2375 e. 148

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES

SUR LA

RÉVOLUTION DE FRANCE.

Digitized by Google

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES

SUR

LES CAUSES ET LES EFFETS

DE LA

RÉVOLUTION DE FRANCE,

Avec des notes sur quelques événemens et quelques institutions;

PAR C. F. BEAULIEU.

Primus in orbe deos fecit timor.....

TOME SIXIÈME.

A PARIS,

Chez MARADAN, Libraire, rue Pavée-Saint-André-des-Arcs, N°. 16.

AN XI. — 1803.

Digitized by Google

BODLEIAN
18·5·1904
LIBRARY

Digitized by Google

ESSAIS HISTORIQUES

SUR

LES CAUSES ET LES EFFETS

DE LA RÉVOLUTION

DE FRANCE.

LIVRE PREMIER,

Contenant l'historique de la réaction, le procès de Carrier, un précis de la guerre de la Vendée, et quelques détails relatifs à la journée du 13 Vendémiaire.

ON a vu, dans le cours de cet ouvrage, que ceux qui firent la révolution du 9 thermidor, étaient fort loin d'être à l'abri des reproches dont ils chargeaient la mémoire de Robespierre. Ce n'était point immédiatement celui qu'on venait d'immoler, mais Collot-d'Herbois qui avait porté le ravage AN 2.

AN 2. dans la ville de Lyon ; ce n'était point immédiatement Robespierre, mais M. Barrère qui avait fait rendre les épouvantables décrets qui devaient métamorphoser en ruines nos plus belles, nos plus opulentes cités ; et MM. Barrère et Collot-d'Herbois se joignirent à ceux qui ont écrasé Robespierre ; ils le proclamèrent *tyran*. Ce ne fut point Robespierre qui imagina de faire de la France une nation de sauvages, sans religion et sans foi ; on a vu qu'au contraire il prit le parti des prêtres, qu'une secte d'athées, suivant l'expression de Clootz, voulait *septembriser*, d'un bout de la France à l'autre. (1)

(1) Robespierre fut accusé, dans la journée même du 9 thermidor, de s'être opposé au projet du vieillard Vadier, sur la conspiration imaginaire de Catherine Théos, dont le but était l'extermination générale des prêtres, sous la dénomination de fanatiques. Cette opposition fut une des principales causes, je dirai même la première, de son épouvantable chûte. « Je parlerai « avec le calme de la vertu, disait M. Vadier, j'ac- « cuse Robespierre d'avoir appelé le *Rapport de Cathe-* « *rine Théos*, une farce ridicule ; d'avoir dit que c'é- « tait une femme à mépriser, tandis que nous prou- « verons qu'elle avait des correspondances avec Pitt, « avec la duchesse de Bourbon, avec Bergasse. » Vit-on jamais d'inventions pareilles ?

Digitized by Google

Une chose qui a été sue de tout le monde, c'est que, six semaines avant la révolution du 9 thermidor, Robespierre ne paraissait plus aux comités; et c'est à cette époque que les arrestations furent plus mutipliées, et les exécutions plus épouvantables. On dira que le génie de cet homme affreux continuait d'y dominer par la présence des deux personnages qui lui étaient restés fidèles, MM. Couthon et Saint-Just. Mais comment pouvait-il se faire que des hommes qui faisaient trembler l'Europe entière, fussent forcés par la terreur d'un absent, les propos d'un paralytique, et d'un polisson aussi près de l'enfance que de l'âge viril, à rester les ministres d'un système d'horreurs dont l'imagination ne peut se faire une idée? AN 2.

Quoi qu'il en soit, il reste pour constant que les plus grandes violences depuis le commencement de l'année 1794, ont été provoquées par ceux-là même qui ont écrasé Robespierre. Uniquement occupés, dans nos prisons, à rechercher dans les discours qu'on prononçait, soit aux Jacobins, soit à la convention, quels étaient les hommes qui nous laissaient quelqu'espoir, nous y voyions que tout ce qu'on disait était désolant, mais que Robespierre paraissait encore le moins outré.

Digitized by Google

AN 2. Après l'exécution de Chaumette et autres, M. Tallien proposa de donner une nouvelle activité aux mesures contre les suspects. Robespierre l'interrompit, et lui déclara que ce n'était point les suspects qu'il fallait craindre, qu'il y avait des hommes autrement dangereux; et le persécuteur des suspects garda le silence (1). Les recueils du temps sont remplis de preuves de ce que j'avance ici : je ne les rapporterai pas, pour ne pas trop charger cet ouvrage; il est facile de les consulter.

Aussi, si après le 9 thermidor l'opinion ne se fût pas prononcée d'une manière irrésistible; si quelques députés repentans de leurs fautes, ou moins coupables que leurs collègues, ne se fussent pas déterminés à faire cesser la tyrannie qui nous accablait, il est certain qu'on eût continué le système de destruction dont on a voulu supposer que Robespierre était l'unique directeur, ou au moins qu'on l'eût essayé.

A peine ce malheureux, à qui l'on a voulu faire jouer le rôle du bouc d'Israël, est-il immolé, que les déclamations contre tous

(1) Voyez *le Moniteur* de ce temps-là.

Digitized by Google

ceux qui n'appartiennent pas à la secte des Jacobins, recommencent avec une nouvelle fureur. M. Barrère tonne contre les prétendus contre-révolutionnaires avec la même violence qu'auparavant, et leur déclare qu'il ne faut pas qu'ils s'imaginent que la victoire remportée contre Robespierre sera leur triomphe; et les malheureux suspects attendent encore la mort dans leurs tristes retraites. AN 2.

La suppression de la compagnie d'assassins, appelée *tribunal révolutionnaire*, était le premier vœu des Français. Sur la proposition de M. Elie Lacoste, la convention se contente de le suspendre; mais Billaud-Varennes et Barrère, qui dominaient encore au comité de salut public, étaient absens. Le premier entre en maître dans l'assemblée, et fait impérieusement rétablir le tribunal, dans lequel il y a, dit-il, beaucoup d'hommes purs, qui ne sont point complices des trois conspirateurs qui, suivant M. Billaud, devaient, le jour de leur chute, faire exterminer soixante mille personnes : il fait sentir qu'il faut conserver ces hommes purs, parmi lesquels on comptait Fouquier-Tainville, pour exterminer les complices de Robespierre et de ses amis, alors en présence

Digitized by Google

AN 2. du tribunal. Le décret de suspension est rapporté ; le tribunal rentre dans tous ses droits.

Après l'exécution des soixante-dix municipaux, M. Barrère, sans proposer de loi nouvelle qui serve de règle aux jugemens du tribunal, sans parler du rapport de l'affreuse loi du 22 prairial, se présente à la tribune avec un projet de décret qui conserve une partie des jurés et des juges de ce conciliabule d'assassins (1) ; propose le remplacement de ceux qui étaient dévoués à Robespierre, et maintient Fouquier-Tainville dans la place d'accusateur public ; c'est-à-dire, lui continue la direction des assassinats.

En proposant son décret, il échappa un aveu très-naïf à M. Barrère; ce fut de dire que les conspirateurs Couthon, Saint-Just et Robespierre étaient des hommes ineptes, *qui n'avaient rien fait pour l'organisation*

(1) On a vu que M. Antonelle fut mis en prison pour avoir publié un système qui révolta Robespierre lui-même, ou au moins, parce qu'il était par trop audacieux d'avouer de pareilles choses. Dans la nuit du 9 au 10 thermidor, M. Antonelle fut mis en liberté. Le projet était de le replacer au tribunal révolutionnaire. Il y a apparence qu'il s'y refusa.

Digitized by Google

et la marche du gouvernement révolutionnaire, et que même ils s'y étaient opposés; que seulement, lorsqu'il avait été constitué, ils y avaient placé des hommes à leur dévotion, qui lui avaient donné une direction favorable à leurs projets. AN 2.

La terreur était encore telle parmi les membres modérés de l'assemblée, que personne n'osa répondre aux étranges assertions de M. Barrère. On entendit seulement un murmure sourd au nom de Fouquier-Tainville; il fallut que ce fût un montagnard qui se chargeât de le dénoncer. Fréron déclara que la convention, au lieu de continuer Fouquier-Tainville dans l'exercice d'un emploi où il avait commis tant de crimes, devait au contraire, par la punition de ce misérable, venger les nombreuses familles qu'il avait désolées. « Je demande, dit-il, qu'on « purge enfin la terre de ce monstre, et que « Fouquier *aille cuver dans les enfers tout le « sang qu'il a versé* ». Cette hideuse conclusion fit effet; tout le monde applaudit, et le sanguinaire Fouquier, sous l'empire duquel nous allions être replacés tous, fut décrété d'accusation lui-même, et jeté dans cette Conciergerie où il avait rassemblé tant de victimes.

Le comité de salut public, une fois obligé

AN 2. de céder, était perdu; une pareille autorité n'a de puissance et de force que celles que lui donne la terreur qu'elle inspire; du moment où cette terreur est vaincue, le pouvoir a cessé d'être; c'est le soliveau enfoncé dans la boue, qui devient l'objet des outrages de tous les insectes qui l'habitent. Cependant, si les hommes qui avaient dirigé en chef le système révolutionnaire jusqu'au 9 thermidor, n'avaient plus en leur faveur l'opinion terrifique qui leur avait servi individuellement de sauve-garde, le système général était encore soutenu par tout le prestige qui l'avait enfanté, et le moyen le plus sûr de triompher des Jacobins, était de chercher, dans leur conduite depuis 1789, quelques taches de royalisme, même le plus modéré, et de le dénoncer comme un crime: c'est ainsi que M. Merlin (de Thionville), qui depuis le 9 thermidor a entièrement fait divorce avec les principes des persécuteurs, vint à bout de débarrasser la France de l'influence de celui qui voulait rendre aux Français Fouquier-Tinville avec son cortége, et maintenir l'exécution rigoureuse de la loi des suspects; on combattait même faiblement M. Barrère; il allait triompher: M. Merlin (de Thionville) se lève, et, de sa place, ne fait entendre que ces mots:

Digitized by Google

Quel est donc ce président des Feuillans qui prétend ici nous faire la loi? A ces mots, la salle retentit d'applaudissemens; M. Barrère reste stupéfait à la tribune; on se moque de lui et de ses *carmagnoles révolutionnaires* (1); et la France respire. AN 2.

Les comités de gouvernement sont renouvelés, et les suspects mis successivement en liberté, mais lentement, et conformément au système de Camille-Desmoulins, dont on se hâte de proclamer l'innocence et d'honorer la mémoire.

La gaîté reparaît dans nos prisons, quelques communications avec nos parens et nos amis se rétablissent; nous recevons des rafraîchissemens: mais cependant l'inquiétude et la crainte n'en sont pas entièrement bannies; les déclamations contre les aristocrates, les prétendus royalistes, et même les fédéralistes n'ont pas cessé: on crie aussi contre les assassins, *contre les buveurs de sang* (2);

(1) M. Barrère disait lui-même que ses discours, remplis d'exagérations et de fausseté, étaient des *carmagnoles*.

(2) Ces mots sont historiques; on ne parlait alors que de *buveurs de sang*. L'expression *terroriste* était aussi le cri de guerre contre les Jacobins; ils avaient

Digitized by Google

AN 2. mais c'est l'ombre de Marat qu'on invoque, et c'est Marat qui a été un des principaux ordonnateurs des massacres de septembre, et nous sommes dans les fers; nous voyons, il est vrai, plusieurs de nos camarades rendus à la liberté; malgré cela, quand les guichetiers nous appellent, leur voix continue de nous épouvanter; cette voix a été si long-temps celle de la mort, que nous tremblons toujours qu'elle ne reprenne sa première habitude. J'ai été témoin de cette frayeur dans une personne illustre qui n'est plus en France, mais dont le souvenir y sera long-temps révéré.

En envoyant madame Elisabeth(1) à l'écha-

---

provoqué eux-mêmes cette qualification, en fesant mettre, par un décret, la terreur à l'ordre du jour.

(1) Madame Elisabeth fut comprise, sans aucune espèce de distinction, dans une fournée de cinquante malheureux que le tribunal révolutionnaire envoya à l'échafaud, et proscrite par le mot d'ordre, *feu-de-file*; sa condamnation n'offre rien qui diffère de celle des autres victimes, sinon que Robespierre a rejeté ce crime sur un de ses collègues. Voici ce qui m'a été plusieurs fois raconté à ce sujet, par un homme qui avait souvent des conversations avec lui, le libraire Maret, établi alors à l'entrée du Palais Royal. Robespierre passait souvent le soir à la boutique de ce libraire, qui se fesait distinguer par beaucoup de bonhomie; c'était

Digitized by Google

faud, le comité de salut public oublia ma- AN 2.
dame d'Orléans ; ce n'était qu'avec peine qu'il avait pu l'arracher de sa terre de Vernon, où elle était adorée. Lorsqu'on envoya un détachement de gendarmes pour l'enlever de son château, tous les habitans s'assemblèrent spontanément, placèrent une pièce de canon à la porte, et déclarèrent que si elle était suspecte, ils sauraient bien la garder ; et ne souffriraient pas qu'on la retînt autre part que chez elle. Les gen-

là que l'on venait se dire et se demander à l'oreille quels étaient les événemens du jour. Lorsque les nouvellistes s'étaient retirés, Robespierre laissait ses satellites à quelque distance, se présentait chez Maret, et, en feuilletant quelques livres, lui demandait ce que l'on disait dans le public. Le jour que madame Elisabeth fut exécutée, il vint à la boutique, accompagné de M. Barrère, et demanda sur quoi roulaient les conversations. « On murmure, on crie contre vous, lui dit avec fran- « chise le libraire ; on demande que vous avait fait ma- « dame Elisabeth, quels étaient ses crimes, pourquoi « vous avez envoyé à l'échafaud cette innocente et « et vertueuse personne ?—Eh bien ! dit Robespierre en « s'adressant à Barrère, vous l'entendez, c'est tou- « jours moi.... Je vous garantis, mon cher Maret, « que, loin d'être l'auteur de la mort de madame Elisa- « beth, j'ai voulu la sauver ; c'est ce scélérat de Collot- « d'Herbois qui me l'a arrachée. »

Digitized by Google

AN 2. darmes se retirèrent; mais le comité envoya des forces plus considérables. Madame d'Orléans ne voulut pas souffrir qu'on leur opposât de la résistance, elle fut conduite dans la prison du Luxembourg, où la famille de Lévi, M. le maréchal et madame la maréchale de Mouchy, tous détenus comme elle, avaient la permission d'aller lui tenir compagnie. Tous furent guillotinés, et la princesse resta entièrement isolée. Je me rappellerai toujours la contenance du vieux maréchal, lorsqu'on vint le chercher pour aller à la mort. Il avait plus de quatre-vingts ans; je n'ai vu de ma vie de tête plus vénérable : des cheveux blancs comme la neige ombrageaient sa belle figure, d'où l'on voyait ressortir tous les traits caractéristiques de la loyauté, de la bonté; il avait la contenance ferme et le pas assuré, quoiqu'obligé de s'appuyer sur une canne que lui avait donnée sa vieillesse. Tous les prisonniers étaient sortis de leurs chambres pour le voir pour la dernière fois, et témoignaient par leur tristesse, l'intérêt qu'ils prenaient à son sort. Le maréchal les salua avec grace, et dit en leur fesant ses adieux: « Mes amis, « j'ai été plus d'une fois dans ma vie à l'as-

Digitized by Google

« saut sans trembler, et j'irai bien encore à « celui-ci sans crainte. » AN 2.

Je reviens à madame d'Orléans. Pendant le mois qui précéda le 9 thermidor, elle resta seule, attendant la mort qui avait frappé tout ce qui l'entourait : épuisée par une maladie de femme, très-dangereuse, elle ne pouvait presque plus marcher, et était presque toujours couchée sur une chaise longue, qu'elle pouvait à peine quitter. Après le 9 thermidor, le député Vouland, membre du comité de sûreté générale, vint chez le concierge du Luxembourg, et lui ordonna de faire descendre la *citoyenne Egalité*, en disant qu'il avait à lui parler. — Elle est malade, dit le concierge, et ne peut pas marcher; si vous vouliez monter dans sa chambre? — Certainement non, je n'y monterai pas, qu'on l'apporte.

Quatre guichetiers montent et annoncent à madame d'Orléans qu'elle est attendue au guichet, et qu'ils sont venus pour la chercher. A la vue de ces hommes à figures sinistres, la malheureuse princesse s'imagine qu'on va la conduire à la mort; elle regarde autour d'elle, aperçoit plusieurs prisonniers que la curiosité a amenés auprès de sa chambre, et qui la fixent avec intérêt; on voit dans

Digitized by Google

AN 2. ses regards qu'elle implore leur assistance. « Madame, lui dit l'un d'eux, il n'y a main- « tenant rien à redouter; mais si vous vou- « liez vous confier à nous, nous vous por- « terions chez le concierge, où, sans doute, « on n'a que quelques renseignemens à vous « demander. »

Madame d'Orléans accepta cette offre avec l'expression de la plus vive reconnaissance. Quatre prisonniers la prirent sur leurs bras, avec le consentement des guichetiers, alors plus complaisans, et la portèrent. Sa belle figure était inondée de larmes, et elle ne cessait de remercier ceux qui l'avaient sous-traite au secours des effrayans guichetiers. Ce spectacle attendrit tous les détenus. Au surplus, le député Vouland lui demanda seulement quel était l'état de sa santé? La voyant très-mauvaise, il la fit transporter dans une maison où elle fut mieux soignée: c'est celle dont j'ai parlé sous le nom de Belhomme; madame d'Orléans s'y habitua, et y resta lors même qu'il lui était permis d'en sortir.

Reprenons la marche des événemens. Tant que les membres des anciens comités de gouvernement conservèrent du pouvoir dans l'administration publique, les prisons se vidèrent

lentement ; les membres des comités révo- AN 2.
lutionnaires, les autres Jacobins qui leur avaient servi d'appui, s'agitaient quelquefois avec succès, et s'obstinaient à vouloir retenir dans les fers les malheureux suspects, par cela seul qu'ils s'étaient rendus coupables, à leur égard, de la tyrannie la plus odieuse : ils avaient pillé ceux-ci, ils avaient fait exterminer la famille de ceux-là ; et le développement de la justice leur paraissait devoir être contr'eux le signal de toutes les vengeances. On criait, aux Jacobins, que la liberté était accordée à tous les royalistes, à tous les agens de Pitt et Cobourg, et qu'on allait faire la contre-révolution. Pour prévenir ce nouveau bouleversement, ils firent demander à la convention qu'on imprimât la liste de tous ceux qu'on avait mis en liberté, et ils obtinrent cette première victoire ; mais M. Tallien, qui avait alors embrassé le parti directement opposé aux Jacobins, demanda à son tour qu'on imprimât aussi la liste de ceux qui avaient provoqué les arrestations. La convention, pour paraître juste, décréta cette proposition ; mais on lui fit entendre qu'elle avait décrété la guerre civile ; M. Tallien déclara qu'il n'avait proposé cette der-

Digitized by Google

AN 2. nière mesure, que pour faire sentir l'absurdité de la première, et elles furent l'une et l'autre rapportées: alors les réclamations des Jacobins furent vaines; ce fut sans fruit qu'ils firent proposer par le député Louchet, à la suite d'un discours qu'on eût à peine osé prononcer avant le 9 termidor, la récomposition du gouvernement révolutionnaire dans toute sa plénitude, et la *réincarcération* de tous ceux qu'on avait mis en liberté. L'opinion publique avait repris une certaine énergie, et les anciens dominateurs avaient perdu toute leur force; en vain Billaud, qu'on regardait comme le plus terrible, criait-il aux Jacobins que le lion n'était qu'endormi, et qu'il se leverait bientôt pour déchirer ceux qui voulaient enchaîner son courage. Il fut impossible à ce lion de recouvrer son empire. Malgré lui tous les prisonniers prétendus contre-révolutionnaires furent mis en liberté, non-seulement à Paris, où les députés Legendre et Bourdon de l'Oise, dont ils redoutaient le patriotisme, les firent sortir des prisons en masse, mais dans toute l'étendue de la France, où de nouveaux missionnaires conventionnels, et même ceux qui les avaient fait incarcérer, vinrent les rendre à leur famille et à leurs

Digitized by Google

leurs occupations. Cependant les prisons ne restèrent pas vides : ceux qui avaient paru le plus attachés à Couthon, à Robespierre et à leurs amis; les membres les plus violens et les plus remarqués des comités révolutionnaires furent à leur tour incarcérés et livrés aux maledictions publiques. Ce fut sur-tout dans quelques contrées du Midi que le contraste des incarcérations fut le plus frappant. AN 2.

On mit tout simplement, dans plusieurs endroits, les détenus à la place des hommes qui les avaient fait arrêter, et ceux-ci furent à leur tour jetés dans les prisons. M. Jean Debry, en mission dans le département de Vaucluse, ne s'y prit pas différemment; ceux qui exerçaient l'autorité furent mis en prison, et ceux qui étaient en prison furent choisis pour les remplacer; manœuvre impolitique qui ouvrait une facile carrière à toutes les vengeances qui, sur-tout dans ce pays, furent atroces, et flétrirent les lauriers de l'innocence.

Il était impossible que dans une telle situation, la France n'éprouvât pas de nouvelles secousses, le régime révolutionnaire subsistait toujours; il y avait un tribunal révolu-

AN 2. tionnaire (1), et même des comités révolutionnaires, seulement les formes de ces autorités étaient moins hideuses, et leurs opérations moins cruelles. *La queue* de Robespierre (c'était ainsi qu'on désignait la masse de ses amis) traçait encore dans toute la France d'innombrables replis, elle s'étendait même parmi ceux qui en avaient détaché le corps; chacun était dans une position fausse où il ne pouvait rester; et il n'y avait pas encore de puissance qui pût former un tout solide des élémens hétérogènes dont notre association politique, dissoute dans tous ses rapports, devait se recomposer; c'était en invoquant Marat, qu'on criait contre les égorgeurs, et ceux qui parlaient de rétablir parmi nous l'empire de la justice et de l'humanité, fesaient porter au Panthéon des grands hommes, les restes pourris de ce petit monstre. Pour demander vengeance des

(1) Près de deux mois après le 9 thermidor, ce tribunal jugeait encore les fédéralistes, et même il les condamnait à mort; il y en a eu deux ainsi assassinés depuis cette époque. Les jurés qui composaient ce tribunal n'étaient guères moins bourreaux que les autres; ils avaient déja exercé, lors de la formation du premier.

Digitized by Google

violences des meurtres dont leurs parens avaient été victimes, les jeunes gens étaient obligés de se jeter dans les rangs de ceux qui les avaient fait assassiner; on criait à bas *les Jacobins, vive la convention!* et les Jacobins et la convention avaient, jusqu'alors, formé un tout qui paraissait inséparable. La république continuait d'être l'objet du culte politique dans tous les actes de l'autorité, dans toutes les démonstrations populaires; et cependant ceux qui avaient les premiers imaginé d'introduire ce gouvernement en France, et qui paraissaient avoir eu l'intention de prendre les mesures les plus raisonnables pour le constituer, étaient encore hors la loi ou dans les fers, et maintenus dans cet état, comme s'ils eussent été les agens directs des Bourbons, bien que plusieurs d'entr'eux, après avoir poussé le roi à l'échafaud, eussent proposé les premiers l'expulsion de toute sa famille. Après la révolution du 9 thermidor, M. Jean Debry fut désigné pour faire partie des nouveaux comités de gouvernement. M. Dubois-Crancé le dénonça(1) comme ayant soutenu le sys- AN 2.

(1) Le 14 thermidor. *Voyez* le Moniteur.

AN 2. tème des brissotins, des girondins, et M. Debry, effrayé des suites de cette dénonciation, désavoua ses amis, et consentit à ce qu'ils fussent considérés comme des perfides, en déclarant qu'ils l'avaient abusé par leurs adroites insinuations.

Lorsqu'il fut question de rappeler dans le sein de l'assemblée les députés qui en avaient été chassés après la journée du 31 mai, M. Merlin de Douay, alors membre du comité de salut public, demanda à ceux de ses collègues qui en firent la proposition, *s'ils voulaient ouvrir les portes du Temple*(1), c'est-à-dire, placer le jeune fils de Louis XVI sur le trône. Quel rapport pouvait-il y avoir entre l'enfant détenu au Temple, ou ceux qui voulaient que la couronne lui fût rendue, et des députés qui avaient concouru à l'extermination de son père et à l'expulsion de toute sa famille? On voit donc que la mort de Robespierre n'avait pas dissous les partis qui divisaient l'assemblée; le même esprit y régnait encore. Seulement, après les démarches qu'ils avaient faites depuis le 9

(1) Cependant ce fut sur le rapport de M. Merlin que ces députés furent rappelés.

Digitized by Google

thermidor, ils ne pouvaient plus agir comme auparavant sur la nation française ; plusieurs, par une conduite directement opposée à celle qu'ils avaient tenue avant cette époque, cherchaient à faire oublier les violences qu'ils avaient exercées dans le système contraire, et ils y seraient parvenus, si la terreur qui les saisit en se voyant jeter dans les rangs de leurs victimes, ne les eût pas fait rentrer honteusement sous les sanglans drapeaux qu'ils avaient abandonnés. AN 2.

Depuis le 9 thermidor jusqu'au moment où les trois à quatre cent mille hommes qui étaient dans les fers furent mis en liberté, il n'y eut guères de débats à Paris, qu'entre le parti thermidorien de la convention, c'est-à-dire les véritables chefs de la révolution réactionnaire, et ceux des Jacobins qui défendaient les membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, ainsi que les effroyables mesures qu'ils avaient prises, eux, leurs comités et leurs tribunaux révolutionnaires ; on était encore généralement terrifié dans toute la France. A Marseille rien n'était changé, et chaque portion de famille, jouissant de la liberté, ne s'occupait que des moyens de la faire rendre.

Digitized by Google

AN 2. à l'autre moitié que les prisons recélaient encore.

La véritable guerre dont j'ai à rendre compte, ne commença que lorsque les citoyens, rentrés dans leurs domiciles, y trouvèrent leurs propriétés dévastées, tous les rapports qui les unissaient entr'eux, qui constituaient leur existence morale et physique, anéantis, et qu'ils appelèrent en vain dans leurs retraites solitaires leurs parens et leurs amis que la révolution avait précipités dans ses gouffres épouvantables; alors chacun se demanda quels étaient les auteurs de tant de maux, on dépouilla les journaux, les recueils de toute espèce, que les révolutionnaires avaient eu non-seulement l'imprudence de laisser subsister, mais dont ils avaient même ordonné la publication; et l'on reconnut quels étaient les principaux acteurs de ces scènes déplorables; chacun jeta les yeux autour de soi, et vit son persécuteur. Après de tels souvenirs et la vue de semblables objets, quelle main pouvait contenir celle de la vengeance, sur-tout depuis qu'on s'était efforcé de détruire dans tous les cœurs le seul sentiment qui pouvait, peut-être, en arrêter les impitoyables effets? Le pouvoir d'une religion qui réconcilie et qui pardonne. Par

Digitized by Google

une fatalité qui doit être encore remarquée, cette religion était détruite par ceux qui ont dû sentir depuis combien son secours leur était nécessaire, lorsqu'ils ont vu les effets de leur première injustice réagir enfin contr'eux-mêmes. Les déclamations d'une prétendue philosophie, dans les leçons de laquelle chacun croyait voir le principe des malheurs particuliers et publics, étaient impuissantes contre de telles fureurs : elle avait été invoquée par les bourreaux, les victimes qui criaient vengeance pouvaient-elles se ranger sous sa bannière, et se montrer dociles à sa voix? Combien ceux qui ont cru trouver un remède à nos malheurs dans le système d'une telle philosophie, ont peu connu l'espèce humaine! AN 2.

L'état pitoyable où la France se trouvait réduite par la disposition de ses habitans, devenait plus inquiétant encore par la pénurie des subsistances qui la désolait. Les masses de soldats, accumulées sur les frontières, avaient détruit, plutôt qu'elles n'avaient consommé, des quantités énormes de munitions de toute espèce qu'on avait été obligé d'extraire de l'intérieur. Ceux qui possédaient le reste le dérobaient à la circulation autant qu'il leur était possible, et ne voulaient point

AN 2. l'échanger contre de misérables assignats qui s'étaient multipliés tellement, qu'ils valaient à peine la matière brute qui avait servi à leur fabrication.

Dans l'hiver de 1795, qui fut très-rigoureux, les habitans de Paris et des bourgades voisines n'avaient point de bois pour se chauffer et faire cuire leurs alimens; les chantiers ou magasins de combustibles dans cette ville immense se trouvaient absolument vides. L'inepte gouvernement qui nous régissait alors, n'avait pris aucune mesure pour les faire remplir; il était uniquement occupé à exterminer tout ce qui l'entourait, et ne prenait aucune précaution pour conserver. La pénurie était telle, qu'on fut obligé de couper sur-le-champ les bois de Boulogne et de Vincennes, qui servaient de promenade aux Parisiens; on employa à cette opération tous les manœuvres qu'on put trouver, auxquels on adjoignit les prisonniers de guerre autrichiens rassemblés dans les environs; mais ce bois absolument verd, dont chacun pouvait avec peine se procurer quelques bâtons, ne pouvait suffire à une consommation telle que celle de Paris: on brûlait les chaises, les tables, les bois de lits, et jusqu'aux charpentes des maisons, encore

Digitized by Google

mourait-on de froid ; mais le manque de bois n'était pas encore la privation la plus cruelle; on n'avait pas de pain; ce n'était qu'avec des peines incroyables et en envoyant des réquisitions et des soldats par-tout, que le gouvernement pouvait faire arriver quelque peu de farine, dont on augmentait le volume, en y mêlant le produit de toutes sortes de graines qui jusqu'alors n'avaient jamais servi à la confection du pain : il était détestable et ressemblait à de la colle un peu sèche; on ne pouvait avoir de cette déplorable nourriture qu'avec un certificat sur lequel on avait recensé le nombre des personnes dont était composée chaque famille, et l'on appelait cela *carte du pain ;* on n'en délivrait souvent qu'une once par tête, encore se battait-on à la porte des boulangers pour se la procurer: il y avait aussi une carte pour la viande qui se distribuait de la même manière; mais comme la viande était moins rare que le pain, ceux qui avaient de l'argent ou des assignats en abondance, pouvaient s'en procurer par supplément à la mauvaise et mesquine distribution qui se fesait par ordre du gouvernement. Il y avait dans chaque section, chez tous les boulangers et chez tous les bouchers,

AN 2.

Digitized by Google

AN 2. des commissaires au pain et des commissaires à la viande, et c'était à qui pourrait être chargé de ces dangereuses et pénibles fonctions, dont cependant on ne retirait aucun avantage, si ce n'est de rapporter chez soi un peu plus de pain et une portion de viande plus abondante et mieux choisie que celle qui était livrée au public; c'était le prix de quelques complaisances qu'on avait pour le boucher et le boulanger, en leur laissant faire quelques petites provisions pour leur compte particulier. De tels secours ne suffirent pas, sur-tout pour les personnes occupées à un travail pénible; plusieurs malheureux n'ayant point et ne pouvant avoir de ces cartes, l'on voyait dans les rues des hommes, des femmes, des petits enfans cherchant dans les ordures et se nourrissant des restes dégoûtans qu'ils pouvaient y découvrir : voilà à quel état les discordes civiles nous avaient réduits.

En ubi perduxit miseros discordia cives!

A l'extérieur, la France avait sur le continent un avantage décidé sur ses ennemis. Après la reprise de Toulon, les armées françaises reprirent l'offensive sur toute l'étendue de leurs immenses frontières. Toulon, rendu

Digitized by Google

à la république, une partie des troupes qui AN 2.
avaient fait cette expédition, se portèrent sur les frontières d'Espagne, et chassèrent l'ennemi qui menaçait Perpignan. Collioure et le Port-Vendre furent attaqués par terre et par mer, et les Espagnols forcés de se retirer sur leur territoire; ils ne conservèrent en France que le fort de Bellegarde, qui leur fut enlevé au mois de septembre suivant.

Du côté de l'Italie, les Français étaient maîtres des Alpes et du comté de Nice; ils allaient entrer en Italie.

Sur le Haut-Rhin, les Prussiens, qui s'étaient rendus maîtres des lignes de Lauterbourg (1) et assiégeaient Landau, furent forcés de lever le siége et d'abandonner les lignes; ce fut le général Pichegru qui entra le premier à Landau, dont le siége avait été long-temps une cause de proscription contre plusieurs militaires qu'on disait avoir eu des relations avec les assiégeans. Le général Hoche lui-même fut puni pour les avantages qu'avait remportés l'armée du roi de Prusse dans

(1) Les jeunes ducs d'Angoulême et d'Enghien étaient avec les Prussiens, lors de l'attaque de ces lignes, et y combattirent, dit-on, avec beaucoup de courage.

Digitized by Google

AN 2. cette campagne ; il fut envoyé à la Conciergerie où j'étais alors, et faillit porter sa tête sur l'échafaud. J'y ai vu aussi plusieurs des militaires accusés d'avoir eu des conférences criminelles avec les généraux prussiens. J'ai lu leurs moyens de défense aux accusations dirigées contre eux, par un député nommé Dentzel ; et je puis certifier que rien ne m'a paru plus absurde que l'accusation de ce député, qui vraisemblablement n'imagina cette conspiration que pour se donner de l'importance, à l'exemple de plusieurs de ses collègues.

Le général Hoche, remis en liberté, reparut à l'armée de la Moselle, réunie à celle du Rhin, et attaqua l'ennemi sur toute cette ligne. Tous les postes qu'il avait pris lui furent enlevés ; il fut battu à Grisberg et à Klesberg, et abandonna aux Français, en s'enfuyant, Spire, Neustad, Keiserlautern et Worms. Au nord, le général Jourdan, après avoir pris Charleroi le 19 juin, gagna la fameuse bataille de Fleurus le 26. Les forces des deux armées étaient innombrables ; la perte fut des plus considérables des deux côtés ; la quantité ne peut être connue. Jamais les gouvernemens d'aucune nation, ne sont exacts dans les rapports

Digitized by Google

qu'ils font sur les pertes de cette nature, et l'on n'oserait dire qu'ils ont tort. Une colonne de dix mille Anglais qui se trouvait à cette bataille, périt presque toute entière. Trente mille Prussiens qui étaient en marche, sûrement eussent faits tourner à notre désavantage cette bataille, longtemps incertaine; elle dura tout le jour. Ils arrivèrent trop tard, et ne purent servir qu'à protéger la retraite des Autrichiens, commandés par le prince Cobourg, qui avait pour lieutenans le prince d'Orange, le baron de Beaulieu et le prince de Lambesc; celui-ci commandait la cavalerie. La bataille de Fleurus entraîna, pour les alliés, non-seulement la perte de toutes les conquêtes qu'ils avaient faites en France, mais celle de tous leurs pays sur la rive gauche du Rhin, dont les Français se rendirent maîtres avec une rapidité et une intrépidité dont l'imagination ne peut se faire une idée. A l'exception des villes de Mayence et de Luxembourg, le Quesnoy, Landrecies, Condé, Valenciennes, qui étaient au pouvoir des Autrichiens, et furent rendus aux Français en moins de deux mois, tout le pays conquis fut évacué. Alors le général Pichegru entra dans la Belgique avec AN 2.

Digitized by Google

AN 2. la qualité de généralissime des armées du Nord et de la Moselle, grade qu'il avait avant la bataille de Fleurus, dont la gloire doit cependant rester toute entière au général Jourdan. A cette époque, un décret abominable avait ordonné de ne point faire grace aux Anglais et de les exterminer tous, même ceux qui se rendraient prisonniers. Le général Pichegru se refusa de faire exécuter cette loi de cannibales: proscrit depuis dans sa patrie, et jeté en Angleterre par un concours de circonstances incroyables, il y reçut les remercîmens du peuple anglais, et reconnut dans son malheur la vérité de cet axiome, qu'une bonne action n'est jamais sans récompense. Sur les mers, les Français ne trouvèrent pas la fortune aussi favorable: leurs vaisseaux montés par des hommes intrépides, sans doute, mais la plupart novices dans les manœuvres maritimes, ne purent lutter contre les flottes anglaises, beaucoup plus nombreuses, et d'ailleurs commandées par des officiers habiles et des matelots exercés.

Dans le courant de l'été de 1794, un convoi considérable de grains et de farines, achetés à grands frais dans les Etats-Unis d'Amérique, devait arriver dans les ports de France, où il était attendu avec la plus impatiente

Digitized by Google

avidité. Une flotte anglaise croisait pour l'intercepter, et une flotte française, commandée par le contre-amiral Villaret-Joyeuse, était sortie de Brest pour en protéger l'arrivage. Le député Jean-Bon Saint-André, alors en mission dans la Bretagne, crut que sa présence pourrait déterminer la victoire en faveur des Français, et il s'embarqua sur le vaisseau amiral que les Jacobins, d'après la dénomination qu'ils avaient adoptée, appelaient *la Montagne*. Les deux flottes se rencontrèrent effectivement, mais, malheureusement, la présence du député n'eut point le résultat qu'il en avait attendu; elle ne put communiquer subitement aux marins français l'habileté dans les manœuvres, que l'expérience seule aurait pu leur donner; lui-même, lorsqu'il se trouva au milieu des ondes embrasées par tous les feux du tonnerre, on dit que son courage l'abandonna, et que, voyant les Anglais diriger leurs bordées contre le vaisseau qu'il montait, il ne cessa de faire donner aux autres vaisseaux français le signal de le secourir, en criant sans discontinuer, aux gens de son équipage : *Mes amis, sauvez la Montagne, sauvez la Montagne!* On prétend que la conduite de ce député, qui, pour se tirer d'embarras, voulait à toute

AN 2.

AN 2. force diriger les opérations, et auquel il était si dangereux de désobéir, fut, en grande partie, cause de la perte de la bataille. Les Anglais nous prirent sept vaisseaux du premier rang dans cette malheureuse affaire, avec une partie du convoi; le reste se sauva et put arriver dans nos ports avec le vaisseau *la Montagne*, dont les Anglais ne purent s'emparer. Ce que la postérité ne pourra jamais croire, c'est que le comité de salut public eut l'inconcevable impudence de faire annoncer à la tribune de la convention, par l'organe de M. Barrère, cette funeste catastrophe comme une victoire. « Qu'ils viennent « maintenant, disait l'orateur, qu'ils vien- « nent, les lâches Anglais, nous vanter leurs « prouesses. Le convoi que nous attendions « est entré triomphant dans nos ports, et ils « ont appris, à leurs dépens, que les répu- « blicains savent, comme sur terre, les ex- « terminer sur l'élément qu'ils tyrannisent. » Lorsque M. Barrère parlait ainsi, toute l'Europe allait apprendre que nous avions perdu sept vaisseaux de ligne. Que ceux qui maintenant veulent écrire l'histoire, cherchent la vérité dans de pareils rapports. Il résulta de cette prétendue victoire, qui sera comptée pour une de nos plus douloureuses défaites, que

que les Français, vainqueurs sur le continent, restèrent bloqués dans leurs ports tout le long des côtes de la Manche, et ne purent en sortir que lorsque les vents, contraires aux flottes anglaises, ne leur permirent pas de s'y opposer. AN 3.

Les choses étaient en cet état entre la république et les puissances coalisées, lorsque les Français de l'intérieur, un peu dégagés des fers dont on les avait accablés, engagèrent avec leurs persécuteurs des combats moins sanglans, mais peut-être beaucoup plus funestes encore.

On avait bien entendu dire, avant le 9 thermidor, que dans diverses parties de la France, il s'était commis, sous les yeux de l'autorité, et même directement par ses ordres, des actes de violence inouis, des crimes dont il n'était pas possible de se faire une idée; mais l'espèce de ces crimes n'était pas encore bien connue; on hésitait d'ajouter foi à de telles horreurs; on ne pouvait pas croire que des hommes qui se disaient les sectateurs de la philosophie, se fussent fait un système de tant de cruautés. Quelque temps avant la chute du comité de salut public, on avait osé dénoncer la tyrannie du prêtre apostat Joseph Lebon, mais ce comité avait pris sa défense.

AN 3. M. Barrère avait bien voulu convenir que les mesures prises par ce député contre les habitans d'Arras, étaient effectivement un peu *acerbes* (1); mais il avait ajouté qu'elles avaient produit les plus salutaires effets dans l'ame des contre-révolutionnaires, et que Lebon devait être compté parmi les hommes énergiques à qui la république devrait son salut. Ce prêtre avait continué ses opérations avec une nouvelle fureur; mais la direction que prit la révolution après la journée du 9 thermidor, le déconcerta de nouveau. Des pétitionnaires de Cambrai, enhardis par quelques députés, vinrent, le 18 thermidor, dénoncer à la barre de la convention le misérable Lebon, et y révélèrent une partie des actes atroces dont il s'était rendu coupable. Le moment était favorable; la politique d'une part et l'indignation de l'autre, avaient enflammé tous les esprits contre tous les agens de Robespierre, et Joseph Lebon était un de ses plus enthousiastes sectateurs (2). Il était à l'assemblée: sommé de se défendre, il fut

(1) C'est l'expression dont M. Barrère s'était servi, en répondant aux dénonciateurs de Joseph Lebon.

(2) Ils étaient l'un et l'autre d'Arras.

Digitized by Google

obligé de paraître à la tribune, et y fut accablé par les apostrophes les plus cruelles. Bourdon de l'Oise l'attaqua le premier : « Voilà, dit-il, le bourreau dont se servait « Robespierre. » AN 3.

« Vous venez d'entendre des vérités dé- « chirantes, ajouta M. André Dumont; la « justice fut long-temps outragée dans les « départemens du Pas-de-Calais et du Nord. « Ce bourreau, choisi par Robespierre, y « fesait ruisseler le sang. Lebon, cet homme « sanguinaire que nous avons le malheur de « voir parmi nous; Lebon, ce malheureux « pétri de crimes, enivré de sang, couvert « de l'exécration générale, vous le voyez salir « cette tribune et y exhaler le venin de son « ame infernale. Il n'est pas une minute où il « ne médite de nouveaux crimes, où il ne « prépare un assassinat. C'est bien à lui « qu'on peut dire : *Monstre, va cuver dans « les enfers le sang de tes victimes !* »

« Il n'est pas étonnant, répondait Joseph « Lebon, que la calomnie s'attache à un re- « présentant qui a sué.....

« Tu as sué le sang, disait Poultier. — Tu « dînais avec le bourreau, criait Bourdon de « l'Oise. — La convention, répliquait Joseph « Lebon, fit mention honorable d'une chose

AN 3. « semblable, faite par Lequinio, qui avait été « aussi trompé sans doute. N'est-ce pas vous « qui avez consacré ce qu'a dit Saint-Just, « *que la révolution devait entraîner tout ce « qui se trouvait sur son passage.* Il est « vrai que sans la sévérité que j'ai déployée, « l'aristocratie respirerait encore. (1)

M. Charles Lacroix accusa Lebon d'avoir fait tenir une de ses victimes sous le tranchant de la guillotine pendant le temps qu'on lisait une nouvelle à la multitude assemblée. Lebon convint de ce fait; il dit seulement, pour en justifier la barbarie, qu'il avait agi ainsi, afin que les ennemis de la république mourussent avec la douleur d'avoir été les témoins de ses triomphes. Cet aveu était suffisant pour faire arrêter Joseph Lebon; il le fut effectivement, ainsi que le peintre David, qui aima mieux faire ses excuses à la convention, lui déclarer qu'il avait été trompé par la fausse vertu de Robespierre, lui dire que désormais il ne s'attacherait plus qu'aux principes, que de boire la ciguë avec l'avocat d'Arras, comme il en avait fait la

(1) Lebon avait trouvé un excellent moyen de l'empêcher de respirer; il fesait assassiner tous ceux qu'il supposait aristocrates.

Digitized by Google

promesse. David et Lebon furent envoyés au Luxembourg, où j'étais encore. Ils crurent pouvoir se mêler aux autres prisonniers, mais se trouvant en butte aux sarcasmes les plus sanglans, ils furent obligés de supplier le concierge de leur donner un gîte à part, et à manger séparément, les tables étant encore communes. Je me rappelle que David, s'imaginant sans doute que la république et lui étaient choses inséparables, dit qu'il voyait bien qu'il n'y avait point de républicains au Luxembourg, puisqu'on y fesait une réception si peu fraternelle à un républicain tel que lui. AN 3.

Quant à Lebon, petit personnage de la plus grêle corpulence, il paraissait à peine âgé de 25 à 26 ans, et sa figure aurait pu servir de modèle pour le portrait d'un fieffé polisson; on eût dit qu'il était agité par les furies: il se promenait d'un pas précipité dans les galeries, en jetant des regards effarés sur les prisonniers qui s'arrêtaient pour examiner si ce destructeur de l'espèce humaine avait les formes et la configuration d'un homme.

Il y a, je crois, quelque chose de plus monstrueux encore dans la conduite de Lebon que dans celle du farouche Collot. Si Collot ex-

Digitized by Google

AN 3. termine les hommes, détruit leurs habitations, traite sa patrie comme Attila ses conquêtes, il semble que c'est la fièvre du fanatisme révolutionnaire qui le met en mouvement : agité par toutes ses fureurs, il est entièrement hors de lui-même; il est en proie à tous les excès de la rage. Lebon est aussi barbare que Collot; comme son collègue, il extermine tout, mais il extermine en se jouant. Une des rues de la ville qui fut sa patrie, est entièrement dépeuplée par lui (1); tous ceux qui l'habitent sont envoyés à l'échafaud; il ne veut pas faire un triage de la population; il ne lui suffit pas de l'*épurer*, suivant le système d'alors, il veut l'extirper jusque dans ses racines; et il est vraisemblable que s'il eût eu la mission de détruire Arras, comme Collot avait celle de détruire Lyon, Arras n'existerait plus.

Collot a le caractère de ces tyrans qui, honteux de leur existence, n'osent soutenir les regards et la présence des hommes; il veut vivre isolé : pour que la maison qu'il habite reste solitaire, il fait bouleverser par le canon les habitations qui l'avoisinent; per-

(1) Joseph Lebon était d'Arras.

Digitized by Google

sonne ne l'approche que ses timides collègues et ses satellites; mais Joseph Lebon joint l'impudence à la férocité; il ne craint point de paraître; on le voit dans les places, dans les promenades publiques, s'abandonner à tous les excès dont est capable un jeune homme effréné quand aucune crainte, aucune considération ne compriment son délire. Collot-d'Herbois est le singe de Tibère, et Joseph Lebon celui de Néron. Voici quelques-uns de ses exploits, pris dans mille plus épouvantables les uns que les autres. AN 3.

Un jour, la dame Desvignes et sa fille étaient assises sur le rempart d'Arras, occupées à lire le roman intitulé *Clarisse Harlove*. Lebon s'approche d'elles sans être aperçu, lâche un coup de pistolet, et sans leur donner le temps de revenir de leur frayeur, il pousse la fille, la renverse, arrache le livre des mains de la mère, et menace de l'assommer avec le pommeau de son sabre; il ordonne ensuite à la jeune personne d'ôter le voile qui couvre sa gorge, y plonge sa main et, un instant après, la retire en l'égratignant. Il enlève ensuite à ces dames leurs boucles d'argent, se fait remettre leur portefeuille, et y ayant trouvé quelques gravures grossières de je ne sais quel almanach, il dé-

Digitized by Google

AN 3. clare que ce sont des signes de royauté, et les conduit lui-même dans une maison d'arrêt; il les fait cependant remettre le lendemain en liberté, en convenant que l'ivresse l'avait poussé un peu trop loin.

On a publié dans tous les recueils l'histoire de cette infortunée à qui, pour prix de son déshonneur, Lebon promit de rendre son époux, qu'il avait destiné au supplice. Lorsqu'elle crut le revoir, d'après la parole qui lui avait été donnée, on le conduisait à l'échafaud : elle court éplorée chez Lebon, croyant que cette exécution est une méprise; le bourreau ne lui répond rien, mais lui présente dédaigneusement un assignat de cent sous, comme salaire des faveurs qu'il a obtenues d'elle et la met à la porte. Les agens de Lebon, qu'il avait choisis parmi tout ce que le peuple renfermait d'hommes pervers, s'abandonnaient comme lui à tous les désordres du cynisme le plus révoltant : une foule de jeunes femmes et de filles innocentes étaient renfermées dans les prisons et traitées par eux, lors des perquisitions qu'ils y fesaient chaque jour, avec une indécence, une barbarie dont la pudeur ne permet pas de publier les détails.

Lebon fit assassiner M. Duvieux-fort,

Digitized by Google

parce qu'on trouva chez lui un perroquet qui disait *vive le roi;* c'est ce malheureux sur la tête duquel on laissa suspendre la machine de mort pendant qu'on lisait les nouvelles d'une victoire, afin, disait Lebon, que cet ennemi de la république emportât en mourant la douleur de ses triomphes. AN 3.

Après l'exécution de M. Duvieux-fort, le tribunal révolutionnaire de Lebon voulut très-sérieusement faire le procès du perroquet; mais la dame Lebon obtint sa grace, se l'appropria, et lui apprit à crier *vive la montagne.*

Une malheureuse villageoise allaitait un petit enfant sur la porte de sa chaumière; elle n'avait point de cocarde : un des agens de Lebon lui en fait un reproche, en la menaçant de la guillotine. « Pour c'a, dit la « paysanne dans son patois picard! je re- « viens des champs, je vais y retourner, « je n'ai besoin de cocarde pour travailler. « — Quoi, b. . . . tu réponds, reprend « l'agent, je vais à Arras, et je te ferai « guillotiner. — Eh bien, va, si tu me fais « guillotiner pour c'a, on a bien raison de « dire qu'on en guillotine à Arras qui sont « aussi innocens que l'innocent que je tiens « dans mes bras. » L'agent rendit compte

AN 3. de sa conversation avec cette pauvre femme: elle fut incarcérée et guillotinée.

L'histoire de la mission de Lebon fourmille d'aventures aussi atroces; il est temps d'en arrêter le récit (1). Voilà ce que M. Barrère appelait des mesures un *peu acerbes;* mais le comité de salut public ne se contentait pas de faire excuser Lebon à la tribune de la convention, il autorisait sa conduite, il la commandait.

Voici la lettre qu'il lui écrivait, sous la date du 26 brumaire an 2.

Les Représentans du Peuple, membres du comité de salut public, au citoyen J. Lebon, Représentant du Peuple dans le département du Pas-de-Calais.

« Le comité de salut public, citoyen collègue, vous « observe qu'investi de pouvoirs illimités, *vous devez* « *prendre dans votre énergie toutes les mesures com-* « *mandées par le salut de la république.*

« *Continuez votre attitude révolutionnaire. L'am-*

(1) Les théâtres principaux des exécutions, des opérations de Lebon, étaient Cambrai et Arras. Ce fut la présence des Autrichiens, à peu de distance de ces villes, qui effraya le comité de salut public, et lui fit approuver toutes les violences dont Joseph Lebon se rendit coupable.

Digitized by Google

« *nistie prononcée lors de la constitution captieuse*, AN 3.
« *invoquée par tous les scélérats, est un crime* qui ne peut
« en couvrir d'autres ; les forfaits ne se rachètent point
« contre une république, ils s'expient sous le glaive ;
« le tyran l'invoqua, le tyran fut frappé. Vous pou-
« vez, vous devez même faire acquitter à la trésorerie
« les frais de voyage des députés qui sont venus dé-
« noncer les projets des fédéralistes. Les dénonciateurs
« ont bien mérité de la nation.

« Déja les conspirateurs s'arment de nouveau con-
« tr'elle ; le comité de salut public est instruit que le
« projet infernal de livrer les places de première ligne
« existe ; portez l'œil de la surveillance sur tous les
« points, depuis Dunkerque jusqu'à Maubeuge. Le
« centre de ces intelligences paraît être à Douay ; diri-
« gez sur Douay l'activité de l'observation ; souvenons-
« nous de Givet et de ses trahisons. (1)

« Secouez sur les traîtres le flambeau et le glaive,
« marchez toujours, citoyen Collègue, sur cette ligne
« révolutionnaire que vous décrivez avec courage. Le
« comité applaudit à vos travaux.

« *Salut et fraternité*,

« *Signé* BARRÈRE, CARNOT, BILLAUD-VARENNES. »

Par addition à cette lettre et en réponse à quelques observations de Joseph Lebon sur

(1) Ceci s'entend de la conduite de M. de Lafayette, à l'époque du 10 août. Voilà ce que les membres du comité de salut public confondent avec des intelligences avec l'étranger.

Digitized by Google

AN 3. l'étendue de ses pouvoirs, Billaud-Varennes lui écrivait particulièrement, et, à ce qu'il paraît, du consentement du comité de salut public.

« Le comité de salut public applaudit aux mesures « que vous avez prises; il vous observe que les autori- « sations que vous demandez seraient surabondantes.

« Toutes ces mesures vous sont non-seulement per- « mises, mais commandées par votre mission; rien ne « doit faire obstacle à votre marche révolutionnaire; « abandonnez-vous à ce que vous jugerez convenable « au salut de la république; vous pouvez, vous devez « le faire sur-le-champ.

« Nous vous adressons un arrêté qui étend votre mis- « sion aux départemens voisins; armé de ces moyens, « de votre énergie, continuez à renverser sur eux- « mêmes les projets des ennemis de la république. »

Lebon, jeune, exalté par la fièvre révolutionnaire, enhardi, excité dans ses dispositions malfesantes, par l'autorité elle-même, fut le plus pervers des hommes; devenu athée après avoir été prêtre, il intruisait, pendant sa mission, les enfans dans sa détestable doctrine; il leur disait que tout ce que leurs pères et mères leur enseignaient sur la croyance divine, était des mensonges; que pour être *bon républicain*, il n'y avait pas besoin de religion. Dociles à sa voix, ces

Digitized by Google

enfans n'écoutaient plus leurs parens, et ils menaçaient de les dénoncer au *représentant*, s'ils voulaient leur faire quelque remontrance. Lebon pervertit jusqu'au bourreau, qu'il fesait manger à sa table. Cet homme était devenu un monstre de cruauté, depuis que le commissaire conventionnel l'avait admis à sa société. AN 2.

Toutes ces choses paraîtront incroyables, et cependant rien n'est plus exact. J'ai honte d'être forcé de donner des preuves de tout cela; mais c'est le tableau des forfaits passés qui doit être la meilleure leçon pour les peuples à venir; de froids raisonnemens, quelque justes qu'ils soient, ne nous touchent guère, on en a bientôt perdu le souvenir; mais les tableaux des grandes masses de crimes, placés dans les distances des siècles, sont des monumens épouvantables du dépérissement des mœurs; ils apprendront éternellement combien il est important de les conserver.

Deux jeunes gens, dont l'un nommé Vaillan, et l'autre, fils du maître de poste de Lens, avaient été conduits, à dix heures du matin, sur la place des exécutions, et garrottés au pied de l'échafaud. Ils restent exposés pendant deux heures aux injures

Digitized by Google

AN 3. d'une populace en délire ; on les couvre d'ordure ; on brûle leurs habits.

L'un d'eux perd connaissance ; le bourreau lui jette un seau d'eau sur la figure. Sept individus, condamnés à mort, arrivent et sont exécutés en leur présence ; ils sont inondés de leur sang. Le bourreau tenant la tête du dernier supplicié, l'approche des lèvres mourantes de ces infortunés ; après cela il les exécute. On fait monter, de quinze cents à deux mille, le nombre des personnes assassinées à Arras et à Cambrai, pendant la mission de Joseph Lebon. La présence de ceux qui disaient avoir pris les armes pour délivrer la France de l'oppression dont elle était accablée, servit de prétexte et d'autorisation à toutes ces barbaries.

Joseph Lebon, arrêté quelques jours après la révolution du 9 thermidor, comme on l'a vu plus haut, ne fut puni de ses crimes que plus d'une année ensuite, après qu'on eut employé toutes sortes de moyens pour le soustraire à la justice. Le jour de son supplice fait époque dans l'histoire de notre révolution. Il fut exécuté à Amiens, le 13 vendémiaire, an 4, correspondant au 5 octobre 1796.

Par jugement du tribunal criminel de cette

Digitized by Google

ville, investi du droit de le juger: par décret de la convention nationale, Lebon fut conduit à l'échafaud, en chemise rouge, c'est-à dire, sous le costume d'un assassin. Après sa condamnation, il ne cessa de dire qu'il périssait pour avoir suivi les instructions du comité de salut public. On a vu jusqu'à quel point cette assertion est fondée. AN 3.

Après l'arrestation de Lebon, la France fut effrayée par la publication d'autres crimes, peut-être plus atroces encore que ceux commis par Joseph Lebon, et c'était encore un missionnaire conventionnel qui en était coupable. C'était encore le comité de salut public qui les avait autorisés, qui les avait implicitement ordonnés. L'invasion des Autrichiens fit déchaîner toutes les fureurs de Joseph Lebon dans les départemens du Pas-de-Calais; et l'insurrection des habitans de la Vendée fit envoyer Carrier sur les bords de la Loire, pour en fusiller, pour en *guillotiner*, pour en noyer les habitans; mais quelle fut la cause de cette malheureuse insurrection qui a fait exterminer six cent mille Français. (1)

(1) Le général Hoche, sous le commandement duquel cette guerre avait paru terminée, porte à ce

AN 3. Suivant l'opinion qu'on a le plus universellement cherché à répandre, ce sont les prêtres, c'est le fanatisme qui mirent les armes à la main aux habitans de ces contrées, à qui la simplicité de leurs mœurs et la nullité de leurs connaissances ne permettaient pas de s'insurger pour le triomphe de quelques propositions politiques absolument hors de leur portée.

Si l'on entend par fanatisme, l'attachement des peuples pour les institutions religieuses qu'ils tiennent de leurs pères, pour des usages qui sont le principe de leurs mœurs, suivant un philosophe moderne (1), sans doute le fanatisme a été pour quelque chose dans l'insurrection de la Vendée; mais si, au lieu d'être un fanatisme cruel, un aveuglement absurde, comme on voudrait encore le faire croire, cet attachement des Vendéens à la religion était la sauve-garde la plus sûre de l'état social; les Vendéens, en y restant fidèles, n'ont-ils pas mieux mérité de leurs concitoyens, de ceux qui doivent

---

nombre les pertes que les deux partis ont faites dans ce pays.

(1) J.-J. Rousseau.

naître

naître, que ceux qui ont fait tous leurs efforts pour saper les premiers fondemens de AN 3.
toute sociabilité ?

Les innovations faites dans la discipline ecclésiastique, par l'assemblée constituante, avaient généralement déplu aux habitans de la Vendée.

Là, plus qu'ailleurs, messieurs les curés constitutionnels étaient sans paroissiens. Dans les plus grands villages, à peine sept à huit personnes allaient à la messe du prêtre sermenté. Tous les dimanches, les autres villageois faisaient jusqu'à deux ou trois lieues, pour assister à celle de l'ecclésiastique chassé de son presbytère pour avoir refusé le serment. Le témoignage que j'emprunte ici n'est pas suspect ; c'est celui de M. Gensonné, partisan extrême de toutes les réformes faites et à faire tant dans l'ordre civil que religieux.

Avant de venir siéger à l'assemblée législative en qualité de député par le département de la Gironde, M. Gensonné avait été envoyé en qualité d'agent du gouvernement, dans les départemens de l'Ouest, où il s'était manifesté quelques mouvemens partiels, pour connaître quelles en étaient les véritables causes. Eh bien ! je l'ai enten-

—— du dire à l'assemblée législative exactement
AN 3. ce que je répète ici, et faire sentir en même temps, que jamais peut-être on ne viendrait à bout de faire triompher la constitution civile du clergé, dans ce pays où la population toute entière la refusait. Malgré cet aveu, M. Gensonné fut du nombre de ceux qui, tout en prêchant la liberté la plus illimitée, n'oublièrent cependant rien pour faire triompher la plus insupportable des tyrannies, celle qui veut asservir les consciences. Les prêtres non sermentés avaient la pluralité des Français pour eux; c'est un fait incontestable. Cependant, des assemblées formées par les suffrages de cette pluralité, des assemblées qui reconnaissaient la souveraineté du peuple comme base fondamentale de leurs droits, et qui, d'après le système qu'elles avaient adopté, ne pouvaient effectivement en établir d'autre, voulurent imposer à ce souverain un culte religieux dont il ne voulait pas.

Dans les départemens de l'Ouest, la résistance fut à-peu-près universelle, parce que les peuples de ces contrées étaient plus simples, et par conséquent plus attachés à leurs usages, que ceux de beaucoup d'autres départemens, dont l'imagination, déjà rai-

Digitized by Google

sonnante outre mesure, commençait à s'ouvrir aux idées sophistiques de la moderne philosophie : mais cette résistance n'était point un fanatisme stupide, comme on s'est efforcé de le faire croire ; elle dérivait de cette moralité saine qui, par un rapport nécessaire et continu, unit les hommes à leur Créateur, et les familles entr'elles dans la masse générale des sociétés politiques. Cette résistance, qu'on a regardée comme la cause de tant de calamités, a cependant eu pour résultat d'empêcher l'anéantissement du culte catholique en France, c'est-à-dire, la dissolution totale du corps social, qui en eût été l'inévitable suite ; car, je le maintiens, cette religion sainte, une fois détruite, il eût été impossible d'introduire parmi nous les dogmes religieux d'un autre nature. Notre orgueilleuse raison n'est pas faite pour recevoir des institutions semblables, qui ne peuvent être utiles aux hommes, qu'autant que les principes qui les fondent sont en dehors de cette prétendue raison, et dépassent les bornes de l'intelligence qui nous est donnée, comme l'Être incompréhensible auquel nous adressons nos hommages. AN 3.

On a traité comme des scélérats, les prêtres qui se sont unis aux peuples, pour s'op-

Digitized by Google

AN 3. poser à la destruction du culte dont ils étaient les ministres; mais parce qu'ils étaient prêtres, avaient-ils cessé d'être hommes? et n'était-il pas bien naturel qu'ils cherchassent à défendre l'existence civile qui leur avait été assurée par toutes les lois? Leur état, les revenus qui y étaient attachés, étaient pour eux ce que les autres états et les avantages qui en résultent, sont pour tous les citoyens; et comme eux ils avaient le droit de s'opposer aux actes violens de ceux qui cherchaient à les en priver.

Ce n'est pas tout: suivant les principes de notre croyance, la conservation de la religion était un dépôt particulièrement confié à ses ministres; et ils étaient tenus, autant qu'il était en eux, d'en empêcher la destruction.

Malgré cela, il n'est pas exact de dire que ce soit les prêtres qui aient provoqué l'insurrection de la Vendée; ce ne sont pas même les nobles; ils ne s'en sont directement mêlés que lorsque toute la population insurgée les força d'y prendre une part active. Il faut attribuer l'insurrection générale de ce pays, aux mesures violentes prises par la convention pour le recrutement des armées.

Digitized by Google

Elle s'effectua lorsqu'on voulut faire exécuter le décret qui mettait tous les Français en réquisition, et lever sur-le-champ trois cent mille hommes, pour combattre toute l'Europe à qui on venait de déclarer la guerre. Lorsqu'on voulut faire partir les jeunes gens de la Vendée, la révolte se manifesta par-tout; de toutes parts les agens du gouvernement furent chassés; dans toutes les paroisses les Vendéens coururent aux armes, entourèrent les châteaux de ceux des nobles qui n'avaient pas émigré, et les forcèrent de se mettre à leur tête. Jetés dans un parti qui devait être d'accord avec leurs vœux, mais dont cependant ils ne pouvaient se dissimuler la faiblesse et les incalculables dangers, les chefs vendéens dûrent mettre tout en usage pour lui donner une grande énergie; et quel moyen plus efficace, que de confondre leur cause avec celle de la Divinité même, et de réprouver un gouvernement sous l'empire duquel c'était bien mériter de la patrie que d'injurier Dieu lui-même. Ici, ce n'est point un parti d'incrédules qui fait faire la guerre à des hommes qui professent le même système; ce n'est point une faction se disant républicaine, qui va combattre une faction qui crie comme AN 3.

AN 3. elle : *vive la république !* ce sont des hommes attachés, par sentimens, à leur religion ; déterminés à la défendre contre des légions innombrables qui ont résolu de la détruire ; ce sont des peuples intrépides et braves, qui courent aux armes, en criant *vive le Roi !* pour repousser des peuples de la même nation, qui accourent pour les exterminer en criant *vive la république !* ce sont les drapeaux fleurdelisés qui vont se heurter avec les bannières tricolores ; c'est enfin la guerre civile avec tous les élémens qui peuvent alimenter ses fureurs.

L'insurrection commença par les campagnes ; les villageois furent les véritables combattans : au lieu de les soutenir, les villes commencèrent par les combattre ; mais trop faibles pour résister à des hommes d'une intrépidité inouie, pour qui les plus grands dangers n'étaient pas des obstacles, presque toutes, à l'exception de Nantes, furent forcées de les recevoir et d'arborer leurs drapeaux.

Les premiers mouvemens insurrectionnels qui eurent lieu dans la Basse-Vendée, firent d'abord assez peu de sensation, même dans la capitale ; mais lorsqu'on sut que la révolte avait gagné le haut pays avec une rapidité incroyable, des ordres partirent de Paris pour

Digitized by Google

faire marcher contre les rebelles les gardes nationales des départemens voisins, et toutes les troupes de ligne dont on put disposer. AN 3.

La première affaire sérieuse eut lieu à Bressuire, que les Vendéens attaquèrent infructueusement; ils ne formaient encore que des hordes confuses qui combattaient sans plan et sans méthode; ils furent complettement défaits aux portes de cette ville, par les troupes qui étaient venues à son secours; une grande partie de ces malheureux paysans fut impitoyablement massacrée : là, commencèrent ces horreurs qui impriment au fond des ames ces haines profondes que le temps seul peut détruire, et qui trop souvent résistent à son action éternelle; malheureux ressentimens qui se généralisent contre des nations entières; tandis que les actes qui les ont excités, sont l'ouvrage de quelques scélérats! Des femmes, des enfans furent égorgés, coupés par morceaux, et leurs membres sanglans portés en triomphe au bout des baïonnettes.

Cette barbarie n'épouvanta pas les Vendéens. On offrit à un assez grand nombre d'entr'eux le pardon et la vie, sous condition de crier *vive la nation!* presqu'aucun d'eux ne s'y soumit: ils se mirent à genoux, demandant seulement, sans faire paraître la

Digitized by Google

AN 3. moindre émotion, et comme grace unique, qu'on les couvrît d'un peu de terre pour les mettre à l'abri de la voracité des chiens et des loups. Cette courageuse résignation, cette fermeté inébranlable dans des hommes si simples, outre l'admiration qu'elle inspire, a quelque chose de touchant qui attendrit jusqu'aux larmes.

C'est ici le lieu de démentir l'assertion répandue par les Jacobins, qu'il faut uniquement attribuer au fanatisme l'inconcevable intrépidité des paysans de la Vendée, et de rejeter ces contes qu'ils ont fabriqués, que ces hommes ne couraient au combat avec tant d'assurance, que parce qu'ils croyaient ressusciter, comme Jésus-Christ, trois jours après leur mort. Tous les gens du pays qui existent aujourd'hui, attestent que rien n'est plus faux. De pareils bruits n'ont été accrédités par les ennemis de cette portion de Français, que parce qu'ils étaient très-utiles à leur cause; le ridicule sera toujours chez nous l'arme la plus funeste contre ceux qu'on parviendra à en rendre l'objet.

L'armée qui avait vaincu à Bressuire ne sut pas tirer parti de ses avantages; la plupart des hommes qui la composaient, voyant qu'il n'avaient à faire qu'à des paysans sans

Digitized by Google

plan, sans conceptions ultérieures, s'imaginaient qu'une pareille leçon devait les avoir dégoutés de la chance des combats, et rentrèrent dans leurs foyers; mais ils furent cruellement trompés; les Vendéens reprirent les armes avec une nouvelle fureur, et l'incendie devint plus général et plus effrayant que jamais: aguerris par leur défaite, ils commencèrent à se battre avec plus d'intelligence, à unir la ruse à l'impétuosité. Ils suivent le commandement de leurs chefs, qui tous ont la même intrépidité qu'eux; plusieurs de ces chefs sont instruits dans l'art de commander de grandes armées; quelques-uns sont nés avec cette audace qui enfante des prodiges. Le premier qui se présente se nomme Cathelinau; c'est un simple voiturier, mais qui semblait être destiné à devenir un de ces hommes extraordinaires que la nature produit rarement, mais qu'elle choisit partout. AN 3.

Les exploits de ce chef sont antérieurs à la journée de Bressuire; ce sont les bords de la Loire qui sont le théâtre de ses exploits. Voici ce qui y donna lieu.

L'administration du district de St.-Florent avait convoqué les jeunes gens de son arrondissement, destinés à faire partie des trois

AN 3. cent mille hommes que la convention avait mis en réquisition: ils se rendent tous à cette convocation le 12 mars 1793; mais la rage dans le cœur d'être obligés d'aller se battre pour un ordre de choses qu'ils détestent, ils se sont bientôt entendus pour ne pas obéir. Les administrateurs veulent leur faire entendre raison; leur voix est étouffée par des huées; une pièce de canon est braquée contre les mutins, mais ils n'en deviennent que plus furieux. Le coup part, et en fait tomber quelques-uns; mais le reste, loin d'être intimidé, se précipite sur la pièce, l'enlève, met en fuite les administrateurs et tous ceux qui leur servent d'escorte; le lieu de leurs séances est envahi, tous leurs papiers déchirés, dispersés et leurs assignats enlevés. Après cette expédition, les jeunes gens se répandent dans les cabarets, consomment les assignats, et retournent dans leurs villages respectifs. Cathelinau s'imagine qu'il peut tirer parti des dispositions de ses camarades et de celles de tous les habitans du pays, pour soulever la population toute entière; il n'y a point de danger qui l'épouvante, et, sous ses habits grossiers, il cache l'ame et l'ambition d'un héros. Il se met à prêcher l'insurrection, rassemble autour de lui deux cents hommes,

Digitized by Google

attaque un poste retranché, appelé de *Jalais*, AN 3.
défendu par une pièce de six. Les soldats, au nombre de quatre-vingts, qui étaient dans ce poste avantageusement situé sur une hauteur, ne s'attendaient pas à être attaqués, ils lâchent sur les assaillans leur coup de canon; mais le boulet n'atteint personne: alors Cathelinau et ses camarades se précipitent sur les républicains, non pas au *pas de charge*, mais au *pas de course*, enlèvent le poste, font les chefs prisonniers, et dispersent les soldats, qui abandonnent leur canon, leurs munitions et leurs armes. Après cet avantage, Cathelinau, dont la troupe se grossit toujours, court à Chemillé, où deux cents hommes bien armés l'attendent avec de l'artillerie, et font sur lui un feu bien soutenu; mais sa troupe, au lieu de riposter avec le canon qu'elle a conquis, se précipite sur l'ennemi, l'attaque corps à corps, le culbute, enlève trois coulevrines, beaucoup de fusils que le vaincu lui abandonne, et une quantité assez considérable de munitions.

Le 15 mars, Cathelinau se porte sur Cholet, où il est joint par une troupe nombreuse, commandée par le garde-de-chasse Stoflet, dont on a tant parlé depuis. Les républicains qui étaient aux portes de la ville ne firent

Digitized by Google

AN 3. presque point de résistance; les royalistes les suivirent, y entrèrent pêle-mêle avec eux, et en restèrent les maîtres. Cet événement fixa en faveur des révoltés l'opinion jusqu'alors incertaine; tous leurs partisans secrets levèrent le masque, et se déclarèrent ouvertement; c'est de la prise de Chollet que date l'insurrection effective des départemens de la Vendée, de la Sarthe, des Deux-Sèvres et d'une partie de ceux qui les avoisinent. De Chollet, Cathelinau se porta sur Vihiers, dont il se rendit maître sans coup-férir. Les républicains qui s'y trouvaient l'évacuèrent. Les trophées qu'ils retirèrent de cette expédition ne consistèrent que dans les papiers de l'administration du district; ils s'en servirent pour faire des cartouches. Après toutes ces expéditions, les insurgés se retirèrent dans leurs paroisses respectives, pour y célébrer le temps de Pâques, en ajournant leurs rassemblemens après le dimanche de *Quasimodo*.

Le 9 avril, ils s'assemblèrent à Chollet, et se portèrent le 11 sur Chemillé, où les républicains étaient rentrés; ils y étaient au nombre de quatre mille, et s'y défendirent avec beaucoup de courage; mais enveloppés par des forces nombreuses, il fallut céder;

Digitized by Google

mille d'entr'eux furent tués, pris, ou mis hors de combat, le reste prit la fuite. Cependant toutes ces actions avaient épuisé la poudre des vainqueurs, dont ils n'avaient point encore de provisions. Le général vendéen comte de la Roche-Jacquelin, avait battu, dans la Haute-Vendée, les troupes républicaines, au lieu appelé des *Aubiers*. Cette victoire lui avait procuré plusieurs barils de poudre; il vint visiter Cathelinau et lui fit part de ses munitions. AN 3.

Alors une armée considérable de troupes républicaines marchait sur Vihiers, tandis qu'un autre corps, non moins nombreux, s'avançait sur Beaupreau. L'objet de cette manœuvre était d'attaquer tout-à-la-fois les Vendéens en tête et en queue, et d'engager une action qui pouvait terminer la guerre. Cathelinau prend sur-le-champ son parti; sans être intimidé par le bel ordre de bataille que présente l'armée qui s'avance sur Vihiers, il l'attaque, le 19, avec son intrépidité ordinaire, et n'est pas reçu avec moins de vaillance; mais les royalistes sont plus nombreux, ils chargent l'ennemi de toute part, l'attaquent individuellement, plutôt qu'en colonnes, en tête, à dos, sur les flancs, le mettent en désordre, en font un carnage

Digitized by Google

AN 3. affreux, et s'emparent de son artillerie et de toutes ses munitions. Dans ces combats étranges, une grande partie des Vendéens n'est encore armée que de bâtons; c'est avec de telles armes qu'elle se précipite sur les pièces d'artillerie, assomme les canonniers, et gagne des batailles.

Cependant l'autre armée républicaine faisait de grands progrès et occupait déja, par ses détachemens, une partie des postes dont les royalistes s'étaient auparavant rendus maîtres. Cathelinau marche contre elle et se trouve en présence le 23 avril. Les Vendéens, fiers de leurs précédentes victoires, attaquèrent leur ennemi avec une audace inouie. Le courage des républicains fut inutile; comment faire pour repousser des hommes que rien n'effraie, qui se précipitent sur les baïonnettes, sur les canons, sans donner à ceux qu'ils attaquent, un moment de relâche, un instant de répi? les républicains prirent la fuite et passèrent la Loire, en abandonnant à l'ennemi six pièces de canon et plusieurs caissons remplis de poudre. L'effet de cette victoire fut de faire croire aux Vendéens qu'ils étaient invincibles, et de répandre parmi les troupes républicaines une telle consternation, que pendant quatre

Digitized by Google

mois elles n'osèrent s'avancer dans ce pays. Après cette double victoire les royalistes rentrèrent paisiblement dans leurs foyers, pour s'occuper des travaux de la campagne. Cette conduite a quelque chose d'imposant, de sublime qui subjugue l'imagination. Le nom de brigands, donné à de tels hommes, et que leur conserve encore une certaine portion de la populace des villes, était bien la dénomination la plus inconvenante qu'il était possible d'imaginer. AN 3.

Certainement, ce ne sont pas des brigands ceux qui, fidèles à leur religion, à leurs lois, n'ont pris les armes que pour défendre ce que les hommes doivent avoir de plus cher au monde, et qui, après avoir éloigné l'ennemi de leurs campagnes, jadis heureuses, y reprennent paisiblement les travaux qui honorent le plus les hommes, et sont la sauve-garde de leur moralité. Si les Vendéens avaient eu le caractère qu'on leur a si mal à propos attribué, ils seraient sortis de leur pays, et se seraient facilement rendus maîtres de tous les départemens qui les séparent de Paris, dont une grande partie des habitans, fatigués des tourmentes révolutionnaires, se serait infailliblement réunie à eux. C'est précisément parce qu'ils

AN 3. s'obstinèrent à ne pas porter hors de chez eux le théâtre de la guerre, qu'ils furent accablés d'un déluge de calamités, dont ils ne sont pas les seuls à gémir aujourd'hui; c'est précisément parce qu'ils ne furent pas brigands, qu'ils sont devenus victimes.

L'intrépide Cathelinau obtint, pour prix de ses exploits, le titre de généralissime des armées catholiques et royales, à qui il ne manqua, pour faire la conquête de l'empire, que la présence de celui dont on portait la bannière, et dont on invoquait inutilement le nom dans les combats Cathelinau fut tué au siége de Nantes, que les royalistes attaquèrent à plusieurs reprises, et furent obligés d'abandonner, après y avoir vu périr leurs plus intrépides camarades. Nantes avait pour commandant militaire le général Canclaux, qui ne pouvant tenir la campagne, se renferma dans la ville, et pour principaux défenseurs, les Nantais eux-mêmes, à qui Carrier fit souffrir tout ce que la perversité peut imaginer d'atroce: on eût dit que dans sa barbarie il s'était chargé de les punir de l'intrépidité qu'ils avaient montrée pour la défense de la république.

Le fameux Charette, lieutenant de vaisseau

seau avant la révolution, succéda à Cathelinau dans le commandement des troupes royales de cette partie de la Vendée; il fut moins heureux dans les combats que Cathelinau; mais il eut l'adresse de se soutenir long-temps à la tête d'un parti désespéré, et de reparaître plus formidable, lorsqu'on le croyait absolument sans ressources. La réputation que se fit le chevalier de Charette dans la guerre de la Vendée, s'est étendue dans toute l'Europe; mais la vérité est que sa gloire n'efface pas celle du voiturier Cathelinau : celui-ci mit toute la Vendée en mouvement; pendant tout le temps qu'il la commanda, les insurgés ne cessèrent pas de vaincre, et Charette est celui de tous les généraux vendéens qui fut le plus souvent battu dans les affaires générales. Excellent à la tête d'une troupe errante, il ne fut pas moins funeste au gouvernement qu'il combattait, et se conserva plus long-temps. La guerre de la Vendée commença par l'audace de Cathelinau, et elle ne put finir que par la mort de Charette, que la politique peut justifier peut-être, mais qui ne sera jamais du domaine de l'honneur et de la gloire. AN 3.

Après la mort de Cathelinau, le titre de généralissime des armées catholiques et royales

AN 3. fut dévolu à M. d'Elbée; les autres chefs dans la Haute-Vendée se nomment la Roche-Jacquelin, de l'Escures, Bonchamps et Domagné, tous nobles et militaires sous le gouvernement royal: on trouve aussi parmi les officiers vendéens d'autres personnages distingués, mais qui n'y ont pas figuré en première ligne, tels que le prince de Talmont; tous ces nobles formèrent un état-major et un conseil de guerre, dont le secrétaire était M. Bernier, curé insermenté d'une paroisse d'Angers, à qui tout le monde a donné beaucoup de talens et même des moyens politiques: il est évêque aujourd'hui.

Les chefs Vendéens auraient voulu entraîner ces insurgés hors de leur pays: ils prévoyaient qu'en ne sortant pas de leurs limites ils seraient tôt ou tard écrasés par les forces inépuisables que leurs ennemis pouvaient renouveler sans cesse; tandis qu'en s'avançant dans les départemens voisins, leur parti s'y grossirait des nombreux mécontens que l'assemblée multipliait chaque jour par l'extravagance de ses membres et la tyrannie de ses décrets; mais tous leurs efforts furent vains, jamais il ne leur fut possible de faire entendre raison, à cet égard, aux paysans

Digitized by Google

de la Vendée, ils voulurent absolument rester chez eux; il fallait bien y périr. AN 3.

Le général Quétinau, guillotiné depuis comme un traître, pour n'avoir pas été vainqueur, servit de marche-pied à la gloire de la Roche-Jacquelin; il commandait sous le général Ligonnier, déja battu en plusieurs circonstances par les rebelles. Quétineau, pour réjoindre son général avec le corps qu'il commandait, se hasarde de traverser le pays insurgé; il est assailli à l'improviste par la Roche-Jacquelin; se défend avec courage, combat comme un simple soldat, mais son armée n'en est pas moins taillée en pièces: cette affaire se passa au village des Aubiers dont j'ai parlé plus haut; c'est avec la poudre enlevée aux républicains dans cette journée, que Cathelinau foudroya les deux corps de troupes qui s'avançaient pour l'attaquer à Vihiers et à Beaupreau. Quétinau rassembla le reste de ses troupes, et voulut se retirer à Thouars, ville avantageusement située et facile à défendre. Les troupes vendéennes, à la tête desquelles se trouvaient réunis les principaux chefs, l'y suivirent: on se battit à la porte de la ville. Quétineau, vaincu après un combat assez long-temps indécis, s'y jeta avec les débris de sa troupe; mais ils ne

AN 3. purent la défendre contre les vainqueurs, elle fut prise d'assaut après une heure d'attaque. Cette victoire ne fut suivie d'aucune violence contre les habitans; les vainqueurs se contentèrent de requérir les subsistances nécessaires à leur consommation; mais les insurgés de la Basse-Vendée, commandés par Charette, ne montrèrent pas la même modération; plusieurs fois vaincus, ils s'indignèrent du traitement qu'on fesait subir à leurs camarades; s'étant rendus maîtres de Machecoul, ils égorgèrent impitoyablement tous les prisonniers, barbarie qui ne déshonora jamais les armes de Lescures, de Bonchamp et de leurs camarades.

Il est impossible de suivre dans tous ses détails une guerre de cette nature: ce sont des combats, tous les jours, à chaque instant renouvelés. Tous les Vendéens réunis sont vaincus à Fontenay, une terreur panique les met en déroute; ils fuient de toute part; mais les chefs reprennent courage et le rendent à leurs soldats: ils reviennent à la charge, attaquent le vainqueur, lui enlèvent son artillerie, ses munitions, et en font un carnage effroyable; de là ils avancent jusqu'à deux lieues de Niort. La convention, effrayée n'ayant point de troupes disciplinées

à opposer à ce débordement, envoie au secours des républicains, jusqu'aux grenadiers de sa garde; mais pendant que la partie la plus agissante des Vendéens est sur le point de s'emparer de Niort, un général républicain, nommé *Salomon*, menace plusieurs chefs-lieux de cantonnemens qui sont les points de défense, réglés d'après le système qui a organisé les insurgés; ils abandonnent le projet de s'emparer de Niort, délivrent leurs cantonnemens et vont se mesurer avec une armée de républicains, commandée par le général Ligonnier, et le battre complettement à Doué; de là, ils marchent sur Saumur, contre une autre armée de républicains, composée de bataillons parisiens et de troupes de ligne qui ne s'étaient point mesurés avec eux. Là se trouvait le fameux Santerre. Les Vendéens attaquent cette armée avec leur intrépidité accoutumée, et sont repoussés trois fois; ce n'est qu'à la quatrième charge qu'ils viennent à bout de disperser les républicains et de pénétrer dans la ville. Un des plus habiles chefs vendéens, nommé *Domagné*, fut tué dans cette sanglante affaire, en combattant contre les cuirassiers; Lescures y fut blessé. Lorsqu'on combattait encore aux portes, la Roche- AN 3.

AN 3. Jacquelin, emporté par son intrépidité et sabrant tout ce qui se trouvait devant lui, se précipita dans la ville, et arriva jusque sur la grande place, accompagné d'un seul des siens, au milieu des ennemis stupéfaits de tant d'audace. En racontant de tels faits, il semble qu'on est au temps fabuleux décrits par les poëtes.

Les vainqueurs en voulaient sur-tout à Santerre : en entrant dans la ville, ils demandaient à tout le monde où il était, et promettaient cent louis à celui qui le leur ferait connaître. Epouvanté du sort qui le menaçait, Santerre s'enfuit à Tours et revint à Paris, renonçant à des lauriers qui pouvaient lui coûter si cher.

Après la prise de Saumur, les chefs vendéens voulurent encore engager leurs soldats à marcher en avant et se porter sur Paris par l'Orléanais, dont les peuples étaient disposés à embrasser leur cause ; mais ils ne purent les déterminer.

Le temps de la moisson approchait, ses premiers travaux les rappelaient (1), il fallut les laisser retourner chez eux.

La prise de Saumur répandit l'alarme

(1) On était alors au mois de juin 1793.

Digitized by Google

dans la convention, des députés de Nantes représentaient le malheureux état où leur ville se trouvait déja, et que, bientôt privée de toute communication avec les républicains, par le succès des insurgés devenus maîtres de la Loire, elle serait condamnée à périr, ou à ouvrir ses portes au vainqueur. Toutes les troupes de ligne étant occupées sur les frontières, la convention et ses comités ne savaient plus quel parti prendre; ils imaginèrent de faire sonner le tocsin dans tous les départemens voisins de ceux insurgés, de faire marcher contre eux tous les hommes en état de porter les armes; enfin, d'écraser la masse des contre-révolutionnaires par la masse des révolutionnaires. Mais il y avait bien de la différence entre la masse que la convention voulait faire agir, et celle qu'elle devait combattre; on ne pouvait plus regarder les Vendéens comme une multitude confuse sans organisation, sans direction précise et sans courage, qu'un rien effraie, met en désordre, et fait culbuter sur elle-même. Chacun d'eux était un véritable soldat, et d'autant plus redoutable qu'il avait la conscience de combattre bien réellement pour lui-même : ce n'était point une loi sévère qui le forçait à marcher; la AN 3.

AN 3. volonté seule le précipitait dans les rangs de ses ennemis. Il n'en était pas de même des masses formées par ordre de la convention ; la terreur qui pesait individuellement sur tout le monde, les avait seule rassemblées. Personne ne voulait ni ne savait se battre ; aussi une de ces masses qui formait plus de soixante mille hommes, fut-elle dispersée aux environs de Thouars, par moins de six mille que commandait le vendéen Lescures.

Mais un nouvel orage fondit bientôt sur les Vendéens que leurs victoires avaient rendus trop confians. On peut dire que la convention tira son salut de la perte de Mayence. L'excellente garnison de cette place, que le roi de Prusse renvoya en France, comme s'il eût voulu faire triompher la cause de ceux qu'il combattait, arriva dans la Basse-Vendée, y battit Charette par-tout où elle le rencontra, et rappela le courage parmi les républicains consternés par tant de défaites ; d'un autre côté, le général Westermann, celui de tous les généraux républicains qui a le mieux su faire cette guerre, battait Lescures et Bonchamp, ceux en qui les Vendéens avaient le plus de confiance, et brûlait la ville de Châtillon, qu'ils considéraient comme leur plus importante place

Digitized by Google

mais là se terminèrent ses succès. La Roche- AN 3.
Jacquelin accourut au secours de Lescures dont Westermann avait incendié le château; attaque les colonnes victorieuses, les enfonce; les deux tiers des troupes de Westermann restent sur la place, ou passent sous le joug de l'ennemi; les Vendéens sont encore vainqueurs à Vihiers: ils enlèvent aux républicains dix pièces de canon, leurs magasins et toutes leurs subsistances. Pendant ces succès dans une partie du pays, Charette était battu, comme je l'ai dit plus haut; le général Kléber, qui commandait l'armée venue de Mayence, l'avait forcé de quitter son pays avec douze mille hommes désarmés et découragés, pour aller demander du secours aux généraux Delbée, Lescures, Bonchamp et la Roche-Jacquelin; ils se réunissent à lui, et marchent à la rencontre de Kléber qui, de son côté, s'avançait contre eux dans le plus bel ordre. Le combat s'engage aux environs de Torfou: à la première charge des soldats de Kléber, les Vendéens sont mis en déroute. C'en était fait de la Vendée, dont tous les soldats d'élite, tous les chefs combattaient en ce moment; mais Lescures et ses camarades descendent de cheval, saisissent les premiers fusils qu'ils rencontrent sous

AN 3. leur main, se mettent à la tête de leurs braves, présentent un front redoutable, et dérobent à l'ennemi le désordre qui s'était mis dans leurs rangs; les Vendéens, honteux de leur fuite, reviennent au combat avec acharnement, et l'armée de Kléber est vaincue; mais elle se retire sans désordre, et en continuant de faire un feu terrible sur ceux qui la poursuivent; elle se défendit ainsi pendant une route de six lieues, exposée à un feu, d'autant plus meurtrier, que les Vendéens ne se servaient point du fusil comme les autres troupes, ils tiraient à l'œil, en s'écartant et se cachant de côté et d'autre, et ne présentaient aucun front sur lequel pût porter le feu roulant de leurs adversaires.

Le combat de Torfou, l'un des plus importans de cette guerre, dura plus de sept heures. De nouveau vainqueurs à Montaigu, les Vendéens se portèrent à St-Fulgent, y battirent encore les républicains dans un combat nocturne, et rétablirent Charette sur les bords de la Loire, dans une position la plus redoutable. Pendant ce temps, Bonchamp était battu dans la Haute-Vendée, n'ayant pas assez de force pour resister aux troupes qui l'attaquaient. Tous ces com-

Digitized by Google

bats se livraient au milieu des décombres des châteaux et des villes fumantes ; tout y était détruit, brûlé, massacré. AN 3.

Enfin se livrèrent, près de Mortagne, les 25 et 28 octobre 1793, deux batailles qui, si elles ne détruisirent pas entièrement la Vendée, la mirent dans l'impossibilité de lutter désormais avec avantage contre les forces de la république. Les républicains, commandés par les généraux Léchelle et Beaupuy, et les Vendéens, par Delbée, Bonchamp, Lescure et Laroche-Jacquelin, commencent le combat à une heure après midi. Il se prolonge avec un succès partagé jusqu'à onze heures du soir, que le général Léchelle fesant faire un long circuit à son corps de réserve, veut tomber brusquement, à la faveur de l'obscurité, sur l'aile commandée par Bonchamp. Les Vendéens, à cette attaque imprévue, plient de tous côtés et se retirent sur Chollet. Bonchamp se précipite au milieu des fuyards, les arrête et rétablit le combat; mais il tombe atteint d'une blessure mortelle. Ses officiers le retirent sanglant de la mêlée, et l'emportent à Beaupreau. La nouvelle de la chute de ce brave homme déconcerte les Vendéens; ils cèdent la victoire. Les vainqueurs s'emparent de Mor-

Digitized by Google

AN 3. tagne, entrent dans Chollet, ville florissante et manufacturière, dont ils font un théâtre de désolation et d'horreur. Ils allaient l'incendier pour obéir aux décrets de la convention et aux ordres du comité de salut public, lorsque le canon d'alarme les rappelle au combat.

Après s'être reposée quelques jours à Beaupreau, l'armée venait de tenter de nouveau la fortune, et venger Bonchamp. L'attaque commence à midi; du premier choc l'aile droite vendéenne culbute les républicains; ils reviennent à la charge, mais ne peuvent reprendre leur position. Stoflet, qui leur est opposé, reste inébranlable. Tandis que les choses se passent ainsi à l'aile droite, la garnison de Mayence, qui combattait à gauche, avait déja ébranlé les Vendéens par trois charges vigoureuses. Beaupuy saisit ce moment, et fond sur ces colonnes incertaines avec un corps de cavalerie, les met en désordre, les culbute sur tous les points, et fixe la victoire. Tout fuit du côté de Beaupreau. Voyant qu'ils sont perdus, Delbée, Lescures et Laroche-Jacquelin rassemblent un corps de cent cinquante cavaliers et se précipitent sur les vainqueurs, pénètrent au milieu des républicains, et s'en-

Digitized by Google

tourent de morts ; mais il faut enfin céder. AN 3.
Le général Beaupuy vole au-devant d'eux ; il est obligé de reculer, et a trois chevaux tués sous lui. Delbée et Lescures tombent morts ; ils ne voulaient plus vivre. Laroche-Jacquelin a ses habits criblés de balles. Un corps d'infanterie vendéenne se dévoue pour le dégager, et y parvient. Les Vendéens enlèvent aussi Delbée qui respirait encore, et survécut quelques mois. L'aile droite vendéenne apprenant le désastre de la gauche, se retira du combat. Laroche-Jacquelin, devenu l'ame du parti, fut nommé généralissime. Dix heures après sa retraite, les républicains pénétrèrent à Beaupreau à la faveur de la nuit, exterminèrent tous ceux qui s'y trouvèrent, sans exception d'âge et de sexe. Tout fut mis à feu et à sang.

Après cette défaite, Laroche-Jacquelin sentant qu'il lui est impossible de rester dans son pays, se détermine à passer la Loire. Les femmes, les enfans, les vieillards, épouvantés par les incendies, les massacres, les forfaits incroyables auxquels leur pays est en proie, accourent de toute part et s'attachent à son sort.

Avant d'abandonner leur terre natale, les Vendéens voulurent sacrifier aux manes de

AN 3. leurs camarades immolés, après la victoire, par les républicains, quelques milliers de prisonniers faits à Saint-Florent. A cette époque, Bonchamp n'était pas encore expiré de ses blessures; indigné de cette résolution, il se fait transporter au conseil, et plaide pour les prisonniers. En vain lui objecte-t-on que par leur conduite, les républicains ont légitimé cette mesure. Il se fait porter à la tête des bataillons, les prie, les conjure, leur ordonne :

« Point de représailles de cette nature; « barbares que vous êtes, s'écria-t-il, ne « sont-ce pas des Français? Non, messieurs, « cette horrible exécution n'aura pas lieu, tant « que je conserverai un reste d'existence. »

Le respect qu'on avait pour ce brave homme, détermina l'armée à mettre les prisonniers en liberté.

Les Vendéens passèrent la Loire, le 8 octobre, au nombre de trente mille hommes de pied, et de douze cents chevaux, sans compter un nombre considérable de femmes et d'enfans, se rendirent maîtres d'Ancenis, de Varades, d'Ingrande, de Ségré, de Candé, de Laval, qui essaya en vain de faire résistance. L'armée de Mayence qui avait vaincu les Vendéens dans la dernière affaire se mit à leur poursuite; mais ici la fortune

Digitized by Google

cessa de favoriser cette armée, fort inférieure en nombre à celle des Vendéens, mais qui avait pour elle la discipline et l'expérience. Le combat dura six heures; une manœuvre de Stoflet en décida l'issue. Il se glisse derrière les colonnes ennemies, fait sa décharge à quarante pas, et fond sur l'ennemi la baïonnette en avant. Cette attaque porte le trouble dans les rangs républicains; poussés l'un vers l'autre, les partis se choquent; les fusils deviennent inutiles; la baïonnette peut à peine agir; les combattans se prennent aux cheveux, se déchirent avec leurs mains. Les soldats de Mayence, inégaux dans un combat de cette nature, furent presque tous exterminés; ceux qui échappèrent se retirèrent à Château-Gonthier. On prétend qu'ils auraient pu être dégagés par une colonne qui se trouvait près de Laval, mais que sa rivalité avec cette troupe, fut cause qu'elle la laissa sacrifier. AN 3.

Les corps, commandés par les généraux Lechelle et Beaupuy, se présentèrent à leur tour pour attaquer les Vendéens. Deux combats se donnèrent successivement. Bonchamp, accablé par une blessure incurable, se fit porter au milieu des siens, et les anima tellement qu'ils culbutèrent les républicains par-

Digitized by Google

AN 3. tout (1). Dans l'affaire qui eut lieu le lendemain, le général Beaupuy, apres s'être battu avec la plus grande valeur, fut atteint d'une balle qui lui traversa la poitrine; il envoya à ses grenadiers sa chemise teinte de son sang, et donna, par ce triste spectacle, un nouvel essor à leur courage, mais inutilement; le reste de l'armée était dispersé, il fallut céder. Victorieux par-tout, la Roche-Jacquelin voulait marcher sur Paris, et dans le cas où il n'aurait pu s'en emparer, avancer sur l'armée du Nord et la prendre à dos, tandis qu'elle aurait les Autrichiens en tête. La hardiesse de ce plan étonna le conseil Vendéen; on préféra d'attaquer Grandville, afin d'avoir un port où les Anglais, qui depuis long-temps leurraient les insurgés, pussent enfin débarquer. Grandville fut donc attaqué, mais précisément du côté où il était le mieux fortifié. Après trois jours d'inutiles assauts, les Vendéens furent obligés de se retirer; sur leur chemin, ils eurent encore une foule de combats à soutenir, où la fortune leur fut

(1) Bonchamp mourut quelque temps après. Les Vendéens honorèrent sa sépulture par tous les honneurs qui leur fut possible de lui décerner. Tous les Français doivent regretter un aussi brave homme.

favorable;

Digitized by Google

favorable; elle ne les abandonna entièrement que dans la ville du Mans, où ils furent attaqués presque à l'improviste par le général Westermann. Gorgés de vin et de bonne chère, ils ne montrèrent pas leur valeur accoutumée; cependant la Roche-Jacquelin, soutenu par ses plus braves soldats, disputa long-temps la victoire; elle fut même sur le point de se déclarer pour lui. Il combattait aux portes de la ville: deux coups de canon tuent deux chevaux sous lui; il rentre pour donner quelques ordres: cette apparente retraite fait perdre cœur aux Vendéens, ils le croient vaincu; envain il se reporte sur le champ de bataille, sa voix n'est plus entendue au milieu des clameurs des femmes, des enfans, de toute la ville qui est dans la désolation. Croyant la bataille perdue, il ramasse quelques cavaliers et fait sa retraite sur Laval. Cependant les Vendéens qui sont dans les auberges, voyant qu'il est temps de défendre leur vie, marchent à l'ennemi; le combat se rétablit dans les rues; elles sont inondées de sang. Les républicains se précipitent; mais un feu d'enfer les fait rétrograder, une pièce d'artillerie chargée à mitraille, en emporte des rangs entiers. Les Vendéens n'ont plus leurs chefs, ils s'en aperçoivent, AN 3.

AN 3. et se retirent, par pelotons, sur la route de Laval. La Roche-Jacquelin, honteux de sa retraite, était revenu sur ses pas, lorsqu'il avait entendu le bruit de l'artillerie; mais il n'était plus temps, la bataille était perdue.

Dix-huit mille Vendéens, tant soldats que vieillards, femmes et enfans, furent exterminés au Mans. Cette défaite, qui eut lieu sur la fin de frimaire, ôta aux insurgés leurs meilleurs soldats, leur artillerie, leurs munitions, tout enfin, jusqu'à l'espoir. Ils voulurent au moins aller mourir dans leur pays. Des radeaux sont fabriqués à cet effet pour repasser la Loire; mais tissus à la hâte, ils le sont si mal que l'armée refuse de passer: la Roche-Jacquelin, suivi de quelques officiers, s'élance sur le premier qu'il trouve à sa portée, et parvient, avec eux, à se rendre sur l'autre rive; quelques centaines de soldats suivent leur général; mais le reste est tout-à-coup attaqué par les républicains, et n'étant point en disposition de combattre, s'enfuit à Savenay. Le lendemain, cette armée, privée de son général, opposa à peine quelque résistance, tout fut exterminé ou dispersé. La population de vieillards, de femmes, d'enfans qui avait suivi l'armée à Grandville, périt dans la route, ou de

Digitized by Google

maladie, ou par le feu de l'ennemi ; ceux qui, dévorés par la fièvre et la misère, furent recueillis dans les hôpitaux, s'y virent égorgés par ordre du prêtre et conventionnel Laplanche, qui osa instruire l'assemblée d'une pareille expédition, et s'en faire un titre de gloire. AN 3.

La Roche-Jacquelin, presque seul dans son pays, livré à tous les genres de destruction, fut obligé de se séparer du peu de soldats qui l'avaient suivi pour échapper aux recherches de l'ennemi ; il s'enfonça dans les bois ; pressé par la fatigue et la faim, il en sortit à l'entrée de la nuit : suivi d'un seul compagnon, il se présente à la porte d'une ferme isolée ; l'homme charitable qui l'habite les fait souper et les conduit dans une grange pour y passer la nuit ; à peine sont-ils endormis que le fermier les réveille et les avertit que les républicains sont dans sa maison, et se proposent de coucher dans sa grange. — « Quand je devrais mourir cette nuit, dit la Roche-Jacquelin, il faut que je dorme auparavant ; il en sera ce qu'il pourra. » Il se rejette sur le foin. Le fermier était à peine sorti, que les républicains arrivent et se couchent à côté des deux Vendéens ; accablés de lassitude, tous ne font qu'un somme pen-

AN 3. dant toute la nuit. A la pointe du jour, la Roche-Jacquelin éveille son camarade; ils se saisissent chacun d'un fusil, se retirent dans les bois, et vivent, pendant quelque temps, des subsistances qu'ils peuvent enlever aux patriotes qui passent à portée de leurs carabines. Fatigué d'une vie si misérable, la Roche-Jacquelin se rapproche de Châtillon, et envoie des émissaires dans les paroisses, pour tâcher de former de nouveaux rassemblemens; mais elles sont épuisées d'hommes et de moyens, et la voix du général n'est plus entendue : tout ce qu'il peut faire, c'est de réunir quelques anciens soldats échappés aux dernières défaites; avec ce léger secours, il fuit, mais il peut défendre sa vie.

On a raison de croire que, si à cette époque on eût employé la modération, la Vendée eût été pacifiée; mais alors cette cruelle guerre ne pouvait plus être aussi dangereuse aux républicains qu'après la déroute de Saumur, et elle devenait utile aux agens de la terreur, en leur fournissant un prétexte pour écraser les Français sous une domination de fer, continuer, par ce moyen, l'exécution du système de dépopulation qu'ils avaient imaginé, et pour constituer, comme ils le disaient, leur impraticable démocratie

Digitized by Google

sur *les cendres et les cadavres de ses ennemis.* D'autres, qui n'avaient pour but que d'arriver à la fortune, croyaient voir dans la destruction de nos plus opulens départemens, un moyen d'assouvir leur avidité. Tels furent les hommes qui, comme à Lyon, se trouvèrent réunis pour ravager, piller les départemens de l'Ouest, et exterminer leurs habitans. Heureusement pour les Français, qu'après s'être observés de près, ils ne pouvaient être long-temps d'accord, et que de leurs dissentions épouvantables, devait ressortir le premier gage de la paix publique. A. 3.

On se rappelle le décret de dévastation que fit rendre M. Barrère contre les pays insurgés; le comité de salut public le fit exécuter d'une manière plus effrayante encore, que ne paraissaient le prescrire les termes dans lesquels il était rendu; il fit cerner la Vendée par une foule de missionnaires conventionnels ayant sous leurs ordres une bande de révolutionnaires féroces, semblables à ceux qui dépeuplaient avec tant d'énergie Lyon, Marseille, Toulon, Orange et plusieurs autres cités. Sous la direction de ces agens étaient une multitude de misérables, en grande partie échappés des galères, ou ramassés dans les immondices des

AN 3. grandes villes, écume empestée des nations, dont le bouillonnement de la révolution avait couvert notre territoire. Tous ces individus furent revêtus d'un uniforme national, et formèrent des corps auxquels on donna le nom d'armée. Le général Thureau eut le commandement en chef d'un de ces corps, qui fut réparti en deux divisions, l'une aux ordres du général Grignon, et l'autre conduite par le général Huchet. Ces deux divisions se partagèrent en plusieurs compagnies, auxquelles on donna le nom de *colonnes infernales*, dénomination qui ne fut jamais reçue à plus juste titre. Ces colonnes parcourent le pays dans tous les sens, conformément au décret de l'assemblée, détruisant, incendiant tout ce qui se trouve sur leur passage : la Haute-Vendée, privée de ses chefs, était alors assez paisible, le seul Charette paraissait encore en armes dans la Basse. Ce n'est pas de ce côté-là que Huchet et Grignon dirigent leurs forces ; la dépopulation de la Basse-Vendée est échue en partage à un missionnaire qui s'acquitte de ses fonctions avec non moins d'énergie. Les chefs de ces colonnes regardent cette destruction, ces incendies, non-seulement comme des opérations patriotiques, mais ils pensent que ce sont des spec-

Digitized by Google

tacles superbes, de majestueuses horreurs, AN 3.
dignes de l'admiration de ceux qui les font agir. « Ne seriez-vous pas bien aises, citoyens « représentans, disait un jour Huchet aux dé- « putés Hentz et Francastel, qui étaient ve- « nus le visiter dans son camp ; *ne seriez-vous pas curieux de voir ma fricassée de chair humaine ?* Et d'après leur consentement, il les rendit témoins du massacre d'une foule de malheureux qu'il avait rassemblés, puis il ajouta :

« Comment trouvez-vous aussi le superbe « coup-d'œil de tous ces pays que j'ai fait « incendier ? observez l'effet de ces flammes « qui se confondent avec les nuages et rou- « gissent l'horizon. »

Grignon et ses soldats rivalisent avec ceux de Huchet : les campagnes qu'ils parcourent ne sont bientôt qu'un vaste cimetière ; ce n'est pas la foudre qui frappe des têtes orgueilleuses, c'est la lâcheté qui égorge la faible innocence ; c'est la perfidie qui assassine la trop confiante bonne foi ; et l'enfant à la mamelle est poignardé sur le sein de sa mère ; la malheureuse, mortellement blessée, le cherche d'un œil qui s'éteint : elle l'aperçoit à la pointe du sabre qui les a percés l'un et l'autre ; et le barbare, cou-

Digitized by Google

AN 3. pable de cet attentat, va porter ce trophée dans les rangs de ses camarades. Ils violent toutes les femmes qui ont le malheur d'exciter leurs desirs forcenés, ensuite ils les assassinent. Le château de Pouzanges, qui se trouvait sur la route de Grignon, renfermait de jolies prisonnières. Le général et quelques membres de son état-major vont dîner avec elles, et se vantent en sortant d'avoir joui de quatre belles filles, et immédiatement après on en voit fusiller trois. La trop fameuse commune de Bressuire devient leur proie. Ils y égorgent la population entière, et ne l'abandonnent qu'après avoir tout incendié, jusqu'aux subsistances.

La commune de *Bon-Père* avait pris le parti de la révolution; ses habitans avaient toujours combattu pour elle : craignant que Grignon n'ait effectivement la mission de tout détruire, comme il affectait d'en faire répandre le bruit, la municipalité vient au-devant de lui, accompagnée d'une foule de paysans. Deux cents femmes, qui forment un corps à part, lui présentent des fleurs; les municipaux lui rendent compte de ce que leurs concitoyens ont fait pour la république. Grignon ordonne qu'on les désarme, et déclare qu'il a ordre de tout incendier.

Digitized by Google

Les malheureux réclament l'intervention du général Barre, qui rendra compte de leur bonne conduite. Grignon, dont la cohorte n'est pas encore entièrement arrivée, leur promet de ne rien entreprendre avant d'avoir vu l'attestation qu'on va requérir du général Barre ; mais pendant ce temps les soldats de Grignon surviennent ; il n'est plus question d'attendre le certificat, les torches sont lancées de toutes parts sur les maisons de ce malheureux bourg, et ses habitans sont massacrés. AN 3.

Cinquante habitans d'une petite commune, également patriote, étaient venus au-devant d'une colonne commandée par un autre général, avaient invité les soldats à une petite fête qu'ils avaient préparée pour eux : la fête fut gaie, le banquet parut fraternel ; mais il ne fut pas plutôt terminé, que les soldats entraînèrent leurs hôtes dans le cimetière et les poignardèrent. Sans doute ces barbaries particulières n'entraient point dans les instructions de ceux qui dirigeaient en chef ; l'amour du pillage en était la cause immédiate ; mais elles n'étaient pas moins la conséquence nécessaire des ordres généraux qu'ils avaient donnés : elles étaient autorisées par ces deux lettres,

Digitized by Google

AN 3. adressées par le député Francastel à Grignon, qui, dans les premiers temps, hésitait sur ce qu'il avait à faire.

« Tu feras trembler en même temps tous « les brigands, auxquels il ne faut pas « faire de quartier..... nos prisons en « regorgent !... Des prisonniers dans la « Vendée!... il faut donner la chasse à ce « qui reste de rassemblemens et de révol- « tés; incendier les maisons écartées, mou- « lins, etc.....»

Signé FRANCASTEL.

Et celle-ci..... « L'ordre général a « été donné d'incendier tous les fours et « moulins, toutes les maisons isolées, les « châteaux sur-tout; enfin, d'achever la « transformation de ce pays en désert, « après avoir soutiré les richesses qu'il ren- « ferme..... Pas de mollesse, ni de grace « dans un pays qui mérite l'indignation et la « vengeance nationale..... Ces vues sont « celles de la convention. »

Signé FRANCASTEL.

Le même député écrivait aux Jacobins, le 28 nivôse an 4.

Digitized by Google

« Qu'ils viennent dans la Vendée ces nou- AN 3.
« veaux modérés qui abusent du beau nom
« de morale, de justice, et énervent l'es-
« prit public par les sentimens d'honnê-
« teté; pour moi, pénétré des devoirs que
« m'impose le bonheur du peuple, j'agirai
« en patriote, la Vendée sera dépeuplée;
« mais la république sera vengée. »

Les richesses de ce pays consistaient surtout en bestiaux: il ne s'en sauva guère que ceux que les Vendéens purent chasser dans leurs forêts, où ces animaux étaient devenus farouches, comme ils devaient l'être avant les temps de la civilisation. Les destructeurs de la Vendée, pour en affamer les habitans, fesaient brûler les bœufs et les vaches dans leurs étables; on prétend qu'ils ont détruit, de cette manière, plus de onze cent mille bœufs: c'est de la partie de la Vendée dont il est question ici, que la ville de Paris retirait une grande partie des bestiaux nécessaires à sa consommation.

Les députés Francastel et Hentz, que le comité de salut public employait en chef à cette inconcevable dévastation, résidaient ordinairement à Angers; là, comme Collot-d'Herbois à Lyon, comme Lebon à Arras, ils avaient établi une commission révolu-

Digitized by Google

AN 3. tionnaire, qui fesait exterminer, par les fusillades et le fer de la guillotine, non-seulement les malheureux Vendéens qui avaient échappé à la poursuite des colonnes infernales, mais encore tous ceux qui, à raison de leurs richesses, de leurs rapports, ou de leurs anciens titres, leur paraissaient dignes de faire partie de la masse des Français qu'on avait résolu de détruire.

Tandis que MM. Hentz et Francastel fesaient ainsi dépeupler tout le pays qui avoisine la Loire du côté d'Angers, le fameux Carrier s'était posté à Nantes, comme pour intercepter ce qui pouvait échapper aux recherches de ses collègues, et épouvantait l'univers par des crimes que l'enfer n'avait pas encore appris à l'espèce humaine.

Il semble qu'en donnant l'existence à un tel monstre, le Créateur, indigné des forfaits des hommes, ait voulu déshonorer la nature. Carrier appela autour de lui tous les genres de destruction; c'est Marat qui est sa divinité. Une bande de forcenés, à qui il a donné le nom de *compagnie Marat*, est chargée de désoler Nantes et ses environs; cette bande d'assassins est aux ordres d'un rassemblement de bourreaux, appelé *comité révolutionnaire*, qui reçoit directe-

Digitized by Google

ment ses instructions de Carrier; le terrible député les a sans cesse autour de lui: c'est au milieu des orgies qu'il fait avec eux, et des flots de vin qu'il leur verse, qu'il dicte ses arrêts de sang. Ivres de la fureur qu'il leur a inspirée et de la liqueur dont ils se sont gorgés, les uns parcourent la ville et les campagnes à la tête des soldats de Marat, et enlèvent, dans le territoire de Nantes, tout ce qu'ils peuvent reconnaître d'êtres portant figure humaine, sans distinction d'âge et de sexe, et les dépouillent de tout ce qu'ils possèdent; les autres sont chargés du travail particulier de la ville; c'est-à-dire, d'en ruiner, d'en incarcérer les habitans, de recevoir les convois de malheureux que leur expédient leurs coopérateurs; mais les bandes de Marat ne suffisent pas pour saturer l'avidité révolutionnaire de Carrier, il leur a donné pour auxiliaires une compagnie de nègres, dont la figure ajoute encore à l'effroi qu'inspire leur mission. Ces Africains sont spécialement chargés de poursuivre et d'arrêter les enfans (1) et les

AN 3.

(1) Je trouve, dans un mémoire publié sur ces horreurs, qu'on massacra un jour cinq cents de ces petits infortunés, dont les plus âgés n'avaient pas quatorze

AN 3. femmes. Le nommé Pinard, qui les commande, est l'ennemi des femmes; il n'est porté vers elles que par un mouvement brutal; et du moment où sa passion est assouvie, il n'est plus que leur assassin. Carrier force encore les soldats de ligne d'être les ministres de ses barbaries, et ils ne sont que trop souvent les rivaux de ceux de Marat dans la carrière des persécutions. Lorsqu'au milieu de tant de monstres, on trouve quelques souvenirs d'humanité, que la reconnaissance reprend ses droits, il semble que du fond des enfers on découvre un commencement de lumière.

Parmi les soldats de la compagnie Marat se trouvait un pauvre montagnard d'Auvergne, raccommodeur de chaudrons, ou porteur d'eau, à qui une dame Lefevre, qui a demeuré long-temps à Paris, avait

---

ans; ils se jetaient entre les jambes de leurs assassins, demandaient la vie à mains jointes, et recevaient la mort. Un enfant de treize ans, qu'on avait envoyé à la guillotine, demandait au bourreau, avec l'expression de l'innocence, *me feras-tu bien du mal ?* Le misérable, déconcerté, ajusta mal sa machine, le coup porta sur la tête, et l'intéressante victime vécut encore quelques instans.

Digitized by Google

accordé un asile et quelques secours dans sa maison de campagne. Madame Lefevre avait vu épuiser sur sa famille toutes les horreurs de la guerre de la Vendée : son fils et son mari avaient été tués par les révolutionnaires, qui avaient égorgé sa fille après l'avoir violée ; elle était elle-même tombée, avec une foule d'autres, dans les mains des gens de Carrier, qui allaient la jeter dans la Loire. Parmi les conducteurs, était le porteur d'eau : il entend nommer madame Lefevre par quelques-uns des malheureux qu'on allait noyer; il se retourne et la fixe. — Vous vous appelez madame Lefevre ? — Hélas, oui ! — Qui demeuriez à Paris, près Saint-Sulpice ? — C'est moi-même. — Citoyens, la citoyenne Lefevre n'est pas une *brigande*, c'est une bonne patriote. . . . . et aussitôt il coupe avec son sabre la corde qui l'attache avec les autres victimes et la prend sous sa protection. Madame Lefevre implora le porteur d'eau pour sa voisine, qui n'était pas plus *brigande* qu'elle ; mais l'Auvergnat lui ayant fait observer que c'était le moyen de se perdre et de le faire périr lui-même, elle n'insista plus. Madame Lefevre existe encore.

AN 3.

Ce Pinard, dont j'ai parlé plus haut,

Digitized by Google

AN 3. était entré avec sa suite chez une femme, nommée Chauvette, dont le mari avait pris les armes pour les Vendéens : elle avait un enfant dans ses bras.

« Je m'appelle Pinard, lui dit-il, j'ai tué aujourd'hui six femmes, tu seras la septième; « mais, console-toi, ton enfant sera expédié « avant toi. »

A ces mots, un des hommes de l'escorte, nommé Mariette, met le sabre à la main, et déclare à Pinard qu'il n'arrivera à cette femme qu'après l'avoir immolé lui-même; le lâche recule et la femme est sauvée.

Le même Mariette avait sauvé un enfant dont Pinard avait assassiné la mère. « Que « veux-tu faire de ce petit brigand, dit-il à « Mariette ? ôte-toi, que je lui brûle la cervelle. » Mariette, pour toute réponse, le couche en joue et conserve l'enfant; il l'adopte. Cependant ce Mariette était lui-même un dévastateur. Quelles bizarres contrastes ne présente pas la nature humaine!

Pendant qu'on dévaste tout aux environs de Nantes, tous les édifices publics y sont métamorphosés en prisons, et ne peuvent contenir tous ceux qu'on y entasse au sein de la fange et de l'infection; et cependant un tribunal révolutionnaire a mis la machine

Digitized by Google

chine de M. Guillotin dans une action continuelle; le bourreau, épuisé de fatigue, déclare qu'il n'y peut plus tenir; d'un autre côté, les soldats fusillent à Nantes, fusillent sur les routes, jusqu'aux enfans de ceux qu'on appelle *contre-révolutionnaires*; et les expéditions sont trop lentes! Le tribunal révolutionnaire est un ramas de modérés qui ne savent pas comment il faut s'y prendre pour *déblayer les prisons*. Carrier rêve à un nouveau moyen de destruction; il jette les yeux sur la Loire, il a trouvé ce qu'il faut; elle sera le tombeau de la population commerçante que ses ondes bienfesantes ont enrichie; c'est ainsi que, dans cette révolution cruelle, on a toujours fait servir à la destruction des hommes ce que la nature et les inventions sociales avaient réuni pour leur prospérité. AN 3.

Triomphant de cette découverte, dont l'histoire du plus barbare des tyrans de Rome lui avait sans doute fourni l'idée, il prend la résolution de faire noyer ses concitoyens, comme Néron avait fait noyer sa mère; mais, comme le parricide qu'il a pris pour modèle, un reste de pudeur le retient encore; il ne communique son projet qu'à quelques-uns de ses familiers; il pense que les expéditions nouvelles ne doivent avoir lieu que la nuit,

AN 3. et que, comme Agrippine, ceux qui doivent être engloutis dans le fleuve, par le moyen de bateaux à soupape, ne doivent pas être instruits auparavant du sort qu'on leur destine.

Les membres du comité révolutionnaire de Carrier, aussi lâches, aussi vils que les confidens de Néron, ne manquent pas d'applaudir à la sublime invention de leur maître; et l'essai en est fait sur-le-champ sur quatre-vingts prêtres du département de la Nièvre, condamnés à la déportation. Ils furent d'abord transférés à Angers, et de-là à Nantes, où, suivant ses expressions, *le decret de déportation fut à leur égard exécuté verticalement.*

Il n'y a que le premier pas qui coûte, dit un axiome trivial. Cette première démarche faite, Carrier ne balance plus; fier de son succès, il en instruit la convention. *Quel torrent révolutionnaire que la Loire !* lui écrit-il; et il recueille des applaudissemens, sans qu'il s'élève un seul improbateur. M. Héraud-de-Séchelles le félicite sur son énergie et son talent dans l'art des révolutions. Alors il ne garde plus de mesure; les ombres de la nuit ne sont plus nécessaires pour dérober de pareils attentats à la connaissance des hommes, ils s'exécutent en plein jour, et ceux

Digitized by Google

qui vont en être les victimes n'ignorent plus que la Loire va leur servir de tombeau. Lorsqu'ils cherchent à s'enfuir ou à s'échapper des funestes gabares, leurs conducteurs les hachent à coups de sabre, et leurs membres, ainsi coupés, servent de trophées à ces bourreaux; des oreilles d'hommes sont attachées à leurs chapeaux en guise de cocarde, et figurent à côté des couleurs de la république. AN 3.

Lorsque des malheureux peuvent s'élever à la nage au-dessus des eaux, et tâchent de regagner le rivage, on les fusille, on les reçoit à coups de crocs.

Carrier va quelquefois dîner à bord des navires, pour s'assurer du succès de son opération. Là, il fait boire ses agens et s'enivre avec eux. *Buvons*, dit-il, *à la santé des calotins* (1) *qui ont bu à la grande tasse.*

Là, il unit les chansons des ramoneurs de son pays (2), aux airs patriotiques. Là,

(1) Des prêtres qu'il a fait noyer.

(1) Carrier était procureur à Aurillac, ville principale de la Haute-Auvergne, aujourd'hui département du Cantal. « Petit B. . . . . *petit révolutionnaire*, disait-

AN 3. quelquefois aussi, il se fait amener les plus jolies prisonnières de la Vendée, et après les avoir rendues victimes de sa lubricité féroce, il les fait précipiter dans la Loire. Voulant bouleverser la nature dans tous ses rapports, il fait attacher nues deux personnes de différens sexes, et étroitement accolées l'une à l'autre, il les fait précipiter dans les flots. C'est ce qu'il appelle des *mariages républicains*.

La destruction par le moyen de la peste, entre aussi dans ses conceptions, ou au moins il semble tout faire pour que Nantes compte encore ce fléau au nombre des calamités dont il l'accable.

Malgré les *noyades* qui s'exécutaient tout le long de la rivière de Nantes, et qui, d'après l'évaluation des noyeurs eux-mêmes, avaient enlevé plus de six mille personnes, les guillotinades ordonnées par le comité révolutionnaire, et les fusillades par une commission militaire, les prisonniers étaient telle-

il au nommé Robin, l'un des membres de son comité, *chante la Gamelle et la Montagne.*» C'était dans ces orgies que chacun racontait ses exploits, et s'excitait, par une rivalité infernale, à en combattre tous les jours de plus atroces.

Digitized by Google

ment entassés dans leurs cachots, que les plus cruelles maladies s'y étaient manifestées. Les détenus expiraient par centaines; on n'osait plus pénétrer dans les prisons; un méphitisme destructeur, engendré par la malpropreté, le souffle des mourans et la mort dont elles étaient devenues l'empire, ne permettait plus d'y aborder. AN 3.

Telles sont les horreurs qui se sont passées de nos jours. Ce fut ainsi qu'un mauvais procureur dans des montagnes arides, put traiter long-temps les Français; et peu s'en fallut que ce ne fût impunément. Tant de barbaries commises depuis Angers jusqu'à Nantes, les riches départemens de l'Ouest livrés à la dévastation, rendirent le courage du désespoir aux malheureux qu'ils recélaient encore. La Roche-Jacquelin put former de nouveaux rassemblemens, rétablir la guerre dans son pays, et exterminer plus d'une fois, à son tour, les troupes qui lui étaient opposées; mais il n'osait plus combattre comme autrefois; ce n'étoit plus qu'en fuyant, en reparaissant à l'improviste, qu'il pouvait faire la guerre, se soutenir contre son ennemi. Dans toutes ces rencontres il s'exposait en téméraire, et cherchait la mort avec opiniâtreté. Un jour il avait mis l'ennemi en

Digitized by Google

AN 3. déroute, et s'obstinait à la poursuite d'un soldat qui, pour l'éviter, s'était caché derrière un buisson. Le militaire l'entendant nommer par les Vendéens, le couche en joue. Ce mouvement n'intimide pas la Roche-Jacquelin, il va droit au soldat; mais lorsqu'il est sur le point d'être saisi, celui-ci lâche son coup, et fait sauter la cervelle du trop téméraire Vendéen.

Ainsi périt la Roche-Jacquelin, l'un des hommes les plus intrépides qu'ait produit la France pendant la révolution. Il était fait pour jouer un rôle bien plus grand encore, s'il eût été à la tête d'hommes moins casaniers que ceux qu'il commandait. Il fut obligé de céder, et cette raison seule, force de déplorer sa gloire et ses succès.

Après la mort de la Roche-Jacquelin, Stoflet devint généralissime des insurgés. Ce Vendéen se fesait aussi distinguer par la plus grande intrépidité; mais c'était un barbare détesté des autres chefs, et qui, en général, n'inspirait point de confiance. Il fit fusiller M. Bernard de Marigné, l'un des premiers officiers de son parti, pour n'avoir pas assez ponctuellement obéi à ses ordres, et révolta, par cette action, jusqu'à ses propres soldats. Sa rivalité avec Charette,

Digitized by Google

qui se maintenait encore avec quinze mille hommes dans la Basse-Vendée, contribua beaucoup à l'extinction de leur parti, qui, au surplus, depuis l'affaire du Mans, n'était plus en état de combattre en rase campagne les troupes de la république. AN 3.

Si la guerre se prolongea depuis cette époque, il faut en accuser, comme je l'ai dit plus haut, la conduite des bandits qu'on avait envoyés pour les combattre ; et un prétendu général, nommé Rossignol, qui fut opposé à la Roche-Jacquelin après le premier passage de la Loire, et qui, depuis la déroute de Saumur, n'oublia pas de se faire battre toutes les fois qu'il se mesura avec lui. Ce général était entouré d'une foule de Jacobins et de Cordeliers accourus en foule de Paris pour s'enrichir des dépouilles des Vendéens, et même de celles de la république. Plus la guerre se prolongeait, plus ils approchaient de leur but. Le député Philippeaux fut assez hardi pour dénoncer ces infames manœuvres, et les démontra effectivement assez bien ; mais toute la bande des pillards et des voleurs se déchaîna contre lui, et il ne put résister seul à leurs attaques. Ils avaient pour eux contre lui l'attache du comité de salut public, qui, comme je l'ai dit aussi, avait ses

Digitized by Google

AN 3. vues en réchauffant les cendres presqu'éteintes de cette guerre; et il fit guillotiner M. Philippeaux avec Danton, pour avoir entravé la révolution par une dénonciation qui devait nécessairement entraîner la perte des plus essentiels soutiens du comité, et par suite faire crouler sa monstrueuse puissance.

Enfin le 9 thermidor arriva; les chefs de cette journée ne pouvaient populariser leur cause qu'en sacrifiant les plus remarquables des révolutionnaires, ceux même qui souvent n'avaient agi qu'en conséquence de leurs ordres. Rossignol et quelques-uns des individus de son état-major, furent arrêtés et conduits au Luxembourg, et entr'autres un général d'armée révolutionnaire, auparavant comédien sur un des petits théâtres : il avait fait graver une guillotine sur les boutons et les cartouches de ses soldats. Après une telle arrestation, l'examen de la conduite de ceux qui avaient fait la guerre dans la Vendée, devint indispensable. Camille-Desmoulins, et sur-tout Philippeaux, qui reçut la dénomination de vertueux, et qu'on eut soin de faire considérer comme les martyrs de la scélératesse, accusèrent du fond de leur tombe les véritables brigands de la

Digitized by Google

Vendée, et cette accusation fut terrible. Voici comme se développa cette affaire, où la réaction puisa sans contredit sa principale force. AN 3.

Carrier, dans sa mission à Nantes, n'était pas seulement chargé de prendre des mesures contre les révoltés de la Vendée; il devait encore, conformément au système général d'extermination, frapper les constitutionnels de 91, et les prétendus fédéralistes, leurs successeurs; en conséquence, outre ceux qui penchaient pour le parti de Charette, il fit arrêter et ces constitutionnels et ces fédéralistes, c'est-à-dire, jusqu'à ceux-là même qui avaient le plus vigoureusement défendu la ville contre les attaques des insurgés. N'osant encore les comprendre dans ses *baignades* (1) révolutionnaires, il donna l'ordre officiel d'en faire partir cent trente-deux pour Paris; mais il invita, par une lettre particulière, ses collègues Hentz et Francastel de les faire jeter dans la Loire à leur passage à Angers. Les deux énergiques représentans ne se trouvèrent cependant pas

(1) Ce mot est historique; c'est seulement sous ce rapport que je m'en sers.

Digitized by Google

AN 3. cette fois à la hauteur où était parvenu Carrier ; ils n'osèrent entreprendre la terrible *baignade*, et les Nantais arrivèrent à Paris, où on avait eu soin de les annoncer comme des brigands de la Vendée qu'on devait fusiller sur-le-champ au Champ-de-Mars. J'étais alors à la Conciergerie. Les guichetiers, qui étaient, dans les prisons, l'écho des bruits qu'on voulait accréditer parmi la multitude, nous les annoncèrent comme tels. Quelques-uns de ces Nantais furent placés dans la chambre dite *la Chapelle*, où j'étais avec une trentaine d'autres personnes, et nous ne fûmes pas peu surpris d'apprendre que ces *prétendus brigands*, bien loin d'avoir fait partie des bandes royalistes de Charette, avaient au contraire été ses plus ardens adversaires au siége de Nantes (1). Instruits de tout ce qu'on publiait sur leur compte à Paris, ils nous supplièrent de leur indiquer les moyens de se faire connaître dans le public pour ce qu'ils étaient, afin que leurs enne-

(1) Il y en a même quelques-uns dont la conduite politique prouve qu'ils étaient peut-être plus près du système *jacobite*, que celui de royauté ; témoin M. Sottin, depuis ministre de la police, qui était du nombre des cent trente-deux Nantais.

Digitized by Google

mis ne pussent pas profiter de l'erreur po- AN 3.
pulaire pour les faire assassiner. Il me restait des rapports avec quelques journalistes, et je me rappelle fort bien que je leur indiquai les moyens d'y faire insérer leurs réclamations, et même la tournure qu'elles devaient avoir pour produire quelqu'effet. Elles furent publiées de cette manière, et je ne sais si elles n'arrêtèrent pas les comités de gouvernement, dont le plus effrayant cri de guerre était alors contre les brigands de la Vendée.

A cette époque, le tribunal révolutionnaire de Paris accordait encore la parole aux accusés, et ils avaient des défenseurs officieux qu'il fallait bien entendre. N'est-il pas naturel de croire que le peuple étant instruit que les Nantais n'étaient point des *brigands de la Vendée*, mais les avaient au contraire combattus avec succès, les comités n'osèrent passer outre ? Quoi qu'il en soit, le tribunal révolutionnaire eut ordre de renvoyer le jugement de cette affaire à un temps plus opportun; et les Nantais, que les persécutions de toute espèce qu'on leur avait fait endurer avaient réduits à l'état le plus déplorable, obtinrent d'être reclus dans une maison de santé, où ils étaient au 9 thermidor.

Digitized by Google

AN 3. Le tribunal révolutionnaire ayant été recomposé d'après le système de ceux qui avaient vaincu dans cette journée, les Nantais furent traduits devant ce tribunal, où ils déroulèrent l'incroyable série de forfaits dont le comité révolutionnaire de Nantes, à qui ils devaient leur arrestation immédiate, s'était rendu coupable. Quelque soin qu'on eût pris de familiariser les Parisiens avec les forfaits, ils ne pouvaient croire à toutes les atrocités dont la défense des Nantais présenta le tableau. Ils furent tous acquittés, et les membres du comité révolutionnaire de Nantes, que déja on avait mis en arrestation, prirent leur place sur les redoutables gradins. Une foule de témoins furent appelés à déposer dans cette affaire, et jusqu'au président du tribunal révolutionnaire de Nantes, nommé Philippe Tronjoly, qui leur porta les coups les plus funestes. Leurs crimes furent mis dans une telle évidence, qu'il leur fut impossible de les désavouer; mais ils déclarèrent que n'étant que les délégués de Carrier, et n'ayant agi que d'après ses instructions, ils n'étaient pas les plus criminels. Ils demandèrent à grands cris la mise en cause de Carrier; mais les anciens membres des comités de gouvernement, qui avaient été les

Digitized by Google

instigateurs et les approbateurs de Carrier, la longue série des comités révolutionnaires de toutes les grandes villes et de leurs impitoyables agens, et sur-tout la société des Jacobins, qui était le centre de ce parti terrible, s'opposaient de toute leur force à ce jugement, dont les effets, par un mouvement nécessaire, devaient bientôt les atteindre. C'est la société des Jacobins, fort éloignés pour la plupart d'avoir changé de principes après la révolution du 9 thermidor, qui était le centre de la résistance. Les thermidoriens, qui depuis cette époque avaient cru pouvoir la faire tourner à leur profit, y avaient été conspués et obligés de se jeter dans le parti des anti-révolutionnaires, où un grand nombre d'entr'eux avaient auparavant fait tant de victimes. AN 3.

Il est de la justice de le dire; plusieurs thermidoriens, même ceux à qui l'on avait les plus grands reproches à faire, embrassèrent le parti des anti-révolutionnaires, c'est-à-dire, le parti des opprimés, avec loyauté, et le défendirent avec courage; de ce nombre furent Fréron, Tallien, Merlin (de Thionville), André Dumont, Bourdon (de l'Oise) et Legendre. Merlin (de Thionville) a persisté depuis dans son nouveau système, et je ne l'ai

Digitized by Google

AN 3. pas vu reprendre depuis les opérations révolutionnaires. Fréron, dans son journal intitulé l'*Orateur du Peuple*, et autres pamphlets, porta à ses anciens amis les coups les plus terribles; et Tallien, par ses discours à la tribune de la convention (1). On y entendait encore les mêmes motions qu'en 1793; Marat était toujours la divinité du jour. La convention, rendue à liberté qu'elle prétendait n'avoir pas eue avant le 9 thermidor, venait de transporter au Panthéon les restes de ce misérable; et tout en criant contre les bourreaux, Fréron, qui avait été l'ami de Marat, honorait à l'égal d'un

(1) Merlin (de Thionville) et Legendre ne savaient pas pérorer aussi long-temps; mais ils savaient saisir l'à-propos, adresser à leurs adversaires des apostrophes hardies, quelquefois burlesques, mais qui n'en atteignaient que plus sûrement leur but. Legendre avait une éloquence rustre, désordonnée, sans suite, sans dialectique, mais pleine d'énergie, d'audace: on l'appelait *le Paysan du Danube*; enfin l'un et l'autre savaient payer de leur personne, et dans les circonstances où l'on se trouvait, ce moyen était, sans contredit, le plus efficace; car c'était les coups de canne qu'on se distribuait au Palais Royal, aux Tuileries et dans les cafés, qui décidaient du sort de l'empire.

Digitized by Google

demi-dieu, celui qui avait été le chef des assassins. AN 3.

Il fallut donc temporiser, laisser quelque temps le dieu Marat dans sa niche, et se contenter d'abord de répondre à l'appel de Fréron, de Tallien, et ensuite de M. Louvet, qui invitaient en termes positifs, dans leurs motions, dans leurs journaux, dans leurs pamphlets, tous les jeunes gens de France à courir sur ceux qui avaient fait périr leurs pères, et ruiné leurs familles (1). J'ai été témoin assez attentif des effets qu'ont produit à Paris ces premières manœuvres, et, par un enchaînement nécessaire, sur le reste de la France, pour pouvoir certifier que les personnes que je viens de nommer furent, avec leurs amis, les provocateurs immédiats de cette terrible réaction, qu'ils ne dénoncèrent comme criminelle, que lorsqu'ils craignirent qu'elle n'arrivât jusqu'à eux; alors ils employèrent ceux qu'ils avaient fait persécuter contre ceux dont ils avaient armé les bras et provoqué la fureur dans un sens contraire. De-là, ce système appelé

(1) *Voyez* le journal *l'Orateur du Peuple*, et la brochure intitulée *Notice*, que M. Louvet publia au retour de sa proscription.

Digitized by Google

AN 3. de *bascule*, dont l'effet devait être de faire exterminer tous les Français les uns par les autres, pour conserver la puissance et faire la fortune de quelques ambitieux, de quelques obscurs misérables.

L'attaque de la jeunesse de Fréron, ainsi appelée, parce que c'est la jeunesse qui se porte toujours en avant dans de telles circonstances, mais, en effet, de tous ceux qui avaient souffert des cruautés révolutionnaires, fut dirigée contre Carrier et la société des Jacobins où ce barbare avait réuni le dangereux faisceau de ses complices; là, figuraient les membres des anciens comités qui conservaient encore dans l'assemblée un parti nombreux et puissant. Le comité de sûreté générale qui était devenu entièrement thermidorien, au lieu d'arrêter, en sa qualité de chef de la police, les attroupemens violens qui avaient lieu tous les jours au Palais-Royal, dans le jardin des Tuileries, dans les cafés, les spectacles et autres lieux publics, au lieu d'empêcher les coups de bâton qu'on y distribuait aux Jacobins et qu'ils rendaient quelquefois, excitait au contraire tous ces désordres, par ses conseils et ses agens, en se mêlant furtivement aux réactionnaires, se mettaient à leur tête et leur donnaient l'exemple.

Un

AN 3.

Un jeune homme nommé M. Souriguières (1), publia par opposition aux chants révolutionnaires, des strophes dirigées contre les Jacobins, qu'il appela *le Réveil du Peuple*, par allusion à ce qu'avait dit Billaud-Varennes, en menaçant ses adversaires du Réveil du lion. M. Gaveaux, musicien distingué, composa pour ces strophes, une musique brillante; et bientôt le Réveil du Peuple fut adopté par le gouvernement lui-même; la musique de la garde eut ordre de le jouer à la parade; on le joua, on le chanta dans le sein de la convention même. M. Bailleul et autres, qui depuis ne l'ont plus appelé que *le chant homicide*, l'appelaient *le chant de thermidor*; il fut joué par les musiciens de toutes les troupes françaises; on le fit jouer au spectacle; dans les entr'actes on le fit chanter par les acteurs. Enfin on n'entendait plus dans toute la France que le Réveil du Peuple. La Marseillaise fut avilie, comme ayant été chantée par les assassins de septembre, de sorte que ces deux airs, alterna-

(1) Auteur de plusieurs pièces de théâtre, et condamné à la déportation, par suite des événemens du 18 fructidor an v, comme l'un des rédacteurs du journal intitulé *le Miroir*.

AN 3. tivement entonnés par les deux partis, ne furent plus que le signal des combats, et un appel à la persécution. On ne saurait croire combien *le Réveil du Peuple* donna de force à l'opinion. Les jeunes gens au nombre desquels il se trouvait beaucoup de personnes qui ne l'étaient pas, marchaient en colonnes dans les rues, en chantant cet air de toute la force de leurs poumons, et chassaient les Jacobins de tous les lieux publics où ils formaient des rassemblemens.

Pendant ce temps la société des Jacobins, appuyée par un grand nombre de conventionnels, et que pour cette raison on n'osait encore attaquer, défendait Carrier avec beaucoup d'opiniâtreté; mais elle avait perdu son influence dans les sections. La commune, qui y avait nourri l'esprit jacobite avant le 9 thermidor, n'existait plus; privés de cet appui, les anciens dominateurs étaient isolés et gardaient le silence. Ceux des prisonniers qui avaient échappé au tribunal révolutionnaire, avaient reparu dans les assemblées, et en avaient entièrement fait changer le système; les Jacobins n'osaient plus y figurer, ou ne s'y montraient que pour atténuer, par leurs dénégations, les accusations violentes qu'on ne cessait de diriger contre eux; il ne leur res-

Digitized by Google

tait plus d'asile que dans leur société, AN 3.
encore était-elle successivement abandonnée par les hommes qui, n'ayant agi qu'en sous-ordre, se flattaient de pouvoir disparaître à la faveur de leur obscurité.

En vain les principaux chefs, à qui leur célébrité rendait toute espèce d'évasion impossible, venaient-ils essayer tous les jours d'y réchauffer *le patriotisme languissant*; leur voix avait perdu son ancien empire: *le rocher de la montagne restait désert* (1);

(1) Je me glissais quelquefois dans les tribunes des Jacobins; c'était là qu'en observant leurs manœuvres, il était facile, pour quiconque connaissait un peu leur tactique, de prévoir quels seraient les événemens; c'était là que se formait l'ordre de bataille: je les entendais gémir sur leur abandon, et ces gémissemens étaient un aveu de leur faiblesse. On ne saurait croire combien il s'y débitait d'extravagances, d'inconcevables absurdités. Un jour M. Garnier (de Saintes), membre de la convention, se promenait sur les hauts bancs de la salle de la société, dans l'attitude de l'un de ces personnages dont les poésies d'Ossian nous ont laissé l'idée, et là, il déplorait l'abandon dans lequel les montagnards avaient laissé le rocher de la montagne sainte:

« Je suis monté sur la montagne, disait-il, j'ai vu « ses habitans épars; j'ai gravi sur le rocher d'où na- « guères le patriotimse révolutionnaires lançait sa fou- « dre, je l'ai trouvé désert, abandonné. . . »

AN 3. Carrier ne manquait cependant pas de se trouver à toutes les séances, pour invoquer le patriotisme des *patriotes purs ;* c'est ainsi qu'on appelait les plus intrépides exterminateurs de l'espèce humaine : le nombre en diminuait tous les jours, tandis que celui de leurs adversaires croissait à chaque instant ; enfin, les Jacobins avaient perdu partout leur prépondérance : ils étaient confinés dans leur salle, et s'attendaient à y être bientôt assiégés ; néanmoins ils fesaient encore bonne contenance, et dénonçaient toujours avec leur véhémence accoutumée les royalistes, les aristocrates, les modérés, les perfides Feuillans, et même les infames fédéralistes, mais tout cela ne dépassait pas l'enceinte de la salle. Les cent bras de ces Briarées, n'aguère appesantis sur toute la France, étaient tout-à-coup devenus paralytiques ; on venait les insulter jusqu'à la porte de leur assemblée, et une pareille audace qui, quelques mois auparavant, eût provoqué mille morts contre ses auteurs, n'excitait plus que des huées et des éclats de rire aux dépens de ceux qu'elle attaquait ; on venait même se moquer d'eux jusque dans leurs tribunes.

Un jour, une personne de ma connais-

Digitized by Google

sance s'était placée à l'entrée de l'une de ces tribunes, et écoutait les déclamations d'un de leurs orateurs, dont voici l'exorde : *Citoyens, les royalistes lèvent la tête, les aristocrates lèvent la tête, les Feuillans lèvent la tête, les fédéralistes lèvent la tête, etc., etc.* L'écouteur prévoyant combien de têtes l'orateur avait encore à faire lever, s'impatiente, et s'adressant à la société, *et moi, citoyens, je lève le derrière et je m'en vas.* Peu accoutumés à entendre impunément de telles impertinences, tous les sociétaires, tous les habitués des tribunes sont en insurrection : des cris, *arrêtez, arrêtez*, partent de toutes les parties de la salle; mais le mauvais plaisant est au bas de l'escalier, il a gagné la rue, et déja le pouvoir de la société ne s'étend pas si loin. On ne saurait croire quel était l'effet de toutes ces bêtises sur l'esprit du petit peuple de Paris, l'unique espoir des Jacobins; il faut connaître les bizarreries de ce peuple, pour s'en faire une idée. Le colosse étant ébranlé de toutes parts, il ne fallait plus qu'une légère impulsion pour le renverser sur la poussière. AN 3.

Enfin, trente personnes, au plus, réunies dans un café du Palais-Royal, appelé *de Chartres*,

AN 3. après avoir long-temps péroré sur les affaires publiques, se disent gaîment : allons faire le siége des Jacobins.

Aussitôt la troupe joyeuse, seulement munie de quelques cannes, sort du café, en criant : *aux Jacobins ! à bas les Jacobins ! vive la république ! vive la convention !* A ces cris toutes les personnes qui se promènent dans le jardin, sous les galeries, ou qui sont dans les autres cafés ; tous les commis-marchands ferment leurs boutiques, s'arment de bâtons, et se réunissent à la petite colonne. Le même mouvement s'opère dans la rue Saint-Honoré ; et lorqu'on est arrivé à la porte du club, le nombre des assiégeans est déja considérable : voyant fondre l'orage, les Jacobins vont requérir la force armée ; elle se rend à leur réquisition, mais reste spectatrice. Le président se couvre de son bonnet rouge, en signe du danger où se trouve la patrie, par le péril de la société, et il règne dans l'intérieur un morne silence ; mais les pierres lancées dans les croisées, les coups assenés contre la porte, prouvent bientôt à la société que le bonnet de son président n'en impose pas à ses agresseurs ; alors les plus braves Jacobins font une sortie et se défendent à l'entrée de leur salle avec as-

Digitized by Google

sez d'intrépidité ; ils parviennent même à repousser les assaillans, et de vigoureux coups de canne se distribuent de part et d'autre, au milieu des cris, *à moi, Jacobins, à moi, muscadins!* Voilà de quelle manière se décidait le sort de la France, et même de l'Europe ; car c'était précisement de cela dont il était question. AN 3.

Pendant que les Jacobins et les muscadins sont aux mains à la principale porte de la salle, les femmes, connues sous la dénomination *de tricoteuses de Robespierre*, cherchent à s'échapper par les portes latérales ; mais les muscadins sont encore rassemblés de ce côté-là ; ils les arrêtent dans leur fuite et les fouettent impitoyablement ; en vain, pour se soustraire à cette infamie, veulent-elles représenter qu'elles ne sont pas *Jacobines*, mais *muscadines* ; on les fouette encore davantage, en leur disant, d'un ton grossier, *b..... si tu es muscadine, que fesais-tu là, au lieu de t'occuper de ton ménage et de tes enfans ?* Peu de ces femmes échappèrent à cette flétrissante correction : on fit mille contes saugrenus sur cette aventure, et particulièrement sur l'épouse d'un député nommé Crassous, qui eut le malheur de tomber sous les mains des indécens réac-

Digitized by Google

AN 3. tionnaires. Ainsi finit le pouvoir de ces terribles tricoteuses, qui, par leur audace, eurent une si grande part aux triomphes de la révolution, et sur-tout à ses excès; elles n'osèrent plus se montrer dans leur quartier, et la plupart changèrent de domicile. Quant aux Jacobins, ils furent obligés de céder, et on les repoussa dans leur salle. Sur ces entrefaites, les membres des comités qui avaient favorisé ce mouvement, mais qui ne voulaient pas qu'il finît par un massacre général, parurent à la tête de la force armée, au milieu du rassemblement, qui les accueillit par les cris de *vive la convention! vive la république!* ils n'en voulaient pas davantage; on leur demanda de faire sortir les Jacobins, qui, s'imaginant qu'on allait pour le moins les brûler dans leur salle, s'estimèrent, dans ce moment, fort heureux d'en être quittes pour une simple mystification; on les fit donc sortir. Lorsqu'ils parurent dans la rue Saint-Honoré, ils furent obligés de défiler au milieu du ruisseau; les personnes du rassemblement, qui formaient une haie de chaque côté, les forcèrent de suivre cette route, et d'essuyer les huées et les brocards qui

Digitized by Google

partaient de tous côtés, et quelquefois même des insultes plus sérieuses. AN 3.

Voilà un membre du comité révolutionnaire de ma section, disait l'un, et un soufflet ou un coup de pied dans le derrière accompagnait cette apostrophe. Voilà le chef des sbires qui sont venus m'arrêter, disait l'autre : tiens, coquin, voilà pour toi; et la gratification était un coup de pied ou un soufflet. Voilà le président de la société, dit un troisième; en même temps une tape fait tomber son chapeau dans la boue, et tandis qu'il se baisse pour le ramasser, un coup de pied dans le derrière le fait redresser aussitôt. (1)

Là se borna la vengeance qu'on exerça à Paris contre les Jacobins, c'est-à-dire qu'ils en furent quittes pour des sarcasmes et quelques douzaines de soufflets et de coups de pied dans le derrière. Si dans la suite ils furent traités d'une manière plus sévère, c'est à une portion d'entr'eux qu'ils en sont redevables. Ceux qu'ils avaient persécutés n'agirent point, à Paris, immédiatement

(1) Celui qui présidait ce jour-là était un vieux radoteur, beaucoup plus près de l'imbécillité que de la raison.

Digitized by Google

AN 3. contre eux ; ils ne firent que suivre le mouvement qu'un gouvernement toujours révolutionnaire, continuait de leur imprimer.

C'était à l'époque de l'expédition contre les Jacobins, que la convention, suivant à l'égard de Carrier une marche aussi lente qu'elle s'était montrée brusque et expéditive dans ses précédentes délibérations, discutait seulement, comme question préalable, s'il y avait lieu d'examiner sa conduite. L'expulsion des Jacobins, seuls protecteurs de ce monstre, trancha la difficulté ; on décréta que sa conduite serait examinée, et il fut mis en arrestation, mais seulement dans son domicile.

Les sociétaires, conduits par deux prêtres, MM. Monestier, chanoine d'une église de Clermont-Ferrand, Gayvernon, curé dans le département de la Creuse, et un médecin nommé Duhem, tous trois membres de l'assemblée, essayèrent de recomposer leur club ; mais un rassemblement plus menaçant encore que le précédent, se forma ; les cris furieux de la vengeance s'y firent entendre, et les comités saisirent cette occasion pour faire fermer cette caverne. Les députés qui la favorisaient jetèrent, le lendemain, les hauts cris à l'assemblée ; ils prétendirent avoir

Digitized by Google

été couverts d'opprobre par une insolente aristocratie. L'assemblée ordonna que, séance tenante, il lui serait fait un rapport sur cet événement. Ce fut M. Rewbell qui en fut chargé. Plusieurs personnes s'imaginaient qu'il allait s'élever contre les insurgés, et que les Jacobins allaient être réintégrés dans leur club; mais voici au contraire comme il débuta : AN 3.

« Où la tyrannie s'est-elle organisée? Aux « Jacobins. Où a-t-elle eu ses suppôts et ses « satellites? Aux Jacobins. Qui a couvert la « France de deuil, porté le désespoir dans « les familles, peuplé la république de bas- « tilles, rendu le régime républicain si odieux, « qu'un esclave courbé sous le poids de ses « fers, eût refusé d'y vivre? Les Jacobins. « Qui regrette le régime affreux sous lequel « nous avons vécu? Les Jacobins. Si vous « n'avez pas le courage de vous prononcer en « ce moment, vous n'avez plus de républi- « que, parce que vous avez des Jacobins. »

L'orateur entra ensuite dans quelques détails sur les deux aventures, et justifia les insurgés, en bravant avec fermeté les outrages, les injures que les partisans des sociétaires ne cessèrent de lui adresser. Conformément aux conclusions du rapporteur, l'assemblée

Digitized by Google

AN 3. ordonna que la salle des Jacobins serait provisoirement fermée; mais heureusement pour la tranquillité de l'Europe, l'ordre provisoire devait être bientôt un décret définitif. Il fut arrêté, quelque temps après, que le bâtiment entier des Jacobins serait démoli, et que son sol servirait à un marché public. Ainsi l'on verra des poissardes offrir le spectacle de leurs disputes burlesques dans le même lieu où jadis des moines disputaient sur la grace suffisante, la grace efficace, le concours simultané et la prémotion physique, où, depuis, des émissaires de prétendus philosophes, devenus maîtres de la France, s'occupaient de désorganiser le monde, d'en exterminer les habitans, en leur fesant accroire que c'était pour établir parmi eux *la liberté, l'égalité et la fraternité.*

Les Jacobins dispersés, Carrier se trouva à-peu-près abandonné de ses partisans. Le même mouvement qui les avait chassés du lieu de leurs séances, avait aussi épuré les séditieuses tribunes qui avaient fait la loi aux trois assemblées. Les *Jacobines*, honteuses de la correction qu'elles avaient reçue, craignaient qu'on ne la réitérât, et se tenaient à l'écart; alors l'assemblée put discuter paisiblement, faire droit aux réclamations

Digitized by Google

des membres du comité révolutionnaire de Nantes, et à la déclaration du tribunal révolutionnaire lui-même, qui ne pouvait plus aller en avant sans l'intervention de Carrier. AN 3.

La question fut solemnellement discutée; l'accusé eut toute la latitude possible pour sa défense. Il ne nia point la masse des faits, mais il déclara qu'il n'avait agi qu'en sous-ordre, et que la convention elle-même avait donné des applaudissemens à des actes qu'on voulait lui faire regarder comme des forfaits. Il dit que sa conduite avait arrêté les progrès des rebelles, qui, sans cela, eussent détruit la république. « Il y a peu de temps, disait-il, qu'on couvrait « ma tête de lauriers; aujourd'hui, on veut « y substituer une couronne de cyprès. » Il essaya de justifier le massacre des femmes et des enfans, exécuté par son ordre, en disant que dans la Vendée, les femmes et les enfans se battaient comme les hommes mêmes, que ceux qui n'avaient pas assez de force pour frapper, servaient d'espions aux chefs. Au surplus, il soutint que n'existant aucun ordre signé de lui pour faire noyer ces femmes (1)

(1) On fesait noyer même les femmes enceintes; cette atrocité fut relatée dans le jugement de Carrier.

Digitized by Google

AN 3. et ces enfans, on ne pouvait faire contre lui un chef d'accusation de ce crime. Enfin il prédit que la convention, dont les membres s'étaient plus ou moins abandonnés à l'énergie révolutionnaire dont on lui fesait un crime, se détruirait elle-même, et que bientôt il ne resterait plus que la sonnette.

Pour prouver la nécessité des mesures qu'il avait prises et fait prendre, il fit un tableau épouvantable des horreurs qu'il prétendait avoir été commises par les rebelles; il soutint qu'ils avaient suspendu des républicains sur des brasiers ardens, qu'ils leur avaient coupé les oreilles et crevé les yeux.

« Lorsque j'agissais, dit-il, l'air semblait « retentir encore des chants civiques de vingt « mille martyrs de la liberté qui avaient ré- « pété *vive la république* au milieu des tor- « tures. Environnée de ces tortures, comment « l'humanité morte dans ces crises terribles, « eût-elle pu faire entendre sa voix? La froide « raison pouvait-elle compasser exactement « ses mesures? Ceux qui s'élèvent contre moi, « qu'eussent-ils fait à ma place? Etait-il au « pouvoir de l'homme d'arrêter le torrent de « la révolution? Fut-il au pouvoir de la con- « vention elle-même de prévenir les excès « commis à Lyon, à Toulon?. . . . . J'ai

« conservé à Nantes la république. J'envi- AN 3.
« sage le brasier de Scœvola, la ciguë de So-
« crate, la mort de Cicéron, l'épée de Caton,
« l'échafaud de Sydney; j'endurerai tous les
« tourmens, si le salut de ma patrie l'exige.
« Je n'ai vécu que pour ma patrie; je saurai
« mourir pour elle. »

En prononçant ces mots, Carrier était dans la plus grande agitation, et toutes ses démonstrations annonçaient un homme qui, pénétré de ce qu'il disait, croyait réellement avoir commis les plus belles actions possibles.

Sur cinq cents votans, quatre cent quatre-vingt-dix-huit l'accusèrent. Deux députés votèrent conditionnellement, dont un nègre, nommé Belley. Il répondit à la question: *Oui, s'il est coupable.*

Envoyé au tribunal révolutionnaire, Carrier s'y défendit d'abord avec audace, nia tout, récusa tous les témoins; mais ensuite, pressé par les interpellations de ses complices, il sentit que son système de dénégation ne le sauverait pas, et s'avoua coupable; puis il implora ses juges et le public, non pas pour lui, mais pour ceux qui avaient obéi à ses ordres, et cette espèce de dévouement parut produire quelqu'effet; ses complices se précipitèrent à genoux en répandant des larmes,

Digitized by Google

AN 3. et conjurèrent qu'au moins on fît grace à leur mémoire. M. Réal, leur défenseur, prétendit que des hommes qui témoignaient un repentir aussi sincère, n'étaient pas des êtres essentiellement corrompus, et méritaient l'indulgence du tribunal.

Outre la plupart des faits dont j'ai rendu compte, il était résulté de cette procédure, qu'après une proclamation d'amnistie faite par Carrier en faveur des Vendéens qui voudraient remettre leurs armes, ses complices et lui avaient fait fusiller et noyer, à différentes fois, près de deux cents de ces malheureux qui étaient venus loyalement remettre ces armes. Enfin il n'est point d'horreurs dont cette procédure ne présentât l'ensemble; cependant le tribunal ne prononça la peine de mort que contre Carrier et les nommés Pinard et Grandmaison; les autres furent acquittés, non pas comme innocens de tous les crimes dont on les avait accusés, ils en furent au contraire déclarés coupables, mais sur le fondement qu'ils ne les avaient point commis *avec des intentions contre-révolutionnaires* (1); en

(1) Ceci était une application du principe posé par le comité de salut public, *que tout ce qui était fait pour le triomphe de la révolution était légitime.*

conséquence,

conséquence, les nommés *Goulin*, *Lambertye*, *Chaux*, *Bachelier*, *Perrochaux*, *Mainguet*, *Lévêque*, *Naud*, *Bollogniel*, *Durassier*, *Joly*, *Charlier*, *Ducou*, *Gorou*, *Bourly*, *Boulay*, *Gauthier*, *Guillet*, *Crespin*, *Richard*, *Foucault*, *O-Solivan*, *Robin*, *Macé*, *Héron*, *Forget et Proust*, tous membres du *comité révolutionnaire*, furent mis en liberté, tandis qu'on conduisait Carrier à l'échafaud, au milieu des imprécations générales. Il brava la mort avec assez de courage; je l'ai vu sauter sur l'échafaud avec légéreté, et mourir sans effroi. AN 3.

Ce jugement, juste envers Carrier, parut d'une absurdité révoltante à l'égard de ceux qui venaient d'être acquittés; on se demandait comment on pouvait rendre à la société des hommes convaincus de tant d'atrocités.

Après le jugement, un des jurés osa se présenter dans un des cafés du Palais-Royal; il fut honni, chassé et courut les plus grands risques; des rassemblemens se formèrent et demandèrent à grands cris la révision du jugement; et la convention, sur la motion de MM. Lecointre et Bréard, fut forcée de décréter que les membres du comité révolutionnaire de Nantes seraient de nouveau mis en arrestation; ils furent détenus pendant

AN 3. quelque temps, et remis ensuite en liberté. Carrier fut condamné et mis à mort le 26 frimaire an III; la procédure sous laquelle il succomba, dura plus d'un mois.

Après ce jugement, le tribunal révolutionnaire, formé de Jacobins qui mettaient en liberté les complices de Carrier, et condamnaient à mort d'innocens fédéralistes, fut dissous et remplacé par un autre, composé d'hommes plus habitués à rendre justice.

Après la punition de Carrier, les réactionnaires s'attachèrent à la mémoire de Marat; c'était un point extrêmement important; et en cela, ils ne se trouvèrent pas d'accord avec quelques thermidoriens dont Marat avait été le mannequin et la divinité politique. Pour attaquer Marat, il fallait encore avoir recours à la ruse; on prouva que Marat était un royaliste.

Un journaliste se rappela que dans un temps où tout le monde fesait des projets de constitution, Marat en avait aussi publié un où il soutenait que le gouvernement monarchique était le seul qui convînt à la France, et en donnait un modèle. Le journaliste parvint à déterrer ce projet, et en donna un extrait dans sa feuille; le lendemain, tous les autres journaux le copièrent, et tous les réac-

Digitized by Google

tionnaires, qui savaient ce que cela voulait dire, crièrent *vive la république! à bas Marat, c'est un royaliste!* Bientôt le mouvement, toujours parti du café de Chartres, se prolonge dans tous les lieux publics, s'étend dans toute la France; le honteux buste qui décorait toutes les assemblées, tous les lieux publics, tous les spectacles, et même les maisons particulières, est brisé; tout ce qui reste de la divinité est mis en pièces; des jeunes gens se rassemblent dans la cour des Jacobins, y fabriquent le simulacre de Marat, et le brûlent au milieu des éclats de rire d'une multitude joyeuse; on met dans un pot-de-chambre les cendres qui résultent de cette brûlure, et on va les jeter dans l'égoût Montmartre; c'est un petit bossu qui est le porteur des reliques. La convention prend le bon parti de souffrir qu'on se moque de son Marat et de ses impertinentes images; elle fait retirer du lieu de ses séances son portrait peint par David; celui de M. Lepelletier l'accompagne dans ce déménagement; tous ceux des divinités modernes dont la salle était encombrée, le suivent; enfin elle décrète que Marat sera retiré du Panthéon. (1) AN 3e

(1) Cependant tout cela n'eut pas lieu sans quelqu'op-

AN 3. Ainsi finit la gloire de Marat; sa chute égaya toute la ville et toute la France; innocente vengeance qui fit oublier un instant les affreux malheurs dont il avait été, ou plutôt dont on l'avait fait la cause!

Après avoir détruit toutes les machines qui avaient servi à l'élévation des comités, il était naturel de croire que l'attaque se dirigerait enfin directement contre eux. Peu de temps après le 9 thermidor, M. Lecointre de Versailles, tantôt combattant parmi les terroristes, tantôt opposé aux mesures de cette secte, avait attaqué très-nettement les comités, et rédigé contre la plupart des hommes qui les composaient un acte d'accusation, dont il ne lui avait pas été bien difficile d'administrer les preuves. Cependant les membres de ces comités, encore très-puissans, étaient parvenus à faire tomber dans l'assemblée la dénonciation de M. Lecointre, et même à faire déclarer

---

position, un nommé *Babaut*, dont il sera parlé ci-après, parvint à agiter quelques malheureux dans une société populaire du faubourg Saint-Antoine, à y faire couronner le buste de Marat; il osa demander à la barre la punition de ceux qui l'avaient brisé dans l'intérieur de Paris; mais tout cela produisit peu d'effet.

Digitized by Google

calomnieux des faits aussi clairement démontrés que la lumière lorsque le soleil est au milieu de sa course ; ils l'avaient même fait expulser du bureau, où il remplissait les fonctions de secrétaire ; mais depuis le jugement de Carrier et l'opprobre dont on avait chargé Marat, les temps avaient changé, les thermidoriens et les réactionnaires, qui marchaient encore ensemble, avaient conquis la plus grande prépondérance ; d'ailleurs, ce parti avait acquis une nouvelle force ; tous les députés proscrits par suite de la journée du 31 mai, venaient d'être rappelés par un décret, et c'était autant d'auxiliaires du parti thermidorien, au moins pour le temps qu'il s'agirait de combattre l'ennemi commun ; mais cette force nouvelle fit sentir encore plus vivement aux chefs des anciens comités et à tous les hommes qui leur étaient attachés combien ils avaient à craindre. M. Lecointre de Versailles était revenu à la charge contre les anciens comités ; et cette fois les thermidoriens, devenus plus forts dans l'assemblée, avaient obtenu qu'une commission de vingt-un membres examinerait la dénonciation et en ferait un rapport. C'était ce rapport qu'il fallait empê-

AN 3.

AN 3. cher, ou plutôt ses suites qu'il fallait prévenir; et il n'y avait pas d'autres moyens que d'agiter le peuple de Paris, qui manquait de pain, de travaux, et gémissait sous tous les fléaux de la misère. Les agens nombreux des anciens comités sont employés à cette insurrection; c'est-à-dire, que tous les Jacobins sont en mouvement; c'est spécialement contre les jeunes gens, qu'ils appellent *la jeunesse de Fréron*, qu'ils cherchent à exciter les fureurs populaires; ces jeunes gens sont insultés, frappés par les groupes jacobites qui se forment sur les quais, sur les ponts et autres quartiers de Paris; mais ils ont toujours la prépondérance au Palais-Royal, et les Jacobins n'osent s'y former; c'est au milieu de cette oscillation, qui seule est la base de son existence, que la convention entend le redoutable rapport.

Il fut fait par M. Saladin; je ne le suivrai pas dans tout ce qu'il dit, ce serait répéter beaucoup de faits dont j'ai donné connaissance dans le cours de cet ouvrage; on y voit le projet formé par le comité de salut public, d'exterminer la moitié de la population française, celui de déblayer les prisons dans vingt-quatre-heures, un tableau

Digitized by Google

des horreurs commises à Orange, à Bedouin, avec l'approbation et par l'instigation des comités : on y voit un vieillard qui, parlant sans cesse de ses soixante ans de vertus, fait assassiner son voisin, pour avoir refusé sa fille en mariage au fils de ce vieillard ; on voit ce vieillard commandant les assassinats à Fouquier-Tainville : on y voit des missionnaires conventionnels métamorphosant la justice en justice révolutionnaire ; c'est-à-dire, forçant les ministres de la justice à devenir des assassins. J'ai déja raconté trop d'infamies, je ne m'étendrai pas davantage sur les faits contenus dans ce rapport. M. Saladin conclut pour le décret d'accusation contre MM. Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Vadier. Pendant que les divers députés discutaient cette importante affaire, les Jacobins, pour en empêcher le résultat, essayèrent une insurrection. Elle commença par une attaque contre les jeunes gens, dont quelques-uns furent jetés dans le bassin des Tuileries. On se battit à coups de canne au Palais-Royal, et la victoire parut pencher un moment pour les Jacobins ; mais il arriva du secours aux jeunes gens ; elle se décida pour eux : les Jacobins prirent la fuite. Du Palais-Royal les vainqueurs se AN 3.

Digitized by Google

AN 3. portèrent aux Tuileries en chantant le Réveil du Peuple; là, les Jacobins étaient maîtres du terrain; c'est-à-dire, qu'ils pouvaient bouleverser la convention, sans éprouver de résistance, si ce n'est peut-être de quelques-uns de ses membres. Sa garde laissait faire et paraissait décidée à rester passive au milieu du désordre; j'ai été témoin de toute cette scène, et je puis le certifier. Le lieu des séances pouvait être à chaque instant forcé; il suffisait que quelques hommes audacieux en fissent la proposition; mais lorsque la troupe, partie du Palais-Royal, arriva, les choses changèrent de face: les chefs du rassemblement furent vigoureusement assaillis: la populace qu'ils avaient ameutée se dispersa; ainsi, une centaine de personnes au plus qui, presque toutes avaient été victimes de la tyrannie conventionnelle, la délivrèrent une première fois de la fureur de ceux qui naguère étaient ses exclusifs soutiens et les aveugles exécuteurs de ses volontés. (1)

(1) On dira que ceux qui combattaient alors pour la convention agissaient aussi pour eux-mêmes, et que c'était-là l'unique motif de leur conduite, certainement ce n'était pas par amour pour cette assemblée, ils avaient

Digitized by Google

Cet événement eut lieu le 1er germinal. AN 3.
La convention en profita pour porter une loi de police contre les attroupemens, dont M. l'abbé Sieyes fut l'auteur : c'est l'utile loi martiale qu'elle avait rapportée elle-même, au milieu des imprécations populaires, contre l'événement du Champ-de-Mars, mais rédigée avec un peu plus de

---

trop à s'en plaindre; mais s'ils avaient eu dans la tête la plus légère portion du machiavélisme des hommes dont ils ont été la dupe, n'auraient-ils pas pu laisser agir la populace, l'exciter même, laisser chasser la convention, et s'emparer du mouvement, ce qui n'était pas très-difficile alors en distribuant quelqu'argent? Le fils de Louis XVI vivait encore, et la royauté se trouvait rétablie par l'initiative de ceux qui avaient le plus contribué à sa destruction. Je fais cette remarque, pour prouver combien les *royalistes* entendaient peu ce qu'il fallait faire pour faire triompher leur système. On ne cessait de déclamer à la convention contre les royalistes, et très-certainement c'est à ceux qu'elle appelait ainsi, à qui, depuis le 9 thermidor, elle a dû sa conservation: la vérité est que la plupart des hommes qu'on regardait à Paris comme des royalistes, étaient des amis de l'ordre qui n'agissaient que pour le maintenir. Toute espèce de violence les épouvantait; ils ne savaient qu'obéir aux lois, dans un temps où il n'y en avait pas, c'est-à-dire qu'ils devaient être éternellement les victimes de leurs adversaires.

Digitized by Google

AN 3. sévérité. Une chose remarquable dans cette loi, c'est que les provocations contre la constitution de 1793, y sont considérées comme des actes de sédition, et qu'on verra bientôt repousser comme des séditieux, ceux qui viendront demander l'établissement de cette constitution.

Dans le discours qui précéda son projet de loi, M. l'abbé Sieyes eut l'occasion de s'étendre sur toutes les violences qu'on avait exercées contre la convention depuis qu'elle était assemblée; il posa en principes qu'une assemblée représentative qui avait été privée, de cette manière, de quelques-uns de ses membres, cessait d'être légale; que tous les décrets qu'elle portait en cet état, étaient nuls, et que tous les actes faits en conséquence, ne pouvaient être valables qu'autant que l'assemblée, rendue à ses droits et à la liberté de ses délibérations, leur aurait accordé sa sanction. On trouve dans la loi de M. l'abbé Sieyes, les fers, *la déportation*, la mort: c'est un petit code politique contre la sédition.

A l'abri de cette loi, la convention discuta, jusqu'au 12, le projet de loi proposé par M. Saladin, sans opposition étrangère. MM. Prieur (de la Côte-d'Or), Robert

Digitized by Google

Lindet et Carnot, qui avaient été, dans le comité de salut public, les collègues des membres dénoncés, avaient déclaré d'avance qu'ils ne sépareraient pas leur cause de celle de ces députés : ils tinrent parole. Je me contenterai de rapporter un extrait du discours prononcé par M. Carnot; comme ce conventionnel a joué un très-grand rôle, et s'est fait une haute réputation, ce peu de mots pourront servir à fixer l'opinion qu'on doit avoir de ses principes comme homme d'état. AN 3.

« Voyez, dit-il, dans quel abyme on veut « vous entraîner! En dirigeant contre vous la « double accusation, le dilemme de la barbarie ou de la faiblesse, on veut vous amener à convenir que vous étiez tous les complices de Robespierre, les uns par cruauté, « les autres par lâcheté; mais, citoyens, « il n'y a que les fauteurs du *système d'avilissement ou de dissolution absolue de la représentation nationale*, qui ne sachent « pas ou ne veuillent pas répondre à ce pitoyable raisonnement. Je dis, moi, citoyens, que « dans toutes occasions, vous avez fait ce que « vous deviez faire; que vous ne pouviez suivre une ligne différente, sans renverser les « bases de la démocratie que vous aviez jurée. « Citoyens, il s'agit ici des principes; il s'agit

AN 3. « de venger la représentation nationale des « outrages qu'on lui fait sans cesse, sous pré- « texte de l'excuser.

« Vous êtes les mandataires d'un peuple « libre : il ne s'est point dépouillé de ses droits « pour vous ; c'est au contraire pour les sou- « tenir qu'il vous a envoyés. Vous n'êtes point « ici pour lui donner des lois, mais pour ré- « diger, énoncer et promulguer celles qui « sont l'expression de sa volonté propre. Vous « avez un mandat tacite, mais impératif, « non pas de vos départemens respectifs, non « pas d'une section quelconque du peuple, « mais du peuple tout entier ; c'est sa vo- « lonté qui fait la loi et non pas la vôtre : la « déclaration des droits vous le dit formel- « lement : elle vous dit que la loi est l'ex- « pression de la volonté générale. Votre manière « de voir fût-elle la meilleure, ne peut être « substituée à celle du peuple ; et ce n'est « pas votre opinion propre que vous pouvez « émettre ici, c'est celle de vos commettans, « c'est-à-dire, celle que dans votre conscience « vous croyez être, non pas la meilleure en « elle-même, mais celle de la majorité des « Français. Si vous croyez qu'elle se trompe « cette majorité, éclairez-la ; mais si elle s'ob- « stine à vouloir ce qui, même à vos yeux,

Digitized by Google

« pourrait être contre ses intérêts, vous devez « ou lui remettre son mandat, ou voter comme « elle l'entend. Tel est le principe irréfragable « de la démocratie représentative : autrement, « citoyens, il faut renoncer au gouvernement « populaire; il faut déclarer que nous sommes « sous le régime aristocratique, que nous pen- « sons qu'il serait mieux de substituer la vo- « lonté de sept cents individus choisis par « le peuple, à la volonté du peuple lui- « même. AN 3.

« Le peuple peut se tromper, mais jamais il « n'est coupable; car il le serait contre lui- « même, et d'ailleurs, citoyens, il ne faut « pas croire que cette sorte d'instinct, que ce « tact qu'il a reçu de la nature, soit moins « sûr que nos raisonnemens : l'expérience « n'est pas souvent en faveur des vérités spé- « culatives.

« Maintenant, citoyens, ces décrets qu'on « semble vous reprocher, ces lois contradic- « toires qu'il a fallu rapporter, est-ce vous « qui les avez faites? alors vous seriez coupa- « bles : ou bien, si vous avez cédé à ce que « vous avez cru être la volonté générale, « lorsque vous avez voté la loi du *maximum*, « par exemple, ou toute autre, la question « n'était pas de savoir si vous, négocians,

Digitized by Google

AN 3. « ou vous, philosophes, trouviez cette loi
« mauvaise, mais si le peuple la voulait, oui
« ou non. Vous avez cru qu'il la voulait, et
« vous avez dû le croire, d'après la multi-
« tude de pétitions qui vous étaient faites à
« ce sujet: vous l'avez décrétée, vous avez
« fait votre devoir. Cependant vous n'avez
« cessé, dans vos discussions, d'en découvrir
« les vices; le peuple lui-même les a re-
« connus. Vous avez rapporté la loi, vous
« avez encore fait votre devoir.

« Vos contradictions apparentes, loin de
« vous donner des torts, prouvent au con-
« traire votre imperturbabilité dans la ligne
« qui vous est tracée par la déclaration des
« droits et le principe de la démocratie re-
« présentative.

« Quel est donc cet aveuglement ou cette
« fatale manie qui sert si parfaitement l'a-
« ristocratie et le royalisme, de vouloir que
« la convention s'accuse et s'avilisse aux yeux
« d'un peuple qu'elle a représenté comme
« elle devait le faire, qu'elle a servi constam-
« ment avec zèle et avec dignité? Voulez-
« vous le servir plus dignement encore? vou-
« lez-vous l'appeler à recueillir le fruit de
« tant de sacrifices qu'il a faits? laissez-là
« vos dissentions; ajournez vos querelles, e

Digitized by Google

« donnez-lui un gouvernement, car vous n'en AN 3.
« avez pas. Il faut vous le dire, citoyens,
« l'effroi d'une responsabilité outrée le fait
« tomber en dissolution. »

Il peut être curieux de comparer cet étrange discours avec la réputation de son auteur. Au surplus, on y aperçoit le système sur lequel a roulé la plus grande partie de la révolution, de faire considérer comme le peuple quelques misérables que les Jacobins fesaient agir, et à qui ils fesaient demander toutes les mesures extravagantes et barbares dont la plus grande partie du règne de la convention a présenté le spectacle. Le peuple dont parle ici M. Carnot n'est pas autre que celui à qui M. Antonelle, en sa qualité de juré révolutionnaire, ne pouvait refuser les têtes qu'il lui demandait. Un pareil peuple n'appartient pas à la France; c'est l'écume et la lie des nations qui s'amoncèlent sur les états agités par les tempêtes révolutionnaires; ce sont les oiseaux de proie, les animaux féroces qui, attirés par l'odeur des cadavres, cherchent les pays où les guerres civiles et étrangères se disputent l'extermination de l'espèce humaine. Voilà ce que M. Carnot appelle le peuple français! et c'est un homme à qui on a donné de grands talens, qui a osé soutenir un

Digitized by Google

AN 3. tel système. A quel délire cette révolution n'avait-elle pas livré les hommes qu'on aurait dû croire les plus sages!

Les députés dénoncés furent encore défendus avec beaucoup de dévouement par MM. Duhem, Maignet, Cambon, Ruamps, Goujon, Foussedoire, Hentz et quelques autres.

A l'extérieur, une nouvelle émeute s'organisa en leur faveur; ce furent des femmes qui donnèrent le signal; elles se réunirent dans le marché Saint-Martin, au nombre d'environ six cents, se précipitèrent dans le chef-lieu de la section dite *des Gravilliers;* là, elles demandèrent que le rappel fût battu, et voulurent forcer le président de la section de se mettre à leur tête; n'ayant pu l'entraîner, elles parcourent les rues de la section, dirigées par quelques Jacobins qui ont le mot d'ordre, et qui, agitant une petite clochette, invitent le peuple à s'insurger, en répétant la maxime, imprudemment énoncée par M. de Lafayette, que lorsqu'il y a oppression, l'*insurrection est le plus saint des devoirs;* mais les autres sections prennent les armes pour réprimer cet attroupement, et ceux qui l'ont formé ne le voyant pas en état de se défendre, le font dissoudre; seulement une vingtaine

vingtaine de ces femmes se présentèrent à la barre, sous le prétexte de demander du pain; elles furent renvoyées; mais cette retraite n'était qu'un ajournement. Le 11, des individus se disant la section des Quinze-Vingts, dirigés par les mêmes manœuvres, à la demande de pain ajoutèrent celle de la mise en liberté de tous les patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor; ils se plaignirent aussi de la fermeture des sociétés populaires, et parlèrent avec l'audace accoutumée. Leur qualité d'habitans du faubourg St.-Antoine, dont on s'était servi pour répandre la terreur par-tout, semblait les autoriser à parler ainsi; enfin ils ajoutèrent à toutes ces demandes, celle de la constitution de 1793. Tandis que les sectionnaires s'exprimaient avec cette hardiesse, les partisans de la convention, ou, si l'on veut, les ennemis des Jacobins, avaient toujours le dessus dans le jardin et dans les alentours de la salle; ainsi les pétitionnaires n'étaient point à redouter. Le lendemain, 12 germinal, l'émeute prit un caractère plus sérieux; une foule de femmes et d'hommes paraissant arriver des faubourgs St.-Antoine, St.-Marceau et autres quartiers de Paris où la populace abonde, parurent à l'assemblée en demandant du pain. AN 3.

AN 3. Ici un député nommé M. Huguet, évêque constitutionnel du département de la Creuse, interpréta à sa manière les intentions des attroupés, en déclarant qu'ils étaient moins avides de pain que de la liberté de leurs frères incarcérés. A toutes les remarques qu'il fit, l'attroupement ne manqua pas d'accorder son approbation. Comme eux il demanda la liberté de ceux qu'il appelait les patriotes, et la constitution de 1793. *Peuple*, ajouta cet évêque, *n'abandonne pas tes droits. Non, non*, répondit la multitude, *et nous demandons que l'assemblée reste en permanence jusqu'à ce que nous ayons du pain.*

Ceux qui conduisaient cet attroupement voulaient tenter une révolution pareille à celle du 31 mai; on voyait à la tête de ces divers pétitionnaires presque tous les individus qui avaient figuré dans cette insurrection; et c'était les mêmes demandes; c'était toujours les hommes du 14 juillet, du 10 août et du 31 mai, qui déclamaient contre les marchands, les accapareurs, etc. etc. Enfin, c'était le même prétexte, mais ce n'étaient pas les mêmes moyens; ils n'avaient plus de commune pour leur servir de point d'appui; il n'y avait point d'Hanriot avec le titre de

Digitized by Google

commandant de la garde nationale, pour entourer l'assemblée d'hommes armés. Le général Pichegru, qui venait de faire la conquête de la Belgique et de la Hollande, était à Paris, chargé de lauriers, et avait accepté le commandement des sections armées, pour les diriger contre les séditieux. Il prenait des mesures pour les dissiper, et toute la bourgeoisie, tous les jeunes gens que ces rassemblemens proscrivaient, ne demandaient pas mieux que d'obéir à ses ordres. La majorité de la convention, présidée par M. André Dumont, qui savait ce qui se passait à Paris, ne se laissa pas épouvanter par les cris des séditieux et les motions de ceux de ses membres qui les soutenaient, ou plutôt qui avaient contribué à les mettre en mouvement. L'impuissante foule se voyant cernée et sur le point d'être attaquée, se sépara d'après l'invitation de ceux qui l'avaient rassemblée; alors la convention usurpant les fonctions judiciaires, condamna à la déportation MM. Barrère, Collot-d'Herbois, Billaud-Varennes et Vadier. AN 3.

(1) Collot d'Herbois et Billaud-Varennes ont été envoyés à la Guyanne; Collot-d'Herbois y est mort; Billaud-Varennes y est encore. Quant à Vadier, il échappa

AN 3. Elle décréta d'arrestation, le 16, et ensuite d'accusation, MM. Chasle, prêtre dévot et excessivement royaliste au commencement de la révolution, démocrate outré et prêchant l'athéisme dans la suite; Choudieu, Ruamps, Foussedoire, Léonard-Bourdon, Huguet, Amar, Duhem, Thuriot, Moyse Bayle, Granet, Hentz, Maignet, Crassous, Cambon, Levasseur (de la Sarthe) et Lecointre de Versailles, qui, par une contradiction inouie, venait de se jeter dans les rangs de ceux que lui-même avait dénoncés.

Le général Pichegru fit ensuite cerner la section dite *des Gravilliers*, où les attroupés étaient en armes; on les leur ôta. Le même désarmement eut lieu dans les sections, à l'égard des membres des comités révolutionnaires et de leurs principaux agens, quelques-uns furent arrêtés, et la tranquillité momentanément rétablie.

Cette expédition repoussa encore la convention en arrière du principe qu'elle avait consacré par son gouvernement révolution-

à ses gardes; Barrère se sauva en route: l'un et l'autre sont en France, je crois même à Paris, où, en conséquence des divers décrets d'amnistie, celui du 12 germinal est regardé comme non-avenu.

Digitized by Google

naire, *qu'en fait de révolution il ne faut jamais reculer.* Elle rapporta son décret du 27 mars 1793, qui mettait les ennemis de la révolution hors la loi, décret qui avait servi de base à la plupart des jugemens des tribunaux révolutionnaires, qui ne manquaient jamais de l'invoquer pour justifier leurs assassinats; elle rapporta aussi celle du 13 ventôse an II, qui ordonnait de punir comme complices des conspirateurs, ceux qui les auraient recélés, ou qui, connaissant leur retraite, ne les auraient pas dénoncés. AN 3.

Enfin, elle décréta la restitution des biens des condamnés, mesure qu'elle avait repoussée jusqu'alors avec inflexibilité. La France fut particulièrement redevable de cet acte de justice à MM. Doulcet de Pontécoulant et Louvet, qui plaidèrent cette honorable cause avec un courage qui fut couronné du succès. On excepta la famille de Robespierre et celle de Louis XVI.

Le mouvement du 12 germinal n'avait pas seulement pour but de soustraire les membres des anciens comités à la vengeance qui les poursuivait; leur absolution devait nécessairement entraîner celle de Fouquier-Tainville et des autres individus composant le tribunal révolutionnaire, qui dans le fond n'avaient

Digitized by Google

AN 3. agi que d'après les instructions et les ordres des comités ; tout cela est constaté par la procédure faite contre ce misérable, et même par le texte de sa condamnation.

J'ai rendu un compte suffisamment détaillé des forfaits de ce tribunal ; en revenant sur les procédures, je ne ferais que répéter la plus grande partie de ce que j'ai dit. L'instruction de ce procès dura environ un mois, et des hommes qui ne voulaient pas accorder à ceux qu'ils condamnaient la parole un seul instant, pour répondre aux accusations atroces dirigées contre eux, eurent pour leur défense toute la latitude possible, et cependant le tribunal qui les jugeait portait aussi la dénomination de *tribunal révolutionnaire*.

J'allais presque tous les jours écouter les débats de cette monstrueuse affaire ; Fouquier et ses complices étaient très-calmes ; il soutint imperturbablement qu'il n'était qu'un malheureux en sous-ordre, qui ne pouvait agir différemment, et que s'il eût désobéi, il eût été exterminé lui-même. Les autres adoptèrent son système de défense, et tinrent le même langage. Le jugement qui fut rendu appartient à l'histoire ; le voici :

Digitized by Google

« Vu, par le tribunal, la déclaration du jury, por- AN 3.
« tant :

« 1°. Qu'il a été pratiqué au tribunal révolutionnaire
« séant à Paris, dans le courant de l'an II de la répu-
« blique française, des manœuvres ou complots ten-
« dans à favoriser les projets liberticides des ennemis
« du peuple et de la république, à provoquer la disso-
« lution de la représentation nationale et le renverse-
« ment du régime républicain, et à exciter l'armement
« des citoyens les uns contre les autres ;

« Notamment en fesant périr, sous la forme déguisée
« de jugement, une foule innombrable de Français de
« tout âge et de tout sexe; en imaginant, à cet effet,
« des projets de conspiration dans les diverses maisons
« d'arrêt de Paris ;

« En dressant ou fesant dresser, dans ces différentes
« maisons, des listes de proscription ;

« En rédigeant, de concert avec certains membres
« des anciens comités du gouvernement, des projets
« de rapport sur ces prétendues conspirations, propres
« à surprendre la religion de ces comités et de la con-
« vention nationale, et à leur arracher des arrêtés et
« des décrets sanguinaires;

« En amalgamant dans le même acte d'accusation,
« mettant en jugement, fesant traduire à l'audience et
« au supplice plusieurs personnes de tout âge, de tout
« sexe, de tout pays, et absolument inconnus les uns
« aux autres;

« En requérant et ordonnant l'exécution de certaines
« femmes qui s'étaient dites enceintes, et dont les gens
« de l'art avaient dit ne pouvoir pas constater l'état de
« grossesse ;

Digitized by Google

AN 3. « En jugeant, dans deux, trois ou quatre heures au « plus, trente, quarante, cinquante et jusqu'à soixante « individus à la fois;

« En encombrant, sur des charrettes destinées pour « l'exécution du supplice, des hommes, des femmes, « des jeunes gens, des vieillards, des sourds, des aveu- « gles, des malades et des infirmes;

« En fesant préparer des charrettes dès le matin, et « long-temps avant la traduction des accusés à l'au- « dience;

« En ne désignant pas dans les actes d'accusation les « qualités des accusés d'une manière précise, de sorte « que, par cette confusion, le père a péri pour le fils, « et le fils pour le père;

« En ne donnant pas aux accusés connaissance de leur « acte d'accusation, en la leur donnant au moment où « ils entraient à l'audience;

« En livrant, avant la rédaction du jugement, la si- « gnature au greffier, sur des papiers blancs, de sorte « qu'il s'en trouve encore plusieurs dans le préambule « et le vu desquels se trouvent rappelées grand nom- « bre de personnes, qui toutes sont exécutées, mais « contre lesquelles les jugemens ne renferment aucune « déposition;

« En n'écrivant pas, ou en ne fesant pas écrire la dé- « claration du jury au bas des questions qui lui étaient « soumises, lesquelles deux prévarications, suite né- « cessaire de la prévarication continuelle des juges dans « l'exercice de leurs fonctions, ont pu donner lieu à « cette foule d'erreurs et de méprises, dont une se « trouve constatée dans la personne de l'infortuné Pérès;

« En refusant la parole aux accusés, à leurs défen-

Digitized by Google

« seurs; en se contentant d'appeler les accusés par leurs « noms, âges et qualités; en leur interdisant toute « défense; AN 3.

« En fesant rendre, sous prétexte d'une révolte qui « n'exista jamais, des décrets pour les mettre hors des « débats;

« En ne posant pas les questions soumises aux jurés « en présence des accusés;

« En choisissant les jurés, au lieu de les prendre par « la voie du sort;

« En substituant aux jurés de service d'autres jurés « de choix;

« En jugeant et condamnant des accusés, sans té- « moins et sans pièces;

« En n'ouvrant pas celles qui étaient envoyées pour « leur conviction ou leur justification; en ne voulant « pas écouter les témoins qui étaient assignés;

« En mettant en jugement des personnes qui ont été « condamnées, exécutées avant la comparution des « témoins et l'apport des pièces demandées et jugées « nécessaires pour effectuer leur mise en jugement;

« En fesant conduire sur le lieu destiné au supplice « un grand nombre d'accusés, et rester exposé, pen- « dant le temps de leur exécution, le cadavre d'un de « leurs co-accusés, qui s'était poignardé pendant la pro- « nonciation du jugement;

« En donnant une seule déclaration sur tous les ac- « cusés en masse;

« En proposant de saigner les condamnés pour af- « faiblir le courage qui les accompagnait jusqu'à la « mort;

« En corrompant la morale publique par les propos

AN 3. « les plus atroces et les discours les plus sanguinaires ;
« En entretenant des liaisons, des correspondances
« et des intelligences avec les conspirateurs déjà frap-
« pés du glaive de la loi ;

« 2°. Que Fouquier-Tainville est auteur de ces ma-
« nœuvres et complots, et qu'il a agi avec de mau-
« vaises intentions ;

« 3°. Qu'Etienne Foucault, ex-juge ; Gabriel-Tous-
« saint Sellier, ex-président ; François-Pierre Garnier
« Delaunay, ex-juge ; Pierre Nicolas-Louis Leroy, dit
« *Dix-Août*, ex-juré ; Léopold Renaudin, ex-juré ;
« Joachin Villatte, ex-juré ; Jean-Louis Prieur, ex-juré ;
« Claude-Louis Chatelet, ex-juré ; François Girard,
« ex-juré ; Pierre-Joseph Boyenval, tailleur d'habits
« (mouton de prison) ; Pierre-Guillaume Benoît, ci-
« devant agent du pouvoir exécutif (mouton de prison) ;
« Marie-Joseph Lanne, adjoint à la commission des ad-
« ministrations civiles, police et tribunaux, ex-juge ;
« Joseph Verney, ci-devant porte-clefs au Luxem-
« bourg ; François Dupommier, ex-administrateur de
« police ; A.-M.-J. Hermann, commissaire des admi-
« nistrations civiles, police et tribunaux, ex-président,
« ne sont pas auteurs, mais qu'ils sont complices de ces
« manœuvres et complots, et qu'ils ont agi dans de
« mauvaises intentions ; le tribunal a condamné les sus-
« nommés à la peine de mort ;

« 4°. Qu'Antoine Maire, ex-juge ; Gabriel Deliège,
« ex-président ; Marie-Claude Naulin, substitut de l'ac-
« cusateur public ; François-Marie Delaporte, ex-juge ;
« Jean-Baptiste Lohier, ex-juge ; François Trinchard,
« ex-juré ; Jean-Etienne Brochet, ex-juré ; Pierre-
« Nicolas Chrétien, ex-juré ; Georges Ganney, ex-juré ;

Digitized by Google

« Benoît Trey, ex-juré; Jean Guyard, ancien con- AN 3.
« cierge du Luxembourg; G. Valagnuse, peintre en
« bâtimens, ne sont pas auteurs, mais qu'ils sont com-
« plices de ces manœuvres et complots, mais qu'ils
« n'ont pas agi avec de mauvaises intentions; le tri-
« bunal les a acquittés ;

« 5°. Que Jean-B.-Toussaint Beausire (1), vivant de
« son bien, Maurice Duplay (2), ex-juré, ne sont ni
« auteurs ni complices de ces manœuvres et complots;
« le tribunal les a également acquittés. »

Pendant le prononcé de ce jugement, les condamnés firent retentir la salle de leurs

(1) Traduit au tribunal, comme l'un des moutons du Luxembourg.

(2) C'était un menuisier très à son aise, qui avait loué, dans sa maison, un appartement à Robespierre. Ce malheureux avait tellement désorganisé les têtes de toutes les personnes de cette famille assez nombreuse, que j'ai connues pour des gens honnêtes et même respectables, qu'ils étaient devenus revolutionnaires jusqu'au délire. La femme de Duplay, auparavant humaine et bonne, ne parlait plus, pendant la révolution, que d'assassiner. Son fils, qui avait grandi avec cette révolution, et qui auparavant était on ne peut plus aimable, était devenu spadassin de Robespierre; il existe aujourd'hui; mais avec sa raison, il a retrouvé ses bonnes qualités naturelles. Ses sœurs, qui étaient fort douces, étaient devenues autant de mégères, une seule exceptée. La mère, mise en prison après le 9 thermidor, se pendit de désespoir de la chute de Robespierre. Quant à Duplay père, il était extrêmement simple, et ses connaissances n'allaient pas au-delà de son métier; c'était un homme de bien à qui Robespierre eût fait croire, s'il eût voulu, qu'il était l'envoyé de Dieu, et même le Père éternel lui-même.

Digitized by Google

AN 3. clameurs. -- Les jurés ont menti, *disait Sellier; mais, coquins, votre tour viendra, et c'a ne sera pas long. Je péris innocent, disait Renaudin, mais pour avoir trop aimé ma patrie*, disait-il avec l'air de bonne foi. *Je lègue aux patriotes, s'écriait Foucauld, ma femme et mes six enfans.* Le jeune Boyenval avouait sa scélératesse; mais il suppliait qu'on ne l'injuriât pas lorsqu'il irait au supplice; Villate, jeune prêtre, ne pouvait pas comprendre l'*injustice* qui le confondait avec Fouquier-Tainville.

« Après avoir fait une procédure, disait « celui-ci, dans laquelle les seuls auteurs des « crimes qu'on nous impute n'ont pas paru, « on prononce contre nous la mort, quoique « les vrais coupables n'aient été que déportés. « Où est la justice? mais la postérité nous ju- « gera, je n'ai plus qu'un mot à dire, je de- « mande qu'on me fasse mourir sur-le-champ, « et que vous montriez autant de courage que « j'en ai. »

Hermann garda le silence, mais dans sa rage concentrée, il chiffonnait un livre qu'il tenait à la main, et le lança tout-à-coup à la tête du président. Cet Hermann était ami particulier de Robespierre.

En allant au supplice, tous ces malheureux

furent chargés d'imprécations ; Fouquier-Tainville conserva de la fermeté, il se moquait du peuple et de sa versatilité, et lui disait d'aller chercher du pain ; il fut mis à mort le dernier, on voulut qu'il fût spectateur du supplice des misérables qu'il avait dirigés. AN 3.

L'exécution de Fouquier-Tainville n'arrêta point les projets des terroristes, que la journée du 12 germinal n'avait que dispersés ; les plus audacieux qu'on n'avait qu'incarcérés, tramaient de nouveaux complots jusque dans ces tristes retraites, qui, dans le Midi, devaient être, dans un système opposé, le théâtre d'horreurs semblables à celles qui déja s'y étaient commises.

On sait que Lyon, Marseille et quelques autres villes de la Provence, avaient été avant le 9 thermidor livrés à tous les genres d'extermination ; les députés en mission depuis cette époque, avaient fait arrêter ceux qui s'étaient fait le plus remarquer dans ces massacres ; mais, comme à Paris, ils montraient la même audace dans leurs prisons, et ceux qui étaient libres, ne rabattaient rien de la hardiesse et du ton dominateur auquel ils s'étaient habitués. Cependant ceux qu'ils avaient ruinés, dont ils avaient égorgé les

AN 3. parens, étaient libres; toute cette jeunesse exaspérée, se coalisait comme à Paris; mais les individus dont elle était composée, se connaissant mieux que ceux de Paris, devaient former des associations plus intimes, et porter des coups plus terribles. Je ne peux mieux indiquer la cause, et faire connaître l'historique des massacres commis dans les prisons de Lyon, qu'en rapportant un extrait de dépêches du député Boisset alors en mission dans cette ville: c'est à la convention qu'il écrit:

. . . . . « Je vous prévenais, par ma « lettre du 5 de ce mois (de floréal) de l'état « de Lyon, du peu de forces qui était en notre « disposition, des rassemblemens qui se for- « maient autour des prisons, de l'impuis- « sance où je serais d'arrêter ces malheurs s'il « y avait un mouvement. Je vous deman- « dais aussi des forces ou des mesures répres- « sives contre les hommes de sang; mes « lettres, qui ont succédé à celle du 5, an- « nonçaient et le calme et mes craintes: « déja sévissant contre les émigrés, j'étais « parvenu à les faire rétrograder; tout m'an- « nonçait la tranquillité.

« Hier on jugeait un nommé Bonnard, « dénonciateur connu; le peuple s'est porté

« en foule pour être témoin de son jugement; AN 3.
« le président voulut faire évacuer le par-
« quet; les esprits étaient échauffés; un ser-
« gent donna, dans le tumulte, l'ordre de
« porter les armes; on crut entendre celui
« de charger les armes; plusieurs soldats,
« dit-on, chargèrent. Ce mal-entendu pensa
« faire naître un massacre horrible : les ras-
« semblemens se portèrent à la prison de
« Roanne, qui est située à côté de la salle du
« tribunal. A sept heures et demie, je fus in-
« formé, par un officier municipal, de ces
« mouvemens; un moment après, le général
« de brigade, César, m'envoya un hussard pour
« m'annoncer que toute la garnison se por-
« tait à cette prison, mais qu'elle serait in-
« suffisante. Je fis aussi-tôt seller un cheval,
« et seul, accompagné de mon secrétaire, je
« me transportai à cette prison : il n'était
« plus temps; les victimes désignées n'exis-
« taient déja plus.

« Je parlai au peuple; je parvins à le cal-
« mer; des cris de *vive la convention* se font
« entendre (1); une foule innombrable m'en-

(1) Ce cri, poussé à Paris par les réacteurs, était devenu commun à tous ceux des autres parties de la France.

AN 3. « toure et saisit la bride de mon cheval. Je « ne sus, dans le premier instant, ce que cela « deviendrait; mais des torrens de larmes « inondèrent mes mains; tout le peuple criait: « *Les monstres ont fait assassiner mon* « *père; celui-ci a fait égorger mon frère;* « *celui-là m'a privé de toute ma famille,* « *et la convention se tait sur ces scélé-* « *rats.* (1). Je parlai jusqu'à extinction de « voix; le tumulte se prolongeait dans les « ténèbres; le peuple était furieux contre le « bataillon de l'Isère, un combat allait s'en- « gager; j'ouvre les yeux au peuple; tout « s'appaisa, et je me rendis à la commune « pour donner des ordres pour que les autres « prisons fussent investies par une force res- « pectable. Un rappel fut battu dans tous les « quartiers; les citoyens se rassemblèrent; « dix mille hommes, mais la majeure partie « sans armes, se portèrent aux autres pri- « sons pour en défendre l'entrée. Les magis- « trats se rendirent par-tout; la force et « leur voix furent impuissantes; les détenus « mirent le feu à la prison dite *des Recluses:*

(1) On a assez vu quelle était la cause de son silence; il n'est que trop vrai que tous ces malheurs étaient le résultat de ses décrets.

« il

« il fit des progrès, et malgré tous les efforts, AN 3.
« le feu et les mouvemens ne furent appaisés
« qu'au bout de quatre heures. Des rapports
« qui me furent faits par l'état-major de la
« place, m'apprenaient que plusieurs prison-
« niers étaient armés.

« Plusieurs causes ont fait naître cette san-
« glante catastrophe; le silence de la conven-
« tion, l'audace des partisans du système de la
« terreur, les derniers événemens qui ont eu
« lieu à Paris (1), et l'arrivée des journaux,
« qui apprirent, et les dangers que la con-
« vention courait sans cesse, et les nouvelles
« tentatives de la section de Montreuil. (2)

« Je vous ai dit toujours la vérité; si vous ne
« prenez pas des mesures générales pour punir
« les oppresseurs, si vous ne vous occupez
« du sort de ceux qui furent opprimés, il
« naîtra des maux incalculables. »

C'est ainsi que la plus honorable proscrip-

(1) Le 12 germinal.

(2) Section du faubourg Saint-Antoine. C'était le nommé Parrein, président de la commission révolutionnaire de Lyon, retiré dans ce faubourg, qui en dirigeait la populace à l'époque dont il est ici question, et plusieurs Lyonnais savaient cette particularité.

AN 3. tion fut flétrie par la plus honteuse vengeance. Assassiner des hommes désarmés, était, avant la révolution, une monstruosité étrangère au caractère français; c'était une barbarie qui n'appartenait qu'à quelques monstres. Pendant la révolution, tous les partis se familiarisèrent avec cette lâcheté, et des hommes qui se disaient nos représentans, n'ont pas craint d'en faire des lois. (1)

Le député Boisset portait de soixante à soixante-dix le nombre des personnes victimes du massacre dont il est ici question; mais cette expédition ne devait pas être la seule; elle fut suivie d'un système d'assassinats qui dura pendant tout le reste de la révolution. Des compagnies de jeunes gens, à qui les révolutionnaires ont donné le nom de *Compagnies de Jésus*, d'abord poussées par la vengeance, et ensuite soldées pour faire le métier de bourreaux, poursuivaient publiquement tous ceux qui avaient pris part à la révolution de Lyon, et les jetaient en plein midi dans le Rhône. Les Lyonnais étaient si accoutumés à ces expéditions, qu'ils n'y fesaient pas même attention. Lorsqu'on arrêtait

(1) Contre les Vendéens et contre les Anglais.

Digitized by Google

un terroriste, il suffisait de dire: c'est un *mathewon* qu'on va jeter dans la rivière, et chacun passait paisiblement son chemin. Les malheureux terroristes eux-mêmes paraissaient s'être résignés à cette expéditive justice. Lorsque les agens de la compagnie les rencontraient, ils se contentaient de leur dire : Tu te nommes un tel. — Oui. — Eh bien, suis-moi. Il obéissait, et on allait le précipiter dans le fleuve. AN 3.

Les mêmes événemens eurent lieu à Marseille, à Aix; mais là, les égorgemens dans les prisons furent plus nombreux, ils avaient cela de plus atroce, qu'ils ne portaient que sur des misérables en sous-ordre, et que les assassins en chef furent épargnés. On a reproché aux députés Isnard et Cadroi d'avoir échauffé l'esprit de vengeance dans ce pays, dont les habitans, extrêmement emportés, sont incapables de garder aucune mesure. A l'époque où M. Isnard fut envoyé à Marseille, les terroristes avaient encore le dessus. Il ranima le courage de leurs victimes, qui disaient n'avoir point d'armes pour se défendre contre leurs persécuteurs. « Vous n'a-« vez point d'armes, leur dit-il : eh bien, « fouillez la terre, allez-y chercher les os-

Digitized by Google

AN 3. « semens de vos pères, et marchez contre « leurs assassins. »

On prétend que ces expressions, qui ont quelque chose de sublime, électrisèrent toute la jeunesse provençale, et furent le signal de toutes les fureurs auxquelles ils s'abandonnèrent, et que sans doute M. Isnard n'avait pas voulu provoquer. Il employa tout son pouvoir pour les empêcher. A Tarascon, on suivit l'affreux système de Carrier; les prisonniers furent précipités dans le Rhône au milieu de la nuit. Toutes ces barbaries, qui n'étaient que des représailles, ne pouvaient sans doute justifier celles commises par les terroristes, qu'aucun motif de vengeance ne fesait agir; mais elles ôtèrent à ceux qui s'en rendirent coupables, le droit de les accuser; car les terroristes purent leur dire, et ne manquèrent pas de leur dire effectivement, qu'ils les avaient égalés en barbarie.

Pendant qu'on s'égorgeait dans le Midi, des commissaires pacificateurs, envoyés par la convention, parcouraient les pays insurgés, éteignaient les flammes, fesaient cesser les massacres. Les députés chargés de cette honorable mission, furent MM. Jari, Grenot, Bollet, Chaillon, Lanjuinais, Defermont, Ruelle et Guesno. Ce ne fut point

Digitized by Google

une amnistie que reçurent alors les Ven- AN 3.
déens; ils traitèrent avec la république, qui leur accorda le libre exercice de leur culte, c'est-à-dire qu'ils ne furent point obligés de se conformer aux lois relatives à la constitution civile du clergé. Elle admit dans ses armées (1) ceux des chouans qui sont sans

(1) La guerre des chouans ne doit point être confondue avec celle de la Vendée; la première fut plutôt, sous beaucoup de rapports, un brigandage qu'une guerre: des fripons, des bandits de toute espèce s'en emparèrent pour se livrer avec plus de facilité et plus fructueusement à leurs penchans pervers; celle de la Vendée fut, au contraire, toujours honorable. Au lieu d'introduire parmi eux les vices que toutes les guerres entraînent à leur suite, elle a maintenu dans ce pays la moralité, ou plutôt lui a donné une nouvelle énergie; on n'y trouve aujourd'hui aucun malfaiteur. Depuis sa soumission au gouvernement actuel, le tribunal criminel n'a presque pas eu lieu de se rassembler Tous les malheureux, tous les blessés qui appartiennent au pays, sont soulagés par ses habitans. Au milieu de leurs décombres, les Vendéens, qui n'ont pas voulu de régénération, prouvent à la philosophie moderne que c'est cependant dans la Vendée que la régénération est effective. Que diront à cela les modernes philosophes? Ils feraient bien de répondre comme un grand homme, qu'ils veulent absolument placer dans leurs

AN 3. moyens d'existence; elle s'engagea à rembourser pour un million cinq cent mille livres de bons signés et mis en circulation dans le pays par les chefs des Vendéens; elle accorda enfin la main-levée des séquestres qui pourraient avoir été mis sur les biens des insurgés, comme inscrits sur la liste des émigrés.

A la suite de ce traité, les chefs des Vendéens et des chouans, ayant à leur tête le fameux Charette, se présentèrent à Nantes, et même au spectacle, avec leurs cocardes blanches et leurs uniformes royaux; il semblait que, dans le même état, la royauté et le gouvernement républicain voulaient s'entendre et marcher sur la même ligne; mais un pareil amalgame était impossible; la cocarde blanche de Charette devait faire disparaître la cocarde tricolore, ou la cocarde tricolore devait l'emporter sur la cocarde blanche. On fit pressentir à Charette qu'il ne pouvait continuer de porter un tel signe, et il paraît qu'il éluda de se conformer à cette invitation; il se retira dans son pays, en apparence

« rangs, « *Que rappeler les hommes corrompus aux* « *anciennes lois, c'est ordinairement les rappeler à* « *la vertu.* »

La guerre des chouans n'a fini qu'après le 18 brumaire; j'en parlerai dans la suite de cet ouvrage.

Digitized by Google

paisiblement; mais le gouvernement se méfia de lui. On verra bientôt quelle fut sa fin. AN 3.

Telle était la situation de la France relativement à elle-même; quant à ce qui regarde sa position vis-à-vis de l'étranger, elle était dans l'état le plus brillant: du côté des Pyrénées, les Français avaient pénétré en Espagne; la cour de Madrid était dans les plus vives alarmes.

Les Anglais, battus, abandonnaient le continent. Le duc d'Yorck prévoyant qu'il n'y avait rien à gagner pour sa gloire en combattant contre les Français, était retourné à Londres, et avait laissé le commandement de son armée à un de ses lieutenans. Le général Pichegru avait chassé les troupes alliées jusque dans les marais de Hollande où les Anglais, pour l'arrêter, avaient en vain inondé tout le pays; un froid extrêmement rigoureux avait congelé toute cette masse d'eau, et lui avait donné toute la solidité de la terre ferme; l'audacieux général avait fait adapter des crampons de fer à la chaussure de ses soldats, et poursuivi les troupes coalisées sur la glace; une bataille générale s'était donnée sur ce terrain, jusqu'alors étranger à de pareils exercices; les ennemis avaient lâché pied par-tout dans une étendue de douze

Digitized by Google

AN 3. lieues, et Pichegru leur avait enlevé leur artillerie ; toutes les villes de Hollande, partie par la terreur des Français, et en partie révolutionnées par la faction anti-stathoudérienne, enhardie par la présence des Français, s'étaient soulevées. Le stathouder lui-même, pour éviter d'être victime d'une révolution, avait renoncé à son titre, en apparence volontairement, et était sorti du pays. Enfin, par un nouveau gouvernement créé en Hollande par l'influence et l'autorité de ses armées, la France était maîtresse absolue de cette république, et en avait chassé ses ennemis.

On a dit qu'une conquête véritable qu'elle pouvait faire très-facilement, eût été plus avantageuse à la France que cette jonglerie révolutionnaire; car alors, suivant le droit légitime de la guerre, elle se fût emparée de toute la marine hollandaise, qui depuis est devenue la proie des Anglais ; et toute la richesse du gouvernement eût suivi la conquête, ce qu'elle ne put pas faire du moment où elle eût reconnu le nouveau gouvernement batave. — Reprenons maintenant la suite des événemens à Paris.

Les mouvemens réactionnaires des départemens méridionaux avaient changé les dis-

Digitized by Google

positions des hommes qui nous gouvernaient; AN 3.
plusieurs d'entr'eux, même ceux-là qui avaient poussé à cette réaction avec le plus de violence, se mirent à crier avec plus de force encore contre les réacteurs. Sans doute ceux du Midi s'étaient souillés de crimes qu'il n'était pas possible d'approuver : on a vu quelle en était la cause; mais fallait-il persécuter les benins réactionnaires de Paris, coupables seulement de quelques espiégleries ? car c'est ainsi qu'il convient d'appeler tout ce qu'ils firent, ou plutôt ce qu'on leur fit faire.

C'était sans contredit à tout ce que les journaux publièrent, à tout ce que firent les jeunes gens en sa faveur, que M. Louvet dut sa rentrée à la convention; et à peine a-t-il pris sa place au sénat, qu'il se fait journaliste *gagé* pour crier contre les journalistes à qui il adressait auparavant chaque jour des lettres dictées par la reconnaissance (1), et qu'il salit les murs de placards pour exciter les militaires contre les jeunes gens. (2)

(1) J'en ai reçu, pour ma part, au moins cinq à six, que je n'ai pas cru devoir conserver.

(2) Ceux de nos lecteurs qui étaient à Paris l'été

AN 3. M. Marie-Joseph Chénier, qui avait été aussi très-réactionnaire, fit décréter la peine du bannissement et de la mort contre les avilisseurs de la représentation nationale et les *provocateurs à la royauté*, décret inintelligible, susceptible de la même extension que la loi des suspects; et ce décret était dirigé contre les réactionnaires, par les premiers chefs des réactionnaires. On appelle cela de la politique. Je ne crois pas que ce soit la dénomination qui convienne; la politique ne peut consister dans cette étrange versatilité qui se fait un jeu de tous les sentimens d'honneur, de reconnaissance et de loyauté; une pareille politique finirait par détruire tous les liens qui unissent les hommes entr'eux, et la véritable est faite pour les conserver; l'autre est celle de leurs plus cruels ennemis. Cependant la convention, réduite aux plus extrêmes dangers, eut encore besoin de ces prétendus réactionnaires qu'elle commençait

---

de 1793, se rappellent sans doute d'avoir vu sur tous les murs une affiche portant pour titre, *Frond, défenseur de la patrie*, qui n'était autre chose qu'un appel aux soldats pour exterminer la jeunesse de Paris. Elle était de M. Louvet, et produisit passablement bien son effet.

Digitized by Google

à attaquer ; les partisans des anciens comités, AN 3.
à peine dispersés, ne tardèrent pas à revenir à la charge. Les Jacobins, chassés de leur local, formèrent ailleurs de nouveaux clubs, dont le principal était dans une salle du vieux Louvre. Là, comme aux Jacobins, tout le monde était admis à entendre leurs déclamations : le peuple, ou plutôt la populace, agitée par ces manœuvres dont elle connaissait le but, forma de nouveaux groupes, dont les agens du parti jacobin avaient soin d'entretenir l'incandescence révolutionnaire. De ces mouvemens partiels se forma bientôt une insurrection générale de la populace des faubourgs, ou présumée en arriver.

Le 1er prairial, on vit affichée dans les rues la pièce suivante, portant pour exergue : *Respect aux propriétés.*

Insurrection du Peuple pour obtenir du pain et reconquérir ses droits.

« Le Peuple, considérant que le gouvernement le « fait mourir inhumainement de faim, que les pro- « messes qu'il ne cesse de répéter sont trompeuses et « mensongères ;

« Considérant que chaque citoyen se trouve réduit à « envier le sort infortuné de ceux que la famine en- « tasse journellement dans les tombeaux ;

AN 3. « Considérant que le Peuple se rend coupable envers « lui-même, envers la génération future, s'il ne se hâte « d'assurer sa subsistance et de ressaisir ses droits ;

« Considérant que le gouvernement est usurpateur, « injuste et tyrannique, quand il fait arrêter arbitrai- « rement, transférer de cachots en cachots, de com- « munes en communes, et massacrer dans les prisons « ceux qui ont assez de courage et de vertu pour récla- « mer du pain et ses droits communs ;

« Considérant que ce gouvernement usurpateur et ty- « rannique ne fonde ses espérances criminelles et sa « force que sur la faiblesse, l'ignorance et la misère du « Peuple ;

« Considérant que ce gouvernement atroce ne peut « subsister qu'autant qu'on a la faiblesse de le craindre « et de lui obéir ;

« Considérant que la cavalerie que le gouvernement « a tirée de nos armées, pour les affaiblir, n'a pas « voulu prêter serment à la tyrannie, mais au Peuple, « qu'elle a juré de défendre ;

« Considérant que les républicains des départemens « et des armées ont les yeux fixés sur Paris, qui de- « viendrait, devant eux, responsable de tout retard ;

« Considérant qu'il appartient à la partie du peuple « la plus voisine des oppresseurs de les rappeler à leurs « devoirs, et que, par sa position, elle connaît mieux « la source du mal ;

« Le Peuple arrête ce qui suit :

« ARTICLE PREMIER. Aujourd'hui, sans plus tarder, « les citoyens et les citoyennes se porteront EN MASSE à « la convention nationale, pour lui demander,

« 1°. Du pain ;

Digitized by Google

« 2°. L'abolition du gouvernement révolutionnaire, AN 3.
« dont chaque faction abusa à son tour pour ruiner,
« pour affamer et pour asservir le Peuple;

« 3°. Pour demander à la convention nationale la
« proclamation, l'établissement sur-le-champ de la
« constitution démocratique de 1793;

« 4°. La destitution du gouvernement actuel, son
« remplacement instantané par d'autres membres pris
« dans le sein de la convention nationale, et l'arresta-
« tion de chacun des membres qui composent les co-
« mités actuels du gouvernement, comme coupables
« du crime de lèse-nation et de tyrannie envers le
« Peuple;

« 5°. La mise en liberté, à l'instant, des citoyens dé-
« tenus pour avoir demandé du pain et émis leur opi-
« nion avec franchise;

« 6°. La convocation des assemblées primaires pour,
« au 25 prairial prochain, le renouvellement de toutes
« les autorités qui, jusqu'à cette époque, seront tenues
« de se comporter et d'agir constitutionnellement;

« 7°. La convocation de l'assemblée nationale légis-
« lative, qui remplacera la convention le 25 messi-
« dor prochain.

« Art. 11. Pour l'exécution du présent article et des
« suivans, il sera conservé envers la représentation na-
« tionale, le respect dû à la majesté du Peuple fran-
« çais; il sera pris les mesures nécessaires pour que la
« malveillance ne puisse enlever, outrager, ni engager
« dans de mauvaises démarches les représentans du
« peuple; en conséquence les barrières seront à l'ins-
« tant fermées à cet effet.

Digitized by Google

AN 3. « Les personnes et les propriétés sont mises sous la « sauve-garde du Peuple.

« Art. III. Ceux des représentans qui se trouveraient « entraînés hors de leur poste, soit en costume ou de « toute autre manière, seront sur-le-champ remis au « sein de l'assemblée, et mis sous la sauve-garde du « Peuple.

« Art. IV. Le Peuple s'emparera des barrières, de la « rivière, du télégraphe, du canon d'alarme, des clo- « ches destinées pour le tocsin, et des tambours de la « garde nationale, afin qu'il n'en puisse être fait aucun « usage (1). Des citoyens chargés de l'approvisionne- « ment de Paris, auront seuls la permission de sortir « de Paris, et d'y entrer tant que durera l'insurrection. « Les certificats leur seront délivrés par un comité for- « mé d'un commissaire de chaque section; ce comité « sera responsable des certicats qu'il expédiera. Tout « approvisionneur externe se fera reconnaître aux bar- « rières en entrant et en sortant.

« Les couriers entreront, mais ils ne sortiront pas « jusqu'à nouvel ordre.

« Art. V. Les canonniers, la gendarmerie, les troupes « à pied et à cheval qui sont à Paris et aux environs, « sont invités à se ranger sous les drapeaux du Peuple, « et à s'unir avec lui par les liens de la fraternité, pour « reconquérir des droits communs.

« Art. VI. Tout agent du gouvernement, tout fonc-

(1) On voit que l'intention du Peuple, qu'on supposait avoir fait ce réglement insurrectionnel, était qu'on fît une révolution à bas bruit, sans qu'un autre peuple, qu'on redoutait, pût s'en apercevoir.

Digitized by Google

« tionnaire civil ou militaire, tout particulier qui ten- AN 3.
« teraient de s'opposer aux mesures indiquées dans le
« présent arrêté, seront regardés comme ennemis du
« Peuple, et punis comme tels.(1)

« Tout pouvoir non émané du Peuple est suspendu;
« tout agent ou fonctionnaire du gouvernement qui
« n'abdiquera pas sur-le-champ ses fonctions, sera con-
« sidéré comme participant à la tyrannie, et puni
« comme tyran.

« Art. VII. Quiconque proposerait de marcher contre
« le Peuple, de l'outrager d'une manière quelconque,
« soit en masse, soit dans un seul de ses membres, sera
« regardé comme ennemi de sa liberté, et traité comme
« tel.

« Art. VIII. Les citoyens et les citoyennes de toutes
« les sections indistinctement, *partiront de tous les*
« *points dans un désordre fraternel*, et sans attendre le
« mouvement des sections voisines, qu'ils feront mar-
« cher avec eux, afin que le gouvernement, astucieux
« et perfide, ne puisse plus emmuseler le Peuple
« comme à son ordinaire, et le faire conduire, comme
« un troupeau, par des chefs qui lui sont vendus et
« qui nous trompent.

« Art. IX. Le Peuple ne se rassoira pas qu'il n'ait la
« subsistance, le bonheur, le repos et la liberté de tous
« les Français.

« Art. X. Le mot de ralliement du Peuple est *du pain*
« *et la constitution démocratique de 1793*.

« Quiconque, durant l'insurrection, ne portera point

(1) C'est-à-dire conformément à la loi du 22 prairial.

AN 3. « ce mot de ralliement écrit à la craie sur son chapeau, « sera regardé comme affameur public et comme en- « nemi de la liberté.

« Tout drapeau, guidon ou enseigne qui paraîtra, « devra porter également le même mot de ralliement.

« Tout autre signe de ralliement est absolument dé- « fendu et proscrit.

« Art. XI. Il sera fait une adresse à nos frères des « départemens et des armées, pour les instruire des « motifs et du succès de la révolution, ainsi que des « moyens pris pour assurer le bonheur national.

« *Nota.* On ne doute pas que le gouvernement n'es- « saye d'empêcher l'effet des mesures ci-dessus; mais il « ne le pourra pas, il ne viendra point à bout d'arrêter « l'indignation du Peuple et son juste châtiment, quand « même il ferait sortir de ses magasins les subsistances « qu'il y tient enfermées, et qu'il renferme pour ses « infames projets. » (1)

Cette pièce m'a paru curieuse; elle mettra le lecteur au fait des manœuvres employées par les révolutionnaires pour opérer leurs insurrections. Celle dont il est question ici fut une des plus violentes que nous ayons

(1) La vérité est qu'il n'y avait absolument rien dans ses magasins; à mesure que les grains arrivaient, et il n'en arrivait presque point, ils étaient envoyés à la mouture, et l'on était à chaque instant à tourmenter les meuniers pour qu'ils eussent à fournir sur-le-champ, et même au milieu de la nuit, le peu de farines qui en étaient résultées.

essuyées

Digitized by Google

essuyées pendant nos longues crises politiques. Depuis long-temps ce mouvement était annoncé. M. Rovère, membre du comité de sûreté générale, qui, depuis le 9 thermidor, s'était irrévocablement détaché du parti jacobin, en avait prévenu l'assemblée; mais il avait mêlé à son rapport je ne sais quelle histoire d'œufs rouges qui, un certain jour, remis aux Jacobins prisonniers, devaient être le signal de l'insurrection, et l'on se moqua du complot, qui fut regardé comme chimérique; on l'appela, par dérision, *la conspiration des œufs rouges*. AN 3.

Cependant, le 1er prairial, les effets s'en développèrent avec une effrayante rapidité; la convention et ceux de ses membres qui composaient le gouvernement, en étaient instruits; mais dès-lors ils craignaient de se mettre sous la sauve-garde de ceux qu'ils appelaient *les réactionnaires*, c'est-à-dire la généralité de la bourgeoisie de Paris; ils craignaient qu'une victoire remportée par cette ville ne les mît entièrement dans sa dépendance, et ne les conduisît beaucoup plus loin qu'ils ne desiraient aller. On ne peut pas expliquer différemment l'état de passibilité où la convention se réduisit elle-même dans la journée du 1er prairial, à l'approche d'un

AN 3. danger qui devait entraîner sa destruction, tandis qu'elle pouvait disposer de toutes les sections de l'intérieur, dont les seuls canons braqués à l'entrée des rues aboutissantes au lieu de ses séances, auraient facilement contenu la troupe qui venait l'assaillir *dans un désordre fraternel.* Mais, comme je l'ai déja dit, la peur des royalistes l'avait rejetée dans le parti des Jacobins. Au moment où ces Jacobins se préparaient à faire enfoncer ses portes, M. Bourdon de l'Oise, jusqu'alors thermidorien des plus déterminés, attribuait l'insurrection à la rage des royalistes et des prêtres insermentés. Réduite aux abois, elle arrêta d'inutiles mesures, ou au moins qui, prises trop tard, ne doivent produire aucun effet. Ce fut une proclamation au peuple français, un décret qui rendit Paris responsable envers la république, de toute atteinte qui pourrait être portée à la représentation nationale; une réquisition à tous les citoyens, de se porter en armes au chef-lieu de leur section; un décret de *mise hors la loi* contre les chefs de l'attroupement; un autre par lequel elle se déclara en permanence, et enfin, un ordre à toutes les autorités, de faire exécuter la loi du 1er germinal.

Presqu'au moment où tous ces décrets se

Digitized by Google

rendent, des coups redoublés annoncent que la porte de la salle va être enfoncée; les ais crient, la maçonnerie tombe, et les femmes répandues dans les tribunes, répondent par leurs vociférations, aux cris des assiégeans; cependant on vient à bout de chasser ces furies; elles vident les tribunes et vont se réunir à l'attroupement; pendant ce temps-là, une autre porte est assiégée, enfoncée; les députés se retirent dans les hauts bancs; une portion de la gendarmerie se forme en haie dans le bas de la salle pour les défendre des insurgés, et une multitude de femmes et d'hommes inonde le parquet; cependant un parti opposé accourt pour les combattre; des hommes armés, appartenant à la section de la Fontaine, s'élancent par la barre et disputent le passage; les femmes s'enfuient, les hommes se retirent, et l'avantage reste un moment aux défenseurs de la convention; mais leurs adversaires reviennent bientôt à la charge; les conventionnels cèdent à leur tour, puis sont encore vainqueurs une seconde fois; le député Anguis est à leur tête le sabre à la main; ils parviennent même à saisir quelques-uns de ces insurgés qui criaient le plus haut: *Du pain! du pain!* AN 3.

AN 3. ils les fouillent, et trouvent que leurs poches en sont remplies.

Ici on entend le bruit de la générale et le pas-de-charge; le député Féraud paraît; poursuivi par les insurgés, il vient se réfugier dans la salle; ses vêtemens sont déchirés, il tombe sans connaissance; les cris *aux armes! aux armes!* retentissent dans la salle voisine; un fort détachement de la garde traverse l'assemblée pour se rendre au lieu du tumulte; un combat s'engage à la porte, et des coups de fusil sont tirés sur la convention. Enfin, après divers mouvemens où cependant personne n'est tué, les insurgés restent maîtres de l'assemblée et s'emparent du lieu de ses séances. Ici M. Féraud, revenu de son évanouissement, se précipite au-devant de la foule, et la supplie de respecter la représentation nationale; des bourrades le repoussent, il est renversé, foulé aux pieds. Un jeune homme, nommé Mailly, ose résister; il arrache le chapeau d'un des factieux, sur lequel étaient écrits les mots de ralliement, *du pain et la constitution de 1793*; il est frappé de vingt coups de sabre, et traîné hors de la salle; au même instant, les factieux couchent en joue le président Boissy-d'Anglas, qui reste immobile et montre la

Digitized by Google

plus imperturbable fermeté. Féraud veut escalader la tribune et le couvrir de son corps; un officier l'aide à monter, un des factieux le retient par son habit, l'officier le repousse par un coup de poing, celui-ci riposte par un coup de pistolet qui atteint le malheureux Féraud, il tombe dangereusement blessé; les factieux s'en emparent, l'accablent de coups, l'entraînent hors de la salle et lui coupent la tête (1); mais on l'ignore encore dans l'intérieur de la salle. AN 3.

Au milieu de cette terrible agitation, presque tous les députés s'étaient enfuis; il n'était guères resté que ceux qui appartenaient au parti des anciens comités, c'est-à-dire ceux dont les manœuvres avaient provoqué l'insurrection. La convention était dissoute; le président seul, couvert et paraissant insensible au danger qui le menaçait, lui conservait encore un reste d'existence; mais sa position était absolument passive: s'il voulait

(1) Il paraît que M. Feraud ne fut assassiné que parce qu'on le prit pour *Fréron*, à qui les Jacobins d'alors en voulaient beaucoup comme chef des réacteurs. J'ai observé toute cette bagarre, et en entendant nommer Féraud, la populace qui le poursuivait croyait exterminer Fréron.

Digitized by Google

AN 3. ouvrir la bouche, il était à l'instant interrompu par mille cris. — *Du pain! du pain! Coquin, qu'as-tu fait de notre argent? La constitution de 1793!*

Ce n'étaient plus les députés qui délibéraient; un des factieux lisait le plan d'insurrection, croyant lui donner les formes légales en le fesant approuver dans l'assemblée; des applaudissemens inouis, des hurlemens, des tambours l'interrompaient à chaque instant.

Ici la scène prend un caractère atroce; de nouveaux hurlemens se font entendre; un homme paraît portant une tête au bout d'une pique, c'est celle du malheureux Féraud; il la présente au président, qui s'incline avec respect; la foule rit, et des applaudissemens partent du lieu où siégent les députés jacobins, alors mêlés avec la populace. Le président veut leur imposer silence, les rappeler à la pudeur; il est interrompu par ces paroles :

« Du pain, la permanence des sections, « des visites domiciliaires pour les subsis- « tances, l'arrestation de tous les émigrés, « la liberté de tous les patriotes, l'activité « de la constitution de 1793, une municipa- « lité à Paris, la rentrée des députés pa- « triotes, l'arrestation de tous les députés

« qui ne sont pas à leur poste, l'arrestation AN. 3.
« des lâches et des coquins; *vive la monta-*
« *gne! vivent les Jacobins!* »

Enfin le désordre s'organise; les députés qui l'avaient fait naître s'emparent du bureau pour transformer en décrets les volontés de cette multitude qu'ils appellent le peuple. Comme il est impossible de délibérer de la manière accoutumée au milieu d'un tel tumulte, on convient que les décrets seront censés rendus par l'agitation des chapeaux.

Le député Romme demande la liberté des patriotes, la suspension de toutes les procédures commencées contre eux, la permanence des sections, que la convention s'occupe de la subsistance du peuple, et qu'il soit défendu de faire des pâtés et des brioches.

Garnier de Saintes veut qu'il soit fait des visites domiciliaires; Bourbotte, que tous les fonctionnaires mis en place depuis le 9 thermidor, soient destitués, et qu'on arrête tous les journalistes; Duroy, que les Jacobins soient réarmés, et les membres des anciens comités réintégrés dans leurs fonctions. Toutes ces choses, et plusieurs autres semblables, transformées en décrets, on désigne M. Soubrany pour commander la force armée; on donne des successeurs aux membres des co-

Digitized by Google

AN 3. mités alors en exercice, et ils partent pour aller remplir leurs fonctions. Mais tandis que la prétendue convention, ou plutôt la foule, passe son temps aux impertinentes délibérations dont je viens de rendre compte, les comités ont appelé à leur secours les bataillons des sections Lepelletier, la Butte-des-Moulins, Fontaine-de-Grenelle et autres; elles occupent le Carrousel, les autres avenues, et cernent à leur tour les insurgés dans le sein de l'assemblée.

Les missionnaires montagnards ne trouvant pas leurs collègues disposés à leur obéir, rentrent dans la salle sous la sauve-garde de la populace, dont une partie s'est déja retirée, et ne tardent pas à y être attaqués. Les sections, ayant les membres des comités à leur tête, parmi lesquels on compte MM. Anguis, Bergoeng, Kervélégan, Legendre, chargent la multitude, qui fait d'abord quelque résistance aux environs de la salle; mais enfin elle laisse le passage libre; un bataillon de la section de la Butte-des-Moulins, conduit par les députés Legendre, Delmas et Delcloi, y pénètre au pas de charge et la baïonnette en avant; à ce mouvement, les insurgés s'enfuient en se culbutant les uns sur les autres; la salle et les tribunes sont

Digitized by Google

dans un instant évacuées; les députés qui étaient en fuite rentrent, et l'assemblée reprend sa séance; elle remercie ses libérateurs, et décrète d'accusation les députés dont voici les noms: AN 3.

Romme, Soubrany, Duquesnoy, Maure, Goujon, Bourbotte, Duroy, Peyssard, Prieur de la Marne, Pinet aîné, Lecarpentier de la Manche, Borie, Fayau, Rhul, Forestier, Lavallée, Pautrissel, Sergent, Beaudot, Lacoste, Allard, Lejeune, Javogues, Dartigoite, Mallarmé, Escudier, Monestier et Laignelot. Il était environ minuit lorsque la convention fut délivrée; cette insurrection, qui avait déja obtenu son but, ne réussit pas, parce que ceux qui la firent n'avaient réellement point de plan, point de chef unique qui leur servît de point d'appui; que les hommes qui la dirigeaient étaient chargés de la malédiction publique, et n'avaient pour eux qu'une populace affamée qui les eût peut-être égorgés le lendemain, parce que M. Romme, qui n'avait d'autres moyens de faire cesser la disette que d'empêcher les pâtissiers de faire des pâtés et des brioches, eût, par son ineptie, porté la famine à son comble. (1)

(1) J'ai connu M. Romme, j'ai même étudié avec lui,

Digitized by Google

AN 3. Le lendemain, l'insurrection recommença, mais avec un caractère bien plus effrayant que la veille : cette fois, les nombreuses sections des faubourgs St.-Antoine et St.-Marceau, et celle dite *des Gravilliers*, s'avancent dans l'intérieur de Paris avec des canons et des armes de toute espèce; un bataillon de grosse cavalerie qu'on avait envoyé pour leur disputer le passage, se débande et se joint à eux. D'un autre côté, les autres sections se préparent à défendre la convention; toutes les rues sont remplies de canons, couvertes d'hommes armés : Paris a l'air d'un camp. Les sections insurgées ont pointé leurs canons contre la convention, défendue

et l'ai fréquenté depuis à Paris lorsqu'il était instituteur du jeune comte russe Strogonowf. M. Romme était sans doute très-bon mathématicien; mais cette étude l'avait rendu étranger aux autres connaissances qu'il ne savait saisir que sous de faux rapports : c'était un de ces esprits qui veulent tout analyser, tout décomposer, et qui finissent par se perdre dans leurs abstractions. Cette espèce d'hommes a été une des principales causes de nos calamités, en poussant les gens simples dans un dédale d'erreurs, dont ensuite ils n'ont pu les faire sortir. M. Romme est, quant au calcul, l'auteur du nouveau calendrier; c'est Fabre-d'Eglantines qui a imaginé le nom des mois.

Digitized by Google

de la même manière par d'autres sections et quelques compagnies de cavalerie répandues dans les cours; en effet, c'est la scène du 10 août, mais avec un appareil encore plus formidable. Les canonniers de chaque parti sont prêts de mettre le feu à leurs pièces; les fusils sont armés, les armes étincellent, Paris va être inondé de sang. Dans cet instant terrible, de malheureuses femmes appellent le massacre. AN 3.

« Ce soir, disent-elles, les cravates des « muscadins seront à bon marché; nous au- « rons de belles chemises; nous verrons « comme ils ont le corps fait; leurs têtes « feront un bel effet au bout des piques. »

Mais la convention craignant que la victoire ne reste pas à ceux qui la défendent, ou plutôt redoutant pour elle l'effet de cette victoire, décrète qu'elle va s'occuper à l'instant même des subsistances, et que, le 25 prairial au plus tard, ses comités lui présenteront *les lois organiques de la constitution de 1793* (1), et nomme des commissaires pour aller fraterniser avec les sections révol-

(1) Ce fut Legendre qui donna cette idée de lois organiques de la constitution.

Digitized by Google

AN 3. tées. Ceux-ci reviennent bientôt, ramenant avec eux une vingtaine de sans-culottes qui réitèrent les demandes qu'ils avaient faites la veille; l'assemblée leur fait part des décrets qu'elle vient de rendre, et, sur la proposition de M. Gossuin, le président leur donne l'accolade fraternelle. La réconciliation ainsi faite, les commissaires sans-culottes vont rendre compte à leurs commettans du résultat de leurs conférences, et chacun s'en retourne dans son quartier.

Le lendemain, l'assassin de Féraud qu'avait arrêté la section de la Butte-des-Moulins fut condamné à mort; un attroupement l'enleva lorsqu'il allait à l'échafaud, et l'emmena dans le faubourg Saint-Antoine. On assure que ce furent les comités qui commandèrent ce mouvement, pour avoir le prétexte d'attaquer les dangereux habitans du faubourg Saint-Antoine, auxquels la convention avait honteusement cédé la veille. Je me suis informé de ce fait auprès de de plusieurs personnes qui devaient en avoir connaissance, et toutes m'ont attesté le contraire. Quoi qu'il en soit, les comités surent tirer parti de cette aventure; le soir, tous les jeunes gens et les autres personnes de bonne volonté, qui avaient coutume d'agir dans les

Digitized by Google

crises politiques, furent appelés aux Tuileries, on les arma pendant la nuit; ils partirent à la pointe du jour, commandés par le général Kilmaine, et s'avancèrent en bon ordre dans le faubourg, fouillèrent la maison du fameux Santerre et quelques autres, et enlevèrent, sans beaucoup d'opposition, les canons de sa section; mais comme ils s'étaient avancés un peu trop inconsidérément, les habitans des rues qu'ils avaient dépassées, barricadèrent ces rues pour leur intercepter le retour. Maîtres des canons, et formés en colonnes assez nombreuses, les jeunes gens pouvaient, sans doute, continuer leur route dans la grande rue, et foudroyer tout ce qui se serait opposé à leur passage; mais la mesure des barricades les déconcerta, et pour obtenir la liberté du retour, ils rendirent les canons et revinrent dans l'intérieur de Paris, après avoir essuyé toutes sortes d'outrages dans leur pénible route, la plupart mourant de faim; car ils n'avaient pas soupé la veille. AN 3.

On a reproché à la convention de n'avoir pas fait soutenir cette troupe par la cavalerie qui était à sa disposition, et de l'avoir ainsi laissée enfermer dans un piége où elle pouvait être exterminée. On ajouta que la crainte

AN 3. qu'avaient les comités de ceux qu'ils appelaient *les royalistes*, fut cause du peu de soin qu'ils prirent d'assurer le succès de l'expédition qu'ils leur avaient confiée. Quoi qu'il en soit, les conventionnels sentirent qu'après la démarche qu'ils avaient faite, il n'y avait plus de ménagement à garder. En conséquence toutes les sections de l'intérieur ont ordre de prendre les armes ; trente mille hommes sont formés en bataillons ; on les fait précéder de quelques détachemens de cavalerie, et tout cela marche, sous les ordres du général Menou, contre le faubourg Saint-Antoine ; des canons, prêts à vomir la mort, à incendier les maisons, sont braqués à l'entrée des principales rues. Les députés Fréron, Delmas, Laporte et Barras qui remplissent les fonctions de *représentans du peuple* auprès de cette armée, choisissent la belle maison de M. Beaumarchais pour leur quartier général, et délibèrent réellement de mettre le feu au faubourg, pour éteindre, dans son principe, un foyer d'insurrections qui se renouvelaient à chaque instant ; mais le général Menou ne veut pas se charger d'ordonner une mesure aussi atroce, et leur déclare que de pareilles choses ne peuvent se faire sans un décret de la convention. Ce fait

Digitized by Google

m'a été rapporté par quelqu'un qui devait en être instruit. Cette réponse sauva le faubourg; les insurgés, effrayés par les forces redoutables dont ils étaient environnés, se soumirent, laissèrent saisir leurs armes, et enlever ceux d'entr'eux qu'on considérait comme les plus mutins. De ce nombre était un mulâtre, capitaine de canonniers, nommé *Delorme*, de la plus vigoureuse constitution; on l'amena à Paris avec plusieurs autres; une commission spéciale, moitié militaire, moitié civile, fut à l'instant formée pour prononcer sur leur sort. Trente-un, pour la plupart gendarmes, et qui avaient déserté leurs compagnies pour se joindre aux insurgés, furent condamnés à mort; cinq à une année de fers; six à la déportation, et dix-neuf à la détention. Le plus grand nombre des députés accusés se sauvèrent; il n'y en eut que six de livrés à la commission, dont MM. Lanjuinais et Fréron avaient auparavant demandé la supression; savoir, MM. Romme, Duroy, Goujon, Duquesnoy, Soubrany et Bourbotte, qui se poignardèrent après leur condamnation. AN 3.

MM. Soubrany, Bourbotte et Duroy n'ayant pu parvenir à s'arracher la vie, furent traînés tout sanglans à l'échafaud, et exécutés.

AN 3. M. Soubrany était, avant la révolution, un homme aimable, fortuné et généreux, le plaisir était à-peu-près sa seule occupation. Les leçons de M. Romme, avec qui il était lié d'amitié, lui tournèrent la tête et le perdirent; ceux qui l'ont connu, et je suis de ce nombre, ne peuvent pas comprendre par quelle fatalité il se trouva engagé dans la carrière politique, à laquelle ses connaissances et ses goûts le rendaient absolument étranger. Au surplus, M. Soubrany est regretté dans son pays, par ceux-là même dont les principes sont le plus opposés à ceux qu'il avait adoptés. Quand je me rappelle la jeunesse de cet infortuné, je ne puis m'empêcher de donner des larmes à sa mémoire. Il n'eût pas été compris dans la conspiration du 1er prairial, si on ne l'avait désigné pour être le commandant de la force armée jacobite; et c'est encore à M. Romme qu'il fut redevable de cette désignation, pour laquelle il n'avait d'autre titre que d'avoir été pendant quelque temps officier dans le régiment de Royal-Dragons.

Après la victoire du 4 prairial, un décret chargea les sections de désarmer tous les terroristes: c'était jeter au milieu de nous tous les brandons de la vengeance et de l'injustice; c'était donner

donner à chaque citoyen, dans un moment de fermentation et de souvenirs déchirans, la facilité d'assouvir sa vengeance; c'était nous précipiter hors des mesures de toute raison, pour avoir ensuite le droit d'improuver notre conduite, et d'armer contre nous ceux qui pouvaient être victimes de nos erreurs. Je ne prétends pas dire que telle fut l'intention de ceux qui firent rendre ce décret; mais ce que je sais bien, c'est qu'ils profitèrent de nos fautes, qui devaient être l'inévitable suite de leur décret, pour justifier leur conduite subséquente, et armer contre nous ceux-là même contre lesquels ils nous avaient armés. Les comités autorisaient les désarmemens faits par les sectionnaires, et pour se populariser dans l'esprit des Jacobins, dont ils regrettaient la *fraternité*, ils cassaient, suivant le droit qu'ils s'en étaient réservé, les arrêtés pris par les sectionnaires. Ainsi, après avoir fait rendre une loi absurde, ils avaient soin de charger les habitans de Paris de tout ce qu'elle avait d'odieux, et de se ménager la reconnaissance de ceux qu'ils fesaient opprimer. Pendant ce temps-là, la convention, qui n'avait plus à craindre d'insurrection pour la constitution de 1793, rejeta ce code absurde, et ne pensa plus aux AN 3.

AN 3. projets de lois organiques que la peur lui avait fait promettre aux terribles pétitionnaires des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau; une commission fut chargée d'en présenter une nouvelle.

A cette époque, une des puissances qu'il importait le plus à cette commission de faire entrer dans ses vues, était sans contredit celle de la presse. Cette puissance avait aussi sa coalition; il s'en était formé une à Paris, qui ne laissait pas d'être redoutable; c'était celle des rédacteurs des principaux papiers publics, et elle devait son existence aux invitations des principaux membres du comité de sûreté générale lui-même.

Lorsque ce comité était entièrement réacteur, quelques-uns des députés qui le composaient firent inviter quelques auteurs de journaux à s'entendre pour l'intérêt commun. Le rendez-vous eut lieu chez un restaurateur où l'on trouva un dîner assez bien servi, mais où tous les invités ne pouvaient aussi bien s'entendre. Il en était parmi eux qui avaient provoqué certaines mesures dont les autres avaient été victimes; ainsi il ne pouvait y avoir dans de telles réunions ni cordialité, ni confiance réciproque. Quelques-uns aussi qui ne voulaient pas faire le sacrifice de leur indépen-

Digitized by Google

dance, trouvèrent étrange qu'on voulût leur faire grace des dépenses qu'entraînaient ces réunions, et elles ne purent avoir lieu comme on les avait imaginées; mais, à l'exception de trois ou quatre de ces journalistes, les autres étaient faits pour se connaître; ils résolurent de continuer, indépendamment de l'influence du gouvernement, des réunions amusantes pour eux, et qui pouvaient d'ailleurs avoir un but politique très-important. Il fut donc convenu qu'ils s'assembleraient à des jours dits, tantôt dans un quartier de Paris, tantôt dans un autre, chez l'un d'entre eux ou chez leurs amis, ce qui fut exécuté. Là, après un déjeûner ou une collation très-gaie, les journalistes se formaient en assemblée délibérante, et discutaient sérieusement les plus importantes questions politiques, quel était le mode de gouvernement qui convenait à la France, et les hommes propres à en tenir les rênes; enfin, quelle était l'opinion qu'il importait, sur cela, de répandre dans le public. Lorsque la pluralité était convenue d'un point, et que les sentimens ne différaient guères que pour quelques modifications, chacun était tenu, d'après les conventions de la société, de faire dans sa feuille une dissertation quelconque sur les ques- AN 3.

Digitized by Google

AN 3. tions arrêtées, et le lendemain ou le surlendemain, on voyait tous les journaux proclamer les mêmes principes; et comme ils étaient assez d'accord avec l'opinion générale, elle en acquérait une stabilité qui croissait chaque jour davantage; bien des choses ont pris racine dans plusieurs têtes en Europe, qui n'ont pas eu d'autre source.

Les lecteurs français se rappellent sans doute quelle prodigieuse influence les journaux avaient à cette époque; une des principales causes de cette influence, est la joyeuse réunion dont il s'agit ici, et à laquelle ceux qui la formaient étaient loin d'attacher un aussi grand intérêt.

Tandis que les journalistes s'efforçaient de fortifier l'opinion contre un mode de gouvernement incompatible avec nos mœurs, nos usages et sur-tout notre caractère, la mort enlevait aux royalistes le seul personnage autour duquel beaucoup de personnes, même révolutionnaires, avaient réuni leurs pensées pour retirer la France de l'abyme où elle s'était enfoncée; le malheureux fils de Louis XVI terminait, dans la prison du Temple, son innocente et douloureuse existence; des barbares l'avaient privé de toute communication étrangère, dans un âge où il lui était

Digitized by Google

impossible de prendre soin de lui-même; on lui donnait à manger par un tour, ainsi qu'à la princesse sa sœur, qui était dans une chambre séparée de la sienne; mais comme elle était déja grande et en état de veiller à sa conservation, elle put survivre aux mauvais traitemens qu'un faible enfant ne put supporter (1). Il est vrai que les cruautés dont le fils de Louis XVI fut la victime, sont antérieures au 9 thermidor; elles cessèrent depuis cette époque; mais les soins qu'on lui donna ne purent le rétablir; il était naturellement très-bien fait, et il était devenu bossu au Temple; il était né folâtre et joyeux, et il était hypocondriaque; la misère, l'abandon auxquels on l'avait réduit après avoir été

AN 3.

(1) Il était vraisemblablement défendu aux municipaux d'approcher de lui; on se contentait de faire des visites autour de la chambre, et on l'appelait même au milieu de la nuit pour s'assurer si on ne l'avait pas enlevé, et le malheureux enfant était obligé de répondre, à moitié endormi, à ces cruelles clameurs. Je n'ai point une certitude démontrée de ce fait, je l'ai seulement entendu rapporter par une multitude de personnes qui prétendaient être bien instruites. Le savetier Simon et les municipaux qui étaient chargés de garder le jeune prince ont péri avec Robespierre, et avec eux sont vraisemblablement ensevelies les preuves de cet odieux mystère.

Digitized by Google

AN 3. entouré de tant de ménagemens, de tant de précautions bienfesantes, avaient vicié ses humeurs et corrompu en lui tous les principes de la vie. Le bruit a long-temps couru, et beaucoup de personnes pensent encore que ce malheureux enfant fut empoisonné; c'est un mystère qui ne sera sans doute jamais parfaitement éclairci. Tout ce que je sais, c'est que le fameux chirurgien Desaulx, avec qui j'avais fait connaissance en prison, m'a dit, après l'avoir visité, qu'il ne le croyait pas; mais M. Desaulx étant mort lui-même peu de temps après, ainsi que l'apothicaire qui fournissait les remèdes, on n'a pas manqué de dire qu'on les avait sacrifiés à un secret qu'il importait de garder. Je rapporte ce que M. Desaulx m'a dit, et il me parlait avec l'air de la franchise.

A-peu-près à l'époque où le fils de Louis XVI mourut au Temple, les royalistes émigrés, au nombre de dix mille, appuyés par les Anglais, et armés et équipés par eux, essayèrent un débarquement dans la presqu'île de Quiberon en Bretagne, où ils espéraient être soutenus par les chouans organisés par petites bandes dans le pays, et que dirigeait M. de Puysaie, le même qui avait pris parti contre la montagne conventionnelle, lors de

Digitized by Google

l'insurrection du Calvados. La descente fut effectuée du 26 au 27 juin, et d'abord suivie de quelques succès; ils s'emparèrent du bourg d'Auray, du fort Penthièvre, s'y établirent, et tâchèrent ensuite de pénétrer dans l'intérieur pour rallier les chouans et leur distribuer les munitions de toute espèce, et même les habits d'uniforme qu'ils apportaient avec eux. Pendant ce temps-là, la flotte anglaise était en rade et observait leurs mouvemens; le comité de salut public, alarmé, fit marcher en hâte contre les royalistes, toutes les troupes dont il put disposer, sous le commandement du général Hoche, et chargea M. Tallien de diriger la partie politique de l'expédition. Après avoir été plusieurs fois repoussés, les républicains emportèrent le fort, et les émigrés furent repoussés jusque sur le bord de la mer; là, s'engagea le plus vif combat; mais alors les Anglais se mirent à faire feu de leurs vaisseaux, et foudroyèrent également les républicains et les émigrés; ceux-ci voulurent se rembarquer, mais les vaisseaux anglais prirent le large et laissèrent les émigrés à la merci du vainqueur: ils mirent bas les armes, sur la promesse qu'ils auraient la vie sauve; mais on ne tint point compte de cette promesse. On fit un triage

AN 3.

AN 3. de tous les simples particuliers qui avaient pris part à l'expédition, et la liberté leur fut successivement rendue; quant aux volontaires et officiers nobles, ils furent tous fusillés, par jugemens de trois commissions militaires établies par le général Lemoine à Auray, à Vannes et à Quiberon. En vain le jeune Sombreuil, fils du dernier gouverneur des Invalides, officier de la plus heureuse espérance, réclama-t-il la parole donnée aux émigrés, qu'ils auraient la vie sauve en rendant les armes, on n'eut point égard à ses réclamations; des ordres supérieurs arrivés de Paris, avaient ordonné ce massacre, qu'on a mal-à-propos attribué à la volonté individuelle du député Tallien. Cinq cent soixante Français furent ainsi exterminés; quinze ou vingt s'échappèrent.

Les Anglais ont voulu justifier leur conduite dans cette affaire, mais ils y parviendront difficilement. On se souvient que la plus grande partie des émigrés débarqués à Quiberon, appartenaient à la marine française; on suppose que le gouvernement anglais a dû croire que tôt ou tard ces marins rentreraient dans leur patrie, et pourraient rétablir une rivalité dangereuse pour l'Angleterre, et qu'il a voulu prévenir ce retour.

Digitized by Google

Cette imputation est cruelle sans doute, mais elle ne cesse de venir à la pensée quand on réfléchit sur la manœuvre des vaisseaux de S. M. britannique à Quiberon. Ce massacre causa une indignation générale dans toute la France; joint à la mort du jeune prince, qu'on s'obstina à croire empoisonné (1), il perdit absolument le gouvernement conventionnel dans l'opinion publique; on crut voir remettre en activité un système de persécution et de ravage qu'un grand nombre de membres de l'assemblée n'avaient que trop bien servi, et auquel elle paraissait se rattacher avec une nouvelle énergie. AN 3.

Quelques jours après le 4 prairial et le désarmement des terroristes, les adroits comités avaient engagé les sections à remettre leurs canons au gouvernement, en leur fesant entendre que la révolution étant finie,

(1) On fut d'autant plus autorisé à soupçonner ce crime, qu'il fut publiquement conseillé dans le sein de la convention, par un de ses membres, lorsque le jeune prince vivait encore : *Nous avons tant commis de crimes inutiles*, disait un jour M. Brival à l'occasion de cet enfant, *qu'on eût bien pu y en ajouter un qui nous eût épargné bien des inquiétudes.* Il est vrai que ce conseil excita des murmures.

Digitized by Google

AN 3. et le régime constitutionnel allant commencer, ces armes devenaient inutiles, et pouvaient devenir dangereuses pour la stabilité de la constitution, si quelque faction nouvelle parvenait à s'en emparer. Les bons Parisiens trouvèrent ce raisonnement sage, et remirent leurs canons; ce fut la section Lepelletier qui donna l'exemple la première, la même qui va montrer bientôt le plus de résistance aux fameux décrets des 5 et 13 fructidor.

Maîtres de ces terribles canons, les comités levèrent absolument le masque. Paris était encore agité par la jeunesse parisienne, qui continuait de poursuivre les terroristes, à qui je ne sache pas cependant qu'il en eût coûté autre chose que d'être chassés de quelques cafés; à faire chanter le *Réveil du Peuple* à tous les spectacles, et à berner les acteurs qui avaient professé le système jacobin. Les comités résolurent de faire combattre ouvertement cette turbulente jeunesse. M. Jean Debry fit décréter que, par opposition au *Réveil du Peuple*, on jouerait à la parade la *Marseillaise*, où l'on entendait depuis long-temps le *Réveil du Peuple*. Dociles à cet appel, les grenadiers de la convention se répandirent au Palais-Royal en chantant la

Digitized by Google

Marseillaise. Les jeunes gens y répondirent par le *Réveil du Peuple*, et les attaquèrent. Ceux-ci mirent le sabre à la main, mais les nombreux jeunes gens leur lancèrent des chaises à la tête, se défendirent avec leurs cannes, et finirent par s'armer de sabres et de pistolets. Les comités essayèrent en vain, en remplissant le parterre de l'Opéra de grenadiers, en entourant la salle de cavalerie, d'y faire chanter la *Marseillaise*; les grenadiers n'eurent pas plutôt demandé la *Marseillaise*, qu'ils furent accablés de huées; leurs sabres n'en imposèrent pas; les troupes qui les appuyaient hors de la salle, furent à leur tour cernées par une foule considérable armée de pierres et de bâtons, et forcées de se retirer. La musique même de la convention fut obligée de renoncer à la *Marseillaise*. Les jeunes gens et beaucoup d'autres personnes se portèrent au Carrousel, dans les cours des Tuileries, et dès qu'on entendit les premiers sons, des huées, des cris partirent de toutes parts; alors le général Menou, commandant la force armée à Paris, et qui, dans tous ces troubles, s'est conduit de la manière la plus honorable et la plus pacifique, défendit aux musiciens de continuer. La convention, forcée de renoncer à la *Marseil-* AN 3.

AN 3. *laise*, voulut aussi qu'on renonçât au *Réveil du Peuple*. Il fut arrêté que ni l'un ni l'autre air ne seraient chantés ni joués dans les spectacles; mais ses membres ne renoncèrent pas à ce moyen de division dont ils avaient besoin pour appuyer leurs projets; ils firent entendre aux militaires qu'on voulait les humilier en proscivant un air au bruit duquel ils avaient tant de fois été victorieux; ils ajoutèrent qu'on voulait arriver par gradation à l'ancien régime, qui, s'il ne les proscrivait pas eux-mêmes pour avoir combattu pour la république, les laisserait au moins à l'écart, et les priverait de tous les avantages qu'ils avaient droit d'attendre de leurs travaux. Ces insinuations, auxquelles M. Louvet ajouta ses séditieuses affiches, séduisit un grand nombre de ces militaires; on peut même dire une grande partie de l'armée.

Alors on ne vit plus que des rixes au Palais-Royal, entre les jeunes gens et les militaires qui chantaient, les uns la *Marseillaise*, les autres le *Réveil du Peuple*. En même temps la convention ou ses comités, contre la promesse qu'ils avaient faite, de faire juger, par les tribunaux, les agens des dernières insurrections, c'est-à-dire les fauteurs et complices de tous les attentats commis depuis

Digitized by Google

le 9 thermidor, et de ceux qu'on avait es- AN 3.
suyés depuis, les mettaient successivement en liberté en leur rendant leur confiance. On les appelait les *Patriotes opprimés*, les *Patriotes de 89*. On fit même un journal pour eux, qu'on apella le *Journal des Patriotes de 89*. En vain plusieurs sections réclamaient, la convention les reçut fort mal; ses membres traitèrent les pétitionnaires de brigands et de royalistes. Cette conduite, directement opposée à celle que les mêmes députés venaient de tenir quelques semaines auparavant, indigna tous les Parisiens. Les journalistes attaquèrent sans ménagement dans leurs feuilles, les conventionnels et leurs décrets; ils furent rechercher tous les actes de tyrannie dont ils s'étaient rendus coupables, toutes les lois sanguinaires qui avaient désolé la France, les reproduisirent dans un jour affreux, et la majorité de la convention devint de nouveau l'objet de la haine publique, sentiment qui, depuis le 9 thermidor, s'était beaucoup affaibli.

Les choses étaient en cet état, lorsque la constitution, dite de l'an 3, fut décrétée: en général elle ne déplut pas, malgré ses nombreux défauts. Plusieurs personnes y virent les premières bases d'un gouvernement

AN 3. qu'ils auraient desiré voir établir en France, et sous lequel un peuple voisin est parvenu à une si haute prospérité. On prévit que les cinq personnages qui composaient le pouvoir exécutif, poussés par le mouvement naturel des choses et leurs inévitables divisions, abandonneraient bientôt la puissance suprême à un seul individu, et que l'homogénéité suivant laquelle étaient constituées les deux chambres de députés, appelées *corps législatif*, céderaient infailliblement à la même force. Ainsi il est à croire que si la constitution, dite de l'an 3, eût été abandonnée à son mouvement naturel; si, sur-tout, ceux qui la proposèrent à la France, lui eussent laissé la faculté de choisir d'autres hommes qu'eux-mêmes, pour remplir les fonctions établies par cette constitution, elle existerait peut-être encore, au moins quant aux bases principales: mais ils voulurent absolument régner; ils voulurent, en parlant de souveraineté du peuple, de liberté des élections, qu'on ne pût être libre de choisir hors de l'enceinte de leur salle; et cette prétention, qui était non-seulement un outrage à la nation entière, mais encore aux principes qu'ils ne cessaient eux-mêmes de manifester à chaque instant, perdit leur constitution avant qu'elle

fût mise en activité, aussitôt qu'elle fut née. AN 3.
Quelle fut la cause de cette étrange conduite ? La peur, qui a tout fait dans cette malheureuse révolution. Presque tous ces députés, plus ou moins coupables au moins de très-grandes erreurs, n'osaient retourner dans leurs départemens, avec la qualité de simples citoyens. Ils redoutaient les persécutions, les vengeances, et pour les conjurer, ils résolurent de conserver le pouvoir à quelque prix que ce fût, et rendirent les décrets des 5 et 13 fructidor, portant que les deux tiers des députés qui devaient former les deux chambres appelées *corps législatif*, seraient nécessairement pris parmi les membres de la convention, sauf à laisser réélire chaque année, par les assemblées électorales; un nouveau tiers pour remplacer un tiers sortant (1).

(1) L'idée des décrets des 5 et 13 fructidor fut fournie par un homme qui n'était pas partisan des mesures de la convention. M. Dupont de Nemours, croyant donner de la stabilité à la constitution future, fit afficher, et publier dans les journaux, un système suivant lequel le corps législatif qu'on allait former ne devait être renouvelé tous les ans que par tiers. Les conventionnels saisirent ce projet avec avidité, et se l'appliquèrent sur-le-champ à eux-mêmes.

Digitized by Google

AN 3. Avant de se séparer, c'est-à-dire, avant de se recomposer, toujours en pluralité, sous une autre forme, l'assemblée devait nommer les membres du directoire (c'est ainsi qu'on appelait le pouvoir exécutif), et ne devait pas manquer de le composer d'hommes choisis dans son sein, et dévoués à ses intérêts pour leur intérêt propre : ainsi c'était encore la convention qui devait gouverner par la constitution nouvelle. Tout cela fut senti par les personnes les moins exercées dans l'art de la politique. Tous les hommes qui croyaient avoir droit aux places, qui se flattaient d'être distingués dans les élections, et s'en voyaient exclus par les prétentions exclusives des conventionnels, devinrent leurs ennemis implacables ; les ressentimens des persécutions, des spoliations s'y joignirent ; les journalistes vilipendèrent les députés et leurs amis, et ne les désignèrent plus que sous la domination d'*exclusifs* et de *perpétuels*, de *frères et amis* (1), et autres qualifications insultantes. Alors les comités mirent en li-

(1) C'est le nom que se donnaient les Jacobins dans leur correspondance ; depuis et jusqu'à ce jour, quand on a voulu se moquer des Jacobins, on les appelait les *frères et amis*.

berté

berté tous les Jacobins de Robespierre qu'ils avaient fait incarcérer, s'en firent des défenseurs, et bientôt un bataillon qu'ils appelèrent *sacré*. Ils firent en même temps venir à la hâte des troupes qu'ils firent camper à quelque distance de Paris, et dont ils eurent soin d'animer les officiers et les soldats contre ceux qu'ils appelaient les *royalistes*. Leurs batteries ainsi arrangées, la constitution fut présentée à l'acceptation nationale ; elle fut universellement acceptée à Paris, par de nombreuses assemblées qui ne ressemblaient en rien aux réunions populaires qui avaient occasionné tant de désordre. Plus de soixante mille hommes, tous décemment couverts, tous appartenans à des familles propriétaires, commerçantes ou distinguées par leur éducation, délibéraient dans les quarante-huit sections, aussi paisiblement qu'il est possible de le supposer dans des assemblées de cette nature. La plupart des orateurs s'exprimaient bien, et on les écoutait en silence. Des applaudissemens donnés par trois ou quatre mille hommes, leur apprenaient qu'ils avaient parlé à la satisfaction publique, ou des murmures, qu'ils avaient encouru le mécontentement. Je n'ai vu de ma vie rien de plus imposant. Ja- AN 3.

AN 3. mais, à Paris, autant de véritables citoyens n'ont paru aux assemblées politiques, sans en excepter les premiers temps de la révolution; jamais on n'y a délibéré avec plus de dignité, de calme, je dirai même de majesté.

On ne voulut point y confondre dans un même vote, comme c'était l'intention de la convention, les décrets des 5 et 13 fructidor, avec la constitution. On délibéra séparément sur la constitution, qui fut unanimement acceptée, et l'on rejeta les décrets, non sans avoir entendu quelques personnes à qui on donna, pour les justifier, toute la latitude possible; et il est vrai que ceux qui se chargèrent de répondre à leurs argumens, ne ménagèrent pas les conventionnels, ni même la convention, dont ils retracèrent la conduite sous les plus épouvantables couleurs, et en cela, ils manquèrent de politique.

D'après le parti que j'ai vu prendre depuis à quelques-uns des auteurs de ces violentes philippiques, et les ménagemens qu'ont eu pour quelques autres, ceux qu'ils avaient si maltraités, on a lieu de croire que les meneurs de la convention avaient eux-mêmes soufflé ces dangereux discours, trop

Digitized by Google

imprudemment applaudis, pour être en état de justifier les actes de violence qu'ils méditaient, en disant qu'ils n'en avaient agi ainsi, que pour défendre leur vie, défense qui est de droit naturel pour tous. AN 3.

Dans la plupart des villes de France on fit la même distinction qu'à Paris. La constitution fut acceptée, et les décrets furent rejetés. J'ai connaissance de ce qui s'est passé dans nombre de ces villes, où les conventionnels ont voulu faire croire que les décrets avaient été unanimement acceptés, tandis que précisément le contraire était la vérité. J'ai su, de personnes parfaitement instruites de ce qui se passait dans l'intérieur des comités, et particulièrement de ceux dits de *sûreté générale* et de *salut public*, qu'il y fut résolu de déclarer à la convention, à la France, que les décrets avaient été acceptés, et de présenter de faux calculs, de prétendus votes à l'appui de cette déclaration (1). Les sections de Paris, ou, si

(1) Parce que l'on était point allé au scrutin à Paris pour rejeter les décrets, et qu'ils avaient été rejetés par un élan unanime des assemblées primaires indignées, les comités jugèrent à propos de ne compter plus de soixante mille hommes que pour un.

Digitized by Google

AN 3. l'on veut, ceux qui avaient le plus d'influence, vinrent à la barre de la convention, faire des réclamations sur les supputations présentées, et en démontrèrent l'inconséquence, la fausseté: on n'y eut point égard, non plus qu'aux nombreuses pétitions qui lui furent présentées par les Parisiens, dont le but était de justifier leur conduite aux yeux du reste de la France, et de la lier toute entière dans une cause qui n'était pas moins la sienne.

En ouvrant leurs séances, le 20 fructidor, les sections qui voyaient, par les décrets des 5 et 13, quelles étaient les intentions des conventionnels, se mirent réciproquement sous la sauve-garde les unes des autres, pour tout ce qui pourrait être délibéré dans leur sein, pendant le cours des assemblées, et ce qui pourrait y être dit par chacun des citoyens qui les composaient. Ce fut la section dite *LePelletier*, qui proposa cette mesure qui eût été excellente chez un peuple énergique, mais qui ne pouvait être suivie d'un effet permanent dans une ville telle que Paris, dont les uns, folâtres par caractère, les autres, uniquement occupés de leurs intérêts individuels, sont essentielle-

Digitized by Google

ment incapables de s'occuper long-temps des affaires publiques. AN 4.

Cependant, à l'époque que je rappelle ici, tout le monde paraissait électrisé, et jamais les Romains n'ont couru avec plus d'ardeur au *forum*, que les Parisiens à leurs sections. Chacun portait les stigmates de la révolution, si je puis m'exprimer ainsi, et l'on voulait se débarrasser, d'un seul élan, de l'oppression de ceux qui y avaient tant contribué.

Les sections se déclarèrent en permanence jusqu'au moment où la constitution serait en activité; elles voulurent faire une déclaration solemnelle de leur conduite, à toute la France, au nom de toute la ville de Paris, dont elles formaient bien réellement la véritable population, et sur l'initiative de la section Lepelletier, elles nommèrent des commissaires pour rédiger cette déclaration qui devait ensuite la rapporter dans leur sein, afin, qu'approuvée par elles, elle devînt le véritable vœu de la capitale. La convention appela cela un comité d'insurrection, et déclara coupables d'attentat contre la sûreté publique, tous ceux qui en feraient partie; elle ordonna aux assemblées primaires de se dissoudre, en rendant les présidens et les

AN 4. secrétaires responsables de la désobéissance. Les assemblées ne tinrent point compte de ce décret. Quelques présidens, effrayés, se retirèrent, mais ils furent incontinent remplacés par d'autres.

Les sections arrêtèrent ensuite que les électeurs qu'on venait de nommer, se réuniraient sur-le-champ pour commencer leurs opérations. Cette assemblée, en agissant sans avoir égard aux décrets des 5 et 13, aurait, sans le secours des soldats appelés par les conventionnels, infailliblement détruit la convention, comme les électeurs de 1789 renversèrent l'autorité royale : la convention le sentit, et parvint à dissoudre le premier rassemblement d'électeurs qui s'était formé, le 11 vendémiaire, dans la salle du Théâtre-Français. Les sectionnaires étaient alors dans toute leur force, et la convention n'avait pas entièrement réuni les siennes ; mais les sectionnaires n'opposèrent que des huées aux conventionnels auxquelles ils étaient depuis long-temps habitués, tandis qu'ils pouvaient envelopper le détachement et les députés qui vinrent chasser leurs électeurs, et les enlever tous sans qu'il s'en échappât un seul. Cette circonstance prouve encore combien peu ils conspiraient.

Digitized by Google

Plusieurs villes des environs de Paris en avaient adopté les principes, et s'étaient également mises en permanence, et avaient même envoyé des députés dans la capitale, pour prendre des instructions. Un événement qui eut lieu à Chartres, et qui n'avait aucun rapport avec les élections, fournit à la convention l'occasion de faire commettre les premiers actes de violence. AN 4

Des femmes de Chartres avaient formé un attroupement dont la disette et la cherté du pain était la cause, et avaient exigé du député Letellier, en mission dans cette ville, qu'il taxât le pain à trois sous la livre; ce député, effrayé par les clameurs des attroupés, avait prononcé cette taxe; mais honteux de sa faiblesse, en rentrant chez lui, il s'était brûlé la cervelle.

Le député Bourdon de l'Oise fut envoyé à Chartres avec beaucoup de troupes, en apparence pour réprimer cette insurrection; mais ce ne fut pas de cela qu'il s'occupa. Il fit un imbroglio de l'insurrection des femmes de Chartres et de l'insurrection des cantons environnans, contre la réélection forcée de cinq cents conventionnels, et fit engager des combats entre ses soldats, dont plusieurs furent tués, avec les habitans de Dreux, de

AN 4. Nonancourt, de Château-Neuf et de Verneuil, en fit sabrer et arrêter plusieurs, avec les présidens et secrétaires de leurs assemblées, qu'il dispersa en les dénonçant comme des royalistes et des émissaires de Charette. Tel fut le prélude de la journée du 13 vendémiaire.

Enfin, les assemblées primaires, toujours sur l'initiative de la section Lepelletier, adressèrent à la convention la pétition suivante :

« Mandataires du peuple, vous avez été « convoqués pour proposer une constitution « aux Français ; cette constitution est faite ; « elle a été unanimement accueillie. Vos pou- « voirs, comme corps constituant, se termi- « nent là ; vos fonctions se bornent aujour- « d'hui à l'action du gouvernement. Le mot « odieux de conspiration retentit dans Paris, « retentit dans vos comités, retentit dans « votre enceinte. Le peuple conspire-t-il « contre lui-même ? non, sans doute. La con- « vention conspire-t-elle contre le peuple ? « loin de nous cette idée ; vos comités cons- « pirent-ils contre le peuple et la conven- « tion ? c'est la question que nous venons « vous faire au nom des sections de Paris.

« Des bataillons de troupes de ligne cer-

Digitized by Google

« nent cette commune ; des assassins, arrêtés AN 4.
« par vos décrets, sont relâchés par ordre
« de vos comités ; un nouveau code pénal
« est proclamé contre les présidens et les
« secrétaires des assemblées primaires ; des
« députés journalistes (1) prêchent la guerre
« civile ; des rapports, dans lesquels tous
« les faits sont altérés, se répètent à votre
« tribune ; Charette, vous dit-on, est à Paris,
« les Parisiens sont des chouans ; cent cin-
« quante mille hommes qui acceptent une
« constitution républicaine, ont des meneurs
« royalistes. »

« Sur quoi repose cet appareil de crimes ?
« sur l'opinion générale, à Paris, que le décret
« du 5 fructidor n'a pas obtenu le vœu de la
« majorité des Français. Que nous importe, au
« surplus, que quelques ambitieux veuillent se
« perpétuer dans leur pouvoir ? l'essentiel pour
« nous est de rester libres, et de vous sauver
« vous-mêmes des menées d'une faction au-
« dacieuse. Les assemblées primaires vous
« demandent la réincarcération des voleurs
« et des assassins, rendus à la liberté sans
« jugement, et l'examen de la conduite de
« vos comités de gouvernement. »

(1) M. Louvet, dans son journal, *la Sentinelle*.

Digitized by Google

AN 4. Au lieu de faire droit à cette pétition, les conventionnels convoquèrent, au jardin des Tuileries, ceux contre lesquels les sections demandaient justice, et les appelèrent *les patriotes opprimés*, les patriotes de 89, leur donnèrent des armes, et en formèrent un bataillon *sacré*. Les habitans de Paris, en voyant ainsi armés tous les membres des comités révolutionnaires, les égorgeurs de septembre, de Lyon, d'Arras et de Nantes, devaient croire qu'on voulait immédiatement recommencer les horreurs de la révolution, ils coururent aux armes, et le lendemain 12, Paris fut dans la plus grande agitation; on voulait se porter aux Tuileries et disperser les terroristes; mais la convention avait fait, de son côté, avancer des troupes de ligne autour d'elle, et le soir, des troupes commandées par le général Ménou, se portèrent toutes au chef-lieu de la section Lepelletier, à laquelle paraissaient se rattacher les autres, pour en désarmer les habitans. Alors l'assemblée de la section était formée, et le bataillon, en grande partie composé de jeunes gens, était en armes à l'entrée. A la sommation qui fut faite de mettre bas les armes, l'un d'eux nommé *Delalo*, à peine âgé de vingt ans,

Digitized by Google

se présenta, et répondit au député Delaporte qui avait fait cette sommation : AN 4.

« Que nous demandez-vous? nos armes que « nous n'avons jamais employées qu'à votre « défense. Quels sont vos défenseurs? ceux qui « vous ont égorgés, que nous avons vaincus « à vos côtés, que nous avions désarmés « par vos ordres. Quels canons nous opposez-« vous? les nôtres, que nous vous avons ren-« dus volontairement. Que nous reprochez-« vous? l'exercice légitime de nos droits. « Nous avons, au prix de notre sang, main-« tenu la liberté de vos délibérations, et vous « violez les nôtres, au mépris de toutes les « lois. » Ce discours électrisa tous ses camarades; au lieu de rendre les armes, ils portèrent les armes et présentèrent les baïonnettes. Laporte ordonna à sa troupe de charger, quelques-uns des siens se portèrent en avant; mais le général Menou, au lieu d'appuyer la démarche violente du député, déclara que quiconque de sa troupe sortirait des rangs sans ses ordres, il lui passerait son sabre au travers du corps. Le général Menou harangua ensuite le bataillon Lepelletier, l'invita à se retirer, à laisser ses armes, et lui promit que le lendemain les délibérations de la section ne seraient point troublées. Pendant que

Digitized by Google

AN 4. cela se passait, vingt mille hommes de toutes les sections étaient venues au secours de celle Lepelletier, et obstruaient toutes les rues : il était onze heures du soir; les troupes ne pouvaient agir dans les ténèbres, et rien n'était plus facile que de les désarmer elles-mêmes. La convention ayant appris le peu de succès de l'opération qu'elle avait commandée, se crut perdue; mais les sectionnaires conspiraient si peu, qu'ils ne songèrent même pas à profiter de leur avantage. Certainement rien n'était plus facile alors que de dissoudre la convention, puisque la seule force qui pouvait la défendre était dans les rues de Paris; il ne s'agissait que de faire porter sept à huit cents hommes aux Tuileries, et, sans coup-férir, on l'eût facilement expulsée du lieu de ses séances, si alors la populace de Paris, qui n'avait pas encore pris part aux débats, n'eût pas profité de sa détresse pour la traiter avec plus de dureté.

Cependant l'assemblée, instruite de la conduite du général Menou, le décréta d'accusation (1); elle décréta en même temps qu'une

(1) Le général Menou fut, après l'événement, traduit à une commission militaire, qui l'acquitta honorablement, malgré tous les efforts de ses ennemis pour le perdre.

Digitized by Google

nouvelle expédition partirait pour amener, AN 4.
pieds et poings liés, à sa barre, les chefs de la section Lepelletier, et nomma le député Barras pour commander ses troupes; mais alors la mesure n'était plus aussi facile; les sectionnaires, instruits du décret, firent battre la générale pendant toute la nuit, et la moitié de Paris resta sous les armes; le lendemain, toutes les rues furent remplies de bataillons. La section du Théâtre-Français proposa alors un officier nommé Danican, qui, quelque temps auparavant, avait commandé à Rouen; les sections l'adoptèrent, et cette aveugle confiance fut la cause de leur perte. M. Danican ne sut point saisir la haute fortune que le hasard lui présentait; il fit précisément tout ce qu'il ne fallait pas faire pour réussir. Toute cette masse d'hommes, la plupart timides, ou qui n'entendaient rien au maniement des armes et aux évolutions militaires, ne fesait qu'embarrasser dans une affaire de cette nature. Dix mille hommes choisis dans les bataillons, auraient suffi pour attaquer les troupes conventionnelles, qui, même, y compris la phalange des terroristes, ne s'élevaient pas à plus de quatre mille. Ce corps de dix mille jeunes gens ou autres braves qui ne demandaient pas mieux de se

Digitized by Google

AN 4. séparer de la foule qui devait les entraîner dans sa fuite, ou contrarier leur audace, auraient facilement culbuté des troupes qui n'avaient point envie de se battre contre les Parisiens, et ne se battirent en effet, que parce qu'on les gorgea de vin et d'eau-de-vie pendant toute la matinée qui précéda le combat.

Les sectionnaires n'avaient point de canons pour répondre à ceux de la convention; le hasard en fournit à M. Danican, et il empêcha les sectionnaires de s'en procurer. Des troupes conventionnelles occupaient le Pont-Neuf dans la matinée, avec des canons, pour empêcher la réunion des sections du faubourg Saint-Germain avec celles de la ville. Des bataillons parisiens se portent sur ce pont pour forcer le passage; avant de s'attaquer, les deux partis parlementent, et les troupes conventionnelles se retirent en abandonnant leurs canons. Un jeune homme, nommé Lafond, qui commandait la colonne de la section Lepelletier, veut les emmener; Danican s'y oppose, en disant que ce serait humilier les troupes avec lesquelles on vient de fraterniser, que de leur prendre leurs canons; on les invite presque à venir les prendre, et le général Carteaux les emmène en

Digitized by Google

présence des Parisiens indignés. Fréron, qui, AN 4.
quatre mois auparavant, avait conduit les sections de l'intérieur contre le faubourg Saint-Antoine, qui avait proposé d'y mettre le feu, était allé dans ce faubourg chercher du secours contre les sections, et il amenait à la convention environ deux cents individus déguenillés qu'il appelait *la section des Quinze-Vingts ;* c'était tout ce qu'il avait pu rassembler. Il était facile d'enlever Fréron lui-même et de renvoyer chez eux les individus, la plupart sans armes, qui lui servaient d'escorte : on leur ouvrit le passage, et ils arrivèrent, sans aucun obstacle, à la convention.

Les sections restèrent tout le jour dans les rues : au lieu d'intéresser en leur faveur le petit peuple, les femmes des marchés, la multitude enfin, qui est toujours le moyen essentiel des révolutions, en leur distribuant des liqueurs fortes, en les poussant contre les soldats, qui ne savent jamais combattre de tels adversaires, les bourgeois de Paris s'en tinrent constamment séparés. S'il y avait eu une conspiration, les conjurés auraient-ils oublié une mesure aussi décisive ? Les conventionnels l'essayèrent, comme on vient de le voir. Fréron et autres furent dans les fau-

Digitized by Google

AN 4. bourgs solliciter le secours de la populace, et ils ne purent parvenir à l'ébranler, parce qu'elle se souvenait des exploits antérieurs de Fréron et de la journée du 4 prairial, et parce qu'en général jamais le peuple de Paris n'a aimé faire cause commune avec les militaires: il s'aperçoit que c'est pour le contenir qu'on les rassemble, et c'est toujours d'un œil impatient qu'il les considère.

La convention n'avait organisé ses moyens de défense que le soir: on ne l'ignorait pas; si les sectionnaires eussent songé à la dissoudre, ils l'eussent attaquée le matin, lorsque tout le monde était sur pied, et l'événement n'eut lieu qu'à cinq heues, lorsque la plupart des Parisiens, fatigués d'avoir été en présence tout le jour, étaient rentrés chez eux, ou s'étaient répandus chez les restaurateurs pour y prendre quelque nourriture.

Les premiers coups de feu partirent de chez le restaurateur Venua, lorsque les commissaires de la section Lepelletier étaient à parlementer avec les membres des comités, sur les moyens de s'entendre sans qu'il y eût de sang de répandu.

Les comités avaient été divisés sur le point de savoir si l'on écouterait les propositions des sections, qui ne demandaient autre chose

chose que le désarmement des terroristes. AN 4.
MM. Louvet, Chénier, Dubois-Crancé et quelques autres, ne voulaient entendre aucune proposition, et convinrent, entr'eux, qu'on engagerait l'action, contre l'avis de MM. Lanjuinais, Boissy-d'Anglas, Rovère et autres. Il est certain que les premiers coups de fusil partirent de chez le restaurateur que je viens de nommer; d'autres députés, qui eurent soin de ne pas se mettre publiquement en avant dans cette affaire, contribuèrent encore davantage au commencement des hostilités, que les parleurs Louvet, Chénier, Dubois-Crancé et leurs amis. Adroits à s'esquiver dans les momens de crise, ils fesaient mouvoir les ressorts en silence, et ne reparaissaient publiquement que lorsque le danger, étant passé, ils pouvaient tenir le langage d'une apparente justice. On a dit, on a imprimé, que ces députés, qui étaient plutôt le conseil des autres que leurs camarades sur la brèche, si je puis m'exprimer ainsi, donnèrent le signal du combat, par une fusée qu'ils firent partir d'un des pavillons des Tuileries. J'ai vu beaucoup de choses dans cette journée, mais n'ai point vu cette fusée, qu'on pourrait assimiler au coup de fusil de Charles IX; mais une infinité de per-

AN 4. sonnes m'ont attesté qu'elle fut effectivement lancée. Ce fait, je n'en doute pas, ne sera jamais mieux éclairci.

Aux premiers coups de fusil, les conférences furent dissoutes; chacun courut aux armes; bientôt le canon joignit son fracas à celui de la mousqueterie, et le deuil et la mort étendirent leurs crêpes funèbres sur tout Paris. Les bataillons du faubourg Saint-Germain, qui s'avançaient le long des quais en tirant au hasard quelques coups de fusil, étaient balayés par des volées de canon à mitraille qui couvraient le chemin de cadavres et de blessés; on ne pouvait enlever ces redoutables canons qu'en courant sur eux, en se jetant à droite et à gauche pour en éviter l'effet; mais de simples bourgeois, dont les peureux embarrassaient les intrépides, ne pouvaient pas faire un tel mouvement, qui ne leur était pas commandé; d'ailleurs, les postes des conventionnels avaient été disposés d'après les conseils d'un homme extrêmement habile, et il n'était pas facile de les surprendre, pour peu que les troupes eussent soin de les garder.

Le seul poste où les Parisiens opposèrent une assez longue résistance, fut celui du cul-de-sac Dauphin, vis-à-vis l'église de Saint-Roch; c'était là qu'était particulièrement

réuni le bataillon des terroristes. L'affaire commença à cinq heures du soir, et l'on s'y battait encore bien avant dans la nuit. Les sectionnaires étaient retranchés dans l'église, et le canon du cul-de-sac ne frappait que contre l'encoignure de l'église : on en voit aujourd'hui les empreintes. Quand le coup était parti, les sectionnaires descendaient sur les marches de l'église, et fusillaient les canonniers et ceux qui les protégeaient ; un très-grand nombre de canonniers furent tués de cette manière ; le canon fut abandonné trois fois, et les sectionnaires négligèrent de s'en emparer, de le tourner contre leurs adversaires éperdus, à qui il eût certainement arraché la victoire (1) ; mais personne ne les commandait, et voilà comme ils conspiraient. Personne n'étant contraint, tout le monde se retira successivement, et cinq à six individus renfermés dans l'église, effrayèrent, pendant toute la nuit, les redoutables terro- AN 4.

(1) Un jeune homme s'était caché chez un épicier qui fesait l'encoignure de la rue Saint-Honoré et du cul-de-sac ; quelqu'un était occupé à lui charger deux ou trois fusils, et aussitôt que les terroristes avaient fait leur inutile décharge, il s'avançait, en ajustait un, et le tuait ; on m'a dit que dix-huit à vingt d'entr'eux avaient péri de la main de ce jeune homme.

AN 4. ristes, en criant, *en avant, bataillon, feu!* et en lâchant quelques coups de fusil; mais enfin il fallut céder, presque tout le monde disparut.

Les troupes de la convention tirèrent, pendant toute la nuit, des coups de canon qui n'atteignirent personne; l'ébranlement qu'ils causèrent, fit seulement voler en éclats quelques vitres des maisons voisines; un boulet de vingt-quatre traversa de part en part le corps-de-garde, dit *de la Barrière des Sergens*, au milieu de la rue Saint-Honoré; le canon qui causa ce dégât était sur la place du Palais-Royal; les canonniers qui le servaient étaient tellement ivres, qu'ils ne pouvaient se soutenir. Je passai auprès d'eux sur les dix heures du soir, et je les observai; rien n'eût été plus facile que de les culbuter dans la boue et de leur enlever leur pièce; une fois à terre, ils n'auraient pas su se relever; mais alors Paris ressemblait à Troie, lorsque les Grecs s'en furent emparés; les rues étaient abandonnées et solitaires, et l'on n'y trouvait plus que quelques fuyards qui cherchaient un asile contre les décrets de proscription qui allaient bientôt être fulminés contre eux.

FIN DU PREMIER LIVRE.

Digitized by Google

DEUXIÈME LIVRE.

Les derniers momens de la convention. — Etablissement du régime constitutionnel, dit de l'an III. *— Evénemens qui ont eu lieu pendant ce temps, jusques et compris ceux du 18 fructidor, cinquième année de la république.*

Les conventionnels, vainqueurs le 13 vendémiaire, établirent comme deux faits démontrés, d'abord, que les premiers coups de feu étaient partis par ordre des meneurs des sections, et ensuite, que les délibérations et la conduite de ces sections étaient l'explosion d'une conspiration concertée avec les agens de Louis XVIII. Pour le prouver, ils produisirent les papiers trouvés chez un M. Lemaître, qui annonçaient une correspondance avec les émigrés, où l'on parlait effectivement des délibérations des sections, et du parti qu'on pouvait en tirer pour la cause royale; mais il n'y était nullement question d'aucun concert entre M. Lemaître et ceux qu'on ap-

Digitized by Google

AN4. pelait *les meneurs de sections*. J'ai vécu familièrement avec plusieurs de ceux qu'on qualifiait ainsi, et comme je travaillais à quelques journaux assez répandus, je ne doute pas que s'ils avaient eu en tête d'exécuter des projets de la nature de ceux qu'on leur a supposés, ils n'eussent cherché à m'intéresser dans leur cause : on sait de quelle importance étaient alors les journaux dans la masse générale de l'opinion publique. Eh bien, je n'avais jamais entendu parler de M. Lemaître, avant le bruit qu'on fit de lui à la tribune de la convention. Il y avait si peu d'intelligence entre ceux qui avaient de l'influence dans les sections et les agens de Louis XVIII, que dans celle de la Butte-des-Moulins, où j'étais, des officiers qui avaient servi dans l'ancien régime, et qu'on savait être attachés à la cause royale, ayant offert leurs services pour diriger les compagnies, on ne voulut pas les accepter, et cela, par la seule crainte qu'on ne pût dire à la convention, avec quelqu'apparence de fondement, que nous avions à notre tête des royalistes connus, et jusqu'alors étrangers à nos délibérations. Cette proposition nous fut faite le 12, lorsque l'armement des terroristes avait causé une indignation universelle. Il ne fut ques-

Digitized by Google

tion de donner un chef à l'insurrection pa- AN 4.
risienne, qu'après l'expédition du général Menou contre la section Lepelletier; alors il fallait mettre bas les armes, soumission humiliante que personne ne voulait faire à des hommes dont l'audace avait indigné, et sous la puissance desquels la France n'avait été qu'une arène de carnage, de sang et de dévastation, ou se préparer au combat. Danican tomba des nues, les sections le ramassèrent, et il les perdit. Seulement, une fois quelques personnes prévoyant la lutte qu'il faudrait soutenir, furent proposer, le 10 ou le 11, à un militaire distingué, de se mettre à la tête des sections; mais la conduite qu'avait tenue ce militaire-là pendant la révolution, l'avait totalement séparé de la cause de Louis XVIII. Il répondit qu'il eût accepté, si la proposition lui eût été faite plutôt; mais il ajouta que les choses étaient trop avancées, et qu'il ne lui restait pas assez de temps pour faire les dispositions nécessaires.

Louis XVIII ne fut pour rien dans l'affaire du 13 vendémiaire; je le certifie avec assurance; mais il aurait pu faire tourner cette insurrection au profit de la royauté : c'est aussi ce qui me paraît incontestable. Au point d'irritation où étaient les esprits, et se trou-

Digitized by Google

AN 4. vant jetés par les événemens, hors de toute espèce de mesure, ne sachant plus, même après la victoire, qui avait aussi ses dangers, à quel parti s'arrêter, les Parisiens auraient fini, peut-être, par choisir la royauté pour point d'appui; mais ce ne fut point là le premier vœu de l'insurrection : on voulait former, d'après les principes constitutionnels, un corps législatif entièrement national, qui aurait eu la faculté de donner sur-le-champ aux Français le gouvernement qu'aurait réclamé l'opinion générale. S'il eût été question de rétablir sur-le-champ la royauté, les sectionnaires eussent choisi d'avance un chef habile; ce chef aurait formé des bataillons d'élite qui auraient facilement détruit des hommes ivres; il aurait soldé, enivré la populace, et l'aurait précipitée, comme un torrent, dans tous les alentours du château des Tuileries, et l'aurait fait crier *vive le roi*, sur les débris de la convention, comme, dans une journée fameuse, on lui fit crier sur les cendres de la monarchie, *vive la république!* Dans cette circonstance, comme dans mille autres, les agens de Louis XVIII n'ont fait preuve que de mal-adresse et de la supériorité de leurs rivaux dans l'art de tirer parti des événemens révolutionnaires. M. de

Digitized by Google

Calonne leur a fait un reproche de cette mal- AN 4.
adresse, dans un écrit qui parut quelque temps après la journée du 13 vendémiaire. Il ne s'agissait, dit-il à l'occasion de cette journée, que de placer des jalons de distance en distance; ils auraient indiqué aux sections ce qu'elles avaient à faire; et il n'y eut ni jalons, ni personne pour les planter.

Maîtresse du terrain, la convention, sur la proposition d'un M. Delaunay d'Angers, vivement appuyée par M. Jean Debry, créa trois commissions militaires pour juger et condamner sur-le-champ les présidens et secrétaires des sections, et les journalistes qui avaient écrit dans le sens des sectionnaires, en dépit de la liberté de la presse que proclamaient sans cesse ceux qui formaient de semblables institutions. La peine qu'elles devaient prononcer était la mort; il est vrai qu'elles ne se comportèrent pas avec toute la violence à laquelle on s'attendait. La convention, malgré sa victoire, ne s'était fait aucuns partisans. La populace elle-même, qui jusqu'alors avait fait toute sa puissance, l'avait entièrement abandonnée; elle se souvenait des journées de prairial, et si elle ne prit pas parti pour la bourgeoisie dans la journée de vendémiaire, c'est que cette même bourgeoisie

Digitized by Google

AN 4. avait pris les armes contre elle pour défendre la convention, et que d'ailleurs elle ne fit aucune démarche alors pour l'associer à sa cause. Le lendemain de l'événement, les groupes, dans tous les quartiers de Paris, déclamaient hautement contre l'assemblée ; elle n'avait pour elle que les troupes qu'elle avait enivrées, qui pouvaient l'abandonner d'un moment à l'autre, et les terroristes qui avaient également à s'en plaindre, et dont elle avait garni ses tribunes et les avenues de la salle.

La pluralité sentit que le seul moyen de salut qui lui restait, était la modération; en vain quelques membres furieux, tels que MM. Dubois-Crancé, Chénier et autres révolutionnaires impitoyables, sentant qu'ils ne feraient pas partie des cinq cents individus que les corps électoraux devaient choisir dans la convention, firent-ils tous leurs efforts pour faire casser ces corps ; en vain voulurent-ils faire remettre la constitution de l'an 3 dans l'arche sainte, comme celle de 1793; ils ne purent y parvenir. Il fut décrété que les corps électoraux seraient maintenus, et leurs nominations valables. En vain M. Tallien, se voyant appelé par ces corps, voulut-il, à l'aide de ses amis, prouver une grande conspiration concertée entre quel-

Digitized by Google

ques membres de la convention et les meneurs des sections; en vain une commission de cinq membres, dont il était président, disposa-t-elle les élémens de cette prétendue conspiration, conformément à ses vues; M. Thibaudeau attaqua Tallien à outrance; il lui rappela l'éloge fait par lui des massacres de septembre, sa conduite versatile depuis le 9 thermidor; il le dénonça à ses nouveaux amis, comme le principal chef de la réaction dont ils avaient été les victimes; enfin il leur apprit que l'homme qui voulait se mettre à leur tête, les traitait, deux jours auparavant, comme des imbécilles, en les désignant sous la dénomination de *faction des mâchoires*. Cette sortie fut vivement applaudie, affaiblit prodigieusement l'énergie des terroristes, qui commençaient bien à sentir que ce n'était plus autour de la convention qu'ils pouvaient espérer de rallier la populace, et ils la laissèrent paisiblement terminer sa carrière, après lui avoir fait quelques pétitions où ils parlèrent avec un ton de modération qu'ils avaient proscrit tant de fois. AN 4.

Après avoir, dans une seule séance, inondé la France d'un déluge de lois qui sont encore, en grande partie, suivies aujourd'hui,

Digitized by Google

AN 4. et dont M. Merlin de Douai fut le rapporteur, l'assemblée voulant encore accorder à ses membres une plus grande chance dans toutes les fonctions publiques, décréta que jusqu'à la paix générale, les parens d'émigrés ne pourraient être admis à remplir une fonction publique, non plus que les rédacteurs de pétitions, d'adresses, ou qui auraient signé des arrêtés contre les décrets des 5 et 13 fructidor. Elle excepta de la disposition relative aux parens d'émigrés, les individus ayant fait partie de l'une des trois assemblées qui avaient donné des lois à la France depuis 1789. Ce fut M. Tallien qui fit rendre cette loi, appelée plus particulièrement *loi du 3 brumaire*, à cause du jour où elle fût rendue, véritable pomme de discorde qu'elle voulut laisser, après sa mort politique, aux Français qu'elle avait tourmentés pendant sa longue carrière. Enfin, elle prononça une amnistie pour tous les délits qui avaient eu la révolution pour cause, à l'exception de ceux relatifs à la journée du 13 vendémiaire.

Les commissions militaires continuèrent de les juger jusqu'au 5 brumaire; deux personnes seulement furent condamnées à mort et exécutées, un M. Lebois, président de section, qui s'était poignardé lorsqu'on vint

Digitized by Google

l'arrêter, et M. Lafont, dont j'ai parlé plus haut, qui, croyant avoir affaire à un tribunal tel que celui dirigé par Fouquier-Tainville, donna, par ses réponses, plus de gravité aux charges dirigées contre lui, au lieu de chercher à les atténuer, comme les juges lui en avaient offert la facilité. Toutes les autres condamnations à mort furent par contumace, et la plupart de ceux qui furent ainsi condamnés, se portent aujourd'hui très-bien. AN 4.

Comme les corps électoraux étaient forcés de prendre les deux tiers du corps législatif dans la convention, par suite de sa victoire du 13 vendémiaire, ils s'attachèrent au moins à faire porter leurs votes sur ce que cette assemblée renfermait d'hommes estimables, de sorte que toutes les assemblées, ayant choisi à-peu-près les mêmes, le nombre des cinq cents conventionnels se trouva fort loin du complet. Pour remplir ce déficit, l'assemblée, conformément à ses décrets, se constitua en corps électoral qu'elle appela de *France*, et remplit la lacune que les corps électoraux avaient laissée. Par cette opération, deux germes de discorde bien distincts furent inoculés au corps législatif futur. D'abord, entre le seul tiers que les élec-

Digitized by Google

AN 4. teurs avaient le droit de choisir dans la généralité des Français, et les deux tiers conventionnels, et ensuite entre ceux des conventionnels qui avaient été appelés par les assemblées électorales des départemens, et ceux qui tenaient seulement leurs pouvoirs de la prétendue assemblée électorale de France, c'est-à-dire de la convention qui, au lieu d'avoir le vœu général pour cette élection, la fesait faire à-peu-près malgré tout le monde.

La convention gouverna la France, ou plutôt la désola pendant trois ans, un mois et quatre jours : elle termina ses séances le 26 octobre 1795.

La convention a rendu onze mille deux cent dix décrets; ses comités, ou ses membres individuellement, dénoncèrent trois cent soixante conspirations et cent quarante insurrections.

Rien ne prouve mieux que les barbaries qui ont eu lieu sous le règne de la convention, combien Mirabeau prévoyait juste, lorsqu'il disait au commencement de la constituante: *J'aimerais mieux vivre à Constantinople*, que sous une *assemblée qui réunirait tous les pouvoirs*. Certainement on ne peut pas croire que tant d'atrocités fussent dans

Digitized by Google

l'intention individuelle des députés qui la composaient. D'après la connaissance particulière que j'ai pu avoir de la manière de penser de plusieurs de ces députés, il ne me reste aucun doute à cet égard; mais elles furent un effet du froissement de leurs passions, du contact perpétuel de la jalousie, des haines des partis opposés, continuellement en présence les uns des autres; sentimens cruels qui ne manquent jamais de faire naître l'appât du pouvoir suprême, et que la mort même ne peut satisfaire. Les violences dont la convention se rendit coupable, furent les résultats de ses premières fautes; la pluralité des hommes qui la composaient était trop peu instruite ou trop enthousiaste, pour n'en pas commettre de monstrueuses. Ils crurent que les idées superficielles que la moderne philosophie avait inoculées dans leur imagination, devaient être celles de tout le monde, et sur cette persuasion, ils bâtirent leur plan de réforme. Convaincus qu'ils étaient appelés à changer la face de l'univers, ils commencèrent par se placer entre l'échafaud et le pouvoir suprême, par un acte qui leur eût incontestablement assuré la première chance, si le parti puissant auquel ils avaient déclaré la

AN 4.

AN 4. guerre, fût jamais resté vainqueur; mais ils furent engagés dans la carrière, ils éprouvèrent des obstacles plus terribles que ceux qu'ils avaient prévus: outre la coalition des têtes couronnées auxquelles ils avaient déclaré une guerre à mort, des départemens entiers, des grandes villes refusèrent d'obéir à leurs décrets; alors ils s'en prirent à eux-mêmes du peu de succès de leurs propres démarches; ils s'attaquèrent avec fureur, s'exterminèrent sans pitié, comme ils fesaient exterminer ceux qui leur étaient directement opposés, non pour constituer la république, qu'ils savaient bien ne pouvoir se consolider au milieu de tant d'attentats, mais pour satisfaire leurs passions haineuses, et sauver leur existence qu'ils avaient réellement abandonnée à la chance des hasards, par le décret du 21 janvier 1793. Toute espèce de retour leur étant fermée, ils avaient beau poursuivre leur carrière révolutionnaire, quand ils avaient vaincu un obstacle, il s'en présentait un nouveau qui les rejetait aussitôt dans de nouvelles incertitudes; ne pouvant vaincre, ils déchiraient; la rage, le désespoir avaient pris la place de la méthode et le dernier terme du délire se trouvait insensiblement

sensiblement substitué aux calculs de la raison. AN 4.

La convention nationale, dans tous ses décrets, dans toutes ses mesures, fit exactement le contraire de ce qu'elle devait faire, de ce qu'elle était appelée à faire. Il y a précisément la différence du blanc au noir entre ses devoirs et sa conduite; car il ne faut pas attribuer à sa politique l'intégrité que la France a conservée sous son empire; l'honneur en appartient à l'intrépidité de nos armées, c'est-à-dire, à la nation entière; et une preuve que les monstrueuses combinaisons de ses comités n'ont point contribué à donner de l'énergie aux armées, c'est que, précisément dans le temps où ces mesures avaient cessé, les troupes françaises ont remporté leurs plus mémorables victoires. Dieu garde les peuples de tous les pays, d'une convention nationale! Ce fut sur-tout dans les derniers temps de celle de France que se formèrent les fortunes colossales qui s'élevèrent tout-à-coup du sein des décombres, comme un torrent après un orage épouvantable. Des hommes qu'on avait vus, une année auparavant, couverts des haillons de la misère, parurent, aux regards étonnés, au milieu du faste et des délices de

AN 4. l'opulence ; des propriétés immenses furent données pour rien ; des hommes fesaient un métier de semblables acquisitions, et revendaient ensuite ce qu'ils avaient acheté à des prix fort avantageux ; de sorte que telle propriété vendue par la nation, moyennant des assignats sans valeur, a passé peut-être par cinquante mains depuis la première vente, et que c'est celui qui en est resté propriétaire, qui en a retiré le moins d'avantage. Un autre genre de fortune a pris sa source dans le gaspillage des armées, et une infinité de malversations que les désordres anarchiques ont enseveli dans une fange dégoûtante et méphitique, que, sous peine de mort il est désormais impossible de déblayer.

La convention, après avoir choisi ceux de ses membres qui devaient former le nouveau corps législatif, constitua elle-même cette nouvelle législature, divisée en deux corps homogènes, l'un appelé *Conseil des Cinq-Cents*, parce qu'il devait être composé de cinq cents individus ; et l'autre qualifié *Conseil des Anciens*, parce qu'il fallait être âgé au moins de quarante ans pour en être membre. L'initiative et la formation de la loi appartenait au conseil des Cinq-Cents ; mais elle ne devenait exécutoire qu'avec la sanc-

Digitized by Google

tion du conseil des Anciens, qui avait la faculté de la rejeter. Ce conseil était composé de deux cent cinquante individus, de sorte que ces deux nombres réunis formaient exactement celui de la convention nationale. AN 4.

Le directoire, composé de cinq membres, était collectivement responsable de ses actes, et n'avait aucune part dans la formation de la loi; par cette exclusion, il était forcé de faire exécuter des mesures souvent impraticables en elles-mêmes, ou dangereuses au gouvernement, dont la conservation lui était spécialement confiée; de cette manière, le pouvoir exécutif se trouvait, par son organisation particulière, nécessairement en opposition avec le corps législatif: le résultat de cette lutte devait être la destruction de l'une ou de l'autre de ces autorités, et, par une conséquence prochaine, l'anéantissement de toutes les deux. A ces deux causes de destruction, inhérentes à la constitution en elle-même, se joignait l'esprit général des individus qui composaient les premières autorités et l'opinion qu'on avait d'eux: la grande pluralité de ces hommes était habituée aux révolutions; elle en avait conservé le machiavélisme, le parlage, le ton déclamateur. Malgré cela, on aimait encore à espérer que le gouverne-

Digitized by Google

AN 4. ment et le corps législatif, étant enfin asservis à des règles fixes, les affaires publiques, ne fût-ce que par la lassitude du désordre, prendraient enfin un mouvement régulier, et que nous cesserions de donner à l'Europe le désolant spectacle d'une nation sans principes et sans frein.

Malheureusement, dès les premières séances des deux conseils, on s'aperçut que nous étions toujours sous l'empire des conventionnels, et que seulement ils avaient changé d'enveloppe. Ils n'avaient pas pour eux la populace; ils avaient contr'eux la presque-totalité des gens instruits et la masse énorme des personnes attachées à l'ancien ordre de choses, auxquelles la révolution avait enlevé et leur état et leur fortune, et qui ne pouvaient encore se déterminer à en faire le sacrifice sans retour. Pour les combattre, le système du gouvernement fut de multiplier encore davantage les spoliations, de distribuer, à-peu-près pour rien, à des inconnus, les biens des anciens propriétaires, par cela seul qu'il était passé par la tête à quelques administrateurs jacobins de les inscrire sur la fatale liste des émigrés. C'est ainsi que pour se faire des partisans, les gouvernans d'alors introduisirent dans la nation entière un esprit de spoliation,

Digitized by Google

un germe corrosif d'immoralité, dont les siècles seuls pourront cautériser les plaies. AN 4.

Les conseils nommèrent pour directeurs MM. Rewbell, Barras, Laréveillière-Lépeaux, Letourneur (de la Manche) et l'abbé Sieyes. Celui-ci, prévoyant que la constitution serait d'une exécution difficile, et fâché qu'un jury conservateur du gouvernement, dont il avait donné l'idée, eût été rejeté, ne voulut pas accepter. L'affaire de de vendémiaire, à laquelle il avait eu beaucoup de part, était aussi trop récente; et il ne voulait pas se lancer dans une carrière où il aurait à essuyer les attaques d'une quantité innombrable d'adversaires; il aima mieux suivre la conduite qu'il avait tenue sous le règne de la convention, se tenir à l'écart jusqu'à nouvel ordre.

En place de l'abbé Sieyes, les conseils nommèrent M. Carnot. L'affreuse réputation que lui avait donnée sa qualité de membre du comité de salut public avant le 9 thermidor, et sa signature trouvée au bas des arrêtés les plus atroces, épouvantèrent toute la France; M. Carnot sentit l'effet qu'avait produit sa nomination, et n'oublia rien, par sa conduite au directoire, pour prouver qu'il avait totalement renoncé à son ancien système. Il

Digitized by Google

AN 4. apprit bientôt à ceux qui s'étaient effrayés de son entrée au directoire, que la tyrannie dont ils le croyaient l'appui, trouverait au contraire en lui un adversaire redoutable.

Les cinq directeurs se divisèrent entr'eux le travail des différentes parties de l'administration. M. Rewbell, qui avait la prétention d'être un habile diplomate, se chargea des relations extérieures.

M. Carnot, qui, en sa qualité d'ingénieur militaire, passait pour avoir habilement dirigé les opérations des armées sous le règne de la convention, fut chargé du même soin sous le gouvernement constitutionnel. M. Barras se mêla aussi de cette partie, ainsi que de l'administration de la marine, et même de l'intérieur; ses prétentions à rivaliser avec son collègue Carnot, fut une première cause de leur rivalité. La nomination de Barras déplut aussi généralement; on se rappelait son proconsulat dans le Midi, et son élévation, qu'il devait à l'expédition de vendémiaire, était fort loin d'être le résultat d'un vœu général; mais on savait qu'il aimait beaucoup le plaisir, qu'il s'en occupait plus que de toute autre chose, et, par cette raison, on le redoutait beaucoup moins que le solitaire et méditatif Carnot.

Digitized by Google

Le docile Letourneur (de la Manche) s'attacha à la fortune de Carnot; comme lui il était officier dans le génie militaire; mais connaissant la supériorité des talens de son collègue sur les siens, il ne crut pouvoir mieux faire que de ne pas abandonner ses traces. AN 4.

M. Laréveillière-Lépeaux était celui des cinq directeurs sur lequel les opprimés comptaient le plus; il l'avait lui-même été cruellement après le 31 mai, et l'on aimait à croire que si jamais le système des proscriptions pouvait être proposé au directoire, ceux qui en seraient menacés trouveraient en M. Laréveillière leur plus intrépide défenseur; j'avais lieu moi-même de l'espérer plus que personne.

M. Laréveillière avait été l'un des rédacteurs de la constitution de l'an III. Lors de son travail, ce député cherchait, comme ses collaborateurs, à capter l'opinion publique, et par conséquent à savoir quelle était, sur telle ou telle partie de ce travail, l'opinion des rédacteurs de journaux, dont on sait quelle était alors la prodigieuse influence. En ma qualité de rédacteur de journaux, M. Laréveillière ne manquait pas de m'a-

Digitized by Google

AN 4. border lorsqu'il me rencontrait sur son passage, et de me demander ce que je pensais, ou ce qu'on disait sur les affaires publiques. Un jour il me rencontra au jardin des Plantes, promenade voisine de son domicile, où j'allais prendre l'air, et où il venait analyser les *simples*. Il m'invita à venir causer un instant chez lui. J'acceptai avec plaisir, et, comme de raison, la conversation s'engagea sur les affaires publiques. « Je vois bien, « me dit-il, que nous avons fait une sottise « de vouloir constituer une république en « France; jamais nous n'en viendrons à « bout. » Je le fixai, et m'aperçus qu'il ne m'observait pas avec moins d'attention. — Que voulez-vous, monsieur? lui répondis-je; je ne sais trop que vous dire là-dessus. — Mais jamais, continua-t-il, la convention ne pourra rétablir la royauté; après tout ce qu'elle a fait, elle est condamnée à rester éternellement république; elle ne peut proposer qu'un gouvernement républicain. — J'en conviens, mais au moins qu'il ne soit pas démocratique. Vous sentez mieux que moi l'absurdité d'un tel système mis à exécution dans un pays comme celui-ci. Faites ce qu'il est en votre pouvoir de faire pour le bonheur et la tranquillité de la France; donnez-nous

Digitized by Google

les formes royales enveloppées sous des dénominations républicaines. Par exemple, au lieu de diviser le pouvoir exécutif entre plusieurs individus qui dévoreront tôt ou tard l'empire en se dévorant eux-mêmes, commencez par nous donner un président, dont les Etats-Unis d'Amérique nous fournissent le modèle : alors le gouvernement ne commencera pas par des rivalités. — C'est mon opinion particulière, me dit M. Laréveillière, et je vous garantis que je soutiendrai ce système à la commission, et même à la tribune de la convention nationale. Telle est, sinon en termes exprès, mais au moins quant au fond des choses, la conversation que j'ai eue avec M. Laréveillière, lorsque, de concert avec M. Daunou et autres, il travaillait à la constitution; et moi d'appuyer dans les journaux le système d'un président unique et inviolable dans la future constitution. Quelle fut ma surprise lorsque, quelque temps après, j'entendis M. Laréveillière déclamer contre la présidence ! AN 4.

Dans cette assemblée remplie de démagogues et de gens occupés à rêver la république de Platon, le mot de *président* avait été pris pour le synonyme de *roi*, et M. Laréveillière, effrayé de l'opposition qu'avait éprouvée l'ins-

Digitized by Google

AN 4. titution du président, s'était jeté à corps perdu dans le parti contraire.

Cependant je n'étais pas moins resté convaincu qu'il n'était républicain démocrate que par la crainte de voir réitérer contre lui le terrible décret de mise hors la loi, et qu'on ne devait pas craindre de trouver un persécuteur des royalistes dans celui qui m'avait dit que les Français ne voulaient point de république.

Cette idée se fortifia encore lorsqu'après le 13 vendémiaire, on le vit appuyer avec force la dénonciation de M. Thibaudeau contre leur collègue Tallien, et s'opposer à la permanence de la convention, c'est-à-dire, à la reprise du gouvernement révolutionnaire que M. Tallien voulait remettre en activité.

M. Laréveillière se chargea, au directoire, de diriger l'instruction publique et de former la morale. Il est vraisemblable que les critiques publiées contre le système qu'il imagina pour nous donner de la morale (1),

(1) On voulut faire célébrer, pendant le gouvernement directorial, la plupart des ridicules fêtes instituées par la convention, dans les temps les plus désastreux de sa puissance; institutions, comme je l'ai déja dit, qui ne pouvaient avoir de sens qu'en rétablissant

Digitized by Google

sur-tout la tournure de ces critiques, contrarièrent son amour-propre et l'irritèrent au point que, sur la fin de sa magistrature, AN 4.

---

le paganisme. La fête de la Jeunesse rappelait celles d'Hébé; la fête de la Vieillesse, celles de Saturne, ou du Temps; la fête de l'Agriculture, celles de Cérès et de Triptolême; la fête des Epoux, celles du dieu Hymenée, etc. Lorsqu'on vit célébrer cette dernière fête, les femmes de la Halle se mirent à crier: *Voilà la fête des cocus.* Tous les enfans répétèrent ce quolibet, qui seul détruisit la fête. Jamais depuis, au moins à Paris, aucun époux n'osa y figurer; il en fut de même de toutes les autres; elles furent plus ou moins ridiculisées, et ne purent se soutenir que dans l'état le plus misérable. On payait des vieillards et des jeunes gens pour faire nombre dans ces fêtes. C'était des mascarades qui ressemblaient plutôt aux farces du carnaval qu'à des cérémonies faites pour inspirer du respect. M. Laréveillère imagina cependant de donner un point d'appui à toutes ces niaiseries, et essaya d'établir une religion nouvelle, qu'il appela *Théophilantropique*, qui n'était autre chose que ce qu'on appelle *Religion Naturelle*, et dont l'effet devait être de ramener les hommes à l'état de nature; car les idées d'ordre social que le prophète Laréveillère avait voulu faire ressortir de son système n'étant point dogmatiques et inséparables de sa religion en elle-même, cette prétendue religion, qui ne connaît d'autres lois que les passions et les besoins des hommes, se serait bientôt affranchie des préceptes

AN 4. il était le partisan le plus extrême de toutes les mesures violentes du directoire.

Dès l'ouverture de la session, on s'aperçut

---

impuissans que voulait y ajouter le mal inspiré prophète.

Rien ne convenait mieux aux Jacobins et au système de nivellement des propriétés, qu'une telle institution. Les premiers rassemblemens que formèrent les nouveaux religionnaires piquèrent la curiosité; la morale qu'il débitèrent parut bienfesante et pure; et un grand nombre de personnes très-bien intentionnées, mais pour qui la réflexion est un tourment, devinrent les partisans des *Théophilantropes*.

Un journaliste voulut savoir ce que c'était que cette théophilantropie dont il entendait faire l'éloge; on lui dit que ses cérémonies étaient publiques et avaient lieu dans une maison servant à l'instruction des aveugles, dirigée par un M. Haüy. Ce journaliste savait que M. Haüy avait été extrêmement révolutionnaire, et il soupçonna qu'il pouvait fort bien se faire que les Jacobins se fussent déguisés en théophilantropes. Il se rendit dans leur temple, et y reconnut effectivement un grand nombre de révolutionnaires des plus énergiques, qui fesaient l'office de célébrans, et entr'autres le fameux abbé Danjou, connu sous le nom d'*Abbé de six pieds*, qui paraissait être le directeur de la nouvelle église.

Le lendemain, ce journaliste ne manqua pas de publier que la théophilantropie n'était autre chose qu'un club de Jacobins qui cherchait à se reproduire à l'aide d'une nouvelle ruse, et il en fournit la preuve. Dès

Digitized by Google

que le nouveau gouvernement n'était qu'une mauvaise bascule mal fixée dans son centre, dont le mouvement, continuellement oscillatoire, après plusieurs chutes partielles, finirait par une culbute générale. AN 4.

Par une singularité remarquable, ceux qui, quelque temps après, attaquèrent dans le corps législatif le directoire avec le plus de véhémence, contribuèrent le plus, dans les commencemens, à former sa puissance, à arrondir son autorité.

Les assemblées électorales et primaires s'étaient dissoutes, dans plusieurs départemens,

---

ce moment la théophilantropie fut de plus en plus discréditée, malgré tous les efforts du gouvernement, obstiné à la soutenir pour détruire la religion catholique qui présentait une barrière insurmontable à ses institutions. Il donna des églises aux théophilantropes dans plusieurs villes où ils purent à peine se former: à Paris seulement, ils prirent quelque consistance; on les appelait *les filoux en troupes*.

Le gouvernement actuel les a exclus de tous les établissemens publics, et il n'en est plus question aujourd'hui. Leurs cérémonies consistaient en un sermon et quelques cantiques en langue française; leurs prêtres, ou ceux qui en fesaient l'office, car ils étaient prêtres chacun à leur tour, prenaient une robe blanche qui ressemblait assez à une aube.

Digitized by Google

AN 4. sans avoir nommé à toutes les places pour lesquelles elles avaient droit de choisir. On proposa de déléguer au directoire la nomination provisoire de ces places. Ce fut M. Dumolard, membre du nouveau tiers, qui contribua le plus à lui faire donner cette attribution; quelques députés très-jacobins, qu'on vit dans la suite entièrement dévoués au directoire, s'y opposèrent.

M. Thibaudeau, l'un des plus zélés partisans de la constitution, la combattit.

Le directoire avait demandé qu'il fût créé un septième ministre, chargé seulement de la police particulière de Paris; M. Dumolard crut qu'il fallait généraliser la question, et examiner s'il n'était pas convenable de créer un ministre ayant le département de la police générale de la république. Les courtisans du directoire, dont le nombre augmentait tous les jours en raison du nombre des places qu'il avait à distribuer à leur famille, à leurs amis, ne manquèrent pas de s'emparer de la proposition de M. Dumolard, et il fut décrété qu'il y aurait un ministre chargé de la police générale de la république.

A cette époque, les Parisiens étaient extrêmement paisibles; le canon de vendémiaire retentissait encore à leurs oreilles, et ils

Digitized by Google

étaient bien décidés à ne pas s'engager dans de nouveaux combats. Contre qui était donc établi ce terrible ministère, qui n'était dans le fond qu'une institution révolutionnaire? Contre les Jacobins, qui, prétendant que la victoire de vendémiaire était leur ouvrage, se croyaient en droit de reprendre leurs anciennes habitudes, et d'agiter de nouveau la populace. AN 4

Mais le gouvernement ne voulait pas les irriter, même par les apparences d'une conduite le moindrement hostile; il voulait les flatter, les apprivoiser comme des animaux terribles dont on redoute la colère, et voici comment, pour atteindre ce but, s'y prit M. Merlin de Douai, appelé le premier à diriger le ministère de la police.

Il distribua toutes les places de la nouvelle administration aux Jacobins les plus violens, croyant qu'en leur donnant ainsi une occupation habituelle, il parviendrait à les empêcher de conspirer contre le gouvernement. Pour les récréer et comprimer encore davantage les Parisiens vaincus dans la journée du 13 vendémiaire, il mit ses Jacobins en mouvement, fit chanter, dans les spectacles la *Marseillaise* et les autres airs révolutionnaires, et rétablit dans la ville, alors très-

AN 4. tranquille, le désordre par ordre du gouvernement. En effet, les jeunes gens, et en général le public, ne purent supporter avec patience une attaque injurieuse que rien ne motivait. Il y eut une agitation violente dans les spectacles; on s'y battit, et des combats singuliers eurent lieu entre les militaires dévoués à la police, et plusieurs jeunes gens.

Forts de l'appui de cette police, où ils étaient tous employés ou protégés, les Jacobins ne se contentèrent pas des licences tumultueuses que leur laissait prendre le ministre, ils s'occupèrent de recomposer leurs clubs dans plusieurs quartiers de Paris, et formèrent une société-mère dans l'ancienne maison des religieux génovéfains. Je ne sais quel instinct les portait toujours à se substituer à des moines. Leurs premières séances furent assez bénévoles; mais ils ne tardèrent pas à déclamer contre le gouvernement et les gouvernans, à parler de le culbuter pour lui substituer leurs systèmes; enfin, à prouver aux plus incrédules que l'existence de leurs associations était incompatible avec aucune espèce d'autorité régulière.

Ils avaient, pour répandre leurs maximes dans le public, un journal appelé *le Tribun du Peuple*, rédigé par un nommé Babœuf, auparavant

auparavant commissaire à Terrier, qui s'était donné le nom de *Gracchus*. Ce journal poussait la rage démagogique encore plus loin que tous ses prédécesseurs; il fesait hautement l'éloge des massacres de septembre, ne parlait que de l'égalité de fait, c'est-à-dire du partage des propriétés. Sa devise était *le bonheur commun*. Une autre feuille, intitulée *Journal des Hommes Libres*, en partie rédigée par M. Antonelle, dont j'ai parlé plusieurs fois, tenait, à peu de choses près, le même langage, et le peuple, ou, si l'on veut, la populace, se laissait allécher insensiblement par l'idée du *bonheur commun*. AN 4.

Les directeurs qui étaient individuellement trop à leur aise, pour vouloir échanger leur position contre le bonheur commun de Gracchus-Babœuf, sentirent qu'il était tems de fermer l'association qui s'était formée à Sainte-Geneviève, ainsi que ses succursales. Ce fut M. Barras, quelque temps auparavant, leur plus zélé, leur plus ardent protecteur, qui se chargea de l'expédition; elle fut faite sans beaucoup d'obstacles. Alors le droit de se former en société populaire, était toujours un droit sacré. Le directoire, encore timide envers le corps législatif, crut qu'il était de

AN 4. son devoir de l'instruire des motifs qui l'avaient forcé de fermer une caverne, où des bandits se rassemblaient pour troubler l'ordre public. Qui le croirait ? les sectateurs de Gracchus-Babœuf trouvèrent des défenseurs dans le corps législatif. M. Lamarque déclara qu'avoir fermé une société populaire, était un attentat contre la liberté, et que du moment où il n'y avait plus de sociétés populaires, la république cessait d'exister. Malgré ces réflexions et l'opposition de M. Lamarque, la mesure prise par le directoire, fut généralement approuvée.

Epouvanté du danger qu'il avait couru, ou voulant le paraître, le directoire demanda et obtint la faculté d'exercer à Paris la police la plus sévère. Les habitans des départemens ne purent arriver et séjourner dans la capitale, sans sa permission. Il lui fut loisible de leur ordonner d'en sortir, sans être obligé de leur en dire la raison.

Le directoire ayant frappé les Jacobins, ne put soutenir dans le ministère de la police, un homme qui, par les faveurs dont il les avait accablés, avait centuplé leur audace; mais comme M. Merlin était un des hommes importans de la révolution, il eût été impolitique de le disgracier; on lui rendit

Digitized by Google

le ministère de la justice, où on l'avait pris pour le mettre à la tête de la police (1), de sorte que M. Génissieux, qui avait donné sa démission de député au conseil des cinq cents, pour arriver au ministère de la justice, se trouva en quelque sorte sur le pavé; mais le directoire le nomma son commissaire près le tribunal de cassation. AN 4.

La disgrace des Jacobins donna un peu d'influence à leurs adversaires. Le directoire proposa le ministère de la police à M. Alquier, qui était fort en état de le remplir; mais prévoyant les orages de cette place, il la refusa, en indiquant M. Cochon de Lapparent, son ami, comme très-propre à cet emploi.

M. Cochon suivit un système entièrement opposé à celui qu'avait embrassé M. Merlin. Les prétendus royalistes respirèrent, et les Jacobins furent réduits à conspirer en silence. Les proscrits de vendémiaire qui, sous le coup d'un jugement de mort, n'osaient en-

(1) Les premiers ministres constitutionnels furent MM. Delacroix, conventionnel, pour les affaires étrangères; Bénézech, pour l'intérieur; Gaudin, pour les finances; il fut presqu'aussitôt remplacé par M. Ramel, membre de la convention; Petiet, pour la guerre; et Truguet, pour la marine.

Digitized by Google

AN 4. core circuler dans les rues de Paris qu'à la faveur des ténèbres, se montrèrent publiquement, et demandèrent à purger leur contumace devant le tribunal criminel. Ils vinrent se constituer prisonniers, furent solemnellement jugés et solemnellement acquittés sur cette première question : *Y a-t-il eu conspiration en vendémiaire?* Les jurés déclarèrent unanimement la négative. Les conventionnels, indignés d'un tel démenti donné à leurs discours, à leurs décrets, déclarèrent que les jurés étaient eux-mêmes des conspirateurs. Je suis persuadé que M. Bailleul dit encore tous les jours : *Il y a eu conspiration en vendémiaire.*

Pendant que le gouvernement flottait ainsi embarrassé entre les Jacobins et leurs ennemis ; que les anciens propriétaires étaient ruinés sans profit pour l'état, ou plutôt au détriment de l'état, le gouvernement ne savait comment s'y prendre pour solder les énormes dépenses que commandait sa situation. Lors de la mise en action de la nouvelle constitution, les assignats étaient tellement avilis, qu'ils ne pouvaient plus faire le service. Un assignat de dix mille francs valait à peine un louis ; dans les marchés il n'était plus possible de payer en assignats ;

Digitized by Google

la petite monnaie avait reparu insensiblement, et chassé ce déplorable papier. Bientôt il fut banni de tous les marchés entre particuliers, et le gouvernement lui-même fut forcé de l'abandonner. AN 4.

Dès que les achats purent se faire en argent, la pénurie des subsistances cessa, et M. Bénézech, alors ministre de l'intérieur, put facilement approvisionner la ville de Paris, sans faire autre chose que de laisser aux boulangers et aux marchands de grains, la faculté de s'arranger entr'eux comme ils le jugeraient convenable; mais le gouvernement, à qui il fallait des fonds considérables pour ses dépenses, ne pouvait agir comme le commerce de consommation. Dans l'impossibilité de se servir des assignats, il imagina un autre papier, auquel il donna le nom de *mandats territoriaux*, qui devaient être admissibles concurremment avec l'argent, à l'acquisition des domaines nationaux et au payement des contributions; mais ces deux prérogatives réunies ne purent lui concilier la confiance publique, et les mandats eurent le sort des petits poussins sur lesquels comptait Perrette dans la fable du *Pot au lait: ils étaient morts avant que d'être nés.* Les mandats ne produisirent d'au-

AN 4. tre effet que de continuer le système de ruine générale que les assignats n'avaient pas entièrement complété. On pourrait les comparer à une planche employée par un fou, à faire glisser dans les abymes de l'Océan, toutes les richesses dont il lui prendrait envie de se défaire.

L'injustice des lois, la bizarrerie des institutions, tout contribuait à aliéner la confiance publique. La tyrannie du décret du 3 brumaire, qui excluait de toutes les places, peut-être plus de la moitié des Français en état de les occuper, révoltait tout le monde, et était tous les jours la cause des plus violens débats entre les députés du nouveau tiers et le plus grand nombre des députés appartenans aux deux tiers conventionnels. Prenant cette loi pour guide, ces conventionnels chassaient impitoyablement de la législature, tous ceux des membres du nouveau tiers qui, lors des assemblées primaires, même dans les départemens, avaient signé quelque arrêté contre leurs décrets des 5 et 13 fructidor (1), et par cette conduite, ani-

(1) Ils expulsèrent ainsi M. Jacques Aymé, qu'ils appelaient *Job*, pour tâcher de le rendre ridicule; M. Mer-

Digitized by Google

maient de nouveau contre eux l'indignation et la haine. AN 4.

Pour détourner les poignards de la contre-révolution, qu'ils croyaient voir à chaque instant appuyés sur leur poitrine, ils entreprirent de forcer à leur servir de défenseurs et d'appui, jusqu'aux pensées même de ceux qu'ils étaient obligés d'employer dans l'administration publique. Tel fut le motif de la célébration de la mort de Louis XVI. Il fut décrété que tous les fonctionnaires publics, depuis les directeurs et les membres du corps législatif, jusqu'au juge de paix, prêteraient individuellement le serment de *haine à la royauté*, lequel serait renouvelé le 21 janvier de chaque année.

Quoique les ecclésiastiques ne pussent être considérés comme des fonctionnaires publics sous un gouvernement qui ne reconnaissait point de religion, les prêtres catholiques, qui voulurent continuer d'exercer le culte, furent contraints de prêter le serment de *haine à la royauté*. Tous ceux appelés à le faire, et qui l'auraient refusé, devaient être

---

san, M. Vaublanc, M. Ferrant-Vaillant et quelques autres.

Digitized by Google

AN 4. destitués et condamnés à la déportation, s'ils continuaient d'exercer sans avoir rempli cette étrange formalité. Tous les hommes qui réfléchissaient un peu, ne pouvaient comprendre d'abord ce que signifiait un serment où aucune divinité n'était prise à témoin de la promesse exigée : car les sermens ne sont autre chose que des promesses dont on veut que la Divinité soit le garant; et ensuite ce qu'on pouvait entendre par un serment de haïr. En effet, personne ne peut jurer d'avoir tel sentiment plutôt que tel autre; la faculté d'aimer ou de haïr n'est pas en notre puissance; je peux promettre de remuer mon bras de telle ou telle manière, parce que, hors le cas de paralysie, je suis maître de le faire agir comme il me plaît; mais la direction de mes pensées et des sentimens de mon cœur appartient à l'Etre qui m'a créé; c'est lui qui les fait naître, qui les maintient, ou qui les efface comme il lui plaît; je les ai, ou je ne les ai pas, conformément à sa volonté.

La plupart de ceux qui ont prêté le serment de haine à la royauté, l'ont regardé comme une formule insignifiante, qui n'avait aucuns des caractères qui constituent le serment. Ils l'ont énoncé comme une phrase sans objet,

Digitized by Google

dont la pensée s'évanouissait avec l'air qui en avait formé le son. Plusieurs personnes refusèrent cependant de le prononcer, et devinrent, par cela seul, ennemis du gouvernement, et en butte à toutes ses tracasseries; et ce fut un moyen pour lui d'expulser des tribunaux des hommes instruits et incorruptibles, qu'il remplaça par des ignorans asservis à toutes ses volontés. C'est ainsi que se trouva préparée de longue-main la journée qui dispersa le corps législatif, soumit entièrement aux volontés du directoire ce qui resta de ce corps déplorable, et précipita ensuite toute la machine politique dans un abyme d'où il fut impossible de la relever. AN 4.

Voyons maintenant quelle était la situation de la France au regard de ses ennemis extérieurs. Le roi d'Espagne, épouvanté des succès de la république, qui cependant alors se trouvait dans l'impossibilité de pousser plus loin ses avantages à son égard, s'était détaché de la coalition, il consentit avec nous un traité séparé pendant l'été de 1794; lorsque le comité de salut public et la convention gouvernaient encore, les deux états étaient rentrés dans leurs anciennes limites continentales; mais l'Espagne avait cédé à la France la partie de l'île de Saint-

Digitized by Google

AN 4. Domingue dont elle était en possession; malheureusement alors, nous ne pouvions tirer aucun parti de cette cession qui, dans d'autres temps, aurait fourni les plus grands avantages à notre commerce. Cette belle colonie, toujours en proie à la désolation, n'était, pour la métropole, qu'un objet de dépense, tant en hommes qu'en espèces; mais on espérait pour l'avenir des temps plus heureux, et que la partie espagnole, dont le terrain est encore neuf, pourrait devenir très-productive. Cette considération fit regarder ce traité comme fort avantageux; une singularité qu'on y remarquait, c'est que le premier roi qui se retirait d'une coalition, dont le but paraissait être de replacer la famille des Bourbons sur le trône de France, était un Bourbon lui-même.

Le roi de Prusse suivit l'exemple du roi d'Espagne, et fit aussi, à-peu-près dans le même temps, sa paix particulière avec la république. Ce fut M. Barthélemy, alors envoyé de la république, qui négocia ce traité important, par lequel la terrible coalition se trouva disloquée. Ce ne fut point l'effroi auquel avait cédé le roi d'Espagne, qui détermina le roi de Prusse à se retirer; il se laissa éduire par les avantages présens et futurs

que lui fit le gouvernement français (1), et qui devaient le mettre en état de résister à la haute prépondérance de la maison d'Autriche sa puissante rivale en Allemagne. Le gouvernement prussien vit que ce traité ferait écouler, dans ses états, une partie du numéraire des puissances belligérantes, et calcula fort juste, tant sous les rapports financiers que purement politiques. AN 4.

Par ces deux traités, la France se trouva n'avoir plus à combattre sur le continent que la maison d'Autriche, et quelques états du corps Germanique et d'Italie, qui, ne s'entendant jamais, ne pouvaient être que d'un très-faible secours pour le reste de la coalition. L'Angleterre manœuvrait depuis long-temps, pour faire avancer les Russes; mais la difficulté d'attirer des armées d'aussi loin, rendait inutile, pour long-temps, le secours qu'elle en attendait.

Dans cet état de choses, un de ces hommes privilégiés par la fortune et la gloire, sortait du cercle ordinaire de la vie, pour étonner

(1) Témoins les acquisitions qui lui sont garanties dans la nouvelle distribution des états qui composent le Corps Germanique.

Digitized by Google

AN 4. l'Europe par un enchaînement d'exploits et de prospérités inouies.

Le jeune Bonaparte, simple général de brigade dans l'arme de l'artillerie, venait d'être compris dans une réforme mal-entendue, et était venu à Paris, sur la fin de l'été de 1794, pour solliciter sa remise en activité auprès du comité de salut public; l'insurrection de vendémiaire mettait alors le comité dans le plus grand embarras. On allait en venir aux mains, et Bonaparte qui déja avait été si utile au siége de Toulon, fut consulté sur les moyens de défendre la convention; ses conseils furent suivis; et après la victoire, il fut nommé commandant de la force armée de Paris; ce poste lui donna le grade de général de division, avec tous les avantages qui y sont attachés, et alors il épousa la veuve du chevalier Alexandre Beauharnais, assassiné par le tribunal révolutionnaire de Paris, quelque temps avant le 9 thermidor. Le général Schérer commandait alors une armée française aux environs de Gênes, et disputait avec avantage le terrain; il avait même battu deux fois le général autrichien Dewins, dans la rivière du Ponent. La cour de Vienne lui avait donné pour successeur le baron de Beaulieu, l'un

Digitized by Google

de ses généraux les plus distingués ; outre l'armée autrichienne, l'Italie était encore défendue par une autre armée de Piémontais aux ordres du général Colli, à qui on donnait aussi beaucoup d'habileté. AN 4.

Sur le Rhin, les Français n'étaient pas dans une position aussi avantageuse. L'Autriche se voyant abandonnée par l'Espagne et la Prusse, avait, avec l'aide des subsides que lui fournissait l'Angleterre, fait des efforts prodigieux pour résister aux Français, et accumulé sur le Rhin une quantité énorme de soldats. Les généraux Pichegru et Jourdan, qui, à la suite de la conquête de la Belgique et de la Hollande, pénétraient dans le cœur de l'Allemagne, sur la rive droite du Rhin, furent obligés de se retirer, de repasser le fleuve et de lever le siége de Mayence. On donna le plus grand éloge à la conduite de Pichegru dans cette retraite, qui n'ôta rien des lauriers dont il s'était couvert par la conquête de la Hollande. Retranché dans les lignes de la Quiech, il arrêta toutes les attaques de l'ennemi, qui espérait bientôt pénétrer dans l'intérieur de la France. Déja le général Wurmser, comptant sur la déroute des Français, fesait des proclamations aux habitans de la Lorraine et de l'Alsace. Il les

AN 4. invitait à rentrer sous l'obéissance de leurs anciens souverains, et apprenait ainsi assez mal-adroitement, par ces proclamations, aux émigrés réunis dans son armée sous le commandement du prince de Condé, et qui en étaient sans contredit le corps le plus intrépide, que le rétablissement des Bourbons sur le trône de France, n'était pas ce qui occupait le plus la maison d'Autriche. Arrêtée court sur le Rhin, la politique de cette maison fut un peu déconcertée; l'empereur ne voulut point renouveler ses attaques, sans s'être consulté avec ses alliés sur le parti qu'il convenait de prendre. Après la retraite de l'Espagne et du roi de Prusse, il proposa un armistice aux Français, qui fut accepté par le directoire, et publié le 30 janvier 1796. Les armées respectives, d'après les stipulations convenues, ne devaient pouvoir rompre cet armistice qu'après avoir signifié, dix jours d'avance, leurs intentions de reprendre les hostilités. Ce fut pendant cet armistice que le général Pichegru, ayant éprouvé des mécontentemens du directoire, donna sa démission et se retira à Arbois sa patrie, sans avoir rien fait pour sa fortune pendant tout le cours de la guerre.

Le directoire ne voulant pas paraître in-

grat envers un officier d'un aussi grand mérite, lui offrit l'ambassade de Suède. Pichegru la refusa. C'est à cette brouillerie entre le directoire et le général, qu'il faut peut-être remonter pour trouver la cause de la proscription dont Pichegru est devenu la victime. AN 4.

Outre l'armée du Rhin et Moselle, dont Pichegru venait de quitter le commandement, et celle de Sambre et Meuse, sous les ordres du général Jourdan, il y en avait encore une autre, appelée *du Nord*, commandée par le général Beurnonville; mais celle-la était plutôt d'observation, pour contenir les Bataves et s'opposer aux projets que les Anglais pourraient tenter, que pour agir de concert avec les deux autres.

Mais c'était sur-tout en Italie que se reportait la politique du gouvernement. Ce beau pays, depuis son existence connue, n'a cessé d'être une arène de combats; c'est presque toujours là que les grandes puissances de l'Europe sont venues s'en disputer la suprématie; mais depuis les premiers Romains jusqu'à ce jour, il serait difficile de trouver une époque où les fureurs de la guerre s'y soient développées avec plus

AN 4. d'énergie et plus d'éclat que pendant la dernière année du dix-huitième siècle.

La cour de Vienne avait substitué, comme on vient de le voir, le baron de Beaulieu au général Dewins. Le directoire, à son tour, avait remplacé Schérer par Bonaparte. A peine est-il arrivé, que la scène reprend une prodigieuse activité. Le théâtre de la guerre était aux environs de Gènes, dont le gouvernement paraissait vouloir garder la neutralité; mais ses dispositions étaient beaucoup moins favorables aux Français qu'à leurs ennemis.

Les deux généraux opposés à Bonaparte, jouissaient d'une haute réputation militaire, comme je l'ai déja dit, et l'on prétend qu'ils la méritaient; mais la révolution de France avait aussi introduit une nouvelle méthode dans les combats; l'ardeur, l'impétuosité, des attaques brusques et sans cesse répétées, dans quelque position qu'on se rencontrât, avaient succédé aux opérations lentes et mesurées de l'ancienne tactique. Les vieux généraux allemands ne voulaient pas se départir d'un système qu'ils avaient étudié pendant toute leur vie, et il est à croire que c'est à leur pertinacité à tenir à leurs anciens usages, qu'ils sont en partie redevables de leurs continuelles défaites.

défaites. Le prince Charles est le seul des généraux allemands qui ait pu, pendant quelque temps, balancer les destinées des deux pays, et il n'y est parvenu qu'en combattant ses ennemis avec leur propre tactique. AN 4.

On portait à quatre-vingt mille combattans la masse des armées françaises dans les Alpes, en y comprenant le corps de troupes commandées par le général Kellermann dans les départemens de l'Isère, de la Drome, des Hautes-Alpes et du Mont-Blanc.

Les puissances coalisées devaient opposer à cette force, savoir : le roi de Sardaigne, trente-cinq mille hommes; le pape, quinze mille; le roi de Naples, vingt; le duc de Modène, quelques régimens, et, suivant la demande du général autrichien Dewins, l'empereur devait fournir soixante-dix mille hommes; mais il paraît que le baron de Beaulieu offrit de faire la campagne avec des forces moins considérables, et que, pour cette raison, il fut substitué au général Dewins, à qui ses défaites par Schérer devaient donner peu de crédit dans sa cour.

Les opérations de l'armée de Bonaparte commencèrent à Voltri. Le général français Cervoni, qui s'était emparé de ce poste avec un corps de trois mille hommes, y fut atta-

AN 4. qué le 20 germinal (ou 9 avril) par dix mille Autrichiens, et forcé de le rendre.

A Montenotte, les Français furent plus heureux. Le général Rampon défendit, avec quinze cents hommes, une redoute attaquée par le baron de Beaulieu lui-même, assez long-temps pour que les colonnes françaises pussent se former dans les défilés des montagnes. Alors le général Laharpe attaqua les Autrichiens à la baïonnette, et les fit reculer. Pendant ce temps-là, ils étaient tournés par une autre colonne aux ordres du général Massena, qui acheva leur défaite.

Après cette affaire, Bonaparte porta son quartier général à Carchère, dans le Mont-Ferrat, et ordonna au général Laharpe de marcher sur Sozello, pour menacer huit bataillons que l'ennemi avait dans cette place, et marcher rapidement sur Cairo. Massena devait se porter en même temps sur les hauteurs de Dego, tandis que les généraux Menard et Joubert occuperaient, l'un les sommités de Bietro, et l'autre la position de Sainte-Marguerite. Ceux qui connaissent ces montagnes, regarderont comme un prodige qu'elles aient été franchies en aussi peu de temps.

Le 24, à la pointe du jour, le général de

Digitized by Google

division, Augereau, força les gorges de Mille- AN 4.
simo, et les généraux Menard et Joubert, après avoir chassé l'ennemi de ses positions, enveloppèrent un corps de quinze cents grenadiers autrichiens, à la tête desquels le général autrichien, Provera, se retira sur le sommet de la montagne de Cossaria, et se retrancha dans les ruines d'un vieux château.

Les Français escaladèrent la montagne, et le général Joubert se jeta dans les retranchemens avec sept hommes seulement; mais ils furent renversés, et le mouvement de la colonne qui les suivait, se ralentit; la deuxième et la troisième colonnes furent également déconcertées; leurs principaux officiers restèrent sur la place.

Il fallait absolument emporter ce poste pendant la nuit. Bonaparte fit faire des épaulemens et des batteries d'obusiers à demi-portée de fusil.

Le 25, les armées étaient de nouveau en présence, et bientôt le combat s'engagea. Plusieurs régimens autrichiens essayèrent de percer le centre de l'armée française; ils furent repoussés par le général Menard. Le général Massena, placé à droite, déborda l'aile gauche de l'ennemi, retranchée au village de Dego; le général de division, Laharpe,

Digitized by Google

AN 4. marcha sur trois colonnes ; celle à gauche passa la Bormida sous le feu de l'ennemi ; les soldats avaient de l'eau jusqu'à la ceinture. Le général Cervoni passa aussi la Bormida à la tête de la deuxième colonne.

L'aile gauche de l'ennemi, enveloppée de tous côtés, se débanda, et les quinze cents grenadiers autrichiens commandés par M. de Provera, n'ayant plus de moyens de retraite, rendirent les armes au général Augereau.

Les Autrichiens, poursuivis avec acharnement dans cette affaire, perdirent beaucoup de monde ; les rapports officiels français évaluent cette perte, tant à la bataille de Millesimo qu'au combat de Montenotte, à environ quinze mille hommes tués, blessés ou faits prisonniers. L'ennemi perdit en outre quarante canons de campagne, et la presque-totalité de ses magasins et de ses bagages.

Cependant, le 26, M. de Beaulieu tenta encore la fortune ; à la pointe du jour, il fond, à la tête de sept mille hommes d'élite, sur le village de Dego, et l'enlève à la baïonnette.

Les Français s'éveillent au bruit de la générale, et courent aux armes ; Massena est repoussé ; le général Causse est blessé à mort. On combattait encore à deux heures après-

Digitized by Google

midi; alors Bonaparte ordonna au général Victor de former sa colonne en bataille, tandis que le général Lasnes, à la tête de la huitième demi-brigade d'infanterie légère, se précipite sur la gauche de l'ennemi, et le chasse de Dego. Alors la déroute est complète; les Autrichiens se retirent sur Tortone, par les routes d'Aqui et de Gavi, et abandonnent le poste important de la Bochetta. AN 4.

Par ce mouvement, l'armée piémontaise se trouva dans la position la plus critique; elle était retranchée auprès de Ceva, sur les les bords du Tanaro, qui n'était pas alors guéable, et dont on avait coupé les ponts. Les Français, commandés par les généraux Augereau et Serrurier, enlevèrent à la baïonnette, suivant leur coutume, le plus grand nombre des redoutes des Piémontais, qui, craignant d'être tournés, décampèrent pendant la nuit, et furent prendre une nouvelle position au confluent du Tanaro et de la rivière de Cursalia, ayant leur gauche appuyée aux deux rivières, et leur droite sur Notre-Dame-de-Vico.

Cette position était la meilleure que M. de Colli pût prendre; il garnit d'artillerie les bords de ces deux rivières, profondes et

Digitized by Google

AN 4. tortueuses, ses lignes protégeant la place de Mondovi, et il attendit en cet état les secours que les Autrichiens ou le cabinet de Turin pourraient lui faire passer en suivant la rive droite du Tanaro; aucuns de ces secours n'arrivèrent pas. Le roi de Sardaigne voulut faire prendre les armes à toute la jeunesse, depuis seize ans jusqu'à trente; mais le mécontentement de ses sujets, à l'annonce de cette mesure, y opposa un obstacle invincible. D'un autre côté, le grand-duc de Toscane, qui avait fait un traité particulier avec la France, refusait le passage par ses états aux troupes de Naples et de Rome, qui venaient au secours des coalisés; de sorte que M. de Beaulieu se trouva dans l'impossibilité de secourir M. de Colli. Cet officier n'avait plus que dix mille hommes; déja le général Massena avait passé le Tanaro sur un pont jeté auprès de Ceva, et le cernait presqu'entièrement; en conséquence, il abandonna ses retranchemens dans la nuit du 2 au 3 floréal, pour se retirer de nouveau sur Mondovi; mais les Français l'attaquèrent au point du jour, auprès du village de Vico, et le mirent en déroute; seulement il put mettre ses bagages en sûreté derrière les rivières d'Elera et de Pesio. Il sauva aussi son artillerie, mais

Digitized by Google

il laissa entrer, le même jour, les Français dans Mondovi, place qui pouvait faire une meilleure résistance. AN 4.

Il n'y avait plus que la rivière de Sture qui pût arrêter la marche de Bonaparte sur Turin, dont il n'était éloigné que de 13 lieues. M. de Colli passa cette rivière, et campa entre Coni et Cherasco. Bientôt les Français le suivirent et le forcèrent, après quelques légers combats de cavalerie, à se replier dans les environs de Turin, où le roi de Sardaigne s'était enfermé avec les débris de ses forces. Voyant que la chance des combats ne lui offrait plus de ressources, il ordonna à M. de Colli, le 4 floréal, de demander un armistice à Bonaparte. Le général répondit qu'il ne pouvait entrer dans aucun arrangement, que S. M. Sarde ne lui eût remis, pour gage de l'exécution des conditions à souscrire, les principales forteresses qui défendaient ses frontières. La nécessité força le roi de consentir à cette proposition, et l'on remit aux Français les citadelles de Tortone et de Coni; celle de Ceva leur ouvrit ses portes. Cet armistice fut suivi d'un traité de paix qui mit entièrement le Piémont à la disposition des Français. La cour de Turin leur abandonna la Savoie, les comtés de Nice, de Tende et de Beuil; elle

Digitized by Google

AN 4. consentit que, jusqu'à la paix générale, les armées françaises fussent mises en possession des forteresses de Coni, d'Exiles, de Suze, de la Brunette, de Château-Dauphin, de Tortone et d'Alexandrie; elle accorda aux troupes venues de France, le libre passage par le Piémont pour se porter dans l'intérieur de l'Italie. On stipula enfin, que la cour de Turin ne pourrait établir ni réparer aucune forteresse sur les frontières de France, et que celles de Suze, de la Brunette et d'Exiles seraient démolies. Seize jours suffirent aux opérations militaires qui amenèrent cet événement.

Pendant que Bonaparte accordait un armistice au roi de Sardaigne, Massena s'emparait d'Alexandrie et des magasins considérables formés par les Autrichiens dans cette ville, que la précipitation de leur retraite ne leur avait pas permis d'enlever; on avait aussi trouvé beaucoup de munitions dans les places cédées par le roi de Sardaigne, et les bénéfices de la guerre offrirent d'abondans moyens pour la continuer.

Il s'agissait de passer le Pô en présence d'une armée nombreuse. En voyant la quantité de troupes rassemblées dans Tortone et Alexandrie, M. de Beaulieu imagina que Bo-

Digitized by Google

naparte essayerait de pénétrer dans le Mi- AN 4.
lanais par Pavie, et en conséquence, il dirigea ses principaux moyens de défense de ce côté-là; mais le général français lui donna le change, en fesant croire, par ses divers mouvemens, que les Français passeraient le Pô sous Valenza, et il se transporta, par une marche forcée, avec cinq mille grenadiers et quinze cents chevaux, à Castel-San-Giovani: ils se trouvèrent à neuf heures du matin au bord du Pô, auprès de Plaisance. Deux escadrons de hussards s'opposèrent en vain à leur passage; le reste de la journée, et le 19, on travailla au transport de l'artillerie; les chevaux trouvés à Plaisance servirent à cette opération. Le 19, à midi, un corps de huit mille Autrichiens arriva au village de Fombio avec vingt pièces de canon. Bonaparte les fit attaquer par le général Dallemagne, qui les culbuta sur l'Adda. Un autre corps de cinq mille Autrichiens fut défait auprès de Codogno, par la division du général Laharpe. Cet officier, qui s'était merveilleusement conduit depuis le commencement de la campagne, fut tué dans cette affaire.

Après ce passage, tous les potentats d'Italie furent dans les alarmes; le duc de Parme se

Digitized by Google

AN 4. déclara neutre, et envoya en France ses plus beaux monumens en peinture et en sculpture; le grand-duc protégea les Français contre les Anglais, dans le port de Livourne; le pape fit des propositions pacifiques, dont l'exécution fut néanmoins suspendue par les manœuvres de sa cour; le roi de Naples abandonna la coalition; enfin, tous les potentats d'Italie fournirent à l'armée française des contributions immenses en or ou en argent, en provisions de toute espèce. Le duc de Modène s'enfuit, et abandonna sa résidence et ses états, qui furent aussitôt occupés par les Français.

Monsieur, frère de Louis XVI, était alors retiré à Vérone; le sénat de Venise, qui avait d'abord levé une armée pour protéger sa neutralité, renonça à une dangereuse défensive, et crut mériter la bienveillance des Français en ordonnant à ce prince de sortir sur-le-champ des terres vénitiennes.

Monsieur répondit qu'en sa qualité de noble vénitien, il avait le droit incontestable de résider à Vérone, mais qu'il sortirait de la ville aussitôt qu'on lui aurait rendu l'épée dont Henri IV avait fait présent à la république, et qu'on lui aurait représenté le livre d'or pour y rayer le nom de sa famille.

Digitized by Google

Le podesta répondit que quant à sa radiation, le sénat, sur sa demande, la ferait sans difficulté, mais que douze millions étant dus à la république par Henri IV, son épée lui serait rendue, s'il voulait payer cette somme. AN 4.

Après le passage du Pô, Bonaparte se trouve maître des superbes campagnes de la Lombardie; mais M. de Beaulieu peut encore opposer de la résistance; il met une forte garnison dans la citadelle de Milan, et se replie sur la rive gauche de l'Adda; il fait retrancher son armée à Cremo, jusqu'au confluent de l'Adda, et domine ainsi un fleuve aussi profond que rapide, dont tous les ponts sont fortifiés. M. de Beaulieu imaginait que Bonaparte, au lieu de tenter de nouvelles entreprises, laisserait reposer quelque temps ses troupes dans les délicieuses plaines de la Lombardie; il se trompait. A peine le général français a-t-il fait passer le Pô à son artillerie, qu'il fait ses dispositions pour attaquer les Autrichiens, qui n'avaient laissé à la tête du pont de Lodi que deux escadrons de cavalerie et quelques bataillons d'infanterie; mais avant de marcher sur l'ennemi, il le menace sur ses différentes positions, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, et le

Digitized by Google

AN 4. force, par cette manœuvre, d'élargir sa ligne de défense. Enfin, le 21 floréal, il se porte rapidement sur le village de Lodi, et charge l'ennemi avec tant de vigueur, qu'il est forcé de se retirer de l'autre côté de l'Adda, et avec tant de précipitation, qu'il n'a pas le temps de couper le pont derrière lui; mais il le défend par une nombreuse artillerie, qui le couvre de tous ses feux. Quatre mille grenadiers français, ayant à leur tête les généraux Berthier, Massena, Cervoni et Dallemagne, s'avancent en colonnes serrées et au pas-de-charge, sur ce pont, dont la longueur est de cent toises, arrivent, au milieu de la foudre, sur cette terrible artillerie, et l'enlèvent à la baïonnette. Dans le même temps, la cavalerie française passe le fleuve à la nage; les Autrichiens, rompus, dispersés, fuient de toutes parts, abandonnant leur artillerie et leurs bagages. M. de Beaulieu passa l'Oglio à la faveur de la nuit, et se retira sous le canon de Mantoue.

La bataille de Lodi, l'un des plus beaux faits d'armes des Français pendant cette guerre, épouvanta tous les ennemis de la France, et inocula à beaucoup de sujets italiens un germe d'insurrection contre leurs souverains.

Digitized by Google

Après la bataille de Lodi, la ville de Milan, qui n'était pas fortifiée, envoya ses clefs au vainqueur. AN 4.

Les peuples de la Lombardie sont, de tous ceux de l'Italie, la nation dont le caractère et les mœurs ont le plus de ressemblance avec les Français. Avant leur arrivée, le gouvernement du Milanais avait pris la fuite; de sorte que la ville se trouvait sans chef: elle fut facilement portée à une insurrection contre un souverain qui n'osait pas partager ses dangers dans une aussi fâcheuse situation. Cette circonstance, jointe à l'amour de la nouveauté, et aux insinuations des agens français, dont il y avait un bon nombre en Italie, détermina la révolution qui a fait de ce pays un état particulier, indépendant de l'Autriche. Les Milanais demandèrent à se former en république particulière, sur les principes de celle de France. Aux cris de *liberté et d'égalité*, tous les nobles de la Lombardie prirent la fuite, et attirèrent sur eux les mêmes anathèmes que les émigrés français.

Des gardes nationales se formèrent et combattirent les Autrichiens, de concert avec les Français.

Les habitans du duché de Milan non-seulement répudièrent leur souverain, mais chan-

Digitized by Google

AN 4. gèrent jusqu'à leur dénomination : ils s'appelèrent d'abord *Transpadans*, à cause de leur situation sur le Pô ; mais on persifla cette dénomination à Paris, dont l'opinion était alors pour eux de la plus haute importance ; ils quittèrent le nom de Transpadans pour prendre celui de *Cisalpins*, quoique cette nouvelle dénomination ne fût pas plus raisonnable. Ils ne pouvaient être ainsi appelés par les Français : ils étaient, sous ce rapport, Transalpins, et non pas Cisalpins. Cette qualification leur a été cependant conservée jusqu'au moment où j'écris, que l'ancien duché de Milan a pris le nom de *république italienne*.

A peine cependant les Français étaient maîtres de la Lombardie, qu'au milieu des fêtes qu'on leur donnait, une insurrection populaire, excitée par les amis du gouvernement proscrits, éclata tout-à-coup à Pavie. Les insurgés se rendirent maîtres de la ville, et s'y défendirent vivement contre les troupes françaises ; le même mouvement, qu'on voulait rendre commun à toute l'Italie, eut lieu dans les campagnes, où tous les militaires isolés ou trop faibles pour se défendre, étaient assassinés. Bonaparte étouffa toutes ces insurrections, en fesant fusiller quelques-uns

Digitized by Google

des plus ardens. Après ces expéditions, un tout autre esprit parut animer le Milanais, et Bonaparte organisa leur république sans obstacle. AN 4.

Le général français fit ensuite diverses proclamations aux peuples d'Italie, en annonçant qu'il n'était pas venu pour détruire leurs usages et leurs lois; mais pour les délivrer du joug des puissances étrangères à leur pays, et les rendre indépendans.

Après avoir appaisé l'insurrection milanaise, ouvert derrière lui le Piémont aux troupes françaises, et s'être appuyé d'une république en Lombardie, Bonaparte poursuivit M. de Beaulieu, et le battit de nouveau, le 10 prairial, au poste de la Borghetta. Le général autrichien s'y défendit très-vigoureusement avec un corps de quatre mille hommes et de dix-huit cents chevaux; mais il fallut céder: les Français passèrent le Mincio et s'emparèrent de Vellegio; où M. de Beaulieu venait d'établir son quartier général. Les Autrichiens se défendirent encore avec opiniâtreté entre Vellegio et Villa-Franca; mais ils furent de nouveau chassés. En se retirant, le baron de Beaulieu évacuait rapidement tous les postes de l'Adige, et en fesait transporter l'artillerie et les munitions

Digitized by Google

AN 4. dans Mantoue, où il fit entrer une partie de son armée, après avoir rompu tous les ponts depuis Vérone jusqu'à Porto-Legnano. Ainsi se dissipa cette nombreuse armée qui, six mois auparavant, menaçait d'envahir nos provinces méridionales.

Après le combat de la Borghetta, l'armée française entra dans Vérone. Bonaparte instruisit le directoire du résultat de ses exploits, qui les fit célébrer à Paris, et dans toute la république, par une fête, à laquelle il donna le nom de *Fête des Victoires*. Elle consista en de nombreuseses salves d'artillerie, en évolutions militaires, en chants civiques et guerriers. La principale cérémonie eut lieu au Champ-de-Mars; toutes les autorités publiques y assistèrent; on y invita même les ambassadeurs des puissances avec lesquelles la France était en paix; et, quoique ces ambassadeurs appartinssent à des rois, le directoire ne se dispensa pas de crier, en leur présence, anathème contre toutes les têtes couronnées de l'Europe; l'Espagne, la Suède, la Prusse, le Danemarck avaient des envoyés à Paris.

Il ne restait plus à l'empereur, en Italie, que la forte place de Mantoue; Bonaparte résolut d'en former sur-le-champ le siége: mais

mais elle n'était pas du nombre de celles qu'on peut enlever par escalade; il fallait l'attaquer dans toutes les règles de l'art, et les Français avaient alors peu de moyens pour l'entreprendre; Bonaparte n'avait pu amener d'artillerie de siége de France; il n'en avait pas d'autre, pour faire celui dont il est question, que celle qu'il avait enlevée à l'empereur et au roi de Sardaigne. On était alors en été, et les eaux stagnantes qui environnent Mantoue, étaient aussi dangereuses pour la santé des soldats, que les canons de ses remparts pouvaient leur être funestes. Par ces considérations, le siége ne fut pas régulièrement entrepris; Bonaparte se contenta de faire cerner la ville, en attendant qu'on eût réuni assez de moyens pour en commencer l'attaque avec la plus grande vigueur. AN 4.

Alors la position des Français, quoique vainqueurs par-tout, ne laissait pas d'être très-difficile; il s'était manifesté des insurrections dans les fiefs impériaux qui confinent les états de Gênes, de Toscane et du Piémont; leurs communications avec la rivière de Gênes étaient menacées; on assassinait les couriers de Bonaparte, et les haines religieuses s'unissaient contre lui aux combinaisons politiques de ses ennemis : malgré

AN 4. cela, il résolut de pénétrer dans le Tirol autrichien, où il se fit annoncer par une proclamation, dont l'objet était de prévenir les habitans qu'il n'avançait sur leur territoire que pour forcer l'empereur de consentir à la paix.

N'ayant plus de secours à espérer des Autrichiens, le pape et le roi de Naples furent forcés de traiter définitivement. La cour de Naples dut donner 8,000,000, ou fournir des munitions navales pour la valeur de cette somme; et le pape abandonna les légations de Ferrare, de Bologne, et toutes les côtes maritimes du golfe Adriatique, depuis les bouches du Pô jusqu'à la citadelle d'Ancône; outre cette cession, le vainqueur exigea que sa sainteté payât une somme de 20,000,000, et cédât aux Français les plus beaux morceaux de peinture et de sculpture qui, à Rome, fesaient l'admiration des étrangers; à ces conditions, une armistice fut accordée aux deux puissances. Le pape envoya au directoire les prélats Vangelisti et Petrachi; mais le directoire avait déclaré qu'il ne recevrait point de prêtres : en vain les deux envoyés prirent l'habit laïque, en vain l'abbé Petrachi se donna la qualification de *comte*; l'un et l'autre furent congédiés.

Digitized by Google

Les Anglais, malgré la neutralité, avaient la plus grande influence à Livourne; ils venaient enlever les navires français jusque sous le canon du môle. AN 4.

Pour faire cesser ces vexations, le général Bonaparte, feignant de diriger un corps de troupes sur Rome, avec qui la France était en guerre, les fit entrer subitement dans Livourne, le 10 messidor, en assurant le grand-duc que le parti qu'il était obligé de prendre pour en imposer aux Anglais, ne troublerait en rien la bonne harmonie qui devait régner entre la république et son altesse.

Malgré le secret de l'expédition, les Anglais en eurent connaissance, et quarante de leurs bâtimens sortirent du port deux heures avant l'arrivée de Bonaparte. En entrant dans la ville, il fit arrêter le chevalier Spanachi, gouverneur de la ville, et en instruisit le grand-duc.

« Une heure avant que nous entrassions « dans Livourne, disait Bonaparte dans sa « lettre, une frégate anglaise a enlevé deux « bâtimens français valant 500,000 livres. Le « gouverneur les a laissé prendre sous le feu « des batteries, ce qui est contraire aux in- « tentions de votre altesse royale, et à la « neutralité du port de Livourne. Je porte

AN 4. « plainte à votre altesse royale contre ce « gouverneur, qui, par toutes ses démarches, « montre une haine prononcée contre les « Français. Il a cherché hier, au moment « de notre arrivée, à ameuter le peuple con- « tre nous ; il n'est sorte de mauvais traite- « mens qu'il n'ait fait essuyer à notre avant- « garde. J'aurais été autorisé, sans doute, à « le faire juger par une commission mili- « taire; mais, par respect pour votre al- « tesse royale, intimement persuadé de l'es- « prit de justice qui caractérise toutes vos « actions, j'ai préféré de l'envoyer à Flo- « rence, convaincu qu'elle donnera des or- « dres pour le faire punir sévèrement.

« Je dois en même temps faire mes re- « mercîmens à votre altesse royale, de la « bonté qu'elle a eue de préposer le général « Strasoldo pour procurer à l'armée ce qui « lui était nécessaire; il s'est acquitté des « ordres de votre altesse royale avec autant « de zèle que de succès. »

Bonaparte fit enlever à Livourne tout ce qui appartenait aux Anglais, aux Autrichiens, aux Russes; laissa une garnison dans la place, sous les ordres du général Vaubois, et retourna à son armée, en passant par Florence, où le grand duc le reçut avec beaucoup d'é-

Digitized by Google

gards. Pendant qu'il était à dîner avec ce prince, il apprit que les Autrichiens avaient rendu la citadelle de Milan. La tranchée avait été ouverte le 30 prairial; la place fut évacuée le 11 messidor. AN 4.

Cependant l'empereur, qui, pour renforcer ses armées en Allemagne, avait profité de l'armistice, la rompit tout-à-coup.

Il y avait alors trois armées françaises sur le Rhin; la première, dite de *Rhin et Moselle*, commandée par Moreau, qui avait succédé à Pichegru; celle de Sambre et Meuse, commandée par Jourdan; et celle du Nord, commandée par Beurnonville, mais plus spécialement occupée à contenir la Hollande, et à observer l'armée prussienne, qui s'était chargée de garantir la neutralité du nord de l'Allemagne.

Le plan de campagne imaginé par les Français, et qu'on a attribué plus particulièrement au directeur Carnot, paraissait être de pénétrer dans la Souabe, de s'emparer de la ville de Constance, de franchir ensuite les gorges de Bregens et la chaîne des Alpes qui sépare l'Allemagne de l'Italie; d'entrer dans le Tirol vers les sources de la Ram; de côtoyer cette rivière jusqu'à l'Adige, et de donner la main droite à l'armée d'Italie, tandis

AN 4. qu'à gauche on parcourrait les vallées de l'Inn, en s'étendant dans la Bavière jusqu'aux environs de Passau.

C'était l'armée de Jourdan, dont on portait les soldats à cent vingt mille combattans, qui était chargée de développer la plus grande partie de ce plan. Le choix de ce général, fameux sans doute par la bataille de Fleurus, mais qui venait d'acquérir un autre genre de célébrité par sa dernière retraite, ou plutôt par la plus déplorable des déroutes, ne satisfit pas tous les militaires. Pichegru, qui avait sauvé l'honneur de l'armée, et empêché l'ennemi de pénétrer en France, avait des droits plus récens à la confiance du directoire que le général Jourdan. On a vu qu'il donna sa démission, et l'on verra bientôt que l'armée qu'il avait organisée, et le général qui s'était formé sous lui, sauveront une seconde fois l'honneur militaire français, et empêcheront l'occupation de notre territoire; tandis que le général Jourdan sera à peine en état d'y former la moindre opposition.

Les Français recommencèrent cette campagne par des victoires; ils chassèrent successivement les Autrichiens de tous leurs postes. Leur camp fut forcé à Allenkirchen, par la division aux ordres du général Colaud, qui

Digitized by Google

fit quatre mille prisonniers, non sans avoir éprouvé lui-même des pertes considérables. AN 4.

Vers les derniers jours de prairial, toute l'armée de Jourdan avait passé le Rhin, à l'exception des corps aux ordres des généraux Marceau et Championnet, qui continuaient d'occuper le Hunsdruch, pour cerner Mayence.

Pour arriver au-delà du Rhin, et tromper l'ennemi sur ses desseins ultérieurs, Moreau formait des marches et des contre-marches qui semblaient se contrarier. Dans une de ces opérations, l'aile gauche de son armée s'empara des lignes en avant de Mayence, construites avec beaucoup d'art par le général Custines, et dont la prise, un an auparavant, par le général autrichien Clairfayt, avait été considérée comme le plus beau fait d'armes de cet officier.

Le prétexte public du mouvement des troupes de Moreau sur le Rhin, était l'envoi de dix mille hommes en Italie. Pour que cette opération parût certaine, on avait fait préparer des subsistances sur la route que ces dix mille hommes devaient parcourir; mais tout-à-coup, à l'heure de midi, le général fait fermer les portes de Strasbourg, dans la crainte que quelqu'espion n'avertisse les Autrichiens

AN 4. des dispositions qu'on ne pouvait plus cacher. A trois heures du matin, les troupes s'embarquent, arrivent successivement sur le territoire ennemi, et le chassent de ses postes, toujours en l'attaquant à la baïonnette, sans lui donner le temps de se reconnaître. La forteresse de Kell est presqu'aussitôt rendue qu'attaquée; à neuf heures, les Autrichiens l'ont évacuée, et la communication est rétablie entre les deux rives du Rhin. Toute la cavalerie et les munitions de l'armée passent sans difficulté. Alors les Français avancent rapidement en Allemagne: le 10 messidor, au village de Rinhel, il s'engage une affaire sérieuse; les Autrichiens perdent dix pièces de canon et on leur fait un grand nombre de prisonniers; les Français entrent dans Fribourg et s'emparent des magasins que l'ennemi y avait formés.

De son côté, Jourdan avait passé la Lahn, le Mein, le Necker, et occupé Francfort. Les deux armées, se donnant la main, continuaient leur marche triomphante, et chassaient l'ennemi dans la forêt Noire, vers la Bavière et le Danube, en laissant derrière elles, encore au pouvoir de l'ennemi, les places de Mayence, de Manheim et d'Erenbrestein.

Malgré le désavantage des Autrichiens en

Digitized by Google

Allemagne, une partie de leur armée du Haut-Rhin avait passé sur l'Adige, pour disputer de nouveau aux Français la puissance souveraine en Italie, tandis qu'un corps de quarante mille Hongrois se rassemblait entre Claginfurt, Laubach et Trieste, sous les ordres des généraux Wentzel et Colloredo; enfin on portait à cent vingt mille hommes les forces autrichiennes qui se portaient dans le Mantouan, sous les ordres du feld-maréchal comte de Wurmser. AN 4.

On crut en Europe, et même en France, que ce général, qui passait pour un très-habile officier, chasserait facilement, avec une armée aussi nombreuse, les Français de l'Italie, et que Bonaparte trouverait la fin de ses succès sur les bords de l'Adige. A l'arrivée du comte de Wurmser, les peuples d'Italie se révoltèrent et menacèrent nos troupes d'une extermination générale.

Plusieurs milliers de paysans rassemblés à Lugo, petite ville dans le comté de Ferrare, prirent les armes, en déclarant que c'était pour conserver leur gouvernement et leur religion, attaqués par les Français. Le général Augereau y fit passer quelques troupes sous les ordres du chef de brigade, *Pouraillier*, qui leur donna trois heures pour mettre bas

Digitized by Google

AN 4. les armes : non-seulement ils n'obéirent pas, mais ayant surpris environ soixante dragons français, ils en tuèrent plusieurs, et portèrent leurs têtes dans Lugo. Après cet événement, les Français entrèrent dans Lugo, et mirent la ville au pillage, massacrant tous ceux qu'ils y trouvèrent avec des armes.

Cette expédition fut suivie d'une proclamation portant menace de mettre à feu et à sang tout village où un Français serait assassiné sans que son meurtrier fût connu; cette proclamation terrible et ce qui s'était passé à Lugo, arrêtèrent l'insurrection.

Les Autrichiens ayant repris l'offensive, entrèrent dans Vérone le 12 thermidor, se rendirent maîtres de Salo et de Brescia. Bonaparte, pour réunir ses forces, évacua la plupart des postes qu'il avait sur l'Adige, et leva le blocus de Mantoue.

L'armée de M. de Wurmser se trouvait séparée en deux divisions par le Mincio, le Naviglio, le Garzo, la Chieza et plusieurs canaux difficiles à traverser; il fallait, pour vaincre, attaquer les deux divisions l'une après l'autre, c'est ce qu'entreprit Bonaparte. Il porta rapidement toutes ses forces sur la division autrichienne de Brescia, reprit cette place et celle de Salo, et revint sur ses pas pour com-

Digitized by Google

battre M. de Wurmser qui, ayant passé le Mincio, marchait au-devant de lui, sa droite appuyée sur cette rivière, sa gauche sur celle de la Chieza, et ayant au centre le village de Castiglione. Les généraux Augereau, Beaumont, Massena et Serrurier commandaient dans cette journée sous les ordres de Bonaparte. Le général Serrurier devait se porter sur les derrières de l'armée autrichienne, aussitôt que l'affaire serait engagée : ce mouvement, auquel les Autrichiens ne s'attendaient pas, décida leur défaite. M. de Wurmser repassa promptement le Mincio. Dans les différentes actions qui eurent lieu les 13, 15, 17 et 18 thermidor, les Autrichiens firent des pertes considérables; les rapports officiels portent à vingt mille le nombre des soldats tués, blessés ou faits prisonniers. Ils furent attaqués de nouveau le 19; les généraux Augereau et Massena les poursuivirent jusqu'à Trente. Les Français recommencèrent le siége de Mantoue. Les Autrichiens furent de nouveau battus dans une affaire sanglante, à Roveredo, puis à Bassano. Bonaparte entra à Trente, et y établit un gouvernement provisoire, dont le système n'avait rien de commun avec les révolutions qui s'opéraient en Italie. AN 4.

Digitized by Google

AN 4. Après tant de combats où ils étaient toujours battus, les Autrichiens, quoiqu'encore nombreux, avaient entièrement perdu courage; ils fuyaient dès qu'ils voyaient avancer les Français, cédaient leurs postes sans les défendre. Les deux partis belligérans paraissaient, l'un monter et l'autre descendre la garde. Le comte de Wurmser voyant qu'il ne pouvait plus rien tenter en rase campagne, essaya de se jeter dans Mantoue; il marcha toute la nuit du 25 au 26 sur cette ville, ayant ses fantassins en croupes derrière ses cavaliers, et arriva à Nogiera sans que la division de Massena qui le suivait pût le joindre : il se jette sur-le-champ sur le pont de Villa-Impensa, au moment où le général Charron venait le couper; mais l'officier français ayant été tué, les Autrichiens entrèrent le 27 dans la ville.

Depuis l'arrivée de la seconde armée autrichienne en Italie, Bonaparte eut à combattre, comme je l'ai déja dit, les insurrections des peuples qui avaient imprudemment compté sur les victoires de cette armée. Le mouvement insurrectionnel se porta jusqu'à Rome; on pourrait même dire que c'était là qu'il avait son centre. Le pape, se croyant assez puissamment soutenu pour se

Digitized by Google

soustraire aux conditions que les Français lui avaient imposées, fit rétrograder les sommes d'argent qu'il devait payer à la république, conformément aux conditions de l'armistice, et chargea son légat de reprendre possession de Ferrare; mais à peine avait-il replacé les armes pontificales sur le palais du gouverneur, qu'une fermentation occasionnée par la nouvelle des victoires de Bonaparte, se manifeste, et le légat est obligé de retourner à Rome, où les Français avaient déja été insultés. Le désordre avait failli forcer l'ambassadeur français à se retirer sans prendre congé; le chevalier Azara, ambassadeur d'Espagne, avait pu seul le déterminer à rester. AN 4.

Tandis que le gouvernement romain reprenait imprudemment les armes, une partie de son état se réunissait aux Cisalpins, se revolutionnait sous la protection des Français, et leur fournissait de nouveaux auxiliaires. Dans le même temps, la Corse que son ancien chef Paoli avait fait livrer aux Anglais, secoua le joug de sa majesté britannique; les Français, qui y entretenaient toujours des relations, parvinrent à y introduire des troupes auxquelles se réunirent leurs partisans. Bonaparte leur envoya des

Digitized by Google

AN 4. instructions pour la conduite qu'ils avaient à tenir : le parti devint bientôt si puissant, qu'il chassa successivement les Anglais sur tous les points de l'île. M. Elliot, qui y gouvernait au nom du monarque britannique, fut obligé de s'embarquer avec les forces qu'il commandait. Le général Gentilli et l'ex-député Salicetti dirigèrent l'opération qui fit rentrer à cette époque l'île de Corse sous la domination française. Pendant que tout cédait à Bonaparte en Italie, les armées françaises n'étaient pas aussi heureuses en Allemagne. Le général Moreau s'était avancé jusqu'à Munich, et le général Jourdan jusque sous les murs de Ratisbonne. Ce dernier avait son quarier général à Ensdorf. C'est dans cette position qu'il fut attaqué le 7 fructidor an 4, ou 27 août 1796, par l'archiduc Charles ; les deux armées se battirent pendant trois jours avec divers succès ; mais enfin les Français furent enfoncés et forcés à la retraite, qui se fit avec un désordre effroyable. Les paysans allemands, qui avaient à se plaindre des pillages de cette armée, se soulevèrent par-tout à la nouvelle de sa défaite : ils attendaient les fuyards dans les défilés et les assassinaient : on pré-

Digitized by Google

tend qu'il périt autant de soldats de cette manière que sur le champ de bataille. AN 4.

Le prince Charles continuait de poursuivre Jourdan, qui avait réuni ses forces aux environs de Vursbourg; mais à peine les Français furent-ils attaqués, qu'oubliant leur habituelle valeur, ils prirent de nouveau la fuite de toutes parts; en vain leur vint-il des renforts des environs du Rhin, rien ne put arrêter leur déroute: le général Marceau, qui était arrivé avec les renforts, fut tué en combattant avec un courage qui mérita les honneurs du vainqueur. Le prince Charles rendit à ce brave jeune homme les honneurs les plus distingués.

Le général Jourdan se retira après sa défaite. Le commandement des débris de son armée, qui remplirent l'intérieur de déserteurs, fut provisoirement donné au général Beurnonville. AN 5.

Abandonné de l'armée de Sambre et Meuse, Moreau fut obligé de rétrograder; mais sa retraite se fit avec tant d'art, et son armée y déploya tant de courage, qu'il fut impossible aux Autrichiens de l'entamer; il les repoussa, les battit toutes les fois qu'ils l'attaquèrent. La retraite de Moreau, après la déroute de Jourdan, fut regardée comme la plus belle

Digitized by Google

AN 5. opération militaire dont on puisse faire mention. Il est vrai que son armée était mieux disciplinée que celle de Sambre et Meuse, et n'avait pas commis les mêmes dégâts. Le général Moreau était estimé des Allemands, et la considération qu'on avait pour le chef, peut avoir influé sur la conduite des gens du pays pendant la retraite de ses troupes.

L'armée de Moreau repassa le Rhin, en présence de l'armée autrichienne, le 5 vendémiaire an v.

Après la retraite des Français, le prince Charles attaqua le fort de Kell. Cette petite place occupa les Autrichiens depuis le commencement du mois de brumaire jusqu'au 21 nivôse an v; elle ne se rendit qu'après avoir été entièrement écrasée par l'artillerie autrichienne. Les armées respectives y firent une perte considérable, tant en hommes qu'en munitions; on prétend que ce siége coûta au moins 50,000,000 à l'empereur.

Pendant que les deux plus considérables puissances de l'Europe s'en disputaient ainsi l'empire, l'intérieur de la France continuait d'être agité par les partis opposés. Le Midi où Fréron, après la journée du 13 vendémiaire, avait déchaîné tous les terroristes contre leurs anciennes victimes, était toujours le

le théâtre des persécutions les plus violentes; AN 5.
dans la Vendée, les insurgés avaient perdu leurs chefs; Charette (1) et Stoflet, derniers soutiens de cette guerre, avaient été fusillés, et elle paraissait terminée: celle des chouans continuait dans plusieurs départemens de la Bretagne, et même de la Normandie; mais cette guerre n'était qu'un résidu de celle de la Vendée, et n'en avait point l'énergie. Elle consistait à faire contribuer les acquéreurs de domaines nationaux; à enlever dans les caisses, ou voitures publiques, les fonds appartenans à l'état, dans lesquels beaucoup de ces chouans confondaient souvent ceux qui

(1) Charette ne s'était rendu que sur l'assurance qu'il serait traité en prisonnier ordinaire. Il était grièvement blessé. Il fut conduit à Nantes dans l'état le plus pitoyable. On affecta de le montrer aux Nantais, mal-propre et défiguré, pour exciter contre lui le mépris populaire. Le prétendant et les émigrés qui composaient sa cour, lui firent, chez l'étranger, une pompe funèbre magnifique. Les royalistes de l'intérieur donnèrent des larmes à sa mémoire, et virent avec peine que les chefs de la Maison de Bourbon n'eussent pas su tirer un parti plus avantageux de son courage . . . et de ses talens.

Le général Hédouville commandait dans la Vendée, lorsque Charette fut pris. Cet officier est aujourd'hui ambassadeur en Russie.

AN 5. appartenaient aux particuliers, et à fusiller quelques pelotons détachés de troupes républicaines. Les chouans ne se formaient jamais en assez grandes masses pour hasarder des batailles. Les royalistes rattachaient cependant leur espoir à la guerre des chouans; mais leurs espérances, à cet égard, étaient aussi mal fondées que ceux qui s'imaginaient rétablir le règne de la convention à l'aide de la conspiration de Babœuf; tentative assez hardie, sans doute, et peut-être assez bien conçue, mais où il ne parut point d'hommes sur lesquels la confiance publique pût s'appuyer : c'était la convention qu'on voulait rétablir avec la constitution de 93; et l'on appelait cela *le bonheur commun*. Le bonheur qui devait dériver d'une pareille source, ne devait pas avoir d'attraits pour beaucoup de monde. Le complot de Babœuf pouvait sans doute, dans le premier moment, faire commettre quelques assassinats; voilà, je crois, quel devait être le seul résultat de cette conspiration.

En parcourant les deux volumes de pièces qui ont été publiées sur cette affaire, on reconnaît que c'est la reprise de celle échouée au mois de prairial an III; le plan, à quelques additions près, comman-

Digitized by Google

dées par les circonstances, est le même jusque dans les expressions, ce qui fait croire qu'il est de la même main. AN 5.

Le peuple doit marcher dans un *désordre fraternel*, sous la direction des *patriotes;* un principal comité, appelé *Comité insurrecteur de salut public*, donne les ordres principaux; à ce comité doivent correspondre d'autres comités établis dans chaque section; le cri de ralliement est la *Constitution de 93*, et le signe, des rubans tricolores flottant sur les chapeaux; les barrières doivent être fermées pendant le temps de l'insurrection; on doit distribuer sur-lè-champ le bien des émigrés aux indigens et aux défenseurs de la patrie (il n'est plus question de les vendre); tous les indigens doivent être logés, meublés dans les maisons de ceux qu'on appelle *conspirateurs;* et malgré cela, les propriétés particulières et publiques sont mises sous la sauvegarde du peuple. J'ai dit quelque part, que lorsque dans nos mouvemens populaires, on criait *respect aux propriétés*, on était à-peu-près certain de voir effectuer un pillage. Pour donner, au surplus, une idée des moyens d'exécution du complot de Babœuf, je vais rapporter un passage de son plan.

Digitized by Google

AN 5. « Aujourd'hui, est-il dit dans ce plan, « dès l'heure même, les citoyens et les ci- « toyennes partiront de tous les points, *en « désordre*, et sans attendre le mouvement « des quartiers voisins, qu'ils feront marcher « avec eux. Ils se rallieront au son du tocsin « et des trompettes, sous la conduite des pa- « triotes auxquels le comité insurrecteur aura « confié des guidons portant l'inscription sui- « vante: *Constitution de 1793, liberté, égalité, « bonheur commun.* D'autres guidons porte- « ront ces mots : *Quand le gouvernement « viole les droits du peuple, l'insurrection « est, pour le peuple, et pour chaque por- « tion du peuple, le plus sacré et le plus « indispensable des droits. Ceux qui usur- « pent la souveraineté doivent être mis à « mort par les hommes libres.* » (1)

« Les généraux du peuple seront divisés « par des rubans tricolores flottant autour de « leurs chapeaux.

« Tous les citoyens se rendront avec leurs « armes, ou, à défaut d'armes, avec tous « autres instrumens offensifs, sous la direc-

(1) Tout cela se trouve dans la *Déclaration des Droits* qui précède la *Constitution de 1793.*

Digitized by Google

« tion des patriotes, au chef-lieu de leur ar- AN 5.
« rondissement respectif.

« Les armes de toute espèce seront enle-
« vées par-tout où elles se trouvent.

« Le peuple s'emparera de la Trésorerie,
« de la Monnaie, de la Poste aux Lettres,
« des maisons des Ministres, et de tout ma-
« gasin public ou privé contenant des vivres
« ou des munitions de guerre.

« Les patriotes des départemens réfugiés
« à Paris, et les braves officiers destitués,
« sont appelés à se distinguer dans cette lutte
« sacrée.

« La convention se réunira à l'instant, et
« reprendra ses fonctions. »

Beaucoup de conventionnels, même membres du corps législatif, connaissaient ce plan, et devaient faire partie de l'assemblée de Babœuf, à la formation de laquelle étaient d'ailleurs appelés tous ceux qui étaient sortis de la convention aux élections de vendémiaire. Le fameux Drouet(1), membre du corps législatif,

(1) Il était revenu en France avec MM. Camus, Lamarque, Quinette, Bancal, Beurnonville, Maret, Semonville, comme lui détenus depuis long-temps dans les prisons d'Autriche. On les avait échangés contre la jeune princesse fille de Louis XVI, qui a vécu si mal-

Digitized by Google

AN 5. fut saisi avec les principaux conspirateurs, par les agens du directoire, qui instruisit le corps législatif de cette arrestation, et de tout le complot, qui devait éclater le 11 mai ou 22 floréal de l'an IV. L'existence de cette conspiration ne peut être suspectée, comme beaucoup d'autres, qui en effet n'étaient rien moins que certaines.

Les pièces de conviction furent saisies chez Babœuf lui-même, et il convint de tout. Drouet fut décrété d'accusation, après avoir été défendu avec beaucoup d'opiniâtreté par les Jacobins de Robespierre, encore assez nombreux dans le corps législatif lui-même; mais comme, en sa qualité de député, Drouet n'était justiciable que de la haute-cour, il fallut former cette haute-cour (1) pour prononcer sur toute l'affaire, ce qui exigea des

heureuse dans les prisons du Temple. Elle est aujourd'hui l'épouse du duc d'Angoulême, fils aîné du comte d'Artois, et son cousin-germain. L'échange eut lieu sur la fin de l'année 1795.

Drouet fit mille contes en l'air sur sa détention, qu'on a publiés comme des vérités historiques.

(1) La haute-cour était composée de juges choisis dans le tribunal de cassation, par le corps législatif, et de jurés, élus par les électeurs de chaque département. Le corps législatif nommait, par la voie du sort, ceux qui devaient être de service.

Digitized by Google

préparatifs, des délais : elle fut rassemblée à Vendôme. La procédure dura une année. AN 5.

Du fond de sa prison, Babœuf voulut effrayer le directoire, en lui fesant entendre qu'en le frappant il irriterait tous les démocrates de la république.

« Vous la jugeriez bien mieux (la démo-
« cratie), dit Babœuf, si vos capturcurs
« avaient saisi la grande correspondance qui
« a formé des nomenclatures dont vous n'avez
« que des fragmens. On a beau vouloir com-
« primer ce feu sacré, il brûle et brûlera;
« plus il paraît dans certains momens anéanti,
« plus sa flamme menace de se réveiller su-
« bitement, forte et explosive.

« Entreprendriez-vous de vous délivrer de
« cette vaste secte sans-culottide, qui n'est
« pas vaincue? il faudrait d'abord en supposer
« la possibilité. Mais où vous trouveriez-vous
« ensuite? Vous n'êtes pas tout-à-fait dans
« la position de celui qui, après la mort de
« Cromwel, déporta quelques milliers de
« républicains anglais. Charles II était roi,
« et, quoi qu'on en ait dit, vous ne l'êtes
« pas encore. Vous avez besoin d'un parti
« pour vous soutenir; vous ne pouvez dé-
« truire les patriotes sans être vis-à-vis du
« royalisme : quel chemin croyez-vous qu'il

AN 5. « vous ferait faire si vous étiez seuls contre « lui? . . . »

Babœuf demandait qu'il ne fût plus question de cette conspiration, non pas, disait-il, par crainte de la mort pour lui-même; une telle mort devait le rendre immortel; mais parce qu'une grande publicité donnée à une semblable affaire, ne pouvait qu'être funeste au salut de la république.

Le directoire n'écouta pas les propositions de Babœuf, en ce qui était personnel à l'accusé; mais il suivit une partie de ses conseils pour sa conduite ultérieure; il eut soin de conserver ce que Babœuf appelle *le feu sacré*, de balancer les Jacobins par les royalistes, les royalistes par les Jacobins, et de placer son trône au centre de ce mouvement déplorable.

Babœuf fut condamné à mort par jugement de la haute-cour nationale, le 5 prairial an 5, ainsi qu'un nommé Darthé, l'un des complices de Lebon, lors de sa mission dans le département du Pas-de-Calais; quelques autres agens subalternes furent condamnés à la déportation. Antonelle, Vadier, Ricord, Laignelot furent acquittés. Drouet, que le gouvernement avait fait sauver après l'avoir fait arrêter, et en paraissant le faire

Digitized by Google

garder dans les prisons de l'Abbaye avec beaucoup d'appareil, fut jugé par contumace et également acquitté. Cette procédure, qui fit beaucoup de bruit à l'époque où elle fut instruite, est fort loin de présenter la même importance aujourd'hui. AN 5.

Pendant le temps de la détention de leurs amis, les Jacobins mirent tout en usage pour faire un nouveau mouvement, à la suite duquel on pût leur rendre la liberté; ils s'attachèrent sur-tout à séduire les troupes, et parvinrent à corrompre beaucoup de soldats, et même des corps entiers qu'il fallut renvoyer à l'armée, pour qu'ils ne devinssent pas, dans l'intérieur, de puissans auxiliaires des Jacobins; enfin, ils entreprirent de soulever plusieurs régimens qui étaient campés dans la plaine de Grenelle, près du bourg de Vaugirard. Un jour ils se donnent le mot, se réunissent dans une auberge de ce lieu, et, après y avoir amplement dîné, ils partent au milieu de la nuit et s'acheminent vers le camp dans *leur désordre fraternel*, en portant avec eux du vin et de l'eau-de-vie pour le distribuer aux soldats qu'ils ont projeté d'entraîner dans la ville, pour attaquer et bouleverser le gouvernement.

Digitized by Google

AN 5. Malheureusement pour eux, ils avaient trop compté sur la fraternité des soldats; en voyant une telle ambassade au milieu des ténèbres, les militaires, dont la plupart étaient endormis, les crurent ennemis; aussitôt la générale battit dans le camp. Le commandant d'un régiment de dragons, nommé *Malo*, dont les *frères* avaient déja environné la tente, s'habille, s'arme à la hâte, saute sur son cheval, réunit ses soldats, se met à leur tête et sabre les terroristes; beaucoup périrent de cette manière, quelques-uns se sauvèrent du côté de la rivière pour échapper à la poursuite des dragons, et se noyèrent; un assez grand nombre furent conduits tout sanglans devant une commission militaire formée dans le palais du Temple : elle les fit fusiller impitoyablement; de ce nombre furent le fameux Javogues, ex-député, si connu par sa mission à Lyon et dans le Forez, et l'évêque constitutionnel Huguet, dont j'ai parlé lors de la conspiration du 12 germinal.

La plupart des jugemens de cette commission parurent plus que sévères; ceux qui les firent rendre ne purent les justifier qu'en fesant valoir *la nécessité*; déplorable raison

Digitized by Google

dont se servent toujours la faiblesse et l'injustice. AN 5.

Au milieu des alarmes qu'inspiraient toutes ces conspirations, le gouvernement, le corps législatif s'agitaient avec violence; les journaux et les membres du nouveau tiers attaquèrent avec vivacité et le système jacobin et les lois absurdes que la convention avaient rendus avant de se séparer, entre autres celle du 3 brumaire, qui rendait dans le sein d'un état, dit *républicain*, la moitié de la France étrangère aux affaires publiques, pour les tenir dans la dépendance de l'autre moitié. Des réclamations générales forcèrent le corps législatif de s'expliquer enfin sur cette loi. Une commission fut chargée de préparer un rapport sur ces réclamations; il fut fait par un M. Riou, membre du nouveau tiers, qui s'en déclara l'apologiste. En continuant de déclamer contre les royalistes, et fesant valoir le chapitre des considérations, il rallia à lui la majorité du conseil des cinq-cents; la loi fut maintenue. Cette décision, prise au mois de vendémiaire an 5, réchauffa toutes les haines contre les deux tiers conventionnels. On n'appela plus M. Riou, que *Riou-Brumaire*; et dès-lors chacun s'occupa encore des moyens de se débar-

Digitized by Google

AN 5. rasser de l'ascendant des conventionnels, dont le pouvoir fesait sur nous le même effet que le cauchemar sur la poitrine du malade qu'il étouffe. Toutes ces attaques qu'on dirigeait contre ces conventionnels, et auxquels il leur était impossible de répondre autrement que par leurs déclamations, les mettaient hors d'eux-mêmes, et ils s'en prenaient à la liberté de la presse, eux qui en avaient établi la licence la plus scandaleuse; de cette manière, tous les rôles étaient changés. Les républicains, chez qui Montesquieu pense que la presse doit jouir de la plus grande latitude de liberté, voulaient sceller parmi nous toutes les imprimeries, tandis que les royalistes, dont l'esprit est de les assujettir à des lois sévères, voulaient qu'elles fussent affranchies de toute espèce d'entraves; ce fut M. Lemerer qui, passant pour un royaliste très-prononcé, défendit la liberté de la presse avec le plus d'éloquence et de force.

Au milieu des mouvemens orageux qu'annonçait à la France la conduite du corps législatif, le gouvernement anglais envoya en France le lord Malmesbury, pour conférer sur les moyens de donner la paix à l'Europe. Ces conférences eurent lieu à Pa-

Digitized by Google

ris, entre ce lord et M. Charles Delacroix, AN 5.
alors ministre des affaires étrangères ; mais les propositions de l'Angleterre ne tardèrent pas à déplaire au directoire ; la Belgique était réunie à la France ; elle dominait en Hollande, tout le long du Rhin et en Italie, et l'Angleterre exigeait beaucoup de restitutions qu'on ne voulait pas faire ; d'ailleurs, par la nature des pouvoirs très-restreints du lord Malmesbury, il ne pouvait presque rien décider sans envoyer des courriers à Londres ; il lui fallait le consentement de sa cour pour se déterminer sur les plus simples délibérations ; elle-même consultait les chances de la guerre, qu'on continuait toujours avec acharnement. Ces politiques longueurs impatientèrent le directoire, il fit signifier au lord Malmesbury de quitter la France. Pour justifier cette rupture, il fit répandre que le négociateur anglais n'était autre chose qu'un agent que M. Pitt envoyait pour troubler la France et observer ce qui s'y passait, et tramer plus facilement les machinations accoutumées. Dès-lors, tous les journaux qui n'approuvèrent pas les opérations du directoire, furent dénoncés dans les feuilles dites

AN 5. *républicaines*, comme des traîtres soldés par le lord Malmesbury.

A-peu-près à cette époque, le directoire avait fait équiper, avec autant de secret qu'il est possible, une flotte à Brest, commandée par le vice-amiral Morard de Galles, dont l'objet était de débarquer quinze mille hommes en Irlande, commandés par le général Hoche, où, à l'aide des moyens révolutionnaires, les Français s'étaient ménagé de nombreux partisans. La flotte sortit heureusement, et put éviter les Anglais, mais non pas se soustraire à l'action des tempêtes; les vaisseaux furent dispersés; un vaisseau du premier rang, nommé *le Hoche*, fut pris avec quelques frégates. Cependant, quinze cents hommes, commandés par le général de brigade, Humbert, vinrent à bout d'arriver à terre, s'avancèrent dans le pays, et battirent plusieurs corps anglais qui leur furent opposés; mais il fallut céder aux forces nombreuses que le lord Cornwallis envoya à leur rencontre; ils mirent bas les armes; et la France gémit de cette expédition déplorable, qui cependant ne laissa pas d'intimider le gouvernement anglais. *Que penser*, disait M. Pitt, *d'une nation qui se met sous la protection des tempêtes?*

Digitized by Google

Cependant la fortune justifia les hautes prétentions du directoire : Bonaparte vint à bout non-seulement d'équiper et de faire vivre son armée en Italie, mais encore de faire passer en France des sommes considérables fesant partie des contributions exigées des souverains qu'il avait vaincus; alors commença aussi l'envoi de cette multitude de chefs-d'œuvres, tant en peinture qu'en sculpture, rassemblés aujourd'hui avec tant de profusion dans la capitale et dans le château de Versailles. AN 5.

Bonaparte avait déja détruit deux armées impériales, celle commandée par M. de Beaulieu et celle aux ordres du feld-maréchal comte de Wurmser; une troisième parut de nouveau, au commencement de vendémiaire, sur l'Adige, ayant à sa tête le feld-maréchal marquis d'Alvinzy. La défaite de Jourdan avait donné la facilité à l'empereur d'envoyer en Italie des renforts considérables. Les Français furent d'abord obligés d'abandonner Bassano, Vicence, Trente et Roveredo, où ils s'étaient établis, pour défendre la ligne de l'Adige et les deux bords du lac de Guarda.

A l'approche de l'ennemi, qui s'avançait avec un corps de plus de quarante mille

AN 5. hommes, Bonaparte laissa la conduite du siége de Mantoue au général Kilmaine, et vint au-devant de l'ennemi. Les deux armées se trouvèrent en présence le 24 brumaire. Pendant la nuit, les Français jetèrent un pont sur l'Adige, entre les villages de Ronco et d'Albaredo. Les divisions commandées par Massena et Augereau étaient sur l'autre rive à la pointe du jour. Au premier choc les postes autrichiens furent renversés; mais le combat fut terrible au village d'Arcole, situé au milieu des marais, et dont le terrain était coupé par des canaux couverts de canons. On se battit toute la journée dans ce village. Pour s'en rendre maître, il fallait que les Français enlevassent une artillerie nombreuse qui les froudroyait, à l'abri des retranchemens naturels dont elle était protégée. En vain les généraux se précipitaient à la tête des colonnes pour les porter sur l'ennemi; presque tous étaient mis hors de combat. Le général Augereau se saisit d'un drapeau et le porta sur un pont qu'il fallait absolument passer pour emporter le village; il fut obligé de reculer. Bonaparte se présenta à la tête d'une colonne de grenadiers pour franchir le même passage; il fut

fut renversé dans un marais avec son cheval; mais se relevant aussitôt sous le feu de l'ennemi, il se présenta de nouveau au combat; et força le village à l'entrée de la nuit, mais il l'abandonna avant le jour. AN 5.

Le 26, l'armée française jeta des ponts sur les canaux dont le passage l'avait arrêtée les jours précédens. Le 27, le combat recommença; la division de Massena chassa l'ennemi; celle d'Augereau fut d'abord battue, mais ayant reçu des renforts de la division victorieuse de Massena, elle rompit les lignes de l'ennemi à son tour; qui se retira pendant la nuit sur Vicence.

Cependant l'aile gauche avait été forcée à la droite de l'Adige, et le général autrichien Davidovith, qui avait obtenu cet avantage, était déja à Castello-Novo; Bonaparte fit alors repasser le fleuve aux troupes victorieuses de Masséna, et les réunit à celles que commandait le général Victor. Ces deux corps attaquèrent les Autrichiens, les chassèrent tout le long de l'Adige, jusqu'aux montagnes du Tyrol; le marquis d'Alvinzy se retira derrière la Brenta.

La bataille d'Arcole dura quatre jours avec le plus grand acharnement; c'est une

AN 5. des plus mémorables de la guerre de la révolution.

Bonaparte, dans le compte qu'il en rendit, accusa les Vénitiens de s'être, lors de cette affaire, écartés des devoirs imposés par le système de neutralité qu'ils avaient adopté, d'avoir constamment servi les Autrichiens et cherché à nuire aux Français; il accusa les habitans de la province de Bergame, d'assassinats journaliers des soldats français, et d'avoir constamment favorisé l'évasion des prisonniers autrichiens. Pour les contenir, il s'empara du château de Bergame.

De nouveaux renforts étant arrivés au général autrichien Alvinzy, il se mit de nouveau en campagne, avec quarante mille hommes et une artillerie des plus formidables, mais en partie fournie par le sénat de Venise; son projet était toujours celui échoué précédemment, de faire lever le siége de Mantoue, de pénétrer en Italie, et d'en soulever les peuples contre les Français.

Les armées furent de nouveau aux prises: le 19 nivôse elles préludèrent, jusqu'au 25, à une action plus générale; jusque-là les succès furent assez balancés : mais alors la fortune se fixa en faveur des Français. On se battit sans discontinuer pendant huit jours,

Digitized by Google

aux environs de Rivoli. Les Autrichiens perdirent toute leur artillerie ; leur perte en AN 5.
hommes fut évaluée, par les rapports officiels, à vingt-cinq mille pris, blessés ou tués, parmi lesquels se trouvèrent presque tous les corps de volontaires de Vienne, qui avaient cherché à se distinguer dans ces combats.

M. d'Alvinzy n'eut plus d'armée; le reste de ses troupes, poursuivies par les Français dans des montagnes crues jusqu'alors inaccessibles, se dispersa. Les Français rentrèrent à Trente, et dans toutes les places qu'ils avaient évacuées.

Les efforts de M. d'Alvinzy avaient fait renaître l'espérance parmi les potentats de l'Italie.

La cour de Rome, comptant toujours sur les succès de l'Autriche, avait rompu l'armistice, et négociée un nouveau traité avec l'empereur. S. M. devait lui envoyer des officiers autrichiens pour commander ses soldats; le général en chef des troupes pontificales devait être le général Colli, qu'on a vu commander les troupes sardes. Mais la correspondance du cardinal Busca, ministre de sa sainteté, avec le cardinal Albani, envoyé apostolique à Vienne pour conclure cet arrangement, tomba entre les mains de Bonaparte, qui l'envoya au directoire sur-le-champ. Le

Digitized by Google

AN 5. général français, ordonna à M. Cacauld, ministre de France à Rome, d'en sortir, et exposa les griefs qui déterminaient les Français à marcher contre le pape.

La division du général Victor, qui se trouvait aux environs de Bologne, eut ordre de marcher contre les troupes de sa sainteté, qui firent d'abord quelque résistance aux Lombards, alors réunis aux Français; mais ceux-ci les ayant pris à revers, ils furent dispersés, après avoir laissé environ mille morts sur la place. Les Français se portèrent ensuite à Faenza, où l'on sonnait le tocsin sur eux: le général Victor escalada les remparts, et fit taire le tocsin, mais ne souffrit pas que ses soldats se livrassent à aucun désordre.

Pendant ce temps-là, Mantoue, ne pouvant plus espérer d'être secourue, ouvrait ses portes aux Français. Cet événement, qui fit la plus grande sensation dans toute l'Europe, eut lieu le 14 pluviôse. Le comte de Wurmser, qui, comme on l'a vu plus haut, s'était réfugié dans Mantoue, fut traité de la manière la plus honorable par le vainqueur, pour prix de la bravoure qu'il avait montrée pendant cette guerre, dans les situations les plus difficiles.

Toute la Romagne se soumit rapidement aux armées françaises. Depuis long-temps le

Digitized by Google

peuple de ce pays avait oublié ce que c'était AN 5.
que la guerre, et, dans la circonstance où il se trouvait, le saint-père crut n'avoir rien de mieux à faire que de solliciter l'indulgence de Bonaparte.

« Cher fils, lui écrivit sa sainteté, desirant « terminer à l'amiable nos différens actuels « avec la république française, par la retraite « des troupes que vous commandez, nous en- « voyons et députons vers vous, comme plé- « nipotentiaires, deux ecclésiastiques, M. le « cardinal Mattei, parfaitement connu de « vous, et monsignor Galeppi, et deux sécu- « liers, le duc Louis Braschi notre neveu, « et le marquis Camille Massimo, lesquels « sont revêtus de nos pleins pouvoirs, pour « concerter avec vous, promettre et sous- « crire telles conditions que nous espérons « justes et convenables; nous obligeant, sur « notre foi et parole, de les approuver et ra- « tifier en forme spéciale, afin qu'elles soient « valides et inviolables en tout temps. Assuré « des sentimens de bienveillance que vous « avez manifestés, nous nous sommes abste- « nus tout déplacement de Rome, et par-là « vous serez persuadé combien grande est « notre confiance en vous. Nous finissons en « vous assurant de notre plus grande estime,

Digitized by Google

AN 5. « et en vous donnant la paternelle bénédic-
« tion apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 12 fé-
« vrier l'an 22 de notre pontificat.

« *Signé* PIE P. P. VI. »

Bonaparte répondit en ces termes, du quartier général de Tolentino, le premier ventôse :

« TRÈS-SAINT-PÈRE,

« Je dois remercier sa sainteté des choses
« obligeantes contenues dans la lettre qu'elle
« s'est donnée la peine de m'écrire.

« La paix entre la république et votre
« sainteté vient d'être signée; je me félicite
« d'avoir pu contribuer à son repos parti-
« culier.

« J'engage votre sainteté à se méfier des
« personnes qui sont à Rome, vendues aux
« cours ennemies de la France, ou qui se
« laissent exclusivement guider par les pas-
« sions haineuses qui entraînent toujours la
« perte des états.

« Toute l'Europe connaît les inclinations
« pacifiques et les vertus conciliatrices de
« votre sainteté; la république française

Digitized by Google

« sera, je l'espère, une des plus vraies amies AN 5.
« de Rome. J'envoie mon aide-de-camp
« chef de brigade (1), pour exprimer à
« votre sainteté l'estime et la vénération
« parfaite que j'ai pour sa personne, et je
« la prie de croire au desir que j'ai de lui
« donner, dans toutes les occasions, les
« preuves de respect et vénération avec les-
« quels j'ai l'honneur d'être,

Son très-obéissant serviteur,

Signé BONAPARTE.

Après la conduite que le directoire de France tint depuis avec sa sainteté, cette lettre est remarquable; mais alors le général français était en Egypte.

Dans cette année, l'empereur forma encore une quatrième armée sur les confins de l'Italie, et en donna le commandement à l'archiduc Charles son frère, jeune prince plein de courage, qui venait de chasser les Français de l'intérieur de l'Allemagne, et qui, pour cette raison, était devenu le héros des Autrichiens. L'archiduc était à-peu-près de

(1) M. Marmont, aujourd'hui général de division et conseiller d'état.

AN 5. l'âge de Bonaparte; mais il commandait à des troupes dont la plupart avaient été battues à plusieurs reprises par les Français, et n'osaient plus tenir la campagne devant eux; il est vrai que le prince Charles, entouré de tous les prestiges de sa haute naissance, pouvait leur avoir rendu le courage, que d'ailleurs, par ses qualités et sa bravoure personnelle, il était fait pour leur inspirer.

Pour renforcer l'armée de Bonaparte, affaiblie par tant de victoires, le directoire fit passer en Italie la division du général Bernadotte, qui avait auparavant fait partie de celle de Jourdan. Ainsi, dans les deux armées, les mêmes guerriers qui avaient mesuré leurs forces sur les bords du Rhin, vinrent de nouveau les essayer sur les confins de l'Italie. Le prince Charles s'avança, par la droite de son armée, jusque sur l'Adige; son centre était sur les bords de la petite rivière de Cordevole.

Le 20 ventôse, les Autrichiens se replièrent à l'approche de la division du général Massena, et de poste en poste jusques sur le Tagliamento, où ils avaient établi des retranchemens pour en disputer le passage aux Français. Les glaces des Alpes avaient fait baisser les eaux de ce fleuve, de sorte

Digitized by Google

qu'il se trouvait guéable en plusieurs endroits. AN 5.

Les généraux Duphot, Lebon, Bernadotte, Murat, se précipitèrent successivement dans le fleuve, protégés par la nombreuse artillerie de l'armée, et se trouvèrent en bataille sur l'autre rive, sans qu'il fût possible à la cavalerie autrichienne d'entamer leurs phalanges; la colonne du général Guieux attaqua le village de Cainin, où était le quartier général du prince Charles; alors les Autrichiens prirent la fuite, en abandonnant à l'ennemi une partie de leur artillerie et de leurs bagages, avec les villes de Palma, d'Udine, de Gemma, et tout le territoire vénitien, jusqu'aux confins de la Haute-Carinthie et de la Haute-Cargniole.

Les Français les suivirent, et Bonaparte fit attaquer, par la division de général Bernadotte, la forteresse de Gradisca; elle pouvait tenir long-temps, si elle eût été assiégée dans les formes; mais sur-le-champ toutes les attaques sont brusquées, tous les ouvrages avancés de la place sont enlevés, les grenadiers sont prêts de monter à l'assaut; avant de le tenter, Bonaparte écrit au gouverneur, et, tout en faisant l'éloge de sa défense, il le somme de rendre la place

Digitized by Google

AN 5. dans dix minutes, le rendant responsable de tout le sang qu'il ferait verser par une plus longue résistance : le gouverneur capitula dans le délai prescrit.

Par la prise de Gradicca, les Français se trouvèrent les maîtres de toutes les possessions autrichiennes, depuis les Alpes jusqu'à la mer. La ville de Goritz et celle de Trieste n'opposèrent aucune résistance; et le seul port que possédait l'empereur sur l'Adriatique, tomba sous le pouvoir des Français. Bonaparte fit ensuite une proclamation aux habitans du pays, dans laquelle il leur déclara qu'il ne voulait troubler ni leur religion, ni leurs usages, ni leurs lois, et qu'il ne venait détruire ni les nobles, ni les prêtres; il leur donna un gouvernement provisoire, leur promettant qu'en s'y soumettant il protégerait leurs personnes et leurs propriétés.

Cependant l'armée, et sur-tout la division du général Guieux, poursuivait le prince Charles, qui était parvenu à rallier ses soldats dans les gorges des montagnes, mais tellement découragés, qu'ils ne fesaient presque plus de résistance; suivant les rapports officiels, il avait perdu

Digitized by Google

vingt mille hommes dans l'espace de vingt jours. AN 5.

Arrivé dans la Carinthie, Bonaparte fit une nouvelle proclamation aux peuples de cette province : il leur déclara, comme à ceux de la province de Goritz, qu'il respecterait leurs usages et leurs coutumes ; il leur promet même de n'exiger d'eux d'autres contributions que celles qu'ils étaient obligés de payer à l'empereur. Il écrivit en même temps la lettre suivante au prince Charles : elle doit être conservée.

« *Monsieur le général*, les braves militaires « font la guerre et desirent la paix ; celle-ci « qui dure depuis six ans, ne s'est-elle pas « assez prolongée ? avons-nous assez tué de « monde et fait assez de maux à la triste hu- « manité ? elle réclame la fin des massacres. « L'Europe qui avait pris les armes contre la « république française, les a posées, votre « nation reste seule ; et cependant le sang va « couler plus que jamais. Cette sixième cam- « pagne s'annonce par des présages sinis- « tres. Quelle qu'en soit l'issue, nous tuerons « de part et d'autre plusieurs milliers d'hom- « mes, et il faudra bien qu'on finisse par « s'entendre, puisque tout a un terme, même « les passions haineuses.

Digitized by Google

AN 5. « Le directoire de la république française « avait fait connaître à sa majesté l'empe « reur le desir de mettre fin à la guerre « qui désole les deux peuples : l'intervention « de la cour de Londres s'y est opposée. « N'y a-t-il donc aucun espoir de nous en- « tendre ? et faut-il pour les intérêts ou les « passions d'un peuple étranger aux maux « de la guerre, que nous continuions à nous « entr'égorger ? Vous, monsieur le général, « qui, par votre naissance approchez si près « du trône, et êtes au-dessus de toutes les « petites passions qui animent souvent les « ministres et les gouvernemens, êtes-vous « décidé à mériter le titre de bienfaiteur « de l'humanité et de sauveur de l'Allemagne.

« Ne croyez pas que j'entende par-là qu'il « vous est impossible de la sauver par la force « des armes ; mais dans la supposition que les « chances de la guerre vous deviennent favo- « rables, l'Allemagne n'en sera pas moins ra- « vagée. Quant à moi, si l'ouverture que j'ai « l'honneur de vous faire peut sauver la vie « à un seul homme, je m'enorgueillirais da- « vantage de la couronne civique méritée par « cette action, que de la triste gloire qui peut « me revenir des succès militaires. Je vous « prie de croire, monsieur le général, aux

Digitized by Google

« sentimens d'estime et de considératiou dis- AN 5.
« tinguée.

« *Signé*, BONAPARTE. »

Le prince Charles répondit :

« MONSIEUR LE GÉNÉRAL,

« Assurément, tout en fesant la guerre,
« et en écoutant la voix de l'honneur et du
« devoir, je desire, ainsi que vous, la paix pour
« le bonheur de l'humanité.

« Comme néanmoins dans le poste qui m'est
« confié, il ne m'appartient pas de scruter ni
« de terminer la querelle des nations bel-
« ligérantes, et que je ne suis muni, de la part
« de sa majesté l'empereur, d'aucun plein
« pouvoir pour traiter, vous trouverez
« naturel, monsieur le général, que je
« n'entre là-dessus avec vous en aucune né-
« gociation, et que j'attende des ordres supé-
« rieurs sur un objet d'une aussi haute im-
« portance, et qui n'est pas de mon ressort.

« Quelles que soient, au reste, les chances
« futures de la guerre ou les espérances de la
« paix, je vous prie de vous persuader,
« monsieur le général, de mon estime et
« d'une considération distinguée. »

Cette correspondance fut suivie d'une attaque. L'avant-garde de l'archiduc était

Digitized by Google

AN 5. retranchée dans les gorges de Freisach ; Massena la força à la baïonnette, l'obligea de lâcher pied, et la poursuivit à outrance. Le prince Charles fit marcher pour la soutenir, les huit bataillons de grenadiers qui avaient pris le fort de Kehl ; mais ils ne purent repousser les Français, ils tinrent seulement jusqu'au soir, et se retirèrent pendant la nuit ; enfin l'armée de Bonaparte, chassant toujours les Autrichiens devant elle, se trouva à trente lieues de Vienne ; mais, malgré ses succès inouis, le vainqueur n'était pas sans inquiétude ; il avait été obligé de laisser derrière lui une partie de son artillerie, ne pouvant la traîner à travers les gorges des montagnes et des chemins impraticables. Les ennemis des Français pouvaient soulever les peuples dont ils avaient traversé le pays, et intercepter les convois dont l'armée de Bonaparte ne pouvait se passer. D'ailleurs, par le mouvement des deux armées, un corps commandé par le général autrichien Laudon, se trouvait sur ses derrières. Toutes ces appréhensions n'étaient pas sans fondement. Le général Laudon avait déja obtenu quelques avantages, et le peuple de la république de Venise se soulevait.

Dans cet état de choses, la cour de Vienne

Digitized by Google

effrayée, députa au général français le lieutenant-général comte de Bellegarde et le général-major Morveld, avec des pleins pouvoirs pour traiter de la paix. Après avoir eu une conférence avec Bonaparte, et s'être concerté avec le prince Charles, ils lui adressèrent la note suivante : AN 5.

« Sa majesté l'empereur et roi n'ayant rien « de plus à cœur que de concourir au repos de « l'Europe, et de terminer une guerre qui « désole les Allemands et les Français,

« En conséquence de l'ouverture que vous « avez faite à son altesse royale, l'archiduc « Charles, par votre lettre datée de Clagenfurt, « sa majesté l'empereur nous a envoyés vers « vous pour nous entendre sur un objet d'une « si grande importance.

« Après la conversation que nous venons « d'avoir avec vous, et persuadés de votre « bonne volonté, comme de l'intention des « deux puissances, de finir, le plus promptement « possible, cette guerre désastreuse, « son altesse royale desire une suspension « d'armes de dix jours, afin de pouvoir, avec « plus de célérité, parvenir à ce but, desiré « de tous, et afin que toutes les longueurs et « les obstacles que la continuation de la « guerre porterait aux négociations, soient

AN 5. « levés, et que tout concoure à rétablir la « paix entre deux grandes nations. . . . »

Bonaparte répondit :

« Dans la position militaire des deux ar- « mées, une suspension d'armes est désavan- « tageuse à l'armée française; mais si elle « doit être un acheminement à la paix si de- « sirée, je me rends sans peine à vos desirs.

« La république française a plusieurs fois « manifesté à sa majesté l'empereur, son « desir de mettre fin à cette lutte sanglante: « elle persiste dans ces sentimens. Je ne doute « pas, après la conférence que j'ai eue avec « vous, que, sous peu de jours, la paix ne soit « enfin rétablie entre la France et l'Allema- « gne. Voici les conditions de la suspension « d'armes que vous demandez.

« Le général Bonaparte, commandant en « chef l'armée française en Italie, et son al- « tesse royale l'archiduc Charles, comman- « dant en chef l'armée impériale, voulant « faciliter les négociations de la paix qui vont « s'ouvrir, conviennent :

« 1°. Il y aura une suspension d'armes en- « tre les armées françaises et impériales, à « dater de ce soir 18 germinal (7 avril), jus- « qu'au 24 germinal (13 avril) au soir;

« L'armée française gardera la ligne sui- « vante :

Digitized by Google

« vante : les avant-postes de l'aile droite de AN 5.
« cette armée resteront dans la position
« qu'ils occupent aujourd'hui, entre Fiume
« et Trieste ; la ligne se prolongera en occu-
« pant Silley, Windich, Seistrit, Marburg,
« Sceau ; la rive droite du Muerch ; Gratz,
« Bruch, Léoben, Mantern ; la route de Man-
« tern jusqu'à Rottermann ; Irdenng ; la
« vallée de Lens jusqu'à Rastadt ; Saint-
« Michel-sur-le-Muerch, et la vallée de la
« Drave jusqu'à Lients ;

« 3°. La suspension d'armes aura égale-
« ment lieu pour le Tirol ; les généraux des
« troupes françaises et impériales, dans cette
« province, régleront ensemble les postes
« qu'ils doivent occuper.

« Les hostilités ne recommenceront dans le
« Tirol, que vingt-quatre heures après que les
« généraux en chef en seront convenus, et,
« dans tous les cas, 24 heures après que les
« généraux commandans les troupes fran-
« çaises et impériales se seront prévenus ré-
« ciproquement. »

Pendant que Bonaparte traitait avec les délégués de l'empereur, le général Moreau et le général Hoche, commandant, le premier, l'armée de Rhin et Moselle, le second, l'armée de Sambre et Meuse, repassaient le Rhin,

AN 5. et chassaient de nouveau les Autrichiens dans l'intérieur de l'Allemagne. Le général Moreau reprit Kell, ou plutôt le terrain où était Kell; car cette place ne présentait plus qu'un monceau de ruines, que les Autrichiens n'avaient pas eu le temps de réparer. Le comte Delatour, battu par Moreau, s'enfuyait avec précipitation sur le Danube, après avoir abandonné son parc d'artillerie, et laissé prendre le régiment d'Alton en entier. Les Français se souvenant des maux qu'ils avaient souffert en Allemagne dans leur dernière déroute, y rentraient en vainqueurs et allaient de nouveau la ravager; mais Moreau reçut un courrier de Bonaparte qui lui annonça la signature des préliminaires de la paix. A cette nouvelle, les chefs des deux armées jetèrent leurs armes et se confondirent; les furieux qui s'égorgeaient un moment auparavant, s'embrassèrent, et les cris de joie succédèrent aux vociférations de la barbarie. Les armées restèrent dans leurs positions respectives.

Les préliminaires de paix furent signés à Léoben, le 29 germinal an v (18 avril 1797), par le major général Morveld, le baron de Saint-Vincent et le marquis de Gallo, munis de pleins pouvoirs de l'empereur, et le général Bonaparte, au nom du directoire.

Digitized by Google

Pour garantie de ce traité, l'empereur avait AN 5.
envoyé au vainqueur trois personnages distingués en qualité d'otages ; Bonaparte les reçut avec distinction, les invita à dîner, et leur dit au dessert, qu'ils étaient libres.

Dans le premier article du traité, l'empereur déclarait reconnaître la république française:

La république française, dit Bonaparte, *est comme le soleil sur l'horizon, bien aveugles sont ceux que son éclat n'a pas encore frappés.* L'article fut rayé.

Le traité de Léoben fut connu à Paris le 11 floréal, et y causa beaucoup moins de sensation que n'aurait dû en occasionner une aussi heureuse nouvelle. La conduite du corps législatif continuait d'aigrir les esprits, et, quelque consolante que fût l'annonce de la paix, on voyait que cet événement fortifiait la puissance d'une autorité essentiellement turbulente et persécutrice, et cette réflexion ôtait beaucoup à l'enthousiasme qu'aurait dû occasionner la paix.

Pendant qu'en Allemagne on s'occupait de ces grands intérêts, les partis étaient aux prises à Paris pour une conspiration en faveur du roi, formée contre toute espèce de ré-

Digitized by Google

AN 5. flexion, et tentée sans aucun moyen pour l'exécuter.

J'ai déja parlé des projets de M. de la Villeheurnois pour faire la contre-révolution, et de son impuissance absolue pour réussir dans un plan qui, vu la disposition des esprits, exigeait tant de combinaisons et un si grand concours de moyens de toute espèce.

Ce magistrat s'imagina une seconde fois qu'il était destiné à replacer sur le trône de France une famille abandonnée de toutes les puissances de l'Europe, et dont les plus vigoureux partisans avaient été détruits en France, par la cessation de la guerre de la Vendée. Sans avoir à sa disposition d'autres troupes que celles qu'il croit séduire, M. de la Villeheurnois combine son plan avec un maître de mathématiques, appelé *l'abbé Brottier*, et deux intrigans, nommés *Dunan* et *Poly*, dont on n'avait jamais entendu parler. Ces quatre personnes, abouchées avec quelques royalites qui recevaient des encouragemens de Louis XVIII, rédigent, sur du papier, un mouvement insurrectionnel, un plan d'attaque, et se croient déja maîtres de la France. C'était à-peu-près la même chose que toutes les autres conspirations dont on a vu l'esquisse; il s'agissait de s'emparer des

Digitized by Google

Invalides, de l'Ecole Militaire, de l'Arsenal, de la Monnaie, de la Trésorerie et de toutes les caisses publiques; de faire fermer les barrières, etc. Pour venir à bout de tout cela, que font les conjurés? Ils s'adressent au chef d'escadron Malo, sans le connaître; mais ils sont assurés qu'il est royaliste, parce qu'il a sabré les Jacobins à l'affaire de Grenelle. Le nommé Poly, qui a connu M. Ramel, officier dans la garde du corps législatif, s'imagine aussi qu'il est royaliste, et ces deux militaires sont invités à faire marcher les troupes à leurs ordres pour rétablir la royauté : ils feignent d'entrer dans le complot des conjurés, mais ils vont instruire le ministre de la police de ce qui se passe; celui-ci en informe le directoire, qui, pour tirer un grand parti politique de cette déplorable manœuvre, la laisse se développer pendant quelque temps. Quand il a pris ses précautions, et arrêté la conduite qu'il doit tenir, Malo a ordre d'attirer les conjurés chez lui, à l'Ecole Militaire; après avoir eu une conférence avec eux, il les congédie, fait signe à des dragons apostés sur leur chemin, de les saisir, et tout est terminé. AN 5.

Le directoire fit le plus grand bruit de cette affaire : elle lui fournit le moyen de faire retentir la France de déclamations contre

AN 5. tous ceux qui n'étaient pas de son parti, en les fesant considérer comme des royalistes et des complices *de la conspiration Brottier et la Villeheurnois.*

Les accusés n'étant point militaires, il paraissait que cette affaire devait être jugée par les tribunaux ordinaires. Le directoire les fit traduire devant une commission militaire, en les fesant considérer comme des embaucheurs. Sous prétexte que la création d'une telle commission pour juger des citoyens, était un attentat contre la liberté et les droits de tous, presque tous les journalistes et d'autres écrivains attaquèrent la procédure, le directoire, et sur-tout le ministre de la justice, Merlin, qui, poussé par le directoire, intervint dans cette affaire avec un acharnement scandaleux, en cherchant à influencer les juges par ses décisions, par ses instructions, enfin, par une multitude de manœuvres qui le plaçaient entièrement hors du cercle de son ministère, rigoureusement tracé par les réglemens constitutionnels. Le tribunal suprême de cassation ordonna que les pièces du procès lui seraient apportées, pour décider à qui il appartenait de juger la cause; le directoire et M. Merlin empêchèrent l'exécution de ce jugement. Le tri-

Digitized by Google

bunal rendit compte de sa décision au corps législatif. Le directoire et le ministre de la justice eurent assez de partisans au corps législatif pour le faire passer à l'ordre du jour. AN 5.

La commission militaire eut ordre de statuer; mais les tracasseries de M. Merlin avaient tellement électrisé les esprits en faveur des accusés, que les juges n'osèrent pas prononcer la peine de mort, que les partisans du directoire appelaient à grands cris; ils se contentèrent de les condamner à la détention pour un temps déterminé. M. de la Villeheurnois ne devait être en réclusion qu'une année; on publia que ses juges avaient été corrompus, et que ce fut là la cause de leur indulgence. Je n'aime pas croire de tels motifs. Sans doute il y avait réellement conspiration de la part de M. de la Villeheurnois et de ses co-accusés; mais les moyens de cette conspiration étaient si nuls, si incapables de produire aucun effet préjudiciable au gouvernement établi, que prononcer la mort pour une telle cause, eût été un véritable assassinat, et non pas un acte de justice.

Ce fut au milieu des mouvemens que cette malheureuse conspiration fit naître, que se firent les élections pour l'introduction d'un

AN 5. nouveau tiers dans le corps législatif, et la nomination d'un membre du directoire. Cette autorité, dans la proclamation qu'elle crut devoir faire pour préparer ces élections, ne manqua pas de déclamer contre les royalistes, et d'inviter les assemblées primaires et électorales à faire reposer leur choix sur des républicains. Cette proclamation fut sévèrement critiquée; on fit sentir que le directoire n'avait pas le droit de se mêler des élections, et que des hommes qui s'étaient montrés si chatouilleux contre les proclamations royales, dans le commencement de la révolution, étaient très-coupables de se permettre des actes dont le but était de gêner la plus essentielle des libertés du peuple, celle qui avait pour objet la nomination de ses magistrats.

Les assemblées primaires furent paisibles à Paris, les Jacobins n'y parurent presque pas; et l'assemblée électorale se composa de bourgeois, dont la plupart avaient figuré d'une manière plus ou moins active, au commencement de la révolution. A l'exception de deux personnes qu'on disait, et je crois mal-à-propos, partisans exclusifs de l'ancien ré-

Digitized by Google

gime (1), les élections portèrent sur des sujets mixtes, qui ne voulaient ni révolution, ni contre-révolution positives, mais un ordre de choses plus approprié au caractère français, que tous les systèmes qu'on avait voulu lui faire suivre jusqu'à ce jour. Ce qui tourmenta particulièrement les conventionnels, ce fut de voir porter au corps législatif plusieurs des individus qu'ils avaient fait condamner à mort, comme conspirateurs dans la journée du 13 vendémiaire, et particulièrement M. Quatremer de Quincy, proscrit pour sa conduite courageuse à toutes les époques de la révolution (2). Les électeurs de Paris nommèrent aussi M. Boissy-d'Anglas, membre du tiers sortant, parce qu'il s'était opposé, dans la convention, aux mesures violentes prises le 13 vendémiaire. Ces élections, dont la plupart des autres as-

AN 5.

(1) M. de Bonnières, avocat distingué, et M. de Murinais, officier supérieur dans l'ancien régime.

(2) J'ai mal-à-propos attribué, au commencement de cet ouvrage, le jugement de M. Favras à M. Quatremer, mis à mort pendant la révolution. Le Quatremer assassiné était négociant dans la rue Saint-Denis; celui qui fut rapporteur dans l'affaire de M. de Favras, était conseiller au Châtelet; il existe encore.

Digitized by Google

AN 5. semblées électorales suivaient le principe, étaient autant de coups de poignards contre les conventionnels; ils voyaient qu'ils allaient se trouver en présence de leurs ennemis les plus déterminés, et qu'on avait l'intention, au moins, de les chasser de toutes les places publiques, qu'une longue jouissance leur fesait regarder comme une véritable propriété.

Le directoire, qui n'avait pas été ménagé dans les écrits, dans les papiers publics, et qui était lui-même composé de conventionnels, devait faire cause commune avec eux, parce que leur chute devait nécessairement entraîner la sienne. Ce pouvoir et la plupart des conventionnels voulaient absolument détruire la religion catholique, et les députés nouvellement élus, annonçaient hautement le projet de la rétablir et de rappeler les prêtres exilés dans leurs paroisses. Des hommes qui avaient professé la philosophie moderne, criaient anathème contre elle, et rentraient dans le sein de la religion. M. de Marmontel, député au corps législatif par le département de l'Eure, disait, dans son assemblée électorale : « *Je fais vœu d'em-* « *brasser avec ardeur la religion de nos* « *pères, dont j'ai vu avec horreur dépouil-*

« *ler les temples, renverser, profaner les* AN 5.
« *autels.....* » (1)

M. de Laharpe, qui avait professé, comme M. de Marmontel, les maximes prétendues philosophiques, écrivait contre cette philosophie et détestait ses anciennes erreurs; enfin, par-tout l'opinion publique s'amoncelait contre les institutions des conventionnels, et menaçait de les ensevelir sous l'échafaudage de ruines dont ils se faisaient un rempart.

Les deux conseils se formèrent le 1er prairial an 5. Le général Pichegru, appelé au corps législatif par l'unanimité des vœux de son département, fut nommé président du conseil des cinq-cents; c'était honorer la bravoure française et les armées dans la per-

(1) A cette époque, les prétendus philosophes faisaient leurs efforts pour ridiculiser ce retour aux idées religieuses. Quand ils voulaient se moquer de quelqu'un, ils demandaient, dans leurs conversations et dans leurs journaux, *s'il n'était pas de la religion de nos pères.* Le gouvernement fomentait ces principes anti-sociaux, et soldait les écrivains qui cherchaient à détruire les habitudes, les sentimens les plus sacrés parmi les nations civilisées, ceux qui unissent les hommes à ceux qui leur ont donné l'être.

AN 5. sonne d'un de leurs plus illustres généraux. Mais on savait que Pichegru était mal avec le directoire, et sa nomination parut une première attaque contre ce pouvoir. Le conseil des anciens nomma pour son président, M. de Barbé-Marbois; c'était rendre hommage à la plus sévère probité, à un amour imperturbable de l'ordre, dans un temps où un système de spoliation la plus déhontée, et de confusion dans toutes les parties de l'état, avait pris la place de l'administration publique; mais on affectait de répandre que M. de Marbois avait été envoyé en Allemagne par le roi Louis XVI, lors des conférences des principales puissances de l'Europe, à l'occasion de la révolution de France. En vain M. de Marbois avait-il voulu détruire à la tribune la fausseté de ces bruits (1), on avait refusé de l'entendre, une portion du public continuait de croire à la réalité de cette mission; et le parti des conventionnels, qui voyait dans ce député un censeur rigide de leurs opérations financières, avait le plus grand intérêt qu'on continuât de la

(1) M. de Marbois fut nommé membre du tiers formé après le 13 vendémiaire an IV.

croire effective. Voilà dans quel état étaient AN 5.
les esprits lors de l'entrée du deuxième tiers au corps législatif. Les conventionnels commencèrent par chercher à les rendre suspects à la multitude, aux soldats même, en les fesant considérer comme des aristocrates qui voulaient détruire les rapports habituels que le peuple avait avec ses représentans.

Malgré toutes ces insinuations, malgré les bruits qu'ils firent circuler dans leurs écrits, dans leurs journaux, la véritable opinion publique se déclara hautement pour les députés du nouveau tiers et ceux de leurs collègues qui manifestèrent l'intention de détruire les lois et les institutions révolutionnaires. Les fonds publics, auparavant réduits à presque rien, remontèrent avec la plus grande rapidité; la confiance se rétablit successivement entre les citoyens, et le commerce reprit une activité prodigieuse, si on le compare à ce qu'il était auparavant l'élection du nouveau tiers, et à ce qu'il est devenu depuis la journée du 18 fructidor. Parmi les listes des élus, on trouva le nom de M. Barrère que, nonobstant son acte de déportation, les électeurs de son département avaient porté à la législature. Quelques parti-

Digitized by Google

AN 5. sans qu'il avait dans l'assemblée, soutinrent que sa nomination était valable, en donnant pour raison, que cet acte avait été anéanti par la dernière amnistie. Le corps législatif, où les Jacobins étaient en minorité depuis l'entrée du nouveau tiers, repoussa l'élection de M. Barrère avec indignation, et décréta qu'il subirait la peine de déportation prononcée par le décret du 12 germinal an 3; en même temps il rappela dans son sein tous les députés qui en avaient été exclus par la loi du 3 brumaire, et rapporta cette loi. Les Jacobins jetèrent feu et flammes, en disant que ce rapport mettait la république à la merci des royalistes, et était un véritable appel à la contre-révolution; mais la véritable raison de ces clameurs, était que toutes les places publiques allaient cesser d'être leur exclusive propriété.

Le directoire tira au sort pour savoir lequel de ses membres sortirait de fonctions, conformément à l'acte constitutionnel. Le sort désigna M. Letourneur (de la Manche.) Dans ce temps on attacha peu d'importance à cette exclusion; mais l'événement prouva bientôt qu'elle traînait à sa suite les événemens les plus funestes; déja le projet existait

Digitized by Google

dans la tête des trois directeurs, Rewbell, Barras et Laréveillière, de se défaire, par la force, du corps législatif, ou de l'asservir à leur volonté, en proscrivant ceux de ses membres qui y auraient le plus d'influence, et présenteraient une barrière au système qu'ils avaient résolu de suivre. M. Carnot ne partageait point leurs projets, et, comme je l'ai déja dit, M. Letourneur se laissait entièrement diriger par son collègue Carnot. Ainsi, si l'un des triumvirs fût sorti, l'opinion de M. Carnot reprenait le dessus, et les événemens eussent été absolument différens. Le corps législatif nomma pour nouveau directeur, à une très-grande pluralité de suffrages (1), M. Barthelemy, ambassadeur de la république en Suisse, et aux négociations de laquelle elle était redevable de son dernier traité avec la Prusse. Les quatre directeurs restans firent rendre les plus grands honneurs à leur nouveau collègue, distinction qu'ils lui firent payer bien cher depuis. M. Barthelemy est un homme sage, d'un caractère AN 5.

(1) Sur quatre cent cinquante-huit votans au conseil des cinq-cents, il réunit trois cent vingt-neuf suffrages; et sur deux cent dix-huit au conseil des anciens, il en obtint cent trente-huit.

Digitized by Google

AN 5. aussi doux que pacifique, qui fut redevable des persécutions qu'il a essuyées, non par sa conduite personnelle, mais aux éloges que les adversaires des Jacobins firent de lui, et aux suffrages qu'ils lui donnèrent.

Les deux pouvoirs étant complétement organisés, les journalistes voyant l'esprit qui dirigeait le nouveau corps législatif, et en général la masse éclairée de la nation, attaquèrent toutes les institutions prétendues philosophiques que les conventionnels avaient créées, et qu'ils voulaient maintenir : ils attaquèrent les lois sur l'émigration, celles rendues contre les prêtres (1), déroulèrent l'absurdité et la déprédation qui composaient notre système de finances, réunirent sous un jour terrible les crimes commis pendant la révolution, et dénoncèren, nominativement à toute la France, ceux dont les ordres les avaient fait commettre, ou dont la conduite en avait été la cause.

Voyant que les délibérations du corps lé-

(1) Le décret qui condamnait à la déportation ceux qui n'avaient pas prêté le serment, fut rapporté. Un protestant, M. Boissi-d'Anglas, se comporta de la manière la plus honorable dans cette circonstance; les prêtres catholiques n'eurent pas de plus zélé défenseur.

gislatif

gislatif étaient d'accord avec tout ce qu'il publiait, par la voie de la presse, les conventionnels se crurent perdus. Alors se machinèrent, dans l'ombre, de nouveaux projets pour paralyser l'cation de la justice; on cria à la contre-révolution, à l'assassinat contre les républicains, parce qu'on dénonça des connivences coupables des principaux membres de l'autorité avec une compagnie de fournisseurs (1) qui fesaient des profits énormes, et aussi frauduleux qu'illicites, avec le gouvernement, et par le moyen du gouvernement. On cria au meurtre, aux fanatiques, parce qu'on voulut faire revivre une religion consolante; parce qu'on voulut, suivant l'usage antique, réunir, au son des cloches, les fidèles dans les lieux où leurs pères avaient accoutumé de prier, de s'exciter réciproquement à des actes de charité, à des sentimens de bienfaisance et de paix; on nous dénonça comme des égorgeurs, comme des monstres qui devaient encourir l'indignation universelle. L'invitation à la prière, au milieu d'une nation si malheureuse, fut à toutes les oreilles des révolu- AN 5.

(1) Lacompagnie Dijon.

AN 5. tionnaires, un appel à la sédition. Ils ne virent plus dans ce peuple, dont ils s'étaient entourés tant de fois, qu'ils avaient appelé si souvent, et avec tant de succès, pour seconder leurs entreprises et leurs opérations politiques, qu'une multitude de furieux, prête à les exterminer, et le faible son d'une petite cloche de village, fut pour chacun d'eux, le tocsin de la saint Barthélemy. Parce que quelques infortunés, que la proscription avait chassés de leur patrie, osèrent y rentrer, dépouillés de toute espèce de ressource, ils virent tous les membres du gouvernement mis à mort et la république anéantie : n'osant plus consulter la balance de la justice, ils en appelèrent au glaive; ils s'adressèrent aux militaires occupés, en Allemagne et aux extrémités de l'Italie, à combattre les Autrichiens ; ils leur firent entendre que des séditieux avaient usurpé, dans l'intérieur, la qualité de législateurs, et qu'ils allaient détruire, de fond en comble, un état de choses pour le maintien duquel les soldats français avaient versé tant de sang et remporté tant de victoires.

Le directoire autorisa, ou plutôt commanda ces délibérations de soldats, ces pétitions menaçantes contre les opérations du corps

Digitized by Google

législateur, pétitions contre lesquelles les mêmes révolutionnaires s'étaient élevés avec tant de fureur avant la journée du 10 août. Il fit venir à Paris, de toutes les parties de la France, les amis de ces malheureux qu'il avait fait exterminer au camp de Grenelle, et se fit un appui de ceux qu'il fesait assassiner. Il autorisa de nouveau, dans toute la France, ces clubs désorganisateurs (1) que l'un de ses membres avait considérés comme la cause de toutes les calamités qui avaient désolé la France pendant le cours de la révolution (2). Le pouvoir établi pour conserver, pour exécuter la constitution, se déclara l'ennemi implacable de l'autorité chargée de faire les lois qui devaient en dériver, et le corps législateur ne vit, dans le pouvoir exécutif, qu'un triumvirat de conspirateurs, qui arrêtait, presque publiquement, les mesures qui devaient anéantir l'autorité législative. Alors une révolution devint inévitable. La pensée des trois directeurs, Rewbell, Barras et

AN 5.

(1) Sous le nom de *Cercles constitutionnels*.

(2) *Voyez* le Rapport de M. Rewbell, lors de la fermeture du club des Jacobins.

Digitized by Google

AN 5. Laréveillière, fut fixée sur ce seul point, la destruction du corps législatif.

Ce qui s'était passé au 10 août, au 31 mai, et les effets de ces deux journées leur indiquaient les moyens qu'ils devaient prendre pour le succès de leur entreprise.

Le corps législateur n'avait pas besoin de moyens révolutionnaires pour dissoudre le triumvirat; il ne s'agissait que de suivre les lois constitutionnelles et de rendre les décrets d'exécution qu'il avait le droit de porter : toutes ces délibérations avant le 18 fructidor, furent conformes à ce système. J'ai suivi, avec autant d'exactitude que d'attention, la conduite politique des deux pouvoirs à cette époque, et je défierais bien qui que ce soit de me prouver que, dans aucune circonstance, la majorité du corps législatif soit sortie une seule fois du cercle tracé autour de lui par les lois constitutionnelles. Cette conduite venge suffisamment les proscrits de toutes les déclamations, de toutes les diatribes qu'on a publiées contre eux; mais si elle est un témoignage ineffaçable de leur probité, il n'est pas moins vrai qu'ils donnèrent, par ce respect inviolable dans l'exercice de leurs devoirs, le plus grand avantage à leurs adversaires, à qui

Digitized by Google

l'habitude des manœuvres révolutionnaires avait appris à n'être pas aussi scrupuleux. Les députés ne sentirent pas assez que dans les maladies politiques, comme dans celles du corps humain, il est des momens où l'application rigoureuse des remèdes ordinaires est non-seulement impossible, mais rend quelquefois le mal incurable au lieu de le détruire. AN 5.

La conduite du directoire dans la journée du 18 fructidor, en ne la considérant que comme un combat politique, devenu inévitable, n'est peut-être pas ce qu'il y a eu de plus répréhensible; c'est celle que ses amis et lui avaient tenue antérieurement à cette époque, qu'il est impossible de justifier: ils avaient fondé leur puissance sur toutes les injustices; c'est sur les décombres de la France qu'ils régnaient. Pour continuer ce règne, ils devaient consoler les infortunés, réparer, autant qu'il était possible, les maux que la révolution avait faits. Ils suivirent un système tout contraire; les victimes des malheurs publics continuèrent d'être dénoncées, poursuivies comme des conspirateurs. Par cela seul qu'on parut regretter, au sein de la misère et des alarmes toujours renaissantes, un gouvernement

AN 5. sous lequel on avait vécu dans l'aisance et dans la paix, on fut signalé comme égorgeur, comme chef de contre révolutionnaires. Voilà pourquoi la cause du corps législateur, qui voulut entreprendre ce que le directoire aurait dû faire depuis son installation, parut si belle aux yeux de toute la France. Voilà pourquoi ce corps, même écrasé par le directoire, devait paralyser l'action de celui-ci, et rendre sa chute inévitable. Si le corps législateur eût vaincu au 18 fructidor, le mouvement le plus énergique pouvait se manifester dans toutes les parties de l'état, et la France reprendre une nouvelle vie. Mais par sa chute, opérée par les triumvirs qui régnoient au directoire, elle devait tomber dans l'état de marasme le plus absolu, et sa renaissance à la prospérité ne pouvait s'opérer que par un phénomène politique.

Que penser en effet des chefs d'un gouvernement, qui n'avaient d'autre appui dans l'intérieur de la France, que les partisans d'une secte qu'eux-mêmes avaient dénoncés comme des assassins, qu'ils avaient été obligés d'exterminer pour se garantir de leurs atteintes; qui étaient obligés d'appeler à leur secours des hommes livrés au tumulte des

Digitized by Google

camps, exclusivement en proie à la fureur des batailles, en les trompant sur les événemens, pour s'en faire des auxiliaires ? AN 5.

Voici un extrait du discours du président du directoire, Laréveillière Lépaux, au général Bernadote, qui vint, le 1er fructidor, lui présenter des drapeaux enlevés aux ennemis par l'armée d'Italie.

« C'est en vain que les éternels ennemis de « la liberté française redoublent d'efforts pour « la renverser ; c'est en vain que, pour les « seconder, de lâches déserteurs de la cause « républicaine ont, par un pacte hon- « teux (1), vendu à l'étranger et leur hon- « neur et leur patrie ; que chaque jour leurs « mains criminelles sapent l'édifice de nos « lois, et que leur bouche impure essaye de « ternir l'éclat des plus étonnans, des plus « nobles résultats de la forme du gouverne- « ment (2) et du triomphe de nos armées;

(1) Ceci a trait aux pièces qu'on afficha dans les rues de Paris, dans la nuit du 17 au 18 fructidor.

(2) Voici ce que cela veut dire : Lorsque le général Bonaparte traitait à Léoben avec les ministres plénipotentiaires de l'empereur, les Vénitiens, trompés par quelques avantages que le général Laudon avait rem-

Digitized by Google

AN 5. « c'est en vain qu'ils tentent tout pour armer « les citoyens les uns contre les autres; qu'ils « veulent allumer le flambeau des guerres

portés sur les derrières de son armée, la crurent enveloppée et perdue; ils se soulevèrent, assassinèrent les Français par-tout où ils les rencontrèrent. On porte à trois cents le nombre de ceux qu'ils égorgèrent dans les hôpitaux de Vérone. Bonaparte, instruit de ces faits, écrivit au sénat de Venise, et demanda une punition sévère de ces attentats. Le sénat fit une réponse peu satisfesante, et bientôt les troupes françaises campèrent au bord de la mer, à la vue de Venise; un manifeste de guerre fut publié contre cette république, et le directoire l'approuva. Alors une agitation extrême se manifesta dans la ville; Bonaparte offrit la paix, mais à condition qu'on lui livrerait les trois inquisiteurs d'état, et dix des principaux membres, considérés comme instigateurs des assassinats commis sur les Français. A cette proposition, le gouvernement de Venise se révolutionna lui-même, et établit la démocratie. Les Français entrèrent dans Venise, s'emparèrent de ses forces navales et des Iles de l'Archipel, qui étaient sous sa domination.

La révolution de Venise fut attaquée par M. Dumolard, membre du conseil des cinq-cents, qui l'attribua à des projets ultérieurs, et la considéra comme la suite d'une convention avec une certaine puissance à qui cette république devait servir d'indemnités pour les conquêtes qu'on avait faites sur elle; il prétendit que l'examen d'objets de cette importance appartenait au

Digitized by Google

« civiles, afin de dévorer la république et de « relever la monarchie sur ses sanglans débris; que sans cesse ils énervent l'action « exécutive en versant l'infamie sur ceux qui « la dirigent; .... c'est en vain qu'on jette « au milieu de nous le levain de la plus dangereuse fermentation, et les brandons d'une « éternelle discorde, en rappelant par nom- « breuses bandes, les suppôts du fanatisme « et ceux de l'aristocratie....

AN 5.

« Quant au directoire, il ne pactisera « point avec les ennemis de la république, « pour en faire un honteux trafic; il ne « se laissera point effrayer par les dangers « les plus réels, non plus séduire par de

---

corps législateur; et demanda que la conduite du directoire en Italie fût examinée. Cette motion trouva des approbateurs; une commission fut nommée pour examiner la conduite du directoire. C'est ce décret que veut indiquer ici le président Laréveillière. En général, cette délibération déplut aux généraux de l'armée d'Italie, ce qui ne contribua pas peu à augmenter l'audace du directoire, et à lui faire presser l'exécution de son plan.

Le 12 prairial, une révolution également démocratique s'opéra à Gênes; le grand-conseil privé, pressé par le peuple insurgé, déclara que le gouvernement était dissous. La démocratie fut établie.

Digitized by Google

AN 5

« trompeuses promesses: *il ne reconnaîtra « d'autorités que celles que la constitution « a créées, et il ne les reconnaîtra que dans « la ligne qu'elle leur a tracée ; il n'ou- « bliera pas qu'elle doit régner également « sur tous, et que l'autorité qui se place « au-dessus d'elle, a, par cela même, « cessé d'être légitime...* » De telles phrases prononcées par le directoire, au moment même où il s'occupait de détruire la constitution, par le bouleversement de l'autorité principale établie par cette constitution; cette garantie perfide, donnée à des militaires français, dont la bonne foi et la loyauté fut toujours le caractère, a quelques chose de vil, sur quoi la réflexion ne peut s'arrêter sans dégoût.

Au surplus, M. de Laréveillière a fait lui-même son procès, par ces mots: l'*autorité qui se place au-dessus de la constitution, a cessé d'être légitime.*

Ce ne fut, en effet, qu'en les trompant, qu'en se servant, contre leur intention, de l'influence qu'avaient les militaires sur l'intérieur de la France, que le directoire osa entreprendre le coup d'éclat, qu'on appelle *révolution du 18 fructidor.* Le général de l'armée d'Italie, dont le nom a été si hau-

Digitized by Google

tement proclamé dans cette affaire, avait été depuis long-temps consulté sur ce projet, invité de lui donner son assentiment, et de l'appuyer de son nom et de la force de son armée. Si j'ai été bien instruit, il s'y refusa, ou au moins il éluda toute réponse catégorique; il envoya à Paris un de ses aides-de-camp, jeune homme en état de bien observer, pour examiner ce qui s'y passait, et conférer avec le directoire. Les conférences eurent lieu, et leur résultat fut, d'après les instructions qu'avait le jeune militaire, que dans l'état où se trouvaient les choses, la mesure violente qu'on voulait employer ne pouvait être appuyée par l'armée. Les écrits qui parurent alors au nom de l'armée d'Italie, n'avaient d'autre objet que d'arrêter la véhémence de quelques personnes un peu trop ardentes, peut-être, et les menaces que contenaient ces écrits étaient purement hypothétiques; ainsi, dans une circonstance pareille, sous certains rapports, des adresses arrivèrent de l'armée avant le 10 août, pour empêcher la chute de l'autorité royale. J'ai tout lieu de croire que ce fait est certain, et dans mon opinion il devient incontestable, lorsque je me rappelle la réponse qui fut faite le 18 brumaire AN 5.

Digitized by Google

AN 5. à M. Colombel, qui réclamait la constitution. *La constitution? comment pouvez-vous la réclamer, combien de fois ne l'avez-vous pas violée; vous avez donc oublié le 18 fructidor, etc....*

Depuis long-temps on attaquait avec vigueur certains ministres; le directoire en changea quelques-uns; mais il eut soin de mettre en place des hommes encore plus dévoués à l'exécution de ses projets, que ceux qu'il renvoyait. La police fut ôtée à M. Cochon, entièrement opposé au système du directoire; on lui substitua M. Lenoir-Laroche; mais on s'aperçut qu'il n'avait pas les conceptions assez violentes pour agir utilement dans une telle crise, on le remplaça par M. Sottin, l'un des Nantais envoyés à Paris par Carrier; il s'était fixé dans la capitale depuis son jugement, et avait été fort utile à la convention dans la journée du 13 vendémiaire.

Le ministère de la guerre, dont on avait également besoin dans cette circonstance, fut donné au général Schérer. On avait d'abord désigné M. Hoche; mais il eut quelque différens avec le directoire, et, pour justifier dans le public la révocation de sa nomination, on allégua qu'il était

Digitized by Google

trop jeune. Toutes ces mesures prises, le directoire fit avancer, dans la direction de Paris, des troupes prises dans l'armée de Sambre et Meuse; et le général Augereau fut substitué dans le commandement des troupes stationnées à Paris, au général Hatry, que le directoire soupçonnait n'être pas assez dévoué à ses intérêts pour se mettre à la tête de l'expédition projetée. AN 5.

Le corps législatif, ou au moins plusieurs de ses membres, n'ignoraient pas que ce changement de ministres, que ces dispositions militaires, que cette masse de troupes qu'on disait destinées pour la Bretagne, et qui n'en prenaient pas le chemin, annonçaient quelqu'orage dans l'intérieur, dont un grand nombre de députés et plusieurs autres personnes seraient infailliblement les victimes (1); alors on prit quelques m e-

(1) Avant de tenter le coup d'état du 18 fructidor, on délibéra plusieurs fois si l'on n'enleverait pas plusieurs députés, et même quelques écrivains dans leurs domiciles. Avant que M. Cochon fût destitué, la police, instruite de ces faits, fit avertir plusieurs fois ceux qu'on avait en vue, et ils s'abstinrent de coucher chez eux, ou n'y restèrent qu'après avoir pris des moyens convenables de résistance.

Digitized by Google

AN 5. sure pour se défendre, toujours en attaquant la conduite et les actes du directoire. Un décret, rendu d'après le rapport de Pichegru, ordonna la réorganisation de la garde nationale de Paris; un autre, qu'un rayon de douze lieues serait la limite que ne pourraient dépasser les troupes, lorsqu'elles voyageraient dans la direction du lieu où le corps législatif serait assemblé. Des poteaux où ce décret fut inscrit, dûrent être placés sur toutes les routes qui aboutissent à Paris. On attaqua particulièrement Barras, comme n'ayant pas l'âge prescrit pour siéger au directoire; et on le prouva par sa déclaration devant les juges du Châtelet, lorsqu'il fut appelé comme témoin dans la fameuse affaire des 5 et 6 octobre. Des journalistes y ajoutèrent celui du nobiliaire de Provence, où son nom et son âge se trouvent inscrits en qualité de noble de cette province : tout cela prouvait qu'il n'avait pas quarante ans lorsqu'il fut nommé directeur, et qu'ainsi, tous les actes qu'il avait signés, comme président du directoire, étaient illégaux, et qu'il devait en sortir; mais pour que la dénonciation elle-même fût légale, il fallait avoir l'extrait de naissance, on ne le trouva pas; et l'on dit que

Digitized by Google

prévoyant l'argument qu'on pourrait tirer contre lui de la publication de cette pièce, il fit enlever les registres de la paroisse où il avait été baptisé, avec ceux du greffe où le double devait être déposé; mais on n'en administra pas la preuve. AN 5.

Le député qui l'attaqua avec le plus de vivacité dans cette circonstance, fut, sans contredit, M. Willot, l'un des officiers de l'armée; il venait de commander dans le Midi, où il avait traité avec sévérité les terroristes protégés par Barras.

Le corps législatif, prévoyant qu'il allait être attaqué à force ouverte, forma aussi une sorte de quartier général, sous le nom *de comité des inspecteurs de la salle*, dont les généraux Pichegru, Willot, Dumas et autres étaient membres, c'était-là que devaient se réunir les militaires qui leur étaient dévoués. A cette époque, le directoire avait eu l'adresse, comme M. Louvet, du temps de la convention, d'animer les militaires contre les jeunes gens; il fesait considérer comme des royalistes et des contre-révolutionnaires, tous ceux qui avaient des collets noirs à leurs habits: et par cela seul, que ces collets paraissaient déplaire au directoire, non-seulement les jeunes gens,

Digitized by Google

AN 5. mais tous les partisans du corps législateur portaient des collets noirs. On m'a certifié que le directoire fit porter le premier de ces collets aux commis de ses bureaux, pour avoir occasion de dénoncer un costume qui devait être, entre les soldats et les citoyens, une pomme de discorde dont il avait besoin pour la réussite de son plan. Je n'ai d'autre preuve de ce fait, que le rapport de plusieurs personnes qui me l'ont certifié comme chose positive. Dans l'état où étaient les choses, dans la situation où le directoire s'était placé, il n'y avait plus d'arrangement possible. Les chefs des deux partis, craignant également les éclats de la foudre qui allait se développer, avaient bien ouvert des conférences sur les moyens de s'entendre; mais elles n'avaient abouti qu'à des promesses équivoques, et l'on s'était séparé avec froideur.

Le général Richepanse, qui commandait les troupes envoyées de l'armée de Sambre et Meuse, eut ordre de se moquer durayon constitutionnel qui devait arrêter sa marche; il le passa. Alors le corps législatif réclama, nomma une commission pour examiner la conduite du directoire qui hâta l'exécution de ses mesures.

Dans

Alors le corps législateur, au lieu d'attendre les délibérations lentes d'une commission qu'entrave toujours l'intrigue, lorsqu'il s'agit d'un objet important, n'avait qu'un parti à prendre pour éviter sa dissolution, celui de décréter d'accusation les trois directeurs, et d'ordonner aux deux autres de se rendre dans son sein, de faire tout cela en plein jour, et faute d'être obéi sur-le-champ, de sonner le tocsin et d'appeler tous les habitans de Paris à marcher contre le directoire, en nommant le général Pichegru chef de cette *insurrection légale*, comme la convention avait nommé Barras commandant de la force armée de Paris, dans la journée du 13 vendémiaire. Au milieu d'un tel mouvement, tous les soldats sur lesquels comptait le directoire, en voyant à la tête de l'insurrection un général sous lequel plusieurs d'entr'eux avaient vaincu nombre de fois, restaient incertains et les trois directeurs étaient sans ressources. Je sais que cette mesure fut conseillée, vivement sollicitée; que le général Pichegru la demandait, et que le fougueux Willot l'appelait à grands cris, mais que des députés timides, qui n'en ont pas moins été traités depuis comme d'audacieux conspira- AN 5.

AN 5. teurs, s'y opposèrent constamment, par la frayeur qu'ils avaient des calamités révolutionnaires.

Plusieurs personnes savaient à n'en pas douter, dans la journée du 17, et plusieurs députés ne l'ignoraient pas, que dans la soirée du même jour, ou au plus tard pendant la nuit, le lieu des séances du corps législatif serait cerné par des troupes envoyées par le directoire. Tous ceux qui avaient connaissance de ce qui se tramait, s'empressèrent d'en instruire tous les députés de leur connaissance, et de les engager à devancer leurs ennemis; ils n'en voulurent rien faire; ce fut alors que, craignant pour eux-mêmes, et prévoyant qu'ils seraient sacrifiés sans pouvoir se défendre, ils se dispersèrent; plusieurs sortirent d'une cité funeste qui allait devenir de nouveau le théâtre des proscriptions, où les défenseurs de l'ordre social et de la morale publique allaient encore être exterminés pour s'être obstinés à vouloir en rétablir les bases, et en rappeler les véritables principes.

Le directoire était si peu sûr du succès de son entreprise, que ce ne fut qu'après minuit qu'il en commença l'exécution. Lorsque tout le monde étant plongé dans le sommeil, il ne devait plus craindre de trouver de résistance.

Digitized by Google

Des afficheurs parcoururent alors les rues, et posèrent sur les murs des placards où l'on lisait une lettre, ou prétendue lettre, de M. Imbert Colomès, membre du corps législatif, et ancien échevin de Lyon, au prince de Condé; une prétendue négociation entre ce prince et Pichegru, d'où il résultait que le général, lorsqu'il commandait en chef sur le Rhin, devait livrer la forteresse d'Huningue aux émigrés, marcher sur Paris avec eux, et proclamer Louis XVIII roi de France. En reconnaissance d'un aussi grand service, le prince de Condé promettait au général, au nom du roi, le bâton de maréchal de France, le gouvernement d'Alsace, le château de Chambord avec ses dépendances, douze pièces de canon enlevées aux Autrichiens, un million d'argent comptant, deux cent mille livres de rentes reversibles par moitié sur la tête de sa femme, cinquante mille livres à ses enfans; enfin la terre d'Arbois, sa patrie, qui eût porté le nom de Pichegru, et aurait été exempte d'impôts pendant quinze ans. AN 5.

Un autre placard portait que quiconque pillerait serait fusillé sur-le-champ. (1)

(1) Ce placard fut remarquable en ce que ceux qui l'avaient fait afficher firent briser, par les soldats, les

AN 5. A quatre heures du matin on tira le canon d'alarme sur le Pont-Neuf, pour effrayer les habitans de Paris; les quais, les ponts furent garnis de canons et de troupes, et une colonne, commandée par le général Augereau, se porta aux Tuileries, lieu des séances du corps législatif, où étaient réunis les députés composant le comité des inspecteurs dont j'ai parlé plus haut. La grille du pont-tournant était fermée; le général Augereau se nomma, et demanda au commandant du poste s'il le reconnaissait pour le commandant de la force armée à Paris. L'officier demanda un instant pour délibérer; on lui accorda cinq minutes, en lui déclarant que s'il opposait de la résistance, les portes allaient être brisées. A cette sommation, les grenadiers de la garde, qui jusqu'alors étaient restés sous les armes en faisant bonne contenance, se mirent à crier *vive le général Augereau! vive le directoire!*

---

presses d'une multitude d'imprimeurs; piller et jeter les caractères dans la rue, avec les meubles de leurs ateliers; enfin déchirer jusqu'aux rames de papier blanc qu'ils trouvèrent sous leurs mains. Tandis qu'on lisait aux coins des rues, *mort aux pillards*, par ordre du directoire, les agens du directoire saccageaient et pillaient dans la maison voisine.

Digitized by Google

A ce cri, tout fut perdu pour le corps législateur ; les portes furent ouvertes, Augereau fit arrêter le général Ramel, commandant de la garde des Tuileries, et lui arracha ses épaulettes ; il fit ensuite ouvrir les portes de la salle où le comité des inspecteurs était assemblé, et fit arrêter tous les députés qui s'y trouvèrent ; lorsqu'il fut question de saisir Pichegru, quelqu'un éleva la voix et dit : *Eh quoi ! soldats, vous osez arrêter votre général ?* Ils se regardèrent et demeurèrent quelque temps incertains ; mais sur la réitération de l'ordre, ils obéirent, et tous les membres du comité furent enlevés avec lui, et conduits dans la prison du Temple, où les suivirent bientôt une foule d'autres qu'on vint arracher à leur domicile. Tous les journalistes qui avaient professé le système du corps législateur, et même leurs imprimeurs, furent arrêtés par-tout où l'on put les saisir : leurs imprimeries furent mises au pillage. AN 5.

Les salles des séances des deux conseils furent scellées ; un arrêté du directoire, dont était porteur le général Lemoine, ordonna, sous le titre d'*invitation*, aux députés qui se présentèrent aux portes de leurs salles, d'aller tenir leurs séances, savoir, ceux qui étaient membres du conseil des cinq-cents, au Théatre-

AN 5. Français, précisément sous la main du directoire, et ceux du conseil des anciens, à la salle de Saint-Côme; ce qui fit dire qu'il voulait faire jouer la comédie aux premiers, et faire passer les autres aux remèdes. Le directeur Carnot trouva le moyen d'échapper à la poursuite de ses collègues. Le directeur Barthelemy, à qui sa conduite paisible avait fait croire qu'il n'avait rien à craindre des machinations de ses collègues, était resté dans son appartement; il y fut consigné, et bientôt envoyé au Temple avec les députés dont la proscription avait été arrêtée. Pendant cette expédition militaire, les habitans de Paris restèrent paisibles, la stupeur avait glacé tous les esprits.

FIN DU DEUXIÈME LIVRE.

Digitized by Google

TROISIÈME LIVRE,

Contenant le rapport des événemens qui ont eu lieu depuis le 18 fructidor an 5, jusqu'au 18 brumaire an 8.

APRÈS avoir détruit la constitution dans ses principales bases, les membres du corps législateur que le directoire avait jugé à propos d'épargner, s'assirent sur les ruines de cette constitution, déclarèrent qu'ils l'avaient sauvée, et jurèrent de nouveau de conserver ce qu'ils venaient de mettre en pièces. Quelques-uns d'entr'eux qui avaient été les agens du directoire dans les manœuvres préparatoires de la journée du 18 fructidor, furent chargés par lui de faire entendre aux députés composant les conseils, qu'on appellera, si l'on veut, *corps législatif*, combien il importait à leur tranquillité, à leur sûreté, de ne s'opposer à aucune des mesures que le salut de la patrie allait encore exiger, mais, au contraire, de leur donner leur assentiment, vu qu'il était

Digitized by Google

AN 5. nécessaire que ces mesures fussent considérées comme des lois. MM. Bailleul et Lehardi, tous deux députés par le département de la Seine-Inférieure, tous deux proscrits par suite des événemens de la journée du 31 mai, se distinguèrent, parmi leurs collègues, par l'activité qu'ils montrèrent à servir les proscripteurs de la journée du 18 fructidor. M. Tallien, au contraire, sauva quelques personnes que ses collègues avaient intention de comprendre dans la proscription. M. Merlin de Thionville eut la hardiesse de parler contre toute espèce de mesures révolutionnaires, en disant que l'expérience ne lui avait que trop appris combien les révolutions entraînaient avec elles de malheurs particuliers et publics. Ainsi ce furent les victimes mêmes de la révolution, qui se montrèrent les plus déterminés partisans de la proscription du 18 fructidor. Les Jacobins de la convention, ceux même qui avaient été dévoués à Robespierre et au comité de salut public, ne parurent point en triompher, sur-tout lorsqu'ils surent que le directoire avait refusé les services d'environ deux cents individus que l'ex-général Rossignol avait été ramasser dans les faubourgs.

Digitized by Google

A peine formé, le nouveau corps législatif, qu'on peut rigoureusement appeler *nouveau*, parce qu'il fit précisément le contraire de ce qu'il avait fait la veille, décréta que le directoire avait la faculté de faire entrer, sans délai, dans le rayon fixé par la constitution, le nombre de troupes qu'il jugerait nécessaires pour défendre la république et la constitution de l'an 3, contre les agens du royalisme et de l'anarchie. Par ce décret, la garantie de la liberté publique, qu'on avait jusqu'alors attribuée, peut-être mal-à-propos, à l'éloignement des troupes, se trouva complétement détruite par ceux-là même qui, mille fois, avaient déclamé contre la puissance militaire, contre les satellites des tyrans, des despotes, des aristocrates, etc. On eût dit que ces hommes, s'agitant inutilement contre une force irrésistible, étaient condamnés à rétablir, de leurs propres mains, tout ce qu'ils avaient renversés, jusqu'aux usages et aux institutions contre lesquels ils s'élevaient avec une sorte de fureur. On verra jusqu'à quel point cette réflexion se trouvera justifiée. AN 5.

Le 19, le directoire envoya aux deux conseils les pièces qu'il avait fait afficher dans les rues, et d'autres qu'on disait être con-

Digitized by Google

AN 5. tenues dans un portefeuille saisi sur le comte d'Antraigues, que le général Bonaparte avait envoyé au directoire, après en avoir fait arrêter le porteur à Venise.

Suivant le détail que le directoire donna des pièces qu'il dit avoir trouvées dans ce portefeuille, elles compromettaient le général Pichegru, qui, en supposant leur réalité, aurait eu avec M. d'Antraigues, émigré, et qualifié d'agent de Louis XVIII en Italie, une correspondance dont l'objet eût été de rétablir les Bourbons sur le trône.

M. d'Antraigues s'étant échappé, donna un démenti formel au directoire, certifia qu'il ne connaissait pas le général Pichegru, qu'il n'avait jamais eu aucune espèce de rapports avec lui, et défia de prouver la réalité de la correspondance. La dénégation de M. d'Antraigues est de long-temps postérieure aux faits dont j'ai à rendre compte.

Après son expédition du 18 fructidor, le directoire en expliqua les motifs dans la pièce suivante :

Adresse du Directoire exécutif, aux Français.

« Le directoire exécutif place sous les yeux des Fran-
« çais quelques-unes des pièces relatives à la conspira-
« tion royale; ces écrits, d'une authenticité incontes-
« table, racontent les complots, nomment les conspi-
« rateurs, et développent le fil des trahisons; ces textes
« sont trop positifs pour avoir besoin de commentaires;
« il suffit de retracer, en peu de mots, les événemens
« auxquels ces écrits se rattachent.

« Il est des faits si éclatans qu'aucune imposture ne
« peut parvenir à les déguiser aux yeux des peuples, telle
« est la conspiration de vendémiaire. En vain les tribu-
« naux, qui d'abord n'en contestèrent pas l'existence,
« ont osé déclarer depuis qu'il n'y avait point eu de ré-
« volte ou de sédition; le royaliste lui-même a rougi de
« ce mensonge; toutes les circonstances de cet événement
« en avaient trop visiblement proclamé le but, la na-
« ture, les caractères; et l'opinion de l'Europe eût été
« encore invariablement décidée à cet égard, quand
« même on n'eût pas découvert dans la correspondance
« de Lemaître, dans les papiers de l'émigré *Gélin*, les
« preuves convaincantes et palpables des relations que
« les principaux agitateurs, meneurs et libellistes (1)

(1) J'ai connu beaucoup, et même assez particulièrement, plu-
sieurs des hommes qu'on appelle *libellistes*, et je certifierais
bien que ceux dont les écrits ont fait le plus de bruit à l'époque

AN 5. « de vendémiaire entretenaient avec les royalistes du « dehors.

« Cependant une importante circonstance de cette « époque nous a été long-temps cachée, et nous rem- « plissons, en vous la dévoilant, un devoir pénible, « puisqu'il s'agit de vous dénoncer un traître dans un « homme qui avait quelquefois conduit vos défenseurs « à la victoire.

« Tandis qu'on tramait à Paris la dissolution de la « convention nationale, et que des factieux cherchaient « à s'emparer de l'autorité suprême, *Pichegru*, au « Rhin, recevait les propositions de *Condé*, et y répon- « dait par des plans d'invasion et de royalisme. Si le « drapeau blanc n'a pas été arboré dans le camp Fran- « çais; si *Pichegru* n'a point marché sur Paris; s'il n'y « est point venu en quatorze jours, c'est *Condé* qui « s'est refusé à l'exécution de ce projet de *Pichegru*. « Mais, non; ce projet n'eût été qu'entrepris; jamais les « braves soldats que le général ose insulter, n'eussent « permis qu'il fût consommé : ils ne savent obéir qu'à « la voix du patriotisme; ils eussent repoussé et vaincu « la trahison.

« Je ne ferai rien d'incomplet, disait Pichegru, je « ne veux pas être le troisième tome de Lafayette et « de Dumourier. . . Il veut bien leur ressembler par « la perfidie; mais il veut les surpasser par le com- « plet du crime.

« Voilà donc le secret de cette faveur que le roya-

---

dont parle le directoire, n'avaient aucune correspondance, ni avec les agens de Louis XVIII, ni avec ceux de l'étranger.

Digitized by Google

« lisme n'a cessé d'accorder à *Pichegru;* voilà pour- AN 5.
« quoi il a été élu le premier, président du conseil des
« cinq-cents, après la rentrée du nouveau tiers au pre-
« mier prairial; voilà l'explication des calomnies dont
« le directoire exécutif fut l'objet, lorsqu'il ne fit pour-
« tant qu'accepter la démission de ce général, dont il
« commençait à peine d'entrevoir ou de soupçonner
« l'infidélité.

« Vaincu le 13 vendémiaire, le royalisme parut un
« instant céder à l'orage; il ne se montra, du moins
« pendant quelques mois, que sous les traits hideux du
« terrorisme (1), bien sûr de profiter presqu'également
« ou du succès, ou de la répression de ce nouveau genre
« de manœuvres. Car tel est, citoyens, le danger de
« l'anarchie, que, si elle triomphe, elle ramène à la
« royauté à travers les calamités et les crimes, et qu'elle
« n'a coutume de succomber qu'en fesant prendre aux
« autorités publiques une attitude toujours plus ou
« moins favorable aux partisans du despotisme.

« Cette dernière maxime n'est que trop vérifiée de-
« puis quinze mois, et, fort de la défaite de quelques
« brigands dont il avait lui-même organisé le délire,
« où dirigé les tentatives, le royalisme eût fait depuis

(1) Que le lecteur veuille bien faire attention à la composition de la police sous le ministre Merlin, et qu'il explique ce passage, s'il le peut; pour moi, il m'est impossible d'y rien comprendre, en supposant que les membres du directoire aient voulu conserver la dignité de leur caractère, et qu'ils n'aient pas cru, en parlant aux Français, s'adresser à une nation incapable de souvenirs et d'aucune espèce de raisonnement.

Digitized by Google

AN 5. « des progrès, sinon plus étendus, du moins plus ra-
« pides, si l'un de ses orateurs ne se fût trop hâté de
« marquer le but qu'on se proposait d'atteindre. Cet
« orateur est Lemerer, avoué, ainsi que Mersan, par
« Duverne de Presles, comme intermédiaire connu et
« habituel entre une portion du corps législatif et les
« agens du prétendant. (1)

« Quand au mois de fructidor l'an IV, Lemerer eut
« osé, à l'une des tribunes nationales, désigner la cons-
« titution de 1791 comme l'objet des regrets de son
« parti; quand il eut témérairement insulté au triom-
« phe que la liberté remporta le 10 août, les yeux de
« tous les députés fidelès à la république furent à l'ins-
« tant dessillés, et depuis lors jusqu'au premier prairial
« dernier, ils ne cessèrent d'opposer aux propositions
« contre-révolutionnaires, leur zèle, leur dévouement
« et leur majorité.

« Forcé d'ajourner au premier prairial l'époque de
« son empire législatif, le royalisme donna une autre
« direction à ses efforts; il enveloppa plus étroitement
« que jamais l'enceinte de la république, et se créant
« par-tout des agens, des centurions, des émissaires;
« organisant leurs relations, leur subordination, leur
« correspondance; continuant, en quelque sorte, la
« contre-révolution dans chaque département, dans
« chaque commune; il travailla tout-à-la-fois à prépa-

(1) Je connais M. Mersan, et je garantirais bien encore qu'il n'a pas eu plus de rapport avec les agens connus du prétendant, pour le succès de la conspiration dont il est question, qu'avec l'empereur de la Chine.

Digitized by Google

« rer les élections, et à s'assurer d'une force militaire qu'il pût montrer et développer au besoin. AN 5.

« Telle était, citoyens, dès le mois de pluviôse, la « puissance du royalisme, que la découverte de la « conspiration de *Brottier, Dunan et la Villeheurnois* « ne fit qu'accroître son audace et fortifier ses moyens, « par leur manifestation même. Jamais des conspira- « teurs plus convaincus, par leurs écrits et par leurs « aveux, ne trouvèrent plus d'apologistes, de sou- « tiens et de protecteurs. On ne craignit point de laisser « apercevoir toute la vivacité de l'intérêt que l'on pre- « nait à leur cause, et on trouva plus utile que dange- « reux de déployer, en les servant, toute l'étendue « des ressources diverses du parti auquel on appartenait « sous eux. (1)

« Que dans la plupart des départemens les élections « aient été l'ouvrage de ce parti, on ne peut en douter,

(1) Sans doute que beaucoup de personnes s'interressaient à M. de la Villeheurnois, ancien membre du parlement de Paris, qui était aimé de tous ceux qui l'ont connu. La vérité est cependant que toutes ces démonstrations d'intérêt que rappelle ici le directoire, se bornèrent à demander, avec beaucoup d'opiniâtreté sans doute, parce qu'il convient de réclamer opiniâtrément justice, que son affaire fût jugée, non pas militairement, mais par les tribunaux ordinaires. Je parle ici en connaissance de cause; j'ai eu l'honneur d'écrire en faveur de M. de la Villeheurnois, que je n'ai point connu, et je n'ai écrit que sous ce rapport, et comme parlant pour tous les citoyens à qui il importe de n'être pas jugés militairement. Est-on royaliste, plutôt que républicain, pour demander que justice soit faite à tous, suivant les lois établies? Le directoire déclare ici l'affirmative.

Digitized by Google

AN 5. « citoyens, ni lorsqu'on parcourt les débats du tribu-
« nal militaire, ni lorsqu'on lit ces deux déclarations
« que Duverne de Presles a déposées entre nos mains,
« et que nous publions aujourd'hui; enfin, ni lorsque
« l'on considère les sentimens et la conduite des nou-
« veaux fonctionnaires que l'intrigue et la corruption
« ont donné à la république.

« Les émigrés inondant de plus en plus Paris et les
« départemens; les républicains égorgés ou forcés de
« fuir loin de leurs foyers; la superstition et le fana-
« tisme appelés par ceux-là même qui, sous la monar-
« chie, avaient contribué à les proscrire; les institu-
« tions patriotiques abandonnées ou insultées; les sym-
« boles du royalisme étalés avec impudence; la licence
« de la presse portée à un excès dont l'exemple n'existe
« nulle part; les acquéreurs des biens nationaux me-
« nacés, ou déja même dépouillés de leurs propriétés;
« le crédit public presqu'anéanti; le commerce para-
« lysé; l'industrie incertaine (1); les transactions parti-

(1) On ne peut comprendre comment de pareilles assertions ont pu être énoncées dans une adresse à la nation française. Depuis la formation du nouveau tiers, les effets publics étaient montés à trente pour cent au-dessus de la valeur qu'ils avaient auparavant, et après le 18 fructidor, cette valeur fut à-peu-près nulle; il suffit de consulter le cours de la bourse, mis au bas de tous les papiers publics, pour s'en assurer. Quant au commerce, il n'est pas un marchand d'allumettes qui ne soit à même de démentir ce que dit, à cet égard, le directoire; la comparaison est la même que pour les effets publics. Qu'on jette les yeux sur ce qu'il était avant le 18 fructidor, et qu'on considère ce qu'il est devenu depuis! Lorsqu'un pouvoir public annonce le con-

culières

« culières, sans règle et sans garantie; le trésor na- AN 5.
« tional laissé sans ressource au milieu de ses nombreux
« et urgens besoins; tous les mécontentemens exaltés;
« toutes les discordes ranimées; les défenseurs de la
« patrie récompensés de leurs triomphes, de leurs sa-
« crifices, de leurs blessures, par des outrages et des
« proscriptions; la paix extérieure enfin retardée par
« l'annonce des innovations extérieures: tel est, ci-
« toyens, le tableau que présente la république, et c'est
« ainsi que se dissipe, chaque jour, l'espoir qu'avait
« inspiré et accru, durant plusieurs mois, l'établisse-
« ment de l'acte constitutionnel.

« Non, ce n'est point pour retourner à tant de mi-
« sères et d'opprobres que vous avez traversé les périls
« d'une révolution. Vos enfans, vos frères, vos amis,
« n'ont pas en vain dissipé les armées des rois, et con-
« quis l'admiration des peuples; il n'appartient point à
« des factieux de renverser l'ouvrage de la volonté na-
« tionale; la constitution de l'an III ne vous sera point
« ravie.

« Des élus de Blankembourg, usurpant le nom d'*élus*
« *du peuple*; des émigrés, des chefs de chouans, des
« chefs de conspiration, des hommes enfin, qui ont
« constamment trahi leur devoir dans les fonctions les
« plus éminentes, ne vous enlèveront point le fruit de
« vos travaux.

« Le corps législatif en saura faire sans doute une
« sage distinction; c'est sur son patriotisme et ses lu-

---

traire de ce qui est au su de tout le monde, alors il ne doit plus espérer de faire croire la vérité; on s'obstine à rejeter tout ce qu'il dit, on suspecte l'évidence même.

AN 5. « mières que vous devez vous reposer pour opérer ce « grand acte de justice et de nécessité. Ayez confiance « dans le corps législatif, et laissez agir la loi, sans quoi « votre élan généreux prendrait une marche irrégu- « lière et mal assurée, et se dirigeant au milieu du tu- « multe vers un but mal aperçu, vous en perdrez tout « le fruit, si même vous n'en éprouvez pas les plus « tristes conséquences, comme vous l'avez éprouvé tant « de fois. N'oubliez pas, citoyens, que nous sommes « entre deux périls également grands, celui de laisser « encore des germes à un mal qui nous amènerait in- « failliblement à de nouvelles secousses, et celui de « périr par l'excès du remède. »

Ces actes prétendus de sagesse, qu'il attribue au corps législatif, et dans lesquels il invite les Français d'avoir toute confiance, le directoire les avait préparés d'avance. M. Merlin (de Douai), ministre de la justice, en avait rédigé l'ensemble, et le corps législatif n'est ici que l'exécuteur passif d'une volonté dominante. Au surplus, tout cela était convenu entre la plupart des députés conventionnels, les trois directeurs et trois ou quatre ministres; chacun savait la tâche qu'il avait à remplir. Jamais conjuration ne fut plus complète que toute cette trame; elle est préparée de longue main, chaque conjuré connaît les machines qu'il doit faire mouvoir, les agens qu'il doit diriger,

Digitized by Google

les mensonges qu'il doit débiter, et pour qu'elle en ait le caractère ténébreux, c'est au milieu de la nuit qu'elle s'exécute. AN 5.

Pour avoir l'air de travailler au rapport qui était tout prêt, le conseil des cinq-cents nomma MM. Poulain-Grandpré, Boulay (de la Meurthe), Chazal, Villers et l'abbé Syeyes, qui durent le présenter comme étant leur ouvrage.

Le malheur attaché aux révolutions est de brouiller toutes les idées dans les têtes qu'on doit supposer les plus saines, d'y effacer jusqu'aux souvenirs les plus récens. M. l'abbé Syeyes, en s'appropriant un travail qui devait enlever, par la force, au corps législatif, un grand nombre de ses membres, ne se souvint pas qu'à l'époque de l'insurrection de germinal an 3, il avait déclaré qu'une assemblée représentative privée, par la violence, d'un ou de plusieurs de ses membres, cessait d'être légitime, et que ses actes ne pouvaient plus être considérés comme des lois : sans doute si M. l'abbé Syeyes se fût donné la peine de relire le discours qu'alors il prononça à la tribune conventionnelle, il est à croire que, réfléchissant au jugement que la postérité aurait un jour à porter sur lui, il n'eût pas voulu

Digitized by Google

AN 5. paraître devant elle, soufflant le froid et le chaud d'une aussi étrange manière; car certainement sa conduite, le 19 fructidor, est bien exactement l'inverse de son opinion lors de l'émeute du 1 germinal an 3.

Par l'acte passé sur le rapport de M. Boulay, le 19 fructidor, le corps législatif cassa les opérations des assemblées primaires, communales et électorales des départemens de l'Ain, l'Ardèche, l'Arriège, l'Aube, l'Aveyron, les Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente, Cher, Côte-d'Or, Côtes-du-Nord, Dordogne, l'Eure, Eure et Loire, Gironde, Hérault, Ille et Vilaine, Indre et Loire, Loire, Haute-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Manche, Marne, Mayenne, Mont-Blanc, Morbihan, Moselle, les Deux-Nèthes, Nord, Oise, Orne, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Rhône, Haute-Saône, Saône et Loire, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine et Marne, Seine et Oise, Somme, Tarn, Var, Vaucluse et Yonne. Il ordonna à tous ceux qui remplissaient quelques fonctions en conséquence des élections faites par ces assemblées, depuis le juge de paix jusqu'au député au corps législatif, de les cesser sur-le-champ. Le directoire fut chargé de nom-

Digitized by Google

mer à toutes les fonctions vacantes, à l'exception de celles de député. AN 5.

Il remit en vigueur la loi du 3 brumaire, statua que nul ne pourrait voter dans les assemblées politiques, sans avoir préalablement prêté le serment de *haine à la royauté et à l'anarchie*. Tous les individus inscrits sur la liste des émigrés, eurent ordre de sortir sur-le-champ de toute l'étendue de la république, sous peine d'être traduits devant une commission militaire, et fusillés à l'instant (1). La loi du 7 fructidor, qui rappelait les prêtres condamnés à la déportation, fut annullée, et celle du mois d'août 1792 remise en vigueur. Le directoire fut investi du droit de déporter les prêtres qui troubleraient, dans l'intérieur, la tranquillité publique. Il eut la faculté de nommer jusqu'aux membres du tribunal de cassation. Telles sont les plus remarquables dispositions de l'acte du 19 fructidor; mais la plus violente est celle-ci: le corps législatif, à qui

(1) On profita de cette mesure pour faire des infamies. Des hommes pervers, et il en est qui sont connus, saisirent cette occasion pour faire mettre sur la liste des émigrés des malheureux dont les biens étaient à leur bienséance, et s'en rendre adjudicataires.

Digitized by Google

AN 5. toute espèce de fonctions judiciaires étaient interdites, condamna à la déportation, sans les entendre, sans qu'il leur fût permis de faire la moindre réclamation, MM. J. J. Aubry, André, J. J. Aymé, Bayard, Blain, Boissy-d'Anglas, Bornes, Bourdon de l'Oise, Cadroy, Couchery, Delahaye, Delarue, Doumère, Dumolard, Duplantier, Duprat, Gilbert-Desmolieres, Henri Larivière, Imbert Colomès, Camille Jordan, André-Joseph Jourdan, Gau la Carrière, Lemarchand-Gomicourt, Lemerer, Mersan, Madier, Maillard, Noailles,.... Pavie, Pastoret, Pichegru, Polissart, Praire Montaut, Quatremère de Quincy, Saladin, Siméon, Vauvilliers, Vienot-Vaublanc, Villaret-Joyeuse, Willot, tous membres du conseil des cinq-cents; et pour le conseil des anciens, MM. Barbé-Marbois, Dumas, Ferrant-Vaillant, Lafond-Ladebat, Laumont, Muraire, Murinais, Paradis, Portalis, Rovère, Tronçon-du-Coudray; enfin, MM. Carnot, directeur; Barthelemy, directeur; l'abbé Brottier, Lavilleheurnois-Duverne de Presle, dit Dunand, condamnés à la détention pour cause de la conspiration royale, Cochon, ex-ministre de la police, Dossonville, employé à la police sous M. Co-

Digitized by Google

chon, Miranda, général, Morgan, général, Suard, ancien membre de l'académie française, et principal rédacteur du journal intitulé : *les Nouvelles Politiques*, Mailhe, ex-conventionnel, et Ramel, commandant les grenadiers de la garde du corps législatif. AN 5.

On trouve dans cette liste des personnes qu'il était impossible de considérer comme des conspirateurs royalistes, tels, par exemple, que MM. Bourdon et Rovère, tous deux Jacobins très-énergiques sous le règne de la convention ; mais M. Rovère n'avait pas voulu partager le système des comités, lors de l'événement de vendémiaire; il avait même dévoilé à quelques journalistes une partie de leurs mesures, et ceux-ci en avaient informé le public : telle fut la cause de sa déportation, au 19 fructidor. Quant à M. Bourdon (de l'Oise), il avait révélé les abominations qui continuaient la ruine de nos colonies; il avait attaqué la conduite du directoire pour l'administration de ces îles : il s'était joint à M. de Vaublanc pour dénoncer les dilapidateurs qu'il y protégeait encore; il devait être déporté. M. Boissy-d'Anglas, quoique protestant, avait généreusement pris le parti des prêtres catholiques. Il s'était mis le premier en avant pour faire rapporter les lois

Digitized by Google

AN 5. barbares rendues contre eux; il devait être déporté. M. Cochon avait donné à la convention des gages très-forts de son dévouement pour la république. Il ne pouvait desirer le retour de la royauté, au moins pour la maison de Bourbon; mais il avait refusé de se prêter aux mesures violentes arrêtées par les trois directeurs; il devait être déporté. Le conventionnel Maihle était certainement très-républicain, ne fût-ce que par nécessité; mais il avait travaillé à un journal constitutionnel, opposé aux mesures que voulait prendre le directoire; il fallait bien le déporter.

Quant aux autres personnes qui forment cette liste, il n'en est pas une sur laquelle on ne puisse donner des raisons particulières du traitement qu'elles ont éprouvé, et qui n'ont aucun rapport avec celles dont on a leurré le public.

M. Jourdan (des Bouches-du-Rhône), l'un des plus beaux talens que la révolution ait vu naître, fut proscrit pour avoir voulu arrêter les vexations dont les habitans de son département étaient les victimes. M. Camille Jordan, jeune Lyonnais, d'un mérite distingué, pour avoir demandé qu'on favorisât le retour aux idées religieuses, et qu'il fût permis de

Digitized by Google

sonner les cloches. Le directeur M. Laré- AN 5.
veillère-Lépaux voulait que tous les Français devinssent théophilantropes.

MM. Portalis et Tronçon du Coudray, tous deux jurisconsultes de la première classe, furent inscrits sur la fatale liste, pour avoir voulu forcer la législation judiciaire de sortir du cercle anarchique où un gouvernement toujours révolutionnaire voulait absolument la maintenir.

Enfin, M. de Marbois, qui depuis son entrée au conseil des anciens, n'avait professé que des opinions justes et modérées, et s'était scrupuleusement astreint à l'observation de tous les principes constitutionnels, fut proscrit pour avoir démontré, dans un rapport qui fit la plus grande sensation dans toute la France, le désordre affreux qui était dans toutes les parties du ministère, et les dilapidations scandaleuses auxquelles était en proie cette administration incohérente.

M. Barthelemy fut proscrit, non pas pour l'opposition qu'il pouvait avoir mise aux projets des trois directeurs, à peine était-il installé au directoire, mais parce que toute la France avait les yeux tournés sur lui, et qu'elle espérait trouver dans ce magistrat es-

Digitized by Google

AN 5. timable, un appui contre toutes les innovations qu'un philosophisme ridicule voulait absolument établir.

Telles furent, dans mon opinion, les véritables causes de l'acte de violence exercé le 18 fructidor. Je sens bien que si la conspiration dont on se servit pour justifier cette violence, eût été effective, un coup d'état pouvait être nécessaire pour en prévenir les suites; mais lorsque les prétendus conspirateurs furent saisis, lorsque le calme fut rendu à toutes les imaginations ardentes, pourquoi le directoire ne fit-il pas traduire les accusés devant les tribunaux compétens? c'était le seul moyen de prouver à l'Europe que, s'il y avait de l'ineptie dans sa conduite, il y avait au moins de la bonnefoi dans ses intentions. Tout le monde en France, jusqu'aux Jacobins eux-mêmes, étaient las des excès révolutionnaires dont la déportation du 19 fructidor n'est pas la moins atroce; chacun avait soif de justice, et le directoire s'obstinant à la refuser, s'attira l'animadversion de tous les partis; les hommes qu'il soudoyait paraissaient approuver sa conduite en public, et disaient dans les sociétés particulières, qu'elle était contraire à toute idée de raison et de saine politique.

Digitized by Google

Ce serait cependant une erreur de croire qu'il n'y eût pas dans le corps législatif quelques personnes attachées à l'ancien ordre de choses, qui n'en desirassent le retour, qui n'eussent pas saisi l'occasion pour le rétablir, si elle se fût présentée; mais je maintiens que, pendant le temps qu'ils furent au corps législatif, le projet de faire revivre l'antique royauté, n'exista que dans la pensée de ses amis, et se réduisit à des vœux stériles qu'on ne tenta point de réaliser. D'ailleurs ici, comme en vendémiaire, les Bourbons et les puissances qui paraissaient coalisées en leur faveur, ne prirent, quoi qu'en ait pu dire le directoire, aucune des mesures qui pouvaient leur assurer la victoire. Les puissances coalisées, la Russie seule exceptée, songèrent encore à nous affoiblir par de nouvelles divisions intestines, elles ne pensèrent à rien de plus; les cinq ou six cent mille livres que l'Anglais Wikam, alors en Suisse, fit distribuer en France à quelques intrigans, n'avaient pas d'autre objet. Avec de tels moyens, on parvient à opérer quelques troubles dans les cafés de Paris, on attise les haines, on prépare aux guerres civiles un peuple encore livré aux fureurs de l'anarchie; mais on ne renverse pas des masses de la nature de AN 5.

AN 5. celles que la révolution avaient amoncelées. Les politiques étrangers n'étaient pas assez novices pour croire que la révolution de France, à laquelle tant d'hommes avaient plus ou moins contribué, n'était qu'un château de cartes qu'un léger souffle pouvait bouleverser. Ce n'est donc pas la contre révolution qu'ils voulaient, mais de nouveaux désordres en France, à la faveur desquels ils pussent s'emparer de quelques-unes de ses provinces; ils voulaient, lorsqu'il leur plairait de lui donner un roi, qu'elle fût réduite à un état de marasme tel, qu'il fût impossible au malheureux monarque de reparaître dans les débats de l'Europe, dans l'état de gloire et de prépondérance qui n'a jamais cessé d'appartenir aux Français.

La plupart des députés qui attaquaient le directoire à la tribune du corps législatif, n'avaient pas d'autre projet que celui échoué dans la journée du 13 vendémiaire; ils voulaient faire plus tôt, ce qu'il a bien fallu faire plus tard; réformer un gouvernement impraticable, rendre à la France la faculté d'exister suivant ses habitudes, ses usages, ses mœurs, et lui restituer la religion que ses peuples professaient depuis tant de siècles. Ce n'était point le système de quelques idéologues

Digitized by Google

que la majorité du corps législatif suivait alors; il obéissait à l'opinion; c'était la force irrésistible des choses qui le fesait agir, et ces prétendus conspirateurs n'étaient autre chose que les rédacteurs de la volonté universelle. Ils voulaient donner la paix à la France, dont le retour effrayait des hommes arrivés de trop bas à la puissance suprême, pour ne pas voir que le calme les replacerait sur la rive solitaire d'où l'orage les avait enlevés. AN 5.

Outre les députés dont je viens de parler, le corps législatif condamna à la déportation, le 22 fructidor, sur le rapport de M. Bailleul, député *journaliste*, les auteurs et imprimeurs des journaux suivans: Le *Mémorial*, les *Nouvelles Politiques*, la *Quotidienne*, le *Messager du soir*, le *Miroir*, le *Tableau de Paris*, le *Thé*, la *Tribune publique*. l'*Accusateur public*, les *Rapsodies du jour*, l'*Aurore*, le *Journal de Perlet*, le *Courrier extraordinaire*, le *Véridique*, l'*Argus*, les *Annales catholiques*, le *Courrier républicain*, le *Déjeûner*, l'*Eclair*, la *Gazette française*, la *Gazette universelle*, le *Cri public*, le *Grondeur*, l'*Invariable*, le *Journal général de France*, l'*Abréviateur*, le *Défenseur des vieilles Institutions*, le *Journal des Colo-*

Digitized by Google

AN 5. *nies*, le *Journal des Journaux*, les *Actes des Apôtres*, l'*Anti-Terroriste*, le *Courrier de Lyon*, l'*Impartial Bruxellois*, et l'*Impartial Européen*.

Enfin le corps législatif fit sortir de la république M. le prince de Conti et mesdames les duchesses de Bourbon et d'Orléans, alors en France, et qu'un décret du corps législatif avait, avant le 18 fructidor, remis en possession de leurs biens. Le nouveau décret qui les exila, établit qu'il serait payé à madame d'Orléans, une pension annuelle de cent mille francs, à madame de Bourbon cinquante mille, et cinquante mille à M. le prince de Conti. Par suite de ce décret, leurs propriétés rentrèrent sous la main du gouvernement, qui les considéra comme propriétés nationales.

Presque tous les journalistes et un grand nombre des députés condamnés à la déportation, parvinrent à s'échapper; quelques-uns furent secourus avec tous les empressemens de l'amitié, moins par leurs amis que par des personnes auxquelles ils étaient absolument inconnus. Il se trouva des ames généreuses qui, au risque d'être victimes de la même persécution, les cachèrent dans leurs domiciles, et les entourèrent de soins, d'é-

Digitized by Google

gards et de bienfaits. La veille de leur malheur, tout le monde, à Paris, était dévoué à leur cause, tous les secours leur étaient promis, toutes les bourses devaient leur être ouvertes; le lendemain, chacun pensa à ses affaires, se replia sur soi-même: ils ne virent plus personne. La plupart furent obligés de quitter la capitale, et ne devinrent pas la proie de leurs persécuteurs, parce que dans des lieux écartés, dans des campagnes isolées des personnes qu'ils connaissaient à peine, que même ils ne connaissaient pas, s'empressèrent de les recueillir, de les consoler, sans craindre, je le répète, de compromettre leur fortune et leur propre sûreté. AN 5.

Cependant le décret de déportation fut exécuté de la manière la plus cruelle envers MM. Barthelemy, Barbé-Marbois, Pichegru, Willot, Delarue, Rovère, Bourdon (de l'Oise), Lafond-Ladébat, Murinais, Tronçon-Ducoudrai, Aubry, Dossonville, Lavilleheurnois, Brottier(1),

(1) M. Dunan, qui était en prison avec M. de la Villeheurnois, et avait été, comme lui, condamné à la déportation, fut retenu, et probablement mis en liberté par les trois directeurs, en considération des aveux qu'ils obtinrent de lui, ou qui, peut-être, lui furent dictés. Depuis cet événement on n'en a plus entendu parler.

Digitized by Google

AN 6. et Letellier ; celui-ci était domestique de M. Barthelemy; il s'obstina à vouloir suivre son estimable maître, malgré tout ce qu'on fit pour l'en dissuader. *J'ai partagé la prospérité de mon maître*, dit-il, *je veux partager ses malheurs*. Ce généreux domestique a succombé sous le poids des calamités qui n'ont cessé d'accabler les proscrits. On leur fit traverser la France dans de misérables chariots destinés pour les criminels, pour les conduire à Rochefort, où ils devaient être embarqués sur la corvette *la Vaillante*, commandée par le capitaine Laporte. On ameuta la multitude sur leur route, pour les abreuver d'outrages; dans les pays où les Jacobins étaient détestés, on les fesait passer pour des Jacobins, et dans ceux où les Jacobins avaient la prépondérance, on les fesait passer pour des Chouans.

Madame de Marbois était accourue de Metz, pour secourir son mari : le prétendu général Dutertre, misérable repris de justice, chargé de conduire ce convoi d'infortunés, lui refusa cette consolation. Enfin, à force de prières, et sans doute d'argent, elle obtint cette grace des géoliers de Blois; car c'était dans les cachots qu'on les déposait le long de la route; mais elle ne dut rester

ter avec son mari qu'un quart d'heure, il ne lui fut pas accordé une minute de plus; le géolier, la montre à la main, compta les secondes. Il faut partir: l'infortunée tombe évanouie; M. de Marbois est obligé de la porter jusqu'à la porte de la prison, d'où il va en être séparé, peut-être pour jamais. AN 6.

Quand les déportés furent à bord de la corvette, on précipita à fond de cale MM. Pichegru, Ramel, Willot et Dossonville; sans hamac, sans couverture, au milieu des ténèbres et de l'infection, sans doute parce qu'on craignait quelque coup de main de leur part.

Le premier jour qu'ils furent dans ce lieu d'horreur, on les laissa vingt-quatre heures sans manger. Sur les cris de Dossonville, qu'on voulait les faire mourir de faim, un officier leur dit, en riant, qu'on allait leur servir à souper; quelque temps après, ils reçurent deux pains de munition, et on leur envoya un seau d'eau.

A peine on était sorti du port, qu'un bateau s'approcha de la corvette qu'il suivait à force de rames: c'était le fils de M. Lafond-Ladebat qui apportait une malle à son père, en suppliant à mains jointes, qu'on lui permît de l'embrasser. On ordonna au bateau

AN 6. de se retirer, sous peine d'être coulé bas, malgré les cris et le désespoir du père et du fils. Seulement, le capitaine Laporte consentit à recevoir la malle. Pendant la traversée on les nourrit avec du biscuit pourri, des pois et des haricots cuits à l'eau, ou plutôt, qu'il était impossible de faire cuire. M. Murinais était un jour sur le pont, à mâcher ce mauvais biscuit qu'il ne pouvait broyer faute de dents; quelqu'un de l'équipage, attendri sur le sort de ce vieillard vénérable, lui offrit de partager son repas avec lui. M. de Murinais s'y refusa, en déclarant qu'il prétendait vivre comme ses camarades, et ne voulait pas être traité autrement qu'eux. Arrivés à Cayenne, après une traversée de cinquante jours, les déportés, presque tous malades, furent d'abord assez bien reçus par le commandant de l'île, nommé Jeannet, neveu du fameux Danton. Il fit conduire à l'hôpital ceux qui avaient besoin de secours instantanés, et les bonnes sœurs de la Charité, à qui est confié l'hospice de Cayenne, en prirent les plus grands soins. Aucun signe ne fut donné contre eux; ils crurent qu'on allait les laisser libres dans l'île, plusieurs songeaient déja à y former des établissemens; mais cet espoir fut bientôt déçu. Joannet qui, vraisemblablement, avait

reçu des instructions pour les persécuter, les prévint qu'ils allaient être transportés AN 6.
dans le fort de Synnamary, canton du continent de la Guiane française, et bientôt il fallut partir. Ils furent placés dans de misérables cases à nègres; on donna à chacun un hamac, ce fut le seul meuble qu'ils y trouvèrent; toute leur nourriture fut une ration de biscuit, une livre de viande, et un verre de rhum pour corriger l'eau qui est très-mauvaise dans ce pays.

Bientôt le climat de la Guiane, couvert de marais pestilentiels et d'une multitude d'insectes et de reptiles dévorans, fit sentir aux déportés son influence funeste. Le rapporteur avait dit qu'il ne s'agissait pas de proscription, mais d'une séparation nécessaire à la tranquillité publique; qu'il n'y aurait pas une goutte de sang répandu. Sans doute, après beaucoup de débats, les vainqueurs étaient enfin convenus qu'ils ne feraient assassiner personne; mais ils avaient résolu d'empêcher de vivre ceux à qui ils n'osèrent donner la mort. (1)

(1) Tout le monde s'accorde à dire que MM. Laréveillère, Bailleul, Sottin et quelques autres, se souvenant de la phrase de M. Barrère, *il n'y a que les morts*

Digitized by Google

AN 6. M. Murinais, vieillard respectable, tomba malade le premier, et mourut bientôt, après avoir montré autant de courage que de résignation. Le seul chagrin qu'il manifesta, était qu'on eût pu croire qu'il avait trahi son serment de servir fidèlement l'état dans le poste qu'on lui avait confié.

M. Barthélemy tomba malade quelques temps après la mort de M. Murinais. Jeannet consentit qu'il vînt à Cayenne avec son fidèle domestique, et sa santé s'y rétablit. Bourdon (de l'Oise) succomba à une maladie inflammatoire, envenimée par une sorte de rage qu'avait fait naître en lui la conduite de ses collègues. M. Barthélemy, à peine rétabli, fut renvoyé à Synnamari. Alors la situation des déportés devint plus fâcheuse que jamais: huit d'entr'eux, Pichegru, Ramel, Aubry, Delarue, Willot, Barthélemy, Letellier et Dossonville, résolurent de tout tenter pour échapper à la barbarie de leurs tyrans; ils

---

qui ne reviennent pas, voulaient faire fusiller les déportés, mais que le directeur Barras ne voulut point y consentir. Ceci s'accorde avec ce que j'ai déja dit plus haut, c'est que, dans cette circonstance, ceux qui avaient été révolutionnés, se montrèrent beaucoup plus cruels que les plus ardens révolutionnaires.

Digitized by Google

confièrent leur projet à MM. Barbé-Marbois, Tronçon-Ducoudrai et Lafond, qui refusèrent de s'y associer; MM. Brottier et Lavilleheurnois, dont la conspiration mal entendue avait servi de prétexte à leur déportation, ne furent point mis dans la confidence, ils périrent bientôt l'un et l'autre; ils n'en parlèrent point non plus à M. Rovère, dont les principes révolutionnaires ne s'accordaient pas avec les leurs. Il périt quelque temps après leur fuite. Si sa vie publique n'est pas exempte de beaucoup de taches, sa vie privée fut digne des plus grands éloges. Madame Rovère voulut absolument aller trouver son mari; elle ne craignit ni le climat infernal de Synnamari, ni les peines qu'il lui faudrait essuyer dans le voyage, obligée de porter avec elle un enfant nouveau-né qu'elle allaitait; mais lorsqu'elle fut arrivée à Cayenne, son mari n'existait plus. Bientôt aussi MM. Lafond, Marbois et Ducoudray, tombèrent malades dangereusement; on rendit compte à Jeannet de la situation dans laquelle ils se trouvaient; il leur fit répondre: AN 6.

« Je ne sais pourquoi ces messieurs ne « cessent de m'importuner; ils devraient sa- « voir qu'ils n'ont pas été envoyés à Synna- « mari, pour vivre éternellement ».

Digitized by Google

AN 6. MM. Barbé-Marbois et Lafond se rétablirent cependant ; mais M. Ducoudray fut toujours plus mal; il était tellement enflé, qu'il ne pouvait faire aucun mouvement; son supplice dura vingt-cinq jours; à sa dernière heure il souhaita à ses compagnons d'infortune un heureux succès dans l'entreprise qu'ils voulaient tenter. « De retour en Eu-« rope, leur dit-il, bravez plutôt la misère « que de porter le trouble dans votre patrie.» En disant ces mots, il expira dans les bras de M. de Marbois auquel il était particulièrement attaché.

Funeste effet des passions ! Les malheureux déportés avaient conservé dans ce séjour de mort, l'esprit de division qui nous fesait assassiner en France. Il y avait à Synnamari des royalistes exclusifs, des monarchistes tempérés et modérés, des constitutionnels et des Jacobins, et dans les cases où il allait expirer, chacun y soutenait son système avec la même chaleur qu'il eût montrée au milieu du cercle le plus brillant et dans la situation la plus commode. M. Brottier ne pouvait vivre avec personne ; il lia société avec Billaud-Varennes, dont ses compagnons

Digitized by Google

évitaient la rencontre avec le plus grand soin. (1) AN 6.

Les huit déportés avaient d'abord pensé à pénétrer dans les possessions espagnoles ou portugaises, à travers les forêts de la Guiane; mais comment entreprendre un tel voyage dans un pays sans route, peuplé d'animaux féroces, et inconnu aux sauvages mêmes à qui il sert d'asile; il fallut y renoncer. Ils savaient que la riche colonie de Surinam, appartenant aux Hollandais, n'était pas éloignée de leur exil; mais ils ne pouvaient y arriver que par mer, et ils n'avaient pas la plus petite nacelle à leur disposition. A cette époque le corps législatif avait, en quelque sorte, déclaré la guerre à toutes les puissances maritimes des Deux-Mondes. Les navires français avaient la faculté d'arrêter tous les vaisseaux qu'ils trouvaient en mer, sous quelque pavillon qu'ils fussent, et de les confisquer avec leurs cargaisons, s'ils y trouvaient des marchandises anglaises. (2)

(1) Cette particularité est rapportée par M. Ramel, l'un des déportés, qui, ayant fait beaucoup de mal à l'abbé Brottier, peut être soupçonné de quelque partialité dans ce qu'il dit sur son compte.

(2) Cette loi était motivée sur la conduite des Anglais,

Digitized by Google

AN 6. Alléchés par cet appât, une multitude de corsaires étaient sortis des ports de France et des colonies qui lui appartenaient encore, et emmenaient tous les bâtimens qu'ils pouvaient rencontrer. Un des corsaires de Cayenne s'empara d'un navire américain, commandé par le capitaine Tilly, chargé de vins et autres marchandises. Le capitaine capteur, nommé *Poisvert*, craignant d'être pris à son tour par les Anglais, était obligé de louvoyer contre les courans le long de la côte, pour tâcher de rentrer à Cayenne; il mouilla avec sa prise dans la rade de Synnamari. Tandis que la garnison du fort était occupée à débarquer les marchandises saisies, le capitaine américain s'approcha des déportés, et leur dit à voix basse : « Infortunés, c'est vous que je « cherchais. Je vous savais ici; j'ai des nou- « velles de vos familles, de vos amis, et des « paquets pour vous, cachés derrière ces ba- « rils de farine, auxquels je ne peux plus « toucher. Je ne m'attendais pas à être atta-

qui enlevaient sur les vaisseaux neutres, toutes les marchandises destinées pour la France; conduite odieuse, sans doute; mais la vérité est qu'ils en payaient le prix.

Digitized by Google

« qué par un corsaire français ; je me suis « laissé affaler sous le vent de Cayenne, « pour avoir un prétexte de mouiller à la « rade de Synnamari, d'où j'espérais parve- « nir à vous enlever. Le ciel en a disposé « autrement ; je croyais être votre libéra- « teur, et je suis prisonnier avec vous. » AN 6.

Cette malheureuse aventure accabla les déportés de douleur, mais ne leur ôta pas le courage ; ils montrèrent au capitaine Tilly, une mauvaise chaloupe qu'ils se flattaient d'enlever, et sur laquelle ils étaient décidés à entreprendre le voyage de Surinam. Le capitaine voulut les en dissuader, en leur disant qu'ils périraient infailliblement ; ils répondirent qu'aucun danger ne les épouvantait, et qu'ils étaient décidés à braver mille fois la mort, plutôt que de rester à Synnamari. Voyant leur résolution, le capitaine américain leur dit qu'il partagerait leur sort, et dirigerait la chaloupe avec son pilote, homme intrépide, nommé Barrick ; mais pendant qu'ils songeaient aux préparatifs de leur évasion, le corsaire reçut ordre, de Jeannet, d'amener à Cayenne la prise américaine avec son équipage. Le capitaine Tilly voulut alors se cacher dans les bois, pour être à même de les rejoindre lorsqu'il en serait tems ; mais

Digitized by Google

AN 6. les déportés l'en dissuadèrent, par la crainte que sa fuite ne fît trop d'éclat; il partit pour Cayenne. Barrick seul s'échappa, et ne partit point avec l'équipage; il reparut bientôt furtivement, et se réunit aux déportés.

Le 14 prairial an VI, le capitaine Poisvert, prêt à quitter le fort pour retourner à Cayenne, avait invité le commandant à dîner, pour lui témoigner sa reconnaissance du bon accueil qu'il en avait reçu. La fête fut complète : tandis que les chefs buvaient largement les vins les plus exquis, une jeune fille, nouvellement arrivée, distribuait avec profusion les bouteilles de gros vin de Bordeaux à la garnison, aux nègres et aux déportés eux-mêmes; tout le monde s'enivra, à l'exception des déportés.

Le commandant ne pouvait se soutenir; des hommes à-peu-près aussi pris de vin que lui, le portèrent sur son lit; nègres, soldats, tous étaient dispersés, le service était absolument abandonné.

Les portes du fort étaient ouvertes, il n'y avait personne dans le corps-de-garde, et la sentinelle, ivre, était endormie à côté de son fusil.

Les fugitifs profitent du moment, ils font leurs adieux à MM. de Marbois et Lafond,

Digitized by Google

sortent du fort à neuf heures du soir, et AN 6.
s'élancent dans la chaloupe. Pichegru est nommé commandant de l'expédition, et Barrick dirige la frêle nacelle qu'il fait filer le long de la côte, au risque de la voir briser par les rochers, que l'épaisseur des ténèbres ne lui permet pas de distinguer; heureusement la lune paraît sur l'horizon, une légère brise souffle de terre, la petite voile s'enfle, et il devient un peu plus maître de la route; mais la chaloupe est si petite et si rase, que les vagues peuvent à chaque instant la remplir toute entière.

Ainsi, sur un misérable canot, fuit, à moitié nu, sans ressource, sans provisions, un général dont les exploits militaires, à la tête des armées françaises, pourraient être comparés à ce que l'histoire rappelle de plus grand, et il a pour compagnon d'infortune, un homme dont la sagesse et la conciliante politique ont posé les premières bases de la paix dont jouit aujourd'hui l'Europe. Dans quels effroyables abymes la fortune ne précipite-t-elle pas ceux que, dans son caprice, elle a considérés comme ses plus chers favoris! Pourquoi faut-il que tous les hommes même, qui affectent le plus de savoir l'apprécier, soient condamnés, malgré eux, à suivre

Digitized by Google

AN 6. constamment les traces de ce fantôme déplorable ?

Les déportés furent pendant six jours à la merci des flots, sous un soleil dévorant ; leurs minces provisions étaient toutes consommées ou desséchées. Le 17, le calme les surprit ; la faim, la soif, l'ardeur du soleil se réunissaient pour les accabler, et se disputaient leur existence. Dans cet état de misère, *ils firent serment, quel que pût être leur sort, de ne jamais porter les armes contre la France.*

Le 18, le calme cessa, et ils furent en vue du fort de Marowni dans la Guiane hollandaise. Le 19, ils aperçurent les riches habitations de la colonie, et se trouvèrent à la portée du port de Monte-Kirk qui les salua de quelques coups de canon, se succédant si vivement, que la chaloupe eût été submergée, si elle n'eût aussitôt pris le large. Ce salut avait pour objet de leur faire arborer pavillon, et ils n'en avaient pas.

Vers les quatre heures après midi, le temps s'obscurcit, et les vagues agitées annoncèrent un orage contre lequel il était impossible à la chaloupe, de lutter ; il fallut se ranger contre le rivage, loin du fort

Digitized by Google

Orange, où le pilote avait espéré d'arriver avant la tempête. AN 6.

La pluie tombait par torrens, et les voyageurs, exténués de fatigue et de faim, n'avaient d'autre abri qu'un bois rempli de reptiles et d'insectes. Dans cette situation ils étaient encore obligés de défendre leur chaloupe contre les assauts de la mer qui menaçait de l'enlever à chaque instant: ils étaient dans l'eau jusqu'à la ceinture.

Le 20 prairial, au point du jour, ils parvinrent à faire un grand feu, séchèrent un peu leurs vêtemens, firent cuire quelques coquillages qu'ils ramassèrent, et appaisèrent un peu leur faim; une demi-bouteille de rhum, conservée par Letellier, ranima leurs forces.

Pendant cette journée, Letellier avait arrangé, à l'aide des branches d'arbres, un abri pour son maître; et pendant qu'il prenait quelque repos, le généreux domestique, oubliant ses propres souffrances, écartait les insectes avec un léger rameau, et les éloignait du visage et des mains de M. Barthélemy. La nuit de cette journée fut encore employée à disputer la chaloupe à la voracité des flots. Le 21, les déportés aperçurent un navire en mer, que le pilote Barrick reconnut pour

Digitized by Google

AN 6. être un corsaire anglais. M. Ramel et lui couraient sur le rivage pour essayer des signaux, lorsqu'ils aperçurent deux hommes armés. Ces hommes, à la vue de Barrick, horriblement défiguré, le couchent en joue; il se met à genoux, lève au ciel ses mains suppliantes, et montre la chaloupe. Les soldats l'écoutent, s'approchent de lui; c'étaient deux Allemands de la garnison de Monte-Brick. Pichegru, qui parlait leur langue, lia conversation avec eux; il en apprit qu'ils étaient à trois lieues de ce fort, et que les deux Allemands allaient en ordonnance au fort Orange. MM. Barthélemy et Delarue les accompagnèrent pour demander au commandant les secours dont ils avaient besoin, et pour exhiber leurs passe-ports. (1)

Après plusieurs obstacles qu'il est inutile de retracer ici, les déportés arrivèrent dans la capitale de la colonie, où ils furent recon-

(1) Avant de fuir de Synnamari, les déportés avaient obtenu, par le moyen d'un ami qu'ils avaient à Cayenne, des passeports sous des noms supposés; ils se fesaient passer pour des marchands; M. Barthélemy s'appelait *Gallois;* Pichegru, *Picard;* Ramel, *Frédéric;* Willot, *Toulouse;* Aubry, *Desailieux;* Larue, *Delvescy;* Dossonville, *Daunon;* et Letellier, *Tollibois.*

Digitized by Google

nus pour ce qu'ils étaient, après avoir affecté, pendant quelque temps, de vouloir faire croire qu'ils étaient des marchands échappés au naufrage : leur misérable barque prouvait le contraire. AN 6.

Tous les habitans de la colonie leur firent l'accueil le plus favorable ; ils furent traités comme s'ils eussent été les chefs de la nation chez laquelle ils avaient été proscrits ; la ville fut illuminée.

Cependant Jeannet, instruit de leur évasion, imagina qu'à moins qu'ils n'eussent été recueillis par quelques corsaires anglais, les déportés ne pouvaient s'être réfugiés ailleurs qu'à Surinam, et il requit le gouverneur de les faire arrêter, s'il parvenait à les découvrir. En vain le gouverneur déclara qu'il n'avait aucune connaissance de leur retraite ; Jeannet ayant acquis la certitude du contraire, réitéra sa réquisition, en déclarant qu'il envoyait à Amsterdam instruire le gouvernement Batave de ce qui s'était passé. Les déportés ne voulant point que leur cause fût un sujet de désagrement pour l'homme généreux qui les avait reçus avec tant d'humanité, se déterminèrent à quitter la colonie. Le gouvernement fit fré-

Digitized by Google

AN 6. ter un bâtiment, et ils partirent; on était alors au mois de messidor an 6.

A peine étaient-ils en mer, qu'un coup de canon les avertit d'amener; ils continuent néanmoins leur route; mais un second coup à boulet fut si bien dirigé, qu'il renversa le pilote qui tenait le gouvernail. Le bâtiment n'étant plus dirigé, tomba sous le vent, et ils ne doutèrent plus de leur perte, lorsqu'ils s'entendirent hêler en français, et qu'ils virent manœuvré par des nègres le canot qu'on leur envoyait; mais heureusement le navire se trouvait à l'entrée de la rivière de Barbiche, colonie hollandaise, dont les Anglais venaient de s'emparer; il eut le temps d'arriver sous le canon du fort avant d'être joint par le corsaire, qui vint mouiller hors de la portée du canon, pour bloquer la rivière. Le commandant anglais les reçut de la manière la plus affectueuse. Ne pouvant sortir de cette nouvelle retraite sans risquer d'être pris par les corsaires français, très-multipliés dans ces parages, ils y restèrent quelque temps; le brave Letellier y mourut; M. Aubry ne tarda pas à le suivre; les autres déportés retournèrent en Europe sur des vaisseaux anglais, séjournèrent quelque temps

temps à Londres, et passèrent ensuite sur le continent. AN 6.

Pendant que ces proscrits fuyaient de Synnamari, la frégate *la Décade* y en conduisait une centaine d'autres, presque tous prêtres, avec les députés Gilbert-Desmolières, J. J. Aymé, et M. Perlet, imprimeur d'un journal qui portait son nom, dont il était en même-temps propriétaire. La plus grande partie des prêtres moururent à la Guiane; M. Gilbert-Desmolières, déjà malade, expira peu de temps après son arrivée. Quant à MM. Perlet et Aimé, ils parvinrent à se sauver sur un bâtiment qui fit naufrage sur les rochers de l'Ecosse; ils n'échappèrent à la mort que par une sorte de prodige (1); ils sont revenus en France.

(1) MM. de Marbois et Lafond sont aussi de retour. Le premier est devenu ministre du trésor public, qu'il dirige avec l'ordre et la probité la plus sévère. Ceux des prêtres qui ont pu survivre à l'état de misère auquel on les avait réduits, sont aussi rentrés dans leur patrie, où ils ont été appelés par le gouvernement à reprendre l'exercice du saint ministère. M. Aymé a été nommé grand-juge de la Louisiane, cédée à la France par les nouveaux traités. M. Perlet est dans sa famille.

Digitized by Google

AN 6. Voyons maintenant quelle fut la marche des affaires en Europe, après la journée du 18 fructidor. Avant cette époque, le lord Malmesbury était de nouveau revenu en France pour reprendre les négociations : elles avaient lieu à Lille, entre ce lord et MM. Maret, Letourneur, ex-directeur, et Pleville-Lepeley, ex-ministre de la marine.

A peine l'explosion du 18 fructidor fut-elle connue, que le directoire, prétextant la mauvaise foi du négociateur anglais, lui signifia de retourner à Londres. Alors M. Merlin était devenu directeur, en place de M. Barthélemy, et M. François (de Neufchâteau), auparavant ministre de l'intérieur, avait succédé à M. Carnot.

Mais quand la guerre se réchauffait avec l'Angleterre, Bonaparte dictait la paix à l'empereur à Campo-Formio : elle fut signée le 17 octobre 1797, ou 26 vendémiaire an 6, par ce général, pour la république, et MM. le comte de Gallo, le comte de Cobenzel, le comte de Merveld et le baron de Gelmal, pour sa majesté impériale. Voici ce traité, qu'il peut être utile de comparer avec ceux qui ont eu lieu depuis.

Digitized by Google

« Sa majesté l'empereur des Romains, roi de Hon- AN 6.
« grie et de Bohême, et la république française,

« Voulant consolider la paix dont les bases ont été
« posées par les préliminaires signés au château d'Er-
« kenwald, près de Léoben en Styrie, le 18 avril 1797
« (19 germinal an v de la république française), ont
« nommé pour plénipotentiaires, savoir:

« Sa majesté l'empereur et roi, Martius Martelly,
« noble napolitain, marquis de Gallo, chevalier de
« l'ordre royal de Saint-Janvier, gentilhomme de la
« chambre de sa majesté le roi des Deux-Siciles, et son
« ambassadeur extraordinaire à la cour de Vienne;
« Louis de Cobentzel, comte du Saint-Empire-Ro-
« main, grand'croix de l'ordre royal de Saint-Etienne,
« chambellan-conseiller d'état intime de sa majesté
« impériale et royale apostolique, et son ambassadeur
« extraordinaire près sa majesté l'empereur de Russie;
« Maximilien comte de Mervelt, chevalier de l'ordre
« Teutonique et de l'ordre militaire de Marie-Thérèse,
« chambellan et général-major de cavalerie dans les
« armées impériales; et Ignace, baron de Gelmal,
« ministre plénipotentiaire de sa majesté près la répu-
« blique helvétique;

« Et, de la part de la république française, *Bona-*
« *parte*, général de l'armée française en Italie; les-
« quels, après l'échange de leurs pouvoirs respectifs,
« ont arrêté les articles suivans:

« Article premier. Il y aura, à l'avenir et pour tou-
« jours, une paix solide et inviolable entre sa majesté
« l'empereur des Romains, roi de Hongrie et de Bo-
« hême, ses héritiers et successeurs, et la république

AN 6. « française. Les parties contractantes apporteront la « plus grande attention à maintenir, entre leurs états, « une parfaite intelligence, sans permettre dorénavant « que, de part ni d'autre, on commette aucune sorte « d'hostilité, par terre ou par mer, pour quelque cause « ou sous quelque prétexte que ce soit; et on évitera « soigneusement tout ce qui pourrait, à l'avenir, alté- « rer l'union heureusement établie; il ne sera donné « aucun secours ou protection, soit directement, soit « indirectement, à tous ceux qui voudraient porter « quelque préjudice à l'une ou à l'autre des puissances « contractantes.

« II. Aussitôt après l'échange des ratifications du « présent traité, les parties contractantes feront lever « tout séquestre mis sur les biens, droits et revenus des « particuliers résidens sur les territoires respectifs; « elles s'obligent à acquitter tout ce qu'elles peuvent « devoir, pour fonds à elles prêtés par lesdits parti- « culiers ou établissemens publics, et à payer ou rem- « bourser toutes rentes constituées à leur profit sur cha- « cune d'elles. Le présent article est déclaré commun « à la république cisalpine.

« III. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et « de Bohême, renonce, pour elle et ses successeurs, « en faveur de la république française, à tous ses droits « et titres sur les provinces belgiques, connues sous le « nom de *Pays-Bas autrichiens*. La république fran- « çaise possédera ces pays à perpétuité, en toute sou- « veraineté et propriété, et avec tous les biens territo- « riaux qui en dépendent.

« IV. Toutes les dettes, hypothèques qui exis- « taient avant la guerre sur le sol des pays énoncés dans

Digitized by Google

« les articles précédens, et dont les contrats seront re- AN. 6.
« vêtus des formalités d'usage, seront à la charge de
« la république française. Les plénipotentiaires de sa
« majesté, roi de Hongrie et de Bohême, en remettront
« l'état le plutôt possible au plénipotentiaire de la ré-
« publique française, et avant l'échange des ratifica-
« tions; ainsi, lors de l'échange, les plénipotentiaires
« des deux puissances pourront convenir de tous les
« articles explicatifs ou additionnels au présent article,
« et les signer.

« v. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de
« Bohême, consent à ce que la république française
« possède, en toute souveraineté, les îles ci-devant
« vénitiennes du Levant; savoir : Corfou, Zante,
« Céphalonie, Sainte-Laure, Cérigo et autres îles en
« dépendant, ainsi que Butrinto, Larta, et en gé-
« néral tous les établissemens ci-devant vénitiens, en
« Albanie, qui sont situés plus bas que le golfe de
« Lodrino.

« vi. La république française consent à ce que sa
« majesté l'empereur et roi, possède en toute souverai-
« neté et propriété, les pays ci-dessus; savoir, l'Istrie
« la Dalmatie, les îles ci-devant vénitiennes de l'Adria-
« tique, les bouches du Cattaro, la ville de Venise,
« les Lagunes, et les pays compris entre les états héré-
« ditaires de sa majesté l'empereur et roi; la mer Adria-
« tique, et une ligne qui partira du Tirol, suivra le
« torrent en avant de Gardola, traversera le lac de
« Garda jusqu'à Lascise; de là une ligne militaire jus-
« qu'à San-Giacomo, offrant un avantage aux deux
« parties, laquelle sera désignée par des officiers du
« génie nommés de part et d'autre, avant l'échange des

Digitized by Google

AN 6. « ratifications du présent traité; la ligne de limite pas-
« sera ensuite l'Adige à San-Giacomo, suivra la rive
« gauche de cette rivière jusqu'à l'embouchure du ca-
« nal Blanc, y compris la partie du Porto-Legnano qui
« se trouve sur la rive droite de l'Adige, avec l'arron-
« dissement d'un rayon de trois mille toises; la ligne se
« continuera par la rive gauche du canal Blanc, la rive
« gauche du Cattaro, la rive gauche du canal dit la
« *Polissella*, jusqu'à son embouchure dans le Pô, et la
« rive gauche du grand Pô jusqu'à la mer.

« VII. Sa majesté l'empereur et roi renonce à perpé-
« tuité, pour elle, ses successeurs et ayant cause, en
« faveur de la république cisalpine, à tous les droits
« et titres que sa majesté pourrait prétendre sur les
« pays qu'elle possédait avant la guerre, et qui font
« maintenant partie de la république cisalpine, laquelle
« les possédera en toute propriété et souveraineté, avec
« les biens territoriaux qui en dépendent.

« VIII. Sa majesté l'empereur, roi de Hongrie et de
« Bohême, reconnaît la république cisalpine comme
« puissance indépendante.

« Cette république comprend la Lombardie, ci-
« devant appelée *autrichienne*, le Bergamasque, le
« Bressan, le Cremasque, la ville et forteresse de
« Mantoue, le Mantouan, Peschiera, la partie des
« états ci-devant vénitiens, à l'ouest et au sud de la
« ligne désignée dans l'article VI, pour la frontière des
« états de sa majesté l'empereur; le Modenois, la prin-
« cipauté de Mussa et Carara, et les trois légations de
« Bologne, de Ferrare et de la Romagne.

« IX. Dans tous les pays cédés, acquis ou échangés
« par le présent traité, il sera accordé, à tous les ha-

Digitized by Google

« bitans et propriétaires quelconques, main-levée du séquestre mis sur leurs biens, effets et revenus, à cause de la guerre qui a eu lieu entre sa majesté impériale et royale, et la république française, sans qu'à cet égard ils puissent être inquiétés dans leurs biens ou dans leurs personnes. Ceux qui, à l'avenir, voudront cesser d'habiter lesdits pays, seront tenus d'en faire la déclaration trois mois après la publication du traité de paix définitif; ils auront le terme de trois ans pour vendre leurs biens, meubles et immeubles, ou en disposer à leur volonté. AN 6.

« X. Les pays cédés, acquis ou échangés par le présent traité, porteront à ceux auxquels ils demeureront, les dettes hypothéquées sur leur sol.

« XI. La navigation, dans la partie des rivières et canaux servant de limites entre les possessions de sa majesté l'empereur et roi de Hongrie et de Bohême, et celles de la république cisalpine, sera libre, sans que l'une ni l'autre puissance puisse y rétablir aucun péage, ni tenir aucun bâtiment armé en guerre; ce qui n'exclut pas les précautions nécessaires à la sûreté de la forteresse de Legnano.

« XII. Toutes ventes ou aliénations faites, tous enregistremens contractés, soit par les villes, ou par le gouvernement, ou autorités civiles et administrations des pays ci-devant vénitiens, pour l'entretien des armées allemandes et françaises, jusqu'à la date de la signature du présent traité, seront confirmés et regardés comme valides.

« XIII. Les titres domaniaux et archives des différens pays cédés ou échangés par le présent traité, seront remis, dans l'espace de trois mois à dater de

Digitized by Google

AN 6. « l'échange des ratifications, aux puissances qui en au-
« ront acquis la propriété. Les plans et cartes des for-
« teresses, villes, et pays que les puissances contrac-
« tantes acquièrent par le présent traité, leur seront
« fidèlement remis.

« Les papiers militaires et registres pris dans la
« guerre actuelle aux états-majors respectifs, seront
« parcillement rendus.

« XIV. Les deux puissances contractantes, également
« animées du desir d'écarter tout ce qui pourrait nuire
« à la bonne intelligence heureusement rétablie entre-
« elles, s'engagent, de la manière la plus solemnelle, à
« contribuer de tout leur pouvoir au maintien de la
« tranquillité extérieure de leurs états respectifs.

« XV. Il sera incessamment conclu un traité de com-
« merce sur des bases équitables, et telles qu'elles assu-
« rent à sa majesté l'empereur et roi, et à la république
« française, des avantages égaux à ceux dont jouis-
« sent, dans leurs états respectifs, les nations les plus
« favorisées. En attendant, toutes les communications
« et relations commerciales sont rétablies dans l'état où
« elles étaient avant la guerre.

« XVI. Aucun habitant des pays occupés par les ar-
« mées autrichiennes et françaises, ne pourra être
« poursuivi ni recherché, soit dans sa personne, soit
« dans ses propriétés, à raison de ses opinions politi-
« ques ou actions civiles, militaires ou commerciales,
« pendant la guerre qui a eu lieu entre les deux puis-
« sances.

« XVII. Sa majesté l'empereur et roi ne pourra, con-
« formément aux principes de neutralité, recevoir dans
« chacun de ses ports, pendant le cours de la présente

Digitized by Google

« guerre, plus de six bâtimens armés en guerre, ap- AN 6.
« partenant à chacune des puissances belligérantes.

« XVIII. Sa majesté l'empereur et roi s'oblige à céder « au duc de Modène, en indemnité des pays que ce « prince et ses héritiers avaient en Italie, le Brisgau, « qu'il possédera aux mêmes conditions que celles en « vertu desquelles il possédait le Modenois.

« XIX. Les biens fonciers et personnels non-aliénés « de leurs altesses royales l'archiduc Charles et l'archi- « duchesse Christine, qui sont situés dans les pays cédés « à la république française, leur seront restitués, à la « charge de les vendre dans l'espace de trois ans. Il en « sera de même des biens fonciers et personnels de son « altesse royale l'archiduc Ferdinand, dans le terri- « toire de la république cisalpine.

« XX. Il sera tenu, à Rastadt, un congrès unique- « ment composé des plénipotentiaires de l'empire ger- « manique et de la république française, pour la paci- « fication entre ces deux puissances. Ce congrès sera « ouvert un mois après la signature du présent traité, « ou plutôt, s'il est possible.

« XXI. Tous les prisonniers de guerre faits de part et « d'autre, et les otages enlevés ou donnés pendant la « guerre, qui n'auraient pas encore été restitués, le se- « ront dans quarante jours, à dater de celui de la si- « gnature du présent traité.

« XXII. Les contributions, livraisons, fournitures et « prestations quelconques de guerre qui ont eu lieu « dans les états respectifs des puissances contractantes, « cesseront à dater du jour de l'échange des ratifications « du présent traité.

« XXIII. Sa majesté l'empereur et roi, et la république

AN 6. « française, conserveront entr'elles le même cérémo-
« nial, quant au rang et autres étiquettes, que ce qui
« a été constamment observé avant la guerre. Sadite
« majesté et la république cisalpine auront entr'elles le
« même cérémonial d'étiquette que celui qui était en
« usage entre sadite majesté et la république de
« Venise.

« XXIV. Le présent traité de paix est déclaré commun
« à la république batave.

« XXV. Le présent traité sera ratifié par sa majesté
« l'empereur, roi de Hongrie et de Bohême, et la
« république française, dans l'espace de trente jours à
« dater d'aujourd'hui, ou plutôt, si faire se peut. Les
« actes de ratification, en due forme, seront échangés
« à Rastadt.

« Fait à Campo-Formio, près Udine, le 17 octobre
« 1797 (26 vendémiaire an VI de la république fran-
« çaise).

« *Signés* BONAPARTE, le comte de GALLO, LOUIS,
« comte de COBENZEL; le comte MERFELD, le
« baron de GELMAL. »

On dut croire, en lisant ce traité, qu'après tant de combats, de sang répandu et de désastres de toute espèce, le continent d'Europe se reposerait enfin, et que ses peuples avaient pour long-temps déposé les armes; mais l'empereur n'avait cédé qu'à la nécessité, et lorsque ses ministres plénipotentiaires signaient la paix à Campo-Formio, son cabinet politique négociait une alliance

Digitized by Google

avec l'empereur de Russie, dont l'Angleterre soldait les armées, pour venir des bords de la Neva ensanglanter les rives du Pô et les bords du Rhin. AN 6.

Avant de mourir, l'impératrice Catherine avait, comme on sait, détruit le royaume de Pologne, de concert avec l'empereur d'Allemagne et le roi de Prusse; ils s'en étaient partagé les provinces. Les politiques de France avaient vu de mauvais œil un envahissement qui rompait l'ancienne balance de l'Europe; et ces politiques, même ceux qui avaient approuvé le décret de l'assemblée constituante, par lequel elle avait renoncé, pour la nation française, à toute espèce d'agrandissement, pensèrent que cet acte devait être considéré comme non avenu, depuis l'usurpation des trois puissances; alors ils fixèrent leurs regards sur les rives du Rhin, les provinces Belgiques, la ligne des Alpes, et assirent là, dans leur pensée, les nouvelles limites de l'empire français.

Lors de l'envahissement de la Pologne, la France était trop occupée de sa révolution, pour songer à mettre obstacle à la destruction de ce malheureux royaume; elle laissa faire, et les trois puissances voyant les dé-

Digitized by Google

AN 6. sordres qui mettaient notre pays en dissolution, sentirent que nous ne serions pas de sitôt en état d'élever, à cet égard, des réclamations inquiétantes : il y a même tout lieu de croire qu'elles attisèrent nos fureurs pour en reculer l'époque, ou même pour nous mettre hors d'état d'empêcher l'envahissement de nos propres provinces, que l'une de ces puissances ambitionnait toujours comme un démembrement de son ancienne souveraineté.

L'impératrice Catherine, qui cependant avait favorisé le développement des principes qui font les révolutions, avait eu la nôtre en horreur : de tous les potentats de l'Europe, c'était elle qui l'avait proscrite avec le plus d'énergie ; s'il eût fallu croire tout ce qu'elle fesait publier, ses innombrables armées devaient traverser le continent, couvrir les mers pour exterminer tous les révolutionnaires et replacer le roi de France sur son trône ; mais toutes ces menaces s'évanouissaient dans les gazettes, et les Russes, dont on ne cessait d'annoncer l'arrivée dans toutes les conversations de Paris, restaient paisibles dans leur empire.

Catherine étant morte, son fils se fit un système diamétralement opposé à celui qu'a-

Digitized by Google

vait embrassé sa mère : il avait été élevé par de prétendus philosophes ; avant son avénement à la couronne, il était le correspondant de leurs associations, et professait leurs maximes. A peine fut-il empereur qu'il chassa tous les philosophes d'auprès de lui et proscrivit leurs livres. Catherine n'avait cessé de promettre des secours à la coalition, et ne lui avait pas envoyé un seul homme ; Paul n'en promit point et ordonna de mettre sur pied des forces énormes, pour marcher sur le Rhin et débarquer en Hollande. AN 6.

Sans doute, toutes ces dispositions étaient connues du cabinet de Vienne lors du traité de Campo-Formio ; la suite des événemens a prouvé même, qu'elles étaient concertées entre les deux empereurs et le ministère anglais. Le traité de Campo-Formio n'était donc qu'une paix de nécessité, qui servait de voile aux combinaisons qui devaient amener une nouvelle guerre.

Bonaparte fut nommé plénipotentiaire de la république au congrès de Rastadt ; en quittant l'armée d'Italie, il dit à ses soldats, qu'il reviendrait bientôt parmi eux pour *lutter contre de nouveaux dangers*. Il s'agissait alors, sans doute, d'une descente en Angleterre, et peut-être aussi d'une autre

Digitized by Google

AN 5. expédition fameuse dont je parlerai bientôt. M. Alexandre Berthier, chef de l'état-major de l'armée de Bonaparte, et son ami particulier, fut nommé son successeur dans le commandement des troupes françaises en Italie. Ce fut ce général qui engagea Bonaparte à exiger de l'empereur, que M. de Lafayette, encore détenu dans les prisons d'Olmutz, fût remis en liberté: sa captivité avait duré cinq ans; il vint à Hambourg, espérant avoir bientôt la faculté de rentrer en France, et refusa de passer dans les Etats-Unis d'Amérique, où il avait lieu de croire qu'il serait bien reçu.

Bonaparte se rendant à Rastadt, reçut les hommages d'une partie des habitans de la Suisse, à qui leur gouvernement déplaisait; il ne demeura à Rastadt que le temps nécessaire pour faire exécuter quelques articles secrets du traité de paix, qui avaient pour objet de faire évacuer les villes dépendantes de l'empire Germanique sur le Rhin, où il y avait garnison autrichienne, et entr'autres la fameuse forteresse d'Ereinbresthein, ainsi que la ville de Mayence, qui était devenue propriété française. Après avoir terminé cette partie des négociations et l'échange des ratifications, Bonaparte revint à Paris.

Digitized by Google

porteur de la paix, après tant de victoires, AN 6.
il ne pouvait manqué d'être reçu avec autant d'admiration que de reconnaissance. Le directoire avait préparé pour lui, au Luxembourg, une pompe magnifique; Bonaparte n'y parut, pour ainsi dire, qu'incognito; il remit au directoire le traité de paix. Dans le discours, très-peu étendu, qu'il lui adressa, on remarqua cette phrase :

« La paix assure la liberté et la gloire de « la république. Lorsque le bonheur du peu- « ple français sera assis sur des meilleures « lois, l'Europe entière redeviendra libre. »

Après avoir rempli sa mission, Bonaparte s'esquiva du Luxembourg plutôt qu'il n'en sortit, ennuyé, sans doute, des déclamations du directeur Barras, qui voulait absolument lui faire honneur de la journée du 18 fructidor, sans laquelle, suivant ce directeur, le traité de Campo-Formio n'eût pas été conclu.

Le corps législatif, prétendu régénéré, fit aussi préparer pour Bonaparte une fête et un banquet superbes, où, comme de raison, ces députés portèrent des *toasts* à la mémorable journée qui les avait plongés dans un état d'abjection et de misère politiques, d'où il leur était impossible de se retirer jamais. Bonaparte parut un instant

AN 6. dans la salle du festin, mangea un fruit et disparut.

Le directoire le nomma général en chef d'une armée qu'il fit rassembler sur les côtes de l'Océan, qu'il déclara devoir être embarquée pour faire une descente en Angleterre, et appelée *Armée d'Angleterre.*

Plusieurs banquiers, avec qui le gouvernement avait eu des conférences, firent une pétition, dans laquelle ils proposaient d'ouvrir un emprunt de quatre-vingt millions pour fournir aux dépenses que devait entraîner la descente projetée. Une telle demande ne pouvait manquer d'être accueillie. L'emprunt fut ouvert, mais les prêteurs ne se présentèrent pas; l'occasion, en effet, n'était pas favorable : il venait de s'opérer une révolution qui avait généralement déplu et ruiné le commerce qui paraissait vouloir se relever auparavant. Les effets publics étaient sans valeur; un décret venait de sanctifier la banqueroute, qui, au moins auparavant, n'avait pas été aussi solemnellement légalisée. Ce décret ordonnait l'extinction des deux tiers de la dette publique; ils étaient remboursés aux créanciers en papiers qui, même, à l'époque de leur émission, perdaient quatre-vingt-dix pour cent. Quelque temps

temps après, leur valeur fut absolument nulle. Le dernier tiers devait être payable en espèces comme par le passé. AN 6.

Mais la disparition totale du crédit n'avait pas seulement pour cause l'infidélité dans les engagemens; un esprit révolutionnaire mixte, et non moins funeste dans ses conséquences, que les assassinats atroces de 1794, réglait de nouveau la marche du gouvernement. Jetons les yeux sur ce qui se passe au corps législatif; il se refuse la justice à lui-même, en refusant de la rendre aux personnes dont il était formé. Lorsqu'on demande au rapporteur Bailleul qu'il administre des preuves positives de la conspiration du 18 fructidor, il répond qu'on ne prouve pas la lumière, et cependant rien n'est plus ténébreux aux yeux de tout le monde que les assertions de M. Bailleul. Lorsque le même rapporteur propose d'accabler sans jugement des hommes qui ont joui de l'estime générale, il croit s'être mis, avec ceux qui l'approuvent à l'abri de tout reproches, en disant que pour avoir le droit d'être sévère, il faut être juste, et ce qu'il dit, ce que le directoire lui fait dire, ce que le corps législatif dit, est précisément l'inverse de toute espèce de justice. En se

AN 6. comportant ainsi, comment peut-on espérer d'inspirer de la confiance ?

Un autre député, M. Boulay (de la Meurthe) homme cependant d'un autre mérite que M. Bailleul, propose d'expulser de France toutes les personnes qui ont appartenu à la noblesse, ou qui ont été attachées par quelque emploi marquant à l'ancien gouvernement, si elles n'ont pas donné des gages positifs de leur attachement à la révolution (1). Certainement une mesure qui exilait à jamais de leur pays, des milliers d'hommes qui, ayant des rapports d'intérêt ou d'amitié avec la plupart de ceux qui y restaient, n'était pas faite pour donner du crédit à un gouvernement qui seulement avait pu l'imaginer, dût-elle, comme cela arriva, se borner à de simples menaces.

(1) Cette mesure violente fut combattue par M. Reguier et quelques autres députés; le directoire lui-même n'avait point pris de détermination fixe à cet égard; c'était un projet qu'on jetait en avant pour savoir comment il serait reçu : il causa une frayeur générale, et fut abandonné. M. Boulay (de la Meurthe) voulait cependant qu'il fût permis aux exilés d'emporter leur fortune; elle ne devait consister qu'en marchandises du sol ou de l'industrie française.

Digitized by Google

Mais les opérations civiles du gouvernement n'étaient pas les seules qui inspirassent l'effroi: on voyait dans sa conduite un plan suivi de détruire la religion chrétienne. Conformément à la faculté qu'il s'en était réservée, le directoire fesait déporter les prêtres les uns après les autres, sur les prétextes les plus frivoles, sur les dénonciations les moins prouvées. Les prêtres constitutionnels eux-mêmes, sans le secours desquels la révolution n'eût pas eu lieu, n'étaient souvent pas plus épargnés que les ecclésiastiques non-sermentés. Les uns et les autres étaient dénoncés comme des fanatiques, et les cérémonies du culte, persiflées comme des pratiques ridicules. Cependant, tous ces moyens n'étant pas suffisans, on attaqua la religion dans le chef de l'Eglise catholique; l'ambassadeur français à Rome, eut ordre d'exiger du pape qu'il s'expliquât catégoriquement sur ces trois points : 1°. Une déclaration franche pour ou contre la république française ; 2°. dans le premier cas, des secours en argent, provisions et munitions ; 3°. la reconnaissance de la république cisalpine. Le 8 frimaire, le pape reconnut cette république, malgré les insinuations contraires de la cour de Naples, et satisfit aux autres demandes AN 6.

AN 6. du gouvernement français ; mais le malheureux vieillard ne jouit pas long-temps de la paix que sa soumission devait lui assurer.

Le 8 nivose an 6, une insurrection populaire due aux manœuvres des émissaires que le directoire entretenait à Rome, se manifeste dans la capitale du monde chrétien. Dès le 6, trois révolutionnaires romains s'étaient présentés chez l'ambassadeur de France, et lui avaient manifesté le desir d'exciter un mouvement en faveur de ce qu'ils appelaient la *liberté*. Il s'était opposé à leurs desseins, les avait exhortés à la tranquillité, en disant que *le sort des états étant, comme celui des individus, caché dans le sein de l'avenir, il ne lui était pas donné d'y pénétrer.*

Le 8, malgré cette réponse, une centaine d'hommes, décorés de la cocarde française, se portent à l'hôtel de l'ambassadeur; ils sont repoussés par les troupes du pape; mais le tumulte augmente, les hommes soudoyés agissent, le combat s'engage, et le général français Duphot est tué à côté de l'ambassadeur; celui-ci ne se croyant pas en sûreté à Rome, se retire à Florence, d'où il rend compte au directoire de ce qui s'était passé à Rome; et le directoire fait arrêter le

marquis de Massimo, comme otage, déclare la guerre au pape, et bientôt le général Berthier est dans Rome, au milieu du peuple romain, soulevé contre son gouvernement, à l'approche des Français; il monte au Capitole, prononce la dissolution de l'autorité civile, et s'exprime ainsi: AN 6.

« Manes de Caton, de Pompée, de Bru-
« tus, des Cicéron, des Hortensius, recevez
« l'hommage des Français *libres* dans la
« capitale où vous avez tant de fois dé-
« fendu les droits du peuple et illustré la
« république romaine! Ces enfans des Gau-
« lois viennent dans ce lieu auguste, l'*olivier*
« *de la paix à la main,* rétablir les autels de
« la liberté, dressés par le premier Brutus.... »

Le général Berthier a trop d'esprit pour ignorer que c'était faire une carricature, que d'établir le moindre rapport entre les Romains du dix-huitième siècle, et ceux de la majestueuse république dont il parle ici: sans doute, il devait rire lui-même des pauvres petits séditieux, dans la personne desquels il lui plaît de ressusciter la puissance consulaire (1). M. Berthier créa

(1) Cette dénomination lui fut commandée par le directoire; ce fut M. Daunou qui l'imagina. M. Daunou

AN 6. six consuls à Rome, dont les actes ne pouvaient être exécutoires sans la sanction du général, véritable souverain de la nouvelle république, et un secrétaire général : ce fut le prêtre Bassal, dont j'ai parlé plusieurs fois, qui fut chargé de cette fonction. M. Berthier prit possession de Rome le 28 pluviôse, et ordonna à tous les émigrés français d'en sortir dans vingt-quatre heures, et particulièrement au cardinal Maury. Les prêtres français, déportés en Italie, eurent la facilité d'y rester jusqu'à nouvel ordre ; il paraît qu'ils éprouvèrent ce ménagement, moins par l'intérêt qu'ils devaient inspirer, que par considération pour le général Bonaparte qui, loin de les persécuter en Italie, avait exigé qu'ils y fussent nourris par les différens monastères qui devaient, en outre, leur payer quinze sous par jour, pour subvenir à leurs besoins.

Le pape quitta Rome le 2 ventôse, et se retira dans un couvent en Toscane. Il n'est point dans mon plan de parler de la république romaine. Elle ne sortit point de l'état d'abjection auquel elle était condamnée

était de la Congrégation de l'Oratoire ; on sait que généralement elle n'était pas dévouée au saint-siége.

Digitized by Google

en naissant ; les Français firent à Rome ce qu'ils voulurent, en emportèrent tout ce qu'ils voulurent : les richesses de ses églises furent enlevées, et ses plus magnifiques chefs-d'œuvres en peinture et en sculpture prirent la route de Paris ; enfin, pour me servir de l'expression d'un de nos poëtes : Rome ne fut plus dans Rome, tout ce qui en fesait l'ornement et la gloire disparut. Les vociférations des Jacobins succédèrent aux saints cantiques, et le délire du philosophisme fut substitué aux dogmes de la foi ; ce fut un prêtre apostat qui, le premier, en fit entendre le langage, ou plutôt les hurlemens. M. Bassal était le souffleur des Jacobins romains. Il leur fit dénoncer le roi de Naples, comme devant tomber sous la guillotine, et éprouver le sort du chef de sa famille. AN 6.

« Quel est ce Capet, fesait-il dire à l'ac-
« cusateur de Rome, qui prétend encore
« régner en vertu de l'investiture du pape?
« Quel est ce fripon à diadème, qui ose en-
« core nous dominer ? Qu'il redoute le sort
« de son parent, qui écrasait de son despo-
« tisme les Gaules maintenant affranchies ? »

Les griefs que M. Bassal fesait valoir dans ce manifeste contre le roi de Naples, por-

Digitized by Google

AN 6. taient sur ce que sa majesté sicilienne avait refusé de reconnaître la souveraineté du peuple romain, et sur ce qu'il régnait en vertu d'une bulle; enfin, il lui fesait un crime de ne pas vouloir laisser circuler dans ses états le papier-monnaie qu'on venait de fabriquer à Rome. Ces menaces effrayèrent le roi de Naples, il fit des levées de troupes et se prépara à la défense, ou plutôt à attaquer la nouvelle république. La cour de Naples était d'ailleurs exaspérée contre les Français, tant par l'insinuation de l'Angleterre, et même de l'empereur, qui n'attendait qu'une occasion favorable pour recommencer la guerre, que par le ton mortifiant qu'avaient pris avec leurs majestés napolitaines les ambassadeurs français, et notamment M. Garat, l'un d'eux. La reine de Naples ne pouvait voir sans dépit dans sa cour, et lui dictant, en quelque sorte, des lois, des hommes qui avaient personnellement contribué au sort qu'avait éprouvé sa malheureuse sœur.

L'état de l'Eglise étant ainsi révolutionné, les chefs de la république française, dont le système était de s'entourer, autant que possible, de gouvernemens qui, fondés par eux, fussent naturellement leurs auxiliaires,

Digitized by Google

jetèrent les yeux sur la Suisse, dont le principal état (1) était entièrement dévoué à leurs ennemis. Ce pays recélait beaucoup d'émigrés français, non pas qu'ils y fussent mieux traités que chez les autres puissances, ils y étaient, au contraire, écorchés tout vifs, sous le rapport des dépenses pécuniaires: et la Suisse n'était point pour eux le pays de l'hospitalité, comme on l'a dit fort mal-à-propos, mais des hôtelleries extrêmement exigeantes. Après le sac de Lyon, ceux des habitans de cette ville qui s'étaient réfugiés en Suisse, n'y avaient plus trouvés d'amis après l'épuisement de leur bourse; alors les bons Suisses étaient devenus aussi durs pour eux, que ceux qui, à la porte de nos grands seigneurs, étaient intraitables pour les personnes qui leur étaient consignées. Les émigrés restaient chez les Suisses, parce que dans ce pays la communication avec leurs parens et leurs amis de France était plus facile que dans tout autre état, et qu'au premier mouvement qui pouvait leur être favorable dans leur patrie, ils étaient à portée d'y rentrer sur-le-champ. AN 6.

Le directoire, pour qui chaque figure

(1) Celui de Berne.

AN 6. d'émigré français était une tête de Méduse, avait fait signifier aux cantons suisses, et particulièrement à celui de Berne, qu'ils eussent à faire sortir les émigrés de chez eux. Les magistrats de Berne n'avaient pas cru devoir obtempérer à cette réquisition. Le conciliant Barthélemy qui, pendant tout le temps de la révolution, avait maintenu les treize cantons dans un état de neutralité, malgré tous les efforts des puissances coalisées pour les engager à prendre part à leur ligue, avait été envoyé dans les déserts de la Guiane; et le directoire lui avait donné pour successeur des révolutionnaires ardens, avec la mission, à-peu-près publique, d'y développer le germe des principes français qui, dans le pays de Vaud surtout, comptaient beaucoup de partisans. Bientôt, par un effet de leurs opérations politiques, des insurrections se manifestèrent dans plusieurs endroits; le gouvernement bernois voulut les réprimer; les insurgés en appelèrent aux Français, et se mirent sous leur protection. Le directoire menaça et fit en même temps entrer une armée en Suisse, commandée par le général Brune, auquel succéda bientôt le général Schombourg. Les Bernois lui opposèrent toutes les forces qu'ils

Digitized by Google

purent réunir, et il s'engagea une bataille où les Suisses se battirent avec acharnement; mais enfin leurs lignes ayant été rompues, l'armée bernoise se dispersa, et il ne fut plus possible de la rallier. Les Français pénétrèrent dans l'intérieur de la Suisse, détruisirent à Morat le monument qui consacrait dans ce lieu la défaite du duc de Bourgogne, entrèrent à Berne, et détruisirent son gouvernement. Les membres du sénat prirent la fuite. AN 6.

Après cette expédition, une constitution, préparée d'avance, fut proclamée par les généraux français. Tout ce qui composait l'ancienne confédération, et jusqu'au nom de *Suisse*, disparurent; on ressuscita celui que lui donna César. L'Helvétie eut un directoire exécutif et un corps législatif divisé en deux chambres; mais ce changement ne plut pas aux petits cantons et aux ligues grises; ils ne crurent pas, malgré toutes les phrases du directoire, que la liberté qu'on voulait leur imposer, fût plus réelle que celle qu'ils s'étaient eux-mêmes donnée, et que le gouvernement directorial fût plus démocratique que celui sous lequel ils vivaient, sans payer d'impôts, et dans l'indépendance la plus absolue. Ils s'obstinèrent donc à dé-

Digitized by Google

AN 6. fendre leurs paisibles villages contre les troupes commandées par le général Schawembourg; mais que pouvaient faire de malheureux paysans contre de nombreux soldats façonnés à tous les exercices de la guerre, et accoutumés à vaincre? il fallut céder: tous les amis des peuples vraiment libres admirèrent leur courage, et maudirent le directoire exécutif de s'être obstiné à persécuter d'aussi braves gens. Les habitans du petit bourg d'Underwald résistèrent seuls aux troupes du général Schauwembourg, et balancèrent long-temps la victoire: tout se battait, hommes, femmes, enfans; il fallut les exterminer pour les soumettre. On n'a guère entendu parler du général Schauwembourg, que pour son expédition en Suisse; il n'est pas à présumer que les autres généraux cherchent à lui en disputer la gloire. Les Suisses ne furent pas mieux traités par les agens civils que le directoire envoya dans leur pays, que par les soldats de Schauwembourg. Les noms que portaient trois d'entr'eux, suffisaient seuls d'ailleurs, pour les faire croire coupables de tous les genres d'exactions. Le principal de ces agens était beau-frère du directeur Rewbell, et se nommait Rapinat, un autre s'appelait Forfait, et le troisième M. Grugeon.

Digitized by Google

Aux opérations financières de ces messieurs, les Suisses, qui ont la réputation un peu méritée, d'être, plus que tout autre peuple, attachés à leurs espèces métalliques, jetèrent des cris si hauts qu'ils furent entendus de toute la France ; et comme ceux qui fesaient contribuer les Suisses n'avaient pas l'opinion pour eux, il n'est sorte de propos qu'on ne tînt contre MM. Rewbell, Grugeon, Forfait et Rapinat. Le nom de ce dernier était devenu une épithète commune à tous les pillards de la république, on ne les appelait que des *Rapinat.* Il courut dans les derniers temps de la puissance directoriale, c'est-à-dire, au fort de notre misère, sur M. Rapinat, un quatrain assez drôle et qui a un caractère historique ; le voici : AN 6.

« Un pauvre Suisse qu'on ruine,
« Demandait que l'on décidât
« Si Rapinat vient de rapine,
« Ou rapine de Rapinat. »

Le directoire fit aussi arriver en France quelques caissons d'écus du trésor de Berne, qui lui aidèrent à fournir aux frais d'une expédition qui n'avait pas été tentée par les Français, depuis saint Louis.

On réfléchissait dans nos cabinets diploma-

Digitized by Google

AN 6. tiques, aux moyens de pénétrer dans l'Inde par l'Egypte et la Perse, c'était la route qu'on prenait avant qu'on pût y arriver par le cap de Bonne-Espérance : ce qu'avait tenté et exécuté un petit roi de Macédoine, pourquoi ne pas l'entreprendre avec des moyens beaucoup plus étendus. Le prix d'une telle intrépidité n'était pas une vaine gloire ; il s'agissait de ruiner la puissance d'une nation qui fesait le désespoir de la nôtre, d'une éternelle rivale, dont la politique avait toujours pour but d'écasser notre commerce et de semer le trouble dans nos cités. Tel fut l'objet de l'expédition qui partit de Toulon le 30 floréal an 6 ; elle était composée de treize vaisseaux de ligne, six frégates, deux bricks, huit flûtes, un nombre considérable de bâtimens de convoi, chargés de munitions et de troupes, sous le commandement du général Bonaparte : on en portait le nombre à quarante mille combattans ; outre les munitions et les hommes de guerre, il y avait à bord de la flotte des caractères et des ustensiles d'imprimerie, et autres objets propres à former des établissemens scientifiques. On ne sut guère à Paris quelle était la destination de ce nouveau convoi, que lorsqu'il fut arrivé.

Digitized by Google

Avant de poursuivre sa route, Bonaparte se présenta devant l'île de Malte, et requit le grand-maître, par l'organe du consul de France, de recevoir la flotte dans le port. Celui-ci répondit que les lois de l'ordre ne lui permettaient pas de laisser entrer des forces aussi nombreuses : ils menaçaient tous les points abordables de l'île. La division se mit alors parmi les chevaliers, dont plusieurs s'entendaient sans doute avec les Français; c'est au moins encore l'opinion générale. Le conseil du grand-maître perdit la tête : d'ailleurs, les chevaliers qui, depuis long-temps, s'occupaient fort peu du métier de la guerre, n'avaient pas assez de munitions, ni assez de troupes pour défendre tous les points où l'on pouvait descendre. Le 22 prairial, pendant que la confusion régnait entr'eux, les Français prirent terre sur huit points différens, sans éprouver de résistance; les troupes maltaises refusèrent de se battre, celles qui ne posèrent pas les armes, se sauvèrent dans la ville, d'où le grand-maître, Hompesch, retiré dans son palais, donnait des ordres qui, se contrariant sans cesse, ne pouvaient recevoir aucune exécution; enfin, après s'être long-temps disputé, les successeurs de ces chevaliers contre lesquels avaient échoué AN 6.

AN 6. toutes les forces de l'empire Ottoman, se rendirent à quelques volées de coups de canon, et consentirent à la dissolution de leur ordre. Bonaparte fut reçu dans la ville, et sa flotte dans le port, le 24. Les Français trouvèrent à Malte deux vaisseaux de ligne, une frégate, trente mille fusils, douze mille barils de poudre, beaucoup d'artillerie, des vivres en abondance, et environ trois millions dans le trésor de l'ordre. Le grand-maître obtint un traitement avantageux; on lui laissa six cent mille francs comptant, et on lui assura cent mille écus de pension, jusqu'au moment où la France lui aurait procuré une autre souveraineté, qui servît de chef-lieu à l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Les chevaliers français, reçus avant 1792, eurent la faculté de rentrer dans leur patrie; on leur promit sept cents livres de pension, et mille aux sexagénaires.

Le grand-maître s'embarqua le 29, et laissa les archives de l'ordre au pouvoir des Français. Ainsi finit l'ordre de Malte, car, malgré les traités qui le rétablissent aujourd'hui, il n'est guères probable qu'il se relève de cette catastrophe, son institution est d'ailleurs sans objet; les chrétiens d'Europe ont

ont trop d'ascendant sur les infidèles, leurs voisins, pour avoir rien de bien sérieux à craindre de leurs pirateries; ils sont assez forts pour leur en demander raison par eux-mêmes. AN 6.

Maître de Malte, Bonaparte y laissa une garnison de cinq mille hommes, dont il donna le commandement au général Vaubois, et mit, le 1er messidor, à la voile pour l'Egypte. La flotte en fit le trajet en douze jours; il est d'environ trois cents lieues marines.

Le débarquement s'exécuta le 13 messidor, à huit milles d'Alexandrie. La nuit même, Bonaparte, profitant du désordre qu'excitait dans ce pays une expédition aussi inattendue, marcha sur la ville à la pointe du jour; l'armée commandée à droite par le général Lebon, à la gauche par le général Menou, et au centre par le général Kléber, aperçut l'antique colonne de Pompée, et sur-le-champ l'attaque de la place commença. Alexandrie est revêtue de murailles à l'antique, qui n'étaient pas de nature à résister long-temps contre l'artillerie française. La garnison répondit au feu des assiégeans par quelques coups de mauvais canons, et rendit la ville, les forte-

AN 6. resses et le port, le jour même. Cependant les généraux Kléber et Menou furent blessés.

Le premier soin de Bonaparte fut de faire sonder le port, pour s'assurer si les vaisseaux de ligne pouvaient y entrer. Le résultat du rapport qu'on lui fit, fut qu'en allégeant un peu la charge des plus gros vaisseaux, ils pourrait pénétrer dans le vieux port; mais l'amiral Brueix, après avoir pris conseil des capitaines de l'escadre, décida la négative, et la flotte resta en rade.

Bonaparte, après avoir mis Alexandrie en état de défense, se porta rapidement sur le Caire, par la route de Demenhur et celle de Rosette. Le général Desaix conduisit la division qui marcha sur Demenhur; le général Dugua côtoya le rivage de la mer, remonta le Nil jusqu'à Rosette, et se réunit, auprès de Rachmanié, à la division de Desaix. Les généraux Kléber et Menou, l'un et l'autre blessés, furent chargés, le premier du commandement d'Alexandrie, et le second, de celui de Rosette, qui n'opposa point de résistance. Le général Menou s'attira l'amitié des habitans de cette ville, par sa conduite désintéressée; il se maria avec la fille d'un des principaux habitans; pour leur complaire, il voulut bien prendre

Digitized by Google

le nom qu'ils lui donnèrent : on l'appela AN 6.
et il signa *Abdalla Menou.* (1)

La flottille qui remontait le Nil était commandée par lesgénéraux Pérée et Andréossi, chargés de fournir à l'armée les rafraîchissemens dont elle avait besoin.

Cependant les beys, instruits de la marche des Français, se préparèrent à la défense; ils campèrent près d'un village appelé *Chebreisse*, et une flottille armée par eux suivait le cours du Nil, pour attaquer celle des Français.

Le 25, au lever du soleil, les deux armées se trouvèrent en présence, tant sur le Nil que sur terre; celle des beys fut battue sur l'un et l'autre élément; une des chaloupes des mamelucks sauta en l'air avec tous ceux qui la montaient, le reste de la flottille égyptienne se dispersa; sur terre la cavalerie des mamelucks attaqua avec la plus grande bravouve la masse des colonnes fran-

(1) Le général Menou, de retour d'Egypte, en a amené sa femme; elle conserve les habitudes de son pays : elle vit retirée dans son appartement avec ses femmes, et ne veut jamais paraître en public; lorsqu'elle sort, elle est si scrupuleusement voilée qu'il est impossible de l'apercevoir.

Digitized by Google

AN 6. çaises; mais celles-ci les laissèrent accourir sur elles, firent leur décharge à bout-portant, et les reçurent ensuite sur leurs baïonnettes, sans reculer d'un pas, tandis que la mitraille les culbutait les uns sur les autres; ne connaissant point ce genre de combat, ils ne purent le soutenir, et se firent tuer. Les Français campèrent ensuite au milieu des pyramides, et eurent encore un combat à essuyer contre la cavalerie des mamelucks, dont ils massacrèrent ou firent noyer en très-grand nombre; ils leur prirent en outre quarante pièces de canon, dont ils ne savaient pas faire usage. Bonaparte entra au Caire le 4 thermidor; les beys se retirèrent les uns dans la Syrie, les autres dans la Haute-Egypte. Tout le pays habitable tomba successivement au pouvoir des Français, qui n'eurent, pendant long-temps, d'autres ennemis à combattre que quelques Arabes épars, dont au surplus ils n'avaient rien à craindre lorsqu'ils étaient plusieurs sous les armes.

Le projet des Français, en pénétrant en Egypte, n'était pas seulement de tenter une expédition dans l'Inde, ils voulaient encore civiliser le pays à la manière européenne. Bonaparte y établit un institut à l'instar de

Digitized by Google

celui de France, ou plutôt qui en était le correspondant; on y fonda quelques établissemens, on y fit des expériences qui piquèrent la curiosité des habitans; et il est à croire que l'Egypte aurait pris une nouvelle face, si les Français s'y fussent mantenus plus longtemps. Cependant Bonaparte ne contraria point les usages des Egyptiens; il respecta leur religion; il ne chercha point à établir les principes révolutionnaires parmi les sectaires du Coran; il se dit envoyé dans leur pays par la volonté du Dieu de Mahomet, et en cela sa politique fut admirable. Quelques personnes la critiquèrent, parce qu'elle ne ressemblait en rien à ce qu'il pratiquait parmi nous; et je crois que cette critique peut être considérée comme un éloge; il lui dut la sûreté de son armée; car, à une insurrection près, qui eut lieu au Caire, mais fut sévèrement comprimée, les Français n'eurent pas à se plaindre de l'indocilité des Egyptiens. AN 6.

Mais la flotte qui avait escorté l'armée de terre ne fut pas aussi heureuse qu'elle; les Anglais, commandés par sir Nelson, lieutenant du lord Saint-Vincent, furent bientôt à sa poursuite avec quatorze vaisseaux de ligne; les vaisseaux français étaient à

Digitized by Google

AN 6. l'ancre et ne pouvaient pas manœuvrer lorsque les Anglais les attaquèrent. Au risque de s'échouer, ce qui arriva effectivement à l'un d'eux, Nelson fit passer plusieurs de ses vaisseaux entre la côte et les vaisseaux français qui, de cette manière, se trouvèrent attaqués de tous côtés, sans pouvoir se défendre d'une manière utile, vu l'état d'immobilité auquel ils s'étaient eux-mêmes réduits. Dans ce combat, livré à la portée du pistolet, et dont le fracas ressemblait au bouleversement de l'enfer, l'amiral français fut tué, et bientôt après, *l'Orient*, de cent vingt canons, qu'il montait, sauta en l'air avec un bruit épouvantable. De treize vaisseaux français, quatre frégates et deux bombardes, six vaisseaux furent pris, deux furent brûlés par l'événement du combat, un par son capitaine, et deux par les Anglais. Cette fatale défaite, en ôtant aux Français la possibilité de recevoir des secours d'Europe, rendit très-difficile leur position en Egypte, où ils n'eurent plus de ressource que dans leur propre courage : il fut tel que, dans la suite, toutes les forces de l'empire ottoman ne purent parvenir à les en chasser ; sans le secours des Anglais, ils y seraient encore. Bonaparte fit élever des forts et des re-

Digitized by Google

doutes, sur les confins du désert, qui garantirent son armée des incursions des Arabes, et de toute surprise de la part des Turcs. Toutes les fois qu'ils voulurent tenter quelques débarquemens, ils furent exterminés, ou noyés dans la mer. Le combat naval, dont le funeste événement confina l'armée de Bonaparte en Egypte, commença à cinq heures et demie du soir, dans la rade appelée d'*Aboukir*, dont il rendra le nom célèbre dans l'histoire. Au surplus, ce combat terrible fut plutôt, pour les vaisseaux français, une confusion qu'une bataille; les équipages, d'ailleurs peu nombreux, eu égard à la multiplicité des manœuvres, obéirent aussi mal qu'ils furent mal commandés; les deux vaisseaux qui s'échappèrent, pour devenir dans la suite la proie de l'ennemi, se nommaient *le Généreux* et *le Guillaume-Tell*. ANO.

L'expédition d'Egypte étonna toute l'Europe; le grand-seigneur voyant une de ses provinces envahies, déclara la guerre à la France; en vain le général français publia qu'il n'était venu en Egypte que pour punir l'insolence des beys, dont la France avait à se plaindre, la république voulant toujours être l'amie de sa hautesse. Ces raisons

AN 6. ne furent pas écoutées : le grand-seigneur fit renfermer aux Sept-Tours l'envoyé de France, et aux bagnes tous les Français qui étaient à Constantinople; un grand nombre de ceux qu'on fit prisonniers dans les états de Turquie, furent massacrés, et leurs têtes exposées sur les murs du sérail.

Pendant que les Turcs exerçaient ces barbaries, l'ambassadeur de la Porte était libre à Paris, et traité avec une sorte d'égard par le directoire, qui avait imaginé un nouveau genre de tyrannie envers les Français. Les tueries révolutionnaires, par le moyen de la machine du médecin Guillotin étant devenues odieuses à toutes les classes de la société, on n'immolait plus de cette manière, mais on fusillait, par suite de jugemens rendus par des commissions militaires, tous ceux qui était inscrits sur la liste des émigrés. Sous le règne de Robespierre, ce n'était point les troupes de ligne qui formaient les commissions militaires destinées à frapper les citoyens; on prenait les individus qui devaient les composer, dans ces abominables armées révolutionnaires, dont les fonctions principales étaient le pillage et l'assassinat. Il semblait que les personnes qui étaient à la tête du gouvernement constitution-

Digitized by Google

nel de l'an 3, avaient entrepris de flétrir l'armée française, en forçant les soldats à devenir les bourreaux de ceux des Français dont l'énergie se fesait le plus redouter. Ce n'était plus à la place de la Révolution (1) qu'on donnait la mort, mais au Champ-de-Mars. Les militaires murmuraient de l'infamie qu'on leur fesait commettre, et il fallait renouveler fréquemment les bataillons appelés à faire ces opérations déplorables, de sorte que, suivant l'intention des gouvernans, un plus grand nombre se trouvait y avoir participé. AN 6.

Ce fut sur-tout dans les provinces méridionales, à Marseille, où elles furent les plus multipliées et les plus odieuses; une infinité de personnes, même de la classe la plus vulgaire, en furent les victimes : on fusilla jusqu'à une pauvre marchande de pommes.(2)

(1) La place de Louis XV.

(2) Ceci me rappelle une conspiration singulière dont j'ai oublié de rendre compte. Lorsque la reine fut condamnée, on accusa plusieurs particuliers d'une section de Paris (celle des Arcis) d'avoir cherché à la sauver. Les chefs de cette conspiration étaient un garçon perruquier, une marchande de vieux chiffons, et son fils, ramoneur de cheminées, de treize à quatorze ans, et

Digitized by Google

AN 6. Quant au corps législatif, il resta dans l'état de passibilité auquel l'avait condamné la journée du 18 fructidor; le directoire lui fit faire, par l'organe de M. Bailleul, de nouveaux rapports sur la conspiration prétendue, dont ce député crut pouvoir se dispenser de donner des preuves, par la raison, disait-il, *que pour avoir le droit d'être sévère, il faut être juste;* et ensuite, *parce qu'on ne prouve pas la lumière. . . .*

Lorsqu'il fut question de faire entrer un nouveau tiers dans le prétendu corps législatif, le directoire chargea publiquement ses commissaires dans les départemens de diriger les élections, et de faire ensorte que si ses partisans n'étaient pas les plus nombreux dans les assemblées électorales, ils fussent au moins les plus adroits. Cette manœuvre opéra des

---

quelques autres artisans du quartier, qui ne savaient même ce que cela voulait dire. J'ai vu tous ces conspirateurs à la Conciergerie, où j'étais détenu. La pauvre femme et le perruquier furent condamnés à mort, et le petit ramoneur, à quatorze ou quinze ans de détention; les autres artisans furent retenus en prison comme suspects.

Ainsi, l'on voit que nos fabricateurs de conspirations savaient en imaginer de toutes les couleurs.

Digitized by Google

scissions dans presque toutes ces assemblées. AN 6.
M. Bailleul fut encore chargé de faire rendre, par ses dociles collègues, un décret qui autorisait les deux tiers restans à choisir parmi les élus de ces scissions, soit qu'elles composassent la majorité ou la minorité des corps électoraux, les individus qui pouvaient convenir au directoire. Voilà ce que nos dominateurs appelaient *liberté*, *égalité et gouvernement représentatif!* Ces prétendus représentans, à qui tous les représentés inspiraient autant de frayeur qu'ils leur en causaient eux-mêmes, rendirent, le 24 messidor, sur la proposition de M. Lecointre-Puyravau, l'un d'eux, un décret qui ordonnait des visites domiciliaires, pendant un mois, dans toute la France, pour tenter de saisir les émigrés et ceux qu'ils appelaient *conspirateurs*; il aurait fallu arrêter tout le monde, car, à l'exception de ceux qu'ils soudoyaient, tout le monde désirait le renversement d'une autorité qui était continuellement en opposition avec elle-même, qui fesait précisément tout le contraire de ce qu'elle disait, et de ce qu'elle aurait dû faire.

Aux alarmes qu'inspirait aux Français la marche tortueuse et bizarre de leur déplorable gouvernement, se joignit bientôt la cer-

Digitized by Google

AN 6. titude du renouvellement de la guerre sur le continent. Le général Bernadotte, envoyé à Vienne en qualité d'ambassadeur, voulut arborer, sans doute avec trop peu de ménagement, le terrible drapeau tricolor à la porte de son hôtel; la vue de ce signe d'effroi pour tous les anciens gouvernemens, excita un soulèvement dans la ville, auquel il y a tout lieu de croire que la police de Vienne ne fut pas étrangère. L'ambassadeur et ses gens furent grièvement insultés; il revint en France. Ce retour et un coup-d'œil sur le congrès de Rastadt, suffirent pour persuader les moins clair-voyans que la guerre ne tarderait pas à recommencer.

Les premiers plénipotentiaires français étaient MM. Treilhard, ancien avocat, membre de la convention, Bonnier, aussi membre de la convention, et Roberjot.

Aux élections de l'an VI, M. Treilhard ayant été appelé au directoire en remplacement de M. François (de Neuf-Château), M. Jean Debry, qui était sorti du corps législatif, fut envoyé à Rastadt par le directoire.

AN 7. Les premières prétentions des Français, qui avaient pour objet de prendre la rive gauche du Rhin pour limites de la France,

Digitized by Google

éprouvèrent peu d'opposition de la part des plénipotentiaires germaniques; ils ne parurent pas non plus éloignés d'adopter le plan de sécularisation des états ecclésiastiques d'Allemagne, pour indemniser les membres laïques du corps Germanique, privés de tout ou partie de leur souveraineté sur la rive gauche du Rhin; mais lorsqu'on leur demanda que toutes les îles du Rhin, n'importe à quelle rive elles appartinssent, fussent cédées à la France avec les forts de Kell et de Cassel, un terrain de cinquante arpens en face de l'ancien pont d'Huningue, et enfin, la démolition de la forteresse d'Erembrestein, que l'Allemagne regardait comme un de ses boulevards les plus puissans, l'opposition devint invincible. L'empereur appuya la résistance des plénipotentiaires allemands, et le roi de Prusse lui-même prit le parti du corps Germanique, et réclama contre les prétentions du directoire. AN 7.

Depuis le combat naval d'Aboukir, les Anglais étaient devenus absolument les maîtres de l'Océan et de la Méditerranée, et excitaient les états d'Italie à prendre de nouveau les armes contre les Français; ils leur annonçaient l'arrivée des Russes qui, en effet, s'étaient déja mis en mouvement; ils leur

Digitized by Google

AN 7. disaient qu'ils seraient efficacement secourus. La cour de Vienne, de son côté, fesait un traité d'alliance avec le roi de Naples, et lui envoyait, pour commander ses troupes, le général qui passait pour le plus habile tacticien de l'Europe, M. de Mack; enfin la défaite d'Aboukir paraissait d'un heureux augure pour la coalition nouvelle. Quarante mille hommes des meilleurs soldats français étaient renfermés en Egypte, avec le général qui avait porté les coups les plus terribles aux puissances coalisées; ces puissances, outre leurs forces particulières, allaient avoir cent mille combattans d'excellentes troupes à leur disposition, on ajoutait à cela les nombreux ennemis que la conduite du directoire devait lui faire dans l'intérieur de la république, et la lassitude des Français après une révolution qui était devenue pour eux la source de tous les désastres. Toutes ces réflexions étaient sans doute bien fondées; et si les puissances coalisées virent encore cette fois leurs espérances trompées, c'est que la rivalité des chefs d'armées de diverses nations, paralysa leurs moyens, au moment même où ils avaient mis la république sur le bord de l'abyme.

Pour conjurer l'orage, il fallut former de nouvelles armées, lever de nouvelles contri-

Digitized by Google

butions. Le directoire imagina une conscription militaire de tous les jeunes gens de France, depuis vingt jusqu'à vingt-cinq ans, pour remplir les cadres militaires, aussitôt qu'ils en seraient requis. La conscription militaire fut proposée au corps législatif par le général Jourdan, devenu membre du corps législatif aux élections de l'an v. Ce décret, qui devait avoir la plus grande influence sur l'état militaire de toutes les puissances de l'Europe, et était susceptible de l'examen le plus approfondi sous tous les rapports moraux et politiques, fut adopté, pour ainsi dire, sans discussion. Depuis le 18 fructidor, le corps législatif n'était plus destiné à exprimer sa volonté, mais à consacrer celle du directoire. De nouveaux impôts furent votés avec la même soumission; tout ce que desirait le directoire lui était sur-le-champ accordé, aussitôt que ses intentions étaient connues du prétendu corps représentatif. AN 7.

Cependant les représentés n'étaient pas tout-à-fait aussi dociles; les conscrits de plusieurs départemens s'enfuyaient dans les bois, au lieu de joindre les armées; les insurrection recommençaient dans les départemens de l'Ouest, on y arborait de nouveau les étendarts de la royauté; les chouans pillaient

AN 7. les caisses publiques, fesaient contribuer, pour leur cause, leurs amis comme leurs ennemis, la *chouannerie* était en quelque sorte du bon ton. Dans plusieurs villes des départemens de la Bretagne et de la Basse-Normandie, les jeunes gens, après avoir fait leur partie de société, se rendaient à un rendez-vous indiqué, et partaient de là pour aller attaquer les diligences, ou lever des contributions; quand ils avaient fait leurs expéditions, ils rentraient dans la ville, fesaient leur toilette, et reparaissaient daus les cercles, comme s'ils s'en fussent absentés pour une cause ordinaire.

Le directoire n'avait pas assez de moyens pour arrêter de pareils désordres; la voix de la guerre qui se fesait de nouveau entendre en Italie, sur les bords du Rhin et dans les montagnes de la Suisse, l'avait forcé de retirer la plus grande partie des troupes que la paix lui avait permis de répandre dans l'intérieur, pour les opposer de nouveau à l'étranger; beaucoup de soldats de ces troupes avaient déserté; lorsqu'on voulait les faire rejoindre leurs corps, ils se sauvaient dans les bois, et fesaient bientôt partie des bandes insurgées qui ravageaient la république.

Au milieu de ces alarmes, le gouvernement et

Digitized by Google

et ses partisans, toujours d'après ce principe, qu'*en révolution il ne faut jamais regarder derrière soi*, continuaient à suivre le système mixte qu'ils avaient embrassé depuis le 13 vendémiaire, et ne se conciliaient aucun parti, si ce n'est quelques *philosophistes* qui croyaient trouver, dans la religion du prophète Laréveillère, le moyen de réaliser leurs impraticables idées. Ces hommes, qui avaient étourdi toute l'Europe de leur cri d'indépendance absolue, et sur-tout de liberté religieuse, étaient devenus les plus intolérans de tous les fanatiques. Dans un pays où la religion catholique était à-peu-près universelle, ils avaient défendu d'en célébrer les fêtes; les marchands, les chefs d'ateliers étaient obligés d'ouvrir leurs travaux et leurs boutiques pendant ces fêtes, et de les tenir fermés, sous peine d'amende et de persécution, le jour du décadi (1). Dans les campagnes, les juges de paix, les commissaires du gouvernement avaient ordre de mettre à l'amende tous les AN 7.

(1) Un marchand bonnetier ayant osé fermer sa boutique le jour de Pâques, fut condamné à une amende rigoureuse, et le jugement qui l'avait condamné, affiché dans tout Paris. On prétend que cette aventure fit sa fortune; c'était à qui irait acheter chez lui.

Digitized by Google

AN 7. cultivateurs qu'ils trouvaient dans les champs, occupés à leurs travaux ordinaires. Il était défendu de contracter mariage un autre jour que le décadi; il était défendu de danser le dimanche, ou lors des fêtes de villages; on ne pouvait danser que le décadi : on avait interverti les jours de marchés dans toute la France, de manière que les nouveaux se trouvaient en opposition avec les rites et les usages de la religion chrétienne; enfin, rien ne fut oublié pour anéantir la foi, pour détruire tous les principes de moralité parmi les hommes; et, par une singularité frappante, ceux qui opéraient un tel bouleversement, étaient membres de la classe morale de l'Institut, assemblée qui est censée réunir dans son sein tout ce que la France possède de sages et d'hommes distingués dans les connaissances humaines. Lorsqu'on proposa au corps législatif tous ces décrets du délire, un seul homme eut le courage d'en faire remarquer la tyrannie et l'épouvantable absurdité; mais ce fut alors inutilement; M. Lucien Bonaparte ne fut pas écouté; néanmoins ses paroles ne furent pas entièrement perdues, l'espoir des Français s'y rattacha, et dans l'état où nous nous trouvions, c'était un triomphe que de le faire renaître.

Digitized by Google

Pour faire dominer les principes de M. Laréveillère et de ses amis, il fallait comprimer, sous la dénomination banale de *royalistes*, tous ceux qui s'étaient mis en évidence dans le parti contraire, et pouvaient, par cela seul, rallier les ennemis du directoire; on revint donc à la charge contre les proscrits du 18 fructidor. La nouvelle de l'évasion de Pichegru et des autres déportés répandit l'alarme parmi les partisans du directoire; ils crurent voir tous les mécontens réunis autour d'eux, et la puissance directoriale anéantie sous leurs coups. Pour s'en garantir, le directoire fit d'abord inscrire sur la liste des émigrés les déportés qui s'étaient enfuis des déserts de Synnamari; il chargea ensuite M. Poulain-Grandpré, membre du conseil des cinq-cents, de faire décréter que toutes les personnes condamnées à la déportation, par les actes des 19 et 22 fructidor, seraient tenues de se rendre dans le lieu de déportation qui leur serait indiqué par le directoire, sous peine d'être réputés émigrés, et punis comme tels. La proposition de M. Poulain fut appuyée avec une sorte de fureur (1); un seul député, M. Ro- AN 7.

(1) Voici le prétexte qu'on prit pour la faire : il s'était manifesté dans la Belgique une insurrection dont les

AN 7. chon, osa la combattre avec la plus grande force. Un M. Crochon l'appela audacieux,

---

Anglais avaient animé la violence de tous leurs moyens, sans cependant secourir autrement les insurgés que par la distribution de quelques armes. La cause véritable de cette insurrection était la conscription militaire et les persécutions qu'on exerçait contre les prêtres, dans un pays où les peuples sont fort attachés à la religion. Un M. Demoor, député belge, trouva une grande connexité entre les déportés et les insurgés de son pays, et provoqua le rapport de M. Poulain, déjà proposé auparavant, mais qui cependant avait été ajourné. Il est inutile de dire que l'insurrection de la Belgique, quoique comprenant une grande partie de ces provinces, fut bientôt comprimée. Elle pouvait offrir aux Anglais la plus grande facilité pour s'emparer de la Hollande, et même pour se maintenir sur nos frontières jusqu'à l'arrivée des Autrichiens et des Russes, qui étaient déjà en marche; mais ils aimèrent mieux exciter nos divisions intestines par des promesses fallacieuses et la distribution de quelques fusils, que de secourir efficacement le parti dont ils paraissaient défendre la cause. Ce système a été suivi pendant toute la guerre de la révolution, non-seulement par les Anglais, mais par les autres puissances, à l'exception de la Russie; ce qui s'est passé dans la Vendée et le pays des chouans; le soin qu'elles ont pris de subordonner l'armée du prince de Condé à leurs projets particuliers, en sont, je crois, d'assez fortes preuves.

Digitized by Google

royaliste ; M. Rochon le traita comme un sot, AN 7.
et lui en appliqua l'épithète.

« L'inculpation banale de *royaliste* ne m'en « impose pas, s'écria-t-il avec énergie ; elle « ne m'empêchera pas de m'opposer à un acte « de tyrannie qui n'a point d'exemple, à une « loi qui ajoute une peine à une autre peine, « ce qui ne s'est jamais vu. Que diriez-vous « du législateur qui dirait à un homme con- « damné à mort, viens aux pieds de la guil- « lotine, sinon je te ferai rouer et écarteler? « Bientôt nous ressemblerons à ces rois des « Indes qui ramassent tous leurs sujets pour « chasser aux bêtes féroces, et les resserrer « jusqu'au centre de leur territoire. . . . Je « sais que le grand-seigneur envoie le cor- « don, par des muets, au pacha dont il est « mécontent, au visir qu'il veut perdre ; « mais on n'a jamais entendu dire qu'il eût « ordonné à ce visir, à ce pacha de venir « prendre eux-mêmes ce cordon fatal. . . .

« On vous parle sans cesse de crédit public, « nos discussions financières ont constamment « retenti de ce mot; hé bien! ce crédit pu- « blic dont on vous parle, n'est autre chose « qu'un état de confiance qui suppose lui-même « beaucoup d'autres choses : il exige de la fidé- « lité dans les engagemens, de la constance

AN 7. « dans les systèmes; il exige un gouvernement « stable, certain dans sa marche; une loi « politique, sur-tout, dont on ne puisse ja- « mais s'écarter, *sous le prétexte de sauver « la patrie tous les jours*. Mais où est le cré- « dit public, où peut-il être, si les propriété- « tés ne sont pas sacrées; si on peut prendre « ainsi les biens de tout le monde, en les « nommant tantôt aristocrates, tantôt fédé- « ralistes, tantôt anarchistes; si l'homme « public n'est pas stable; si la liberté indivi- « duelle n'est pas inviolable; si l'homme « tremble devant l'homme, et non devant « la loi; si, enfin, les mesures révolution- « naires sont tout, et si la constitution n'est « rien; s'il y a asservissement, depuis la pre- « mière autorité jusqu'à la dernière ? »

M. Rochon parla long-temps sur ce ton, avec un courage imperturbable, sans s'effrayer des cris tumultueux de ses collègues: « Vous « devez m'entendre, leur disait-il, les mal- « heureux dont je défends la cause, n'ont « point de riches commissariats, de somp- « tueuses ambassades à me donner; ils n'ont « que la proscription en partage. » . . . . .

Mais on était alors tellement étranger à toute idée de justice dans le conseil des cinq-cents, que lorsque M. Rochon demanda la

Digitized by Google

parole contre le projet de M. Poulain-Grandpré, il se manifesta une surprise générale dans l'assemblée. AN 7.

Pendant la séance du 14 brumaire, où ce projet fut discuté, le conseil des cinq-cents fut dans une agitation affreuse; il semblait que M. Rochon, en rappelant les principes que je viens d'extraire de son discours, imprimait la pointe d'un fer rouge sur la figure de chacun de ses collègues. (1)

Ce fut MM. Génissieux, Lecointre-Puyravau, Poulain-Grandpré, Lesage Senault, Demoor, qui se chargèrent de faire valoir la justice d'un supplément de proscription contre les malheureux déportés.

M. Rochon fut, au surplus, le seul qui osa parler en leur faveur. Ses collègues le regardaient comme un monstre, parce qu'il avait voulu être juste; lorsqu'il retourna à sa place, en descendant de la tribune, les autres députés s'éloignèrent de lui, comme d'un pestiféré. *Le Moniteur* cite à ce sujet un M. Leborgne, nommé, par on ne sait qui, représentant des colonies, qui, se trouvant assis à côté de lui, s'en sépara avec effroi.

(1) On peut voir, dans le n°. 50 du *Moniteur*, septième année républicaine, l'étrange effet que produisit l'opinion de M. Rochon.

Digitized by Google

AN 7. Si de tels faits ne se trouvaient pas consignés dans les recueils les plus authentiques, la postérité aurait le droit de traiter d'imposteur l'écrivain qui les lui transmettrait; mais malheureusement ils sont rapportés par des personnes qui, au moins depuis, devaient avoir intérêt de les passer sous silence. La résolution proposée par M. Poulain-Grandpré, passa, au conseil des cinq-cents, à l'unanimité des voix, celle de M. Rochon seule exceptée. La question préalable qu'il avait demandée contre le projet n'ayant pas été appuyée, il s'écria: « Puis-« que moi seul j'ose appuyer ici un acte de « justice, Rome n'est plus dans Rome . . et il sortit de la salle. Je ne sais s'il a assisté depuis aux séances du conseil des cinq-cents, mais il n'y a plus élevé la voix.

Dans le conseil des anciens, M. Lecoulteulx de Canteleu improuva la résolution; sans vouloir prendre positivement la défense des proscrits, il insinua qu'au moins plusieurs d'entr'eux ne méritaient pas leur sort, et qu'il était de l'humanité du gouvernement de consoler leurs familles, en ne les condamnant pas à vivre dans un climat où régnait la mortalité la plus affreuse.

L'estimable M. de Meillan attaqua le

Digitized by Google

projet en lui-même ; il ne lui fut pas difficile d'en démontrer l'absurdité et la tyrannie sous tous les rapports, et il mérita, par son courage, de partager le tribut de reconnaissance que les déportés, leur famille et leurs amis, devront éternellement à M. Rochon. Ils doivent aussi à l'observation de M. Lecoulteulx, d'avoir obtenu un exil moins barbare ; le directoire indiqua l'île d'Oléron pour ceux qui voudraient se soumettre à leur sort. Plusieurs députés et quelques écrivains s'y rendirent, et y vécurent assez paisiblement jusqu'au jour où une nouvelle révolution devait les rétablir dans leur patrie et dans leurs droits de cité. AN 7.

Pendant le reste de la septième année républicaine et le commencement de la huitième, la France, et sur-tout les autorités qui la gouvernaient, se trouvèrent dans l'état le plus déplorable ; toutes les cordes de la machine politique étaient détendues, brisées ou pourries, il ne fallait plus qu'un souffle pour faire évanouir ces puissances naguères si effrayantes, et qui, au surplus, étaient réduites à cet état de marasme, bien plus par l'impéritie de la plupart de ceux qui les composaient, que par l'opposition qu'elles avaient

Digitized by Google

AN 7. éprouvée dans l'intérieur de l'état; je dis dans l'intérieur de l'état, car les obstacles qui résultèrent de la coalition des puissances sont, sans contredit, les plus graves de tous ceux que la France ait eus à vaincre pendant le cours de cette longue guerre. Ce fut la cour de Naples qui la première courut aux armes, sous prétexte de comprimer les mouvemens anarchiques de la nouvelle république romaine, qui menaçaient de bouleverser ses états. Les Français étaient à Rome, c'était par eux seuls que son gouvernement existait, et marcher contre les Romains, était déclarer la guerre aux Français. Cette considération n'arrêta pas le roi de Naples. M. de Mack, qui commandait les troupes napolitaines, somma les Français d'évacuer Rome; leur général, M. Championnet, réclama contre l'intimation de M. de Mack; celui-ci déclara pour toute réplique, que l'occupation de Rome et sa révolution étaient contraires au traité de paix de Campo-Formio; il ajouta que si les troupes françaises mettaient le pied en Toscane, cette invasion vaudrait une déclaration de guerre à sa majesté napolitaine (1), et que

(1) Il est bon de remarquer que lorsque M. de Mack

Digitized by Google

dans quatre heures au plus, il attendait une réponse catégorique à cet égard. Pour toute réplique à cette lettre, les Français coururent aux armes. Le 16 vendémiaire an 7, le corps législatif sanctionna la déclaration de guerre au roi des Deux-Siciles, proposée par le directoire, qui profita de cette circonstance pour chasser le roi de Sardaigne de ses états, avec qui il était cependant en paix : le malheureux prince eut la faculté de se retirer à Cagliari. Le gouvernement français, pour justifier cette violence, répondit qu'il y avait un complot entre les puissances ennemies, de renfermer l'armée française en Italie pour l'exterminer ; à cet effet, les troupes autrichiennes devaient donner la main aux Piémontais et leur fermer le retour en France, tandis qu'aux extrémités de l'Italie, ils auraient affaire aux Napolitains, et aux peuples qu'on ferait insurger contr'eux. Si ce fait est vrai, les puissances coalisées qui entraînèrent le roi de Sardaigne dans ce complot, l'en ont fort mal récompensé, car à la paix il a été complétement abandonné par elles et livré à la discrétion du vainqueur. AN 7.

parlait ainsi, les Anglais, de concert avec les Napolitains, s'emparaient du port de Livourne.

Digitized by Google

AN 7. En se retirant de Turin, le roi de Sardaigne signa, le 20 brumaire, un acte dans lequel il abandonnait aux Français tous ses droits en Piémont, et relevait les Piémontais du serment d'obéissance qu'ils lui avaient prêté.

Quant au général Mack, quoiqu'à la tête de quatre-vingt mille hommes, il ne soutint pas le ton qu'il avait pris à l'égard des Français, non qu'il eût mal pris ses dispositions militaires, on prétend au contraire qu'elles furent faites avec la plus grande habileté; elles se développèrent toutes à l'instant, de manière à détruire, sans retour, l'armée française, s'il eût eu à commander d'autres officiers et d'autres soldats; un seul corps de Napolitains, conduit par le comte de Damas, émigré Français, obéit aux ordres du général Mack, se battit avec intrépidité, et fit une retraite admirée de ses compatriotes; tout le reste de son armée s'enfuit avec un désordre épouvantable; il entra cependant à Rome, que les Français furent obligés d'évacuer momentanément; mais ils y rentrèrent bientôt. M. de Mack, abandonné de ses troupes remplies de sicaires révoltés contre lui, se livra à la discrétion du vainqueur, qui le reçut comme prisonnier de guerre. Il fut envoyé à Dijon.

Digitized by Google

Après la dissolution de l'armée du roi de Naples, le général Championnet marcha sur cette ville, que l'effroi des armées françaises jeta dans toutes les horreurs de l'anarchie. Ce qu'il y eut de remarquable dans cette circonstance, c'est que ce fut la populace (les Lazzaronis) qui voulut défendre le roi et son gouvernement, tandis que beaucoup de nobles se déclarèrent pour une révolution. Sa majesté Sicilienne, ne se croyant pas en sûreté au milieu de ses Lazzaronis, quelque dévoués qu'ils lui parussent, s'embarqua sur une frégate anglaise avec sa famille, et se retira à Palerme. Les Français entrèrent dans sa capitale, non sans avoir eu à soutenir des combats très-vifs contre les Lazzaronis, dont un très-grand nombre furent massacrés. Le roi des Deux-Siciles n'étant plus à Naples, les Napolitains crièrent *vive la république!* et l'on célébra en France, la formation de la république napolitaine. Des agens furent envoyés de Paris chez ces nouveaux frères, pour les diriger dans l'organisation de leurs institutions, et qui ne s'occupèrent pas moins utilement de leurs intérêts particuliers. Un pays qui n'avait pas encore été spolié par les contributions des armées respectives, offrait d'abondantes moissons à ceux qui y paraissaient les premiers. AN 7.

Digitized by Google

AN 7. L'expédition de Naples fit présager les plus heureux succès aux républicains de France ; on dénonça la mauvaise foi de l'empereur, et de nouveaux bataillons se portèrent en Suisse, en Italie, sur le Rhin, pour l'attaquer de toutes parts.

A cette époque le directoire n'avait pas de généraux en chef que leurs faits militaires eussent rendus bien redoutables aux puissances ennemies. Bonaparte était en Egypte avec l'élite de l'armée ; Pichegru était déporté ; Moreau avait improuvé la journée du 18 fructidor, et le directoire lui avait, pour cette raison, retiré le commandement de l'armée du Rhin ; il craignait de l'employer, et le laissait à l'écart dans le village de Passy, où il s'était retiré (1).

(1) On a beaucoup parlé d'une lettre de ce général, écrite à M. Barthélemy, alors directeur, saisie par le directoire, dans laquelle Moreau lui révélait une correspondance de Pichegru avec le prince de Condé, trouvée dans un chariot saisi sur M. Klinglin, général français émigré, où il était question du rétablissement de la royauté. Le directoire publia cette lettre après la déportation de Pichegru, qui l'a démentie depuis. Un jugement rendu par le tribunal de Strasbourg, portant absolution de ceux qu'on disait les *complices de*

Digitized by Google

Le général Jourdan, battu par l'archi- AN 7.
duc Charles toutes les fois qu'il s'était mesuré avec lui, avait appris à l'Europe que le vainqueur de Fleurus n'était pas invincible; le général Hoche, qui s'était fait une assez belle réputation, était mort empoisonné, disait-on, pour n'avoir pas voulu se prêter aux combinaisons de certaines autorités; il n'y avait plus que M. Schérer qui eût commandé en chef; mais M. Schérer était déja vieux, et ne jouissait pas d'ailleurs d'une bien grande réputation; ce fut cependant à M. Schérer, alors ministre de la guerre, que le directoire confia le sort de nos conquêtes en Italie. M. Massena, auparavant général de division sous Bonaparte, et excellent officier, eut le commandement de l'armée en Suisse, mais sous la direction du général Jourdan, qui quitta le corps législatif pour prendre le commandement de l'armée sur le Rhin, à qui on donna le nom d'*Armée du Danube*, pour indiquer les opérations dont elle était chargée.

Le général de division Bernadotte eut le

Pichegru, dans cette affaire, ferait croire qu'il y a au moins du mal-entendu dans tout cela.

Digitized by Google

AN 7. commandement d'une armée d'observation qui devait, en cas de besoin, appuyer les opérations de l'armée du Danube. Cette armée se borna à menacer Philisbourg, qui inonda ses environs, et se mit ainsi en sûreté contre les attaques des Français; mais la forteresse d'Ehreinbreistein, considérée comme imprenable de vive force, fut obligée de se rendre, faute de vivres et de munitions, au général français d'Allemagne. L'évacuation de cette place eut lieu avant la reprise des hostilités, et ne contribua pas peu à les accélérer.

Les premières opérations du général Schérer commencèrent par l'occupation de la Toscane; le grand-duc s'enfuit de ses états; les Français lui en laissèrent la facilité, et il y a apparence qu'elle lui coûta fort cher; mais on ne marchande pas dans une telle circonstance. La faction théophilantropique du directoire qui, en écrasant le chef de l'église, croyait anéantir la foi, ne traita pas sa sainteté avec le même ménagement; des soldats eurent ordre de se saisir de ce vénérable vieillard, âgé de quatre-vingt-deux ans, et de le conduire à Briançon; en vain représenta-t-il qu'il lui était impossible, dans l'état où il se trouvait, de supporter un tel voyage; il

ne

Digitized by Google

ne fut point écouté ; il arriva dans la forteresse le 12 floréal, après trente-quatre jours de route. Toute l'Europe fut indignée de cette barbarie ; le directoire devint plus que jamais l'objet de la haine de tous les fidèles de France, et hâta, par cette impolitique cruauté, la chute que ses autres injustices avaient si souvent méritée. AN 7.

L'événement des combats ayant rapproché les ennemis des frontières de France, le directoire, craignant que sa proie ne lui fût enlevée par les schismatiques russes, fit conduire Pie VI à Valence, à travers les Alpes, par Embrun et Grenoble : l'infortuné pontife y expira le 2 fructidor. Un ministre d'Espagne et l'archevêque de Corinthe, qui l'avaient accompagné dans sa détention, firent embaumer son corps ; il fut déposé dans la cathédrale de Valence. Les persécutions contre l'église et ses ministres ayant enfin cessé, les restes mortels de Pie VI ont été transportés à Rome, où ils ont reçu les honneurs dus au chef de la religion catholique et à ses vertus particulières.

Après l'expulsion du grand-duc de Toscane de ses états, il ne resta plus sur le continent d'Italie aucun vestige des anciens gouvernemens ; seulement le jeune cardinal Ruffo, à la

Digitized by Google

AN 7. tête de quelques bandes napolitaines, dispersées par les Français, parcourait la Calabre, et inquiétait sérieusement les vainqueurs et les nouveaux républicains de Naples. Ce cardinal s'est acquis une assez grande réputation militaire dans cette guerre ; ses adversaires appelaient *brigands* ceux qui marchaient sous ses ordres, comme on appelait *brigands* ceux qui, dans les départemens de l'ouest de la France, combattaient sous les étendards royaux.

Sans aucune déclaration préalable de guerre, les Français et les Autrichiens se trouvèrent en présence sur une ligne prolongée depuis les sources du Danube, jusqu'à la mer Adriatique. Les anciennes histoires ne nous donnent pas d'exemple de guerres faites de cette manière, tout s'y peint avec le caractère de violence et d'agitation extraordinaires auxquelles l'Europe était alors abandonnée ; il ne s'agissait pas de la prise de possession d'une langue de terre, pour laquelle devaient se livrer quelques légers combats ; qu'une facile paix devait bientôt terminer ; c'était d'une subversion générale qu'il était question ; cent mille hommes traversaient six cents lieues de pays pour y prendre part.

Mais les armées respectives d'Autriche et

Digitized by Google

de France en étaient déja aux mains avant que les Russes fussent arrivés. Le général Jourdan avait passé le Rhin à la tête de quarante mille hommes, et s'avançait en Allemagne au-devant du prince Charles, qui marchait lui-même à sa rencontre, avec des forces bien plus considérables encore; on portait le nombre de ses troupes à soixante mille combattans. En Italie, le comte de Krai, commandant provisoire de l'armée autrichienne, qu'il devait remettre à M. de Melas, était opposé au général Schérer. Les hostilités commencèrent à-peu-près en même temps sur tous les points. Le 5 mars, le général Massena somma le général autrichien Auffenberg, qui occupait le pays des Grisons, de l'évacuer. Il s'y refusa et tâcha de soulever ce pays en sa faveur; n'yant pu y réussir, et se trouvant tourné par les divisions qui avaient pris poste sur le Rhin, il fut obligé de se rendre prisonnier avec le corps qu'il commandait, après s'être vaillamment défendu devant Coire. Ce premier succès en semblait présager de nouveaux, et Jourdan se portait avec confiance au-devant de la grande armée autrichienne. Avant d'attaquer, il fit demander aux avant-postes, où commandait le prince de Schwartzem- AN 7.

AN 7. berg, par un de ses adjudans, si la réponse que le directoire attendait de la cour de Vienne était arrivée ? Sur la réponse négative du prince, l'adjudant déclara que les hostilités allaient être reprises. Cette formalité fut suivie d'un engagement très-vif, mais sans avantage déterminé. Ce premier combat eu lieu le 20 mars, sur les hauteurs de Salgau. Le 21, l'archiduc attaqua à son tour les Français en avant de Pfullendorf: il se mit lui-même à la tête de sa colonne, et chargea son ennemi avec le plus grand courage. Jourdan opposa une vive résistance sur tout le front de sa ligne; mais n'ayant pu soutenir sa gauche déja tournée, il se retira pendant la nuit, en bon ordre, sur les hauteurs de Pfullendorf. Poursuivi de nouveau le lendemain, il rétrograda encore; une de ses colonnes fut coupée, et ne put effectuer de retraite. Ces combats furent très-sanglans; jamais, dans les actions précédentes, les Autrichiens n'avaient développé une artillerie aussi formidable et mieux exercée.

Dans les différentes positions qu'il avait prises, le général Jourdan espérait recevoir des secours du général Massena; mais, malgré les attaques les plus multipliées et les

Digitized by Google

plus vives, jamais il ne lui fut possible de forcer les retranchemens de Feldkirch, dans le Voralberg; il y vit échouer et périr l'élite de ses plus braves soldats. Ce poste forcé donnait, sans contredit, l'avantage aux Français. Le général Hotz, officier suisse au service de l'empereur, en s'y maintenant, fixa la victoire en faveur de l'archiduc. AN 7.

Le 25, Jourdan tenta une troisième fois la fortune. Le général Saint-Cyr, qui commandait sa division de gauche, battit complétement, à Tullingen, la droite de l'armée autrichienne, commandée par M. de Meerfeld. Depuis cinq heures du matin, l'avantage était pour les Français. Le général Jourdan a prétendu depuis, que si on eût exécuté l'ordre d'une charge de cavalerie qu'il avait donné, la victoire était à lui. Les choses étaient en cet état lorsque l'archiduc mit pied à terre et chargea les troupes victorieuses à la tête de ses grenadiers; les Autrichiens, électrisés par la bravoure de leur prince, se précipitèrent sur les Français avec acharnement; ceux-ci se défendirent en désespérés, mais furent obligés de céder: dix mille hommes restèrent sur le champ de bataille, qui prit le nom

Digitized by Google

AN 7. de *Stokack*, village sur le terrain duquel elle fut donnée.

Après ce facheux événement, Jourdan tomba malade, laissa le commandement au général Ernouf, et revint à Paris. L'armée du Danube se disloqua; une partie se réunit à celle de Massena, le reste repassa le Rhin.

Au commencement de cette campagne, un événement, dont les véritables acteurs ne seront probablement jamais connus, effraya toute l'Europe; car ceux à qui on a officiellement attribué ce crime, n'ayant aucun intérêt à une telle atrocité, il n'est pas naturel de s'en rapporter, sur parole, à leurs accusateurs, quoiqu'elle ait été commise par des individus portant l'uniforme et les couleurs des accusés. On ne commet pas des forfaits semblables, quand ils ne peuvent nous attirer que de l'infamie.

En retournant sur le Rhin, l'archiduc avait fait signifier à tous les envoyés français, dans les divers états de l'Allemagne, d'en sortir sur-le-champ, et notamment à la légation française à la diète de Ratisbonne. Sur son refus d'obéir, il l'avait fait conduire militairement aux avant-postes français. L'archiduc motivait cette violence, en disant que les Français, en entrant en Suabe, avaient rompu l'ar-

Digitized by Google

mistice stipulée par le traité de Leoben; et qu'attaqué par un gouvernement qui se jouait des traités, il ne voulait pas laisser sur les derrières de son armée des hommes qui, sous le bouclier de leur inviolabilité diplomatique, pouvaient servir d'espions à ses ennemis. Les ministres de l'empereur, craignant les représailles, s'étaient retirés de Rastadt, après avoir protesté contre tout ce que les Français avaient fait depuis que leurs armées étaient sur la rive droite du Rhin. Plusieurs envoyés du corps Germanique s'étaient aussi retirés; malgré cela, les plénipotentiaires français, par le motif que la rupture de l'armistice avec l'empereur n'empêchait pas de continuer les négociations avec l'Empire, continuaient leur séjour à Rastadt. AN 7.

Le 28 avril, à sept heures du soir, ils reçurent le billet suivant:

« *Ministres*, vous concevez facilement que « dans les postes occupés par les troupes im- « périales, on ne saurait tolérer aucun citoyen « français; vous m'excuserez si je me vois « obligé de vous signifier de quitter Rastadt « dans vingt-quatre heures.

« *Signé* BARBATZY. »

Digitized by Google

AN 7. M. Barbatzy était colonel d'un régiment de hussards autrichiens, appelé de *Szeklers*, qui fesait des courses continuelles de Sellz à Rastadt, et avait déja fait violence à plusieurs personnes.

Les trois ministres français partirent par une nuit très-sombre, entre neuf et dix heures du soir; on portait des torches devant eux. A peine furent-ils hors de la ville que leurs voitures furent assaillies par les hussards dont je viens de parler : après leur avoir demandé s'ils s'appelaient Jean Debry, Bonnier et Roberjot, ces soldats les firent descendre et les assassinèrent; rien de ce qui leur appartenait ne fut enlevé, leurs gens et leur famille ne furent point insultés. MM. Bonnier et Roberjot restèrent sur la place. M. Jean Debry prétend qu'après avoir reçu plusieurs coups de sabre, il fut culbuté dans un fossé, où, en fesant le mort, il conserva sa vie; il grimpa ensuite sur un arbre, où il se tint jusqu'au jour, et rentra à Rastadt avec la foule, que la curiosité avait fait sortir de la ville pour prendre connaissance de cet étrange événement. De retour à Paris; M. Jean Debry raconta lui-même son aventure, et fit entrer dans sa narration je ne sais quel épi-

Digitized by Google

sode de rossignol, dont les chants délicieux l'avaient distrait de ses douleurs. AN 7.

Les ministres allemands, à Rastadt, dressèrent procès-verbal de cet odieux assassinat; il constate le fait avec quelques détails, et rien de plus.

Le directoire voulut tirer parti de ce forfait, pour exciter une indignation générale contre les Autrichiens. Des placards affichés dans tous les lieux publics, les dénoncèrent à toute l'Europe, comme d'odieux assassins; mais presque personne n'ajouta foi à cette imputation; on ne pouvait comprendre l'utilité politique d'une action qui ne pouvait exciter contr'eux qu'une indignation universelle; d'autres l'attribuèrent au machiavélisme du gouvernement anglais, et d'autres, à celui du directoire lui-même. Je crois qu'il sera difficile d'affirmer, avec quelque certitude, quels sont ceux qu'il faut en accuser.

Revenons aux opérations militaires. L'archiduc tomba malade après la bataille de Stokack, et resta à-peu-près un mois sans poursuivre ses avantages; après cela, il pénétra en Suisse, non sans avoir éprouvé beaucoup de résistance; Massena lui céda du terrain qu'il lui fit acheter fort cher. Il pénétra jusqu'à Zurich, après une bataille consi-

Digitized by Google

AN 7. dérable, où l'avantage lui resta; mais sans avoir dispersé l'armée française, qui se retira en bon ordre et à demi-vaincue, sur les monts Albis. Il n'entre point dans le plan de cet ouvrage d'énumérer tous les combats qui eurent lieu dans les montagnes de Suisse, les Alpes Juliennes, et jusqu'aux confins de l'Italie; il faudrait de nouveaux volumes pour cela, et une grande connaissance dans l'art militaire, qui m'est absolument étranger. L'histoire n'offre rien de semblable à ce qu'on voit dans cette campagne, des soldats français grimpent tout armés au sommet des montagnes du Tyrol, se laissent glisser sur le côté opposé, et vont surprendre leurs ennemis, qui doivent les croire descendus du ciel. Cette étrange attaque fut faite par le général Desolles, qui prit cinq mille Autrichiens; mais les opérations des grandes armées étant restées sans succès, le général Desolles ne retira de son expédition que la gloire de l'avoir tentée; sa victoire n'arrêta point les ennemis, il fut bientôt forcé d'abandonner la position dont il s'était emparé.

En Italie, le général Schérer fut battu par le comte de Kray, précisément dans le même temps que Jourdan était forcé de repasser le Rhin. Son premier échec eut lieu à Castel-

Digitized by Google

Novo, le 6 germinal; la bataille dura depuis le lever du soleil jusqu'à la nuit; les armées respectives reprirent leurs positions. Schérer résolut de recommencer l'attaque; elle eut lieu, le 16 germinal, à Villa-Franca, presque sous les murs de Vérone. Cette seconde affaire fut plus funeste aux Français que la précédente; ce fut le général Moreau qui disputa le plus long-temps la victoire, quoiqu'il ne combattît que comme volontaire; les autres généraux lui avaient laissé le commandement d'une division qu'il conduisit victorieuse jusque sous les murs de Vérone, où il faillit pénétrer; mais le reste de l'armée ayant été battu, il fut obligé de se retirer pour protéger sa retraite. AN 7.

Alors l'armée française, considérablement affaiblie, fut obligée de rétrograder.

Les Russes arrivèrent à Vérone, et se réunirent à l'armée autrichienne. Le comte de Kray céda le commandement général au comte russe Suwarow, qui passait pour le plus habile général de l'Europe. Cet officier, quoique déja très-avancé en âge, donna à l'armée des alliés une activité incroyable. Poussés par cent mille hommes, les Français abandonnèrent successivement toute l'Italie; ils ne conservèrent que Mantoue, quelques

Digitized by Google

AN 7. places dans le Piémont, et l'état de Gênes. Schérer fut rappelé et couvert de malédictions en France, moins pour ses défaites que pour les horribles exactions qui, ayant eu lieu sous son commandement, avaient indisposé tous les Italiens contre les Français : mais il est vrai de dire qu'ils ne furent pas mieux traités par les Autrichiens, et sur-tout par les Russes; ceux-là saccageaient tout, ne laissaient absolument rien où ils passaient. La république cisalpine fut dissoute, tous les individus qui composaient ses autorités prirent la fuite; un de ses généraux, nommé *Lahotz*, prit les armes, et se joignit aux Autrichiens, contre ceux dont il avait été le chef. Cependant Moreau, à qui le directoire avait confié les débris de la florissante armée de Schérer (1), sut arrêter l'actif et infatigable Suwarow dans quelques affaires de poste; il apprit à ses soldats que si les Russes étaient d'excellentes troupes, ils n'étaient cependant pas invincibles. Ils les battirent dans plusieurs actions particulières, et ne craignirent plus de se mesurer avec eux.

(1) Elle était de plus de cinquante mille combattans au commencement de la campagne, sans compter ceux qui étaient dans les places; elle en avait à peine vingt après l'évacuation de Milan.

Digitized by Google

L'armée d'environ trente à quarante mille hommes, qui était dans l'état napolitain et aux environs de Rome, eut ordre de se mettre en marche pour tâcher de faire sa jonction avec le général Moreau; mais elle ne put y parvenir qu'après avoir perdu le plus grand nombre de ses combattans; il lui fallut combattre les Autrichiens et les Russes qui s'opposèrent à son passage. Les deux armées se rencontrèrent sur les bords de la Trébia, et se battirent pendant trois jours, pendant une chaleur excessive, les 17, 18 et 19 juin. Dans le premier de ces combats, la chance fut à-peu-près égale, la nuit sépara les combattans; mais le 18 les Français furent battus; le 19, la bataille recommença avec un acharnement dont il n'y a pas d'exemple; toute la campagne fut jonchée de morts et de mourans, les ondes du Pô se couvrirent de cadavres. Les rapports officiels français portèrent la perte du comte de Suwarow beaucoup plus haute que celle du général Macdonald; mais la vérité est, que l'armée de celui-ci fut tellement maltraitée, que même, réunie à celle de Moreau, elle n'opposa que très-peu d'obstacles aux progrès des alliés. Presque toutes les places que les Français avaient AN 7.

AN 7. en Italie tombèrent successivement, ils ne songèrent plus qu'à l'évacuer.

Cependant le directoire formait une nouvelle armée sur les confins de l'Italie et de la Suisse, pour défendre les frontières, qu'une bataille gagnée sur ces deux points pouvait livrer aux ennemis; il en donna le commandement au général Championnet, qu'il avait destitué et fait passer à un conseil de guerre, pour s'être opposé aux déprédations commises par les agens français dans le royaume de Naples; mais cette armée était presqu'entièrement composée de conscrits inexpérimentés, et pour la plupart sans armes. Se défiant toujours du général Moreau, il lui donna pour successeur un jeune officier, nommé *Joubert*, très-brave, sans doute, mais qui était fort loin d'avoir donné de ses talens militaires, des gages aussi positifs que celui dont il allait prendre la place. Le directoire, pour justifier le rappel de Moreau, le nomma général d'une armée sur le Rhin, qui n'existait encore que dans ses plans. Ceux qui ne virent pas de malveillance dans cette mutation, prétendirent que le gouvernement n'avait d'autre objet que de ranimer l'énergie des soldats, en leur fesant suivre, sous un nouveau général, de nouvelles opérations;

Digitized by Google

quoi qu'il en soit, ce changement ne fut pas heureux. La garnison française à Mantoue, qui occupait plus de vingt mille Autrichiens, se rendit, par capitulation, le 28 juillet; elle fut renvoyée en France; le commandant, M. Latour-Foissac, et les officiers de son état-major furent retenus prisonniers en Autriche, où ils durent rester trois mois avant de retourner dans leur pays. Cette condition est singulière; vraisemblablement alors ceux qui l'imposèrent comptaient sur des événemens qui n'eurent pas lieu. AN 7.

Le comte de Krai, maître de Mantoue, fut rejoindre M. de Suwarow avec les vingt mille hommes qui en avaient fait le siége. Les alliés étaient aussi maîtres du Piémont, et avaient fait prendre les armes à trente mille de ses habitans contre les Français; il était arrivé en outre de nouvelles forces de la Suisse au comte de Suwarow; son armée était des plus formidables: le directoire, de son côté, voulant signaler l'arrivée du nouveau général, lui avait fait passer tous les renforts dont il avait pu disposer; ces renforts, joints aux débris de l'armée du général Macdonald, formaient, avec ce qui restait de l'armée de Schérer, une force très-imposante.

Le général Joubert était venu dans la dis-

Digitized by Google

AN 7. position d'attaquer sur-le-champ le général Suwarow. Il pria Moreau de retarder son départ pour l'aider de ses conseils, celui-ci répondit généreusement à cette invitation, et prit poste sous ses ordres. Le 27 thermidor, les attaques commencèrent au pied des montagnes, à la hauteur de Novi; mais à peine les premières décharges se sont-elles fait entendre, que le général Joubert, voulant animer par sa présence une charge d'infanterie, en criant, *en avant! en avant!* est frappé d'une balle au cœur, il tombe en disant, *marchez toujours*. Après la mort de l'infortuné Joubert, Moreau reprit le commandement, et combattit de sa personne avec le plus grand courage, ainsi que les généraux Desolles et Saint-Cyr; mais ils ne purent tenir contre toutes les forces supérieures dirigées contr'eux par le général Mélas. Moreau ordonna la retraite. Les généraux Grouchy, Pérignon et Parthenau furent dangereusement blessés et faits prisonniers. On cita l'action du premier qui, après plusieurs charges inutiles, ayant rallié un gros de cavalerie, chargea avec un étendard; l'ayant perdu dans sa retraite, il mit son chapeau au bout de son sabre, et chargea de nouveau; ce fut alors qu'il fut renversé de son cheval. Dans

ce

ce moment, le carnage fut affreux, les Français avaient été embarrassés, dans leur retraite, par de l'artillerie dont le village de Pasturana était encombré; leur arrière-garde fut atteinte en cet endroit par le corps du général Karaczay, que le général Souwarow avait envoyé à sa poursuite, et taillée en pièces sans pouvoir faire de mouvemens pour se dégager. Les Français, pendant toute la bataille, se défendirent avec le courage du désespoir. Les deux armées se battirent pendant tout le jour sur tous les points de la ligne, vingt-cinq mille hommes furent tués ou mis hors de combat, de part et d'autre. AN 7

Dans le même temps, le même jour, Massena avait remporté un avantage considérable en Suisse; le général Lecourbe avait battu les Autrichiens sur les hauteurs du Mont-Saint-Gothard, en franchissant des abymes dont la pensée seule est effrayante. Cet avantage balança un peu la perte de la sanglante bataille de Novi.

Depuis quelques jours, pour paralyser les efforts de vingt-cinq à trente mille Russes qui venaient se joindre à l'armée du prince Charles en Suisse, les généraux français avaient eu ordre de reprendre l'offensive; le seul Massena, dont les forces étaient de soixante mille

AN 7. hommes, eut du succès; mais un autre corps, quoiqu'entièrement défait aux environs de Philisbourg et de Manheim, sauva peut-être, par sa défaite, la France d'une invasion générale (1). L'archiduc craignant de se voir attaqué sur les derrières, et qu'on ne lui coupât ses subsistances qu'il ne pouvait retirer que de la Souabe, quitta la Suisse avec vingt-cinq mille hommes, se porta sur le corps français avec une rapidité incroyable, et le tailla en pièces, ne laissant pour adversaires à l'actif Massena que les Autrichiens commandés par le général Hotz, et la nouvelle armée russe commandée par le prince Korzacow, mais qui ne connaissait point la manière de faire utilement la guerre dans un pays aussi difficile.

AN 8. L'habile Massena ne laissa pas échapper une occasion aussi avantageuse; il attaqua l'ennemi sur tous les points; les Autrichiens, culbutés, cédèrent le champ de bataille, après avoir perdu leur brave général Hotz, qui fut tué. Les Russes n'opposèrent qu'un courage passif; étonnés des brusques attaques des Français, ils ne fuyaient pas,

(1) Il était commandé par les généraux Muller, Baraguay-d'Hilliers et Laroche; il était d'environ dix-huit à vingt mille hommes.

Digitized by Google

ils se laissaient tuer presque sans se défendre; AN 8.
un très-petit nombre échappa au carnage; ceux qu'on fit prisonniers le furent, en quelque sorte, malgré eux : ils aimaient mieux se faire assommer. On prit cent pièces de canon, tant aux Autrichiens qu'aux Russes, avec toutes les munitions et le trésor de ces derniers, qui était d'une très-grande importance. La principale affaire eut lieu dans la plaine de Zurich, et fut suivie de l'évacuation de la Suisse par l'armée des alliés. Les attaques de Massena contre l'armée combinée russe et autrichienne, eurent lieu dans les premiers jours de vendémiaire an VIII, et empêchèrent une invasion qui paraissait certaine.

Une dislocation dans les forces des alliés, au moment où il eût fallu agir sans relâche, détruisit l'effet des immenses avantages que déja ils avaient obtenus; les chefs des armées respectives revendiquaient pour eux et leurs compatriotes, la gloire des succès communs: de là, l'origine des plus dangereuses rivalités. Pour les éviter, il fut résolu de former les armées de manière qu'elles pussent agir séparément. Tous les Russes devaient combattre, en Suisse, sous le commandement du général Souwarow; les émigrés, sous le commandement du prince de Condé, de-

Digitized by Google

AN 8. vaient lui servir de guides (1), et les Autrichiens occuper seuls l'Italie, objet des vœux du cabinet de Vienne; ce fut au moment de cette séparation, que Massena détruisit tous ces projets.

Lorsqu'on battait ses compatriotes, le comte de Souwarow arrivait en Suisse;

(1) Ils eurent affaire dans leur retraite, avec leurs compatriotes, et se battirent entr'eux avec acharnement; on distingua sur-tout le petit-fils du prince de Condé, qui paya de sa personne avec une valeur digne de la célébrité de son nom; quelques-uns, faits prisonniers, furent depuis traités comme les autres prisonniers de guerre. Quelque temps auparavant, un certain nombre d'émigrés embarqués sur je ne sais quel bâtiment, étaient portés sur les côtes de France par la force inévitable de la mer en fureur; un jeune homme eut tellement peur d'aborder sur sa terre natale, qu'il se précipita dans la mer:

Heu fuge crudeles terras, fuge littus avarum.

Les autres firent naufrage à Calais. Il se trouvait parmi eux des personnes de la maison Choiseul; on hésita long-temps si on ne les ferait pas fusiller; enfin, ils furent rangés dans la classe des déportés, et laissés à la disposition du directoire, qui les fit traverser la France dans l'état le plus misérable, et enfermer dans une forteresse; on leur a depuis permis de se retirer chez l'étranger.

Digitized by Google

il fut repoussé par les vainqueurs, et se retira par le pays des Grisons, le Tyrol et la Haute-Souabe, accompagné du prince de Condé et du général Korsakow, qui réunit au corps arrivé d'Italie, tous ceux de ses soldats qui avaient échappé à la bataille de Zurick. De plus de cent mille Russes qui étaient venus combattre les Français, il n'en restait pas quarante mille. M. de Souwarow, les fit séjourner en Bohême, et les reconduisit en Russie, où il expira bientôt de chagrin. L'empereur Paul lui avait donné le surnom d'*Italsky*. AN 8.

Les Français, vainqueurs en Suisse, battaient encore les Anglais et un autre corps de Russes en Hollande. Le duc d'Yorck y était débarqué avec trente mille Anglais et dix à douze mille Russes. Les Français n'avaient que peu de forces de ce côté-là, et cette armée avait déja obtenu de grands avantages; mais, comme ses alliés en Suisse et en Italie, elle ne sut pas profiter de ses succès; les Français eurent bientôt fait avancer des bataillons de l'intérieur; une armée en état de prendre l'offensive se forma sous le commandement du général Brune, et battit les Anglais et les Russes: les derniers, plus exposés au feu de l'ennemi, se défendirent avec un

Digitized by Google

AN 8. acharnement qui honora leur défaite ; ils furent mal soutenus par leurs alliés, au moins suivant le rapport de tous ceux qui ont été témoins des événemens. Les Anglais obtinrent, par capitulation, la faculté de s'embarquer, après avoir rétabli les batteries et les redoutes qui pouvaient avoir été détruites, lors de l'invasion, et en promettant de renvoyer, sans condition, huit mille prisonniers détenus en Angleterre; cette capitulation eut lieu le 26 vendémiaire an VIII. Malgré cette humiliation, les Anglais avaient obtenu ce qu'il leur importait le plus dans leurs combinaisons politiques, ils s'étaient rendus maîtres de toute la marine hollandaise, et l'avaient emmenée dans leurs ports.

Tel est le tableau général des opérations militaires pendant l'an VII et le commencement de l'an VIII.

La France avait perdu l'Italie, mais elle avait conservé ses frontières intactes, et s'était même maintenue sur toute la rive gauche du Rhin. Les victoires de Massena et de Brune éloignèrent du directoire et de ses amis l'effroi d'une invasion; mais il ne les sauvèrent pas des effets que devaient produire leurs injustices et leur ineptie.

Digitized by Google

Tout était en France livré à la plus plate anarchie ; les malheureux soldats d'Italie étaient sans habits et sans pain ; ils désertaient par bandes, et venaient demander l'aumône dans leur propre patrie, après avoir cru verser leur sang pour elle. On vit des compagnies entières rentrer en France tout armées ; lorsqu'on leur représentait qu'ils étaient en désertion, ils répondaient qu'ils ne désertaient pas, mais qu'ils étaient obligés de retourner chez eux, puisqu'on ne pouvait pas les nourrir à l'armée. On tuait parmi nous au nom de l'humanité, on dépouillait au nom de la probité, on incarcérait, on déportait au nom de la liberté ; enfin, toutes les actions publiques étaient précisément l'inverse de la foi et de la parole données. AN. 8.

Cependant plusieurs personnes, même ceux qui paraissaient composer ce pouvoir, méditaient en silence la dissolution de ce gouvernement absurde. On prétend qu'elle fut de longue main préparée par l'abbé Sieyes et le cabinet de Prusse, près duquel il était ambassadeur avant le mois de prairial an VII, époque à laquelle il fut nommé directeur en place de Rewbell, qui devint membre du corps législatif au conseil des

Digitized by Google

AN 8. anciens. Quoi qu'il en soit, l'abbé Sieyes, arrivé au directoire, ne parut pas pourtant avoir l'intention de réparer des injustices auxquelles il avait pris lui-même, il est vrai, une part assez active; il reproduisit la liste des déportés, et y fit inscrire plusieurs noms qui ne s'y trouvaient pas auparavant; cette nouvelle proscription, qui alors ne pouvait plus être d'aucune utilité pour les proscripteurs eux-mêmes, n'augmenta pas le nombre des partisans de l'abbé Sieyes; elle retint, au contraire, beaucoup de gens qui, en considération de ses talens et des services qu'il pouvait rendre, étaient disposés à lui rendre leur confiance. A l'anniversaire du 10 août, il prononça encore un discours contre le gouvernement monarchique, que dans toutes les suppositions il avait cependant déclaré le meilleur de tous, et l'on trouva que dans les circonstances où se trouvait la France, il était inutile de se contredire d'une manière aussi positive.

Les coups les plus violens qui furent portés au directoire, vinrent, au surplus, de la part des Jacobins: ils l'accusèrent de favoriser les dilapidateurs, et d'être lui-même leur complice; il l'accusèrent d'avoir livré

Digitized by Google

nos armées à l'ennemi, et ameutèrent ainsi AN 8.
contre lui la puissance militaire, alors le seul rempart qui lui restât.

Enfin, les Jacobins du corps législatif levèrent le masque et réunirent à eux, pour le révolutionner, d'autres députés qui ne pouvaient tolérer son despotisme depuis le 18 fructidor ; il fut dénoncé avec une énergie qui étonna toute la France, après deux années d'une aussi basse servitude. Comme il fallait trouver un prétexte pour le démembrer, on attaqua (1) la nomination du directeur Treilhard, comme ayant été nommé moins d'une année après la cessation de ses fonctions de député au corps législatif, ce qui était une infraction aux lois constitutionnelles. Avant le 18 fructidor, on avait attaqué M. Barras pour un vice non moins dirimant dans sa nomination ; il répondit avec des baïonnettes. M. Treilhard ne voulut pas tenter la même chance, il se retira du directoire ; il est vrai que les circonstances étaient bien différentes. Après la retraite de M. Treilhard, le conseil des cinq-cents se mit en perma-

(1) Le 28 prairial, an VII.

Digitized by Google

AN 8. nence (1), et demanda au directoire des renseignemens sur les désordres de la France. Dans sa réponse, il les rejeta sur le corps législatif. Alors M. Bertrand, député par le département du Calvados, traita de fallacieux le message du directoire, attaqua avec véhémence, et comme d'infames dilapidateurs, la plupart des agens qu'il avait employés, depuis le général Schérer jusqu'à M. Rapinat; il accusa le directoire, ce qui était le plus dangereux, d'avoir livré aux tribunaux des généraux qui menaient nos armées à la victoire (2); il attaqua individuellement les directeurs Laréveillière et Merlin; le premier, comme un théophilantrope, ridiculement fanatique; et le second, comme un homme à petites conceptions, à petites vues, capable tout au plus de diriger l'étude d'un procureur; enfin, il demanda la formation d'une commission de onze membres, pour examiner la situation

(1) On sait ce qui veut dire la permanence dans nos assemblées législatives.

(2) Le général Championnet, qui avait fait la conquête de Naples. M. Championnet est mort avant la fin de la guerre.

Digitized by Google

de la république, et en fesant des vœux pour AN 8.
que MM. Merlin et Laréveillère quittassent le timon de l'état, dont le salut lui paraissait dépendre de leur retraite. La commismission fut formée, et ces deux messieurs ne voulant point courir les chances d'une révolution qui, cette fois, pouvait leur être funeste, donnèrent leur démission le soir même. Elle fut acceptée par le corps legislatif, qui donna pour successeurs aux trois démissionnaires, MM. Gohier, ministre de la justice du temps de la convention; Roger-Ducos, ex-conventionnel, et un général, nommé Moulin, qui n'était connu de personne, et à qui l'on donnait une réputation qui ne devait pas être enviée. M. Barras resta avec l'abbé Sieyes, soit qu'ayant plus de consistance dans le militaire que ses collègues, les nouveaux révolutionnaires le craignissent, soit qu'il eût fait ses arrangemens avec eux. On voit, quoi qu'il en soit, que cette petite révolution était entièrement jacobite. A peine était-elle commencée, que toutes les places, toutes les fonctions publiques furent inondées de Jacobins, ou au moins prétendus tels; car beaucoup feignirent d'abord de professer leur système pour arriver au pouvoir, et changèrent de masque

Digitized by Google

AN 8. presque aussitôt qu'ils s'en furent saisis.

Toutes les dispositions de l'acte du 19 fructidor qui gênaient les Jacobins, furent rapportées, telles que celles qui limitaient la liberté de la presse de la manière dont ils l'entendaient, et la formation des clubs. Les pamflets reparurent avec une nouvelle licence, et les journaux sur un nouveau ton. Un club terrible, composé de tout ce qui restait des plus violens révolutionnaires, se forma dans le local où les premières assemblées législatives avaient tenu leurs séances ; on lui donna le nom de *manége*, à cause de son ancienne destination. Des directeurs, des membres du corps législatif, sans doute pour diriger les nouveaux *fréres et amis*, se firent inscrire sur leur liste. Beaucoup de personnes croyant que la patriotique association allait de nouveau bouleverser toutes les propriétés, se mirent sur les rangs pour en devenir membres, dans l'espoir d'arriver rapidement à la fortune; ils se trompèrent. Les clubistes manifestèrent trop tôt toute l'étendue de leurs intentions anarchiques; leurs hurlemens épouvantèrent tout le monde; on s'ameuta autour du local, on s'y battit, et ils sentirent qu'ils auraient à vaincre une opposition très-

Digitized by Google

vive. Les partisans de Robespierre n'eurent pas la politique d'y déguiser leur pensée, et ceux qui avaient fait le 9 thermidor, ne se dissimulèrent pas qu'ils seraient les premiers frappés, si la victoire restait aux clubistes du manége; par cette raison, le directeur Barras et M. Fouché, à qui on avait confié le ministère de la police, se trouvèrent leurs premiers adversaires. M. Courtois, thermidorien très-zélé, dénonça au conseil des anciens, dont il était membre, le nouveau club, comme un repaire d'assassins; et le conseil des anciens, qui avait la police du lieu où ils étaient assemblés, les expulsa; ils furent se réunir dans le local des moines Jacobins de la rue du Bacq; mais un mouvement favorisé par la police, les en fit sortir, et il n'en fut plus question. AN 8.

Cependant tout était en France dans l'état le plus déplorable; il n'y avait point d'argent pour fournir aux dépenses du gouvernement, pour habiller et solder les troupes, dont le secours devenait tous les jours plus nécessaire que jamais; car, outre l'étranger, il y avait encore à combattre, dans l'intérieur, les terribles Vendéens qui avaient repris les armes, les chouans dont les bandes occupaient la Bretagne et la plus grande

Digitized by Google

AN 8. partie de la Normandie et des révoltés dans le Languedoc. Ne pouvant leur opposer d'hommes, le corps législatif leur opposa d'impuissantes lois ; il crut assurer la vie des révolutionnaires que le retour de l'ancienne royauté, en apparence très-prochaine, pouvait anéantir, en prenant pour ôtage tous ceux des nobles dont le domicile avoisinait les pays insurgés ; il fit donc une loi qui mettait tous les nobles en otage. Pour avoir de l'argent, il imposa un emprunt forcé de cent millions, que, vu l'énormité des impôts et la cessation de toute espèce de commerce, il était impossible de percevoir ; toutes ces déterminations absurdes hâtaient la dissolution du gouvernement, au lieu de la retarder. Dans cette circonstance, le parti jacobin voulut rétablir une nouvelle convention sur les ruines de la constitution de l'an 3. Pour y parvenir, il fallait manœuvrer dans le corps législatif. Ils imaginèrent de renouveler ce que leurs prédécesseurs avaient fait au 10 août, de déclarer que la patrie était en danger, pour avoir la faculté de prendre toutes les mesures violentes dont ils avaient besoin, en prétextant le salut l'état. Le général Jourdan se chargea de faire passer la déclaration; mais il se trouva en opposi-

Digitized by Google

tion avec les révolutionnaires modérés, qui craignaient autant les gens du manége que les royalistes. M. Chazal attaqua, le général, et sur-tout d'une manière qui le déconcerta : « Je demande, dit-il, au général « Jourdan, si lorsqu'il fut battu, par l'ar- « chiduc Charles, il proposa à son armée « de déclarer que la patrie était en danger? « si la patrie est en péril, chacun de nous « doit le savoir, il est inutile de le déclarer, « il vaut mieux le braver avec courage. » La déclaration que demandait M. Jourdan fut repoussée à une très-grande majorité; ceux qui la combattirent en furent quittes pour quelques grosses injures que les Jacobins ameutés leur débitèrent au sortir de la séance. AN 8.

Ainsi, il n'y avait plus de parti capable de se saisir des rênes de l'état, qu'abandonnaient cependant tous les jours davantage les personnes qui s'en étaient emparées Les Bourbons étaient loin de la France, et il fallait être présent à Paris pour porter le dernier coup de grâce au gouvernement exténué qui palpitait encore et se substituer incontinent à sa place; ce n'était pas tout encore, il fallait s'y maintenir, et il n'y avait qu'un homme, environné d'une

Digitized by Google

AN 8. grande gloire militaire, qui pût le tenter; tous les efforts des partis divers s'étaient épuisés en s'entrechoquant sans cesse; ils ne pouvaient plus produire aucun effet; le moment était venu où la puissance militaire se riant de leurs fureurs, devait les comprimer toutes.

Bonaparte étaît maître absolu de l'Egypte: il avait détruit l'empire des mamelucks, après des faits d'armes incroyables, et par une politique adroite, il en avait fait une sorte de vassaux qui obéissaient à ses ordres, et étaient devenus ses auxiliaires; il avait franchi le désert, pour pénétrer dans l'empire turc, et s'était rendu maître de presque toute la Syrie; mais les Ottomans renfermés à Saint-Jean-d'Acre, et dirigés par l'anglais Sidney-Smith, et sur-tout par l'émigré français Philippeaux, autrefois le compagnon d'études du général, l'avaient arrêté; il n'avait pu emporter cette place, et était retourné en Egypte, méditant de nouveaux projets. Instruit de ce qui se passait en Europe, des succès des alliés et du désordre affreux qui régnait dans toutes les parties du gouvernement français, il prend son parti sur-le-champ, règle l'administration intérieure de l'Egypte, laisse

le

le commandement au général Kléber, et part pour la France, avec quelques officiers de son état-major, sur une frégate commandée par le contre-amiral Gantheaume, et arrive, le 17 vendémiaire an 8, dans la rade de Fréjus. La frégate n'échappa aux croiseurs anglais que par un bonheur inoui. AN 8.

Un retour aussi inopiné, après tant d'exploits et de dangers, étonna la France, tous les yeux se fixèrent sur lui; les hommes influens de tous les partis lui offrirent leurs hommages, et cherchèrent à s'en faire un appui. Il se réunit à ceux qui avaient chassé les Jacobins du manége; de ce nombre étaient ses deux frères, l'un et l'autre membres du corps législatif depuis le 18 fructidor. Les fêtes et les banquets politiques qui, pendant notre révolution, ont toujours annoncé quelques nouvelles crises, recommencèrent; le corps législatif en donna un magnifique au général, dans l'église de Saint-Sulpice; mais comme celui-ci indiquait la chute du pouvoir de beaucoup de personnes qui cependant y figuraient, et que de telles révolutions ne peuvent être entreprises qu'au risque d'écraser beaucoup de gens dans les éboulemens qu'elles opèrent, la fête fut fort triste, Bonaparte ne fit qu'y paraître. Presque per-

AN 8. sonne n'y mangea ; les généraux Jourdan et Augereau, qui tenaient encore au parti jacobin, n'y parurent pas.

La crainte qu'on avait des manœuvres de ce parti, fit précipiter la crise ; MM. Rœderer et Regnault (de Saint-Jean-d'Angely) (1) répandirent, d'après les conférences particulières qu'ils avaient avec les chefs de l'entreprise, les écrits qui avaient pour but de la préparer. M. Fouché disposa habilement toutes les mesures de police, et prit toutes les précautions qu'elles nécessitent. L'abbé Syéyes en était un des principaux et des plus essentiels conjurés, parce que, comme directeur, et sur-tout le plus remarqué, il pouvait la faire réussir ou la faire échouer.

Mais il était trop versé dans l'art des révolutions, pour ne pas sentir qu'il n'y avait que la destruction, par lui-même, de l'autorité disloquée dont il était membre, qui pût lui rendre une grande influence politique.

---

(1) Ce dernier, prévoyant le désordre dans lequel la France allait retomber après le 18 fructidor, s'était attaché à la fortune de Bonaparte, et l'avait suivi dans son expédition ; le général lui avait donné la direction des affaires civiles à Malte, d'où il était repassé en France.

Digitized by Google

Quelque temps avant le dénouement de cette importante scène, il prenait, dans les cours du Luxembourg, des leçons d'équitation, par la raison, disait-il, que pour sa santé, son médecin lui avait ordonné l'exercice du cheval. AN 8.

Pendant qu'il manœuvre ainsi, le conseil des anciens, dont un grand nombre était dans le secret, prend, le 18 brumaire, sur la motion de MM. Cornet et Régnier (1), deux de ses membres, un arrêté qui convoque pour le lendemain le corps législatif à Saint-Cloud (2), nomme Bonaparte, chef de la force armée, et le charge d'assurer l'exécution de cette mesure. Par cet acte, dont l'exécution ne fut pas confiée au directoire, la révolution était commencée; il fut porté à Bonaparte par MM. Baraillon et Cornet, dans sa maison, rue Chantereine, mais à qui on a donné le nom de *rue des Victoires*, du moment où il y a résidé. Il était entouré d'un nombreux état-major, et attendait le résultat des délibérations qu'il savait devoir être prises. Il part

(1) Aujourd'hui, grand-juge.

(2) On craignait qu'à Paris les Jacobins ne fissent une insurrection.

Digitized by Google

AN 8. sur-le-champ, et arrive aux Tuileries, accompagné de ses braves. De son côté, l'abbé Syeyes, feignant toujours de prendre des leçons d'équitation, avait rapidement quitté le Luxembourg, et s'était réuni au corpslégislatif; son collègue Roger Ducos l'avait suivi. Bonaparte prêta serment, et donna les ordres convenables.

Ceux des militaires qui improuvaient les mesures qu'on allait prendre, furent observés par d'autres militaires qui les approuvaient; le lendemain la séance se tint dans l'orangerie de Saint-Cloud, malgré l'opposition assez vive, manifestée par les Jacobins du conseil des cinq-cents. Pour entrer dans le château, il fallait être militaire, député, ou porteur d'une carte particulière. M. Lucien Bonaparte, frère du général, présidait le conseil des cinq-cents; il fut d'abord question, sur la motion de M. Emile-Gaudin, d'examiner la situation de la république; c'etait par cet examen que devait commencer la révolution, à qui l'on ne songeait vraisemblablement pas alors de donner le mouvement qu'elle a eu depuis. Mais comme il paraissait s'annoncer contre les Jacobins, ils se rejetèrent avec la plus grande violence, dans le cercle constitutionnel, en criant:

Digitized by Google

A bas le dictateur, le César, le Cromwel; la constitution ou la mort: eux qui, peu de temps auparavant, avaient intention de tout bouleverser, lorsqu'ils firent faire, par le général Jourdan, la motion de déclarer la patrie en danger. Cependant, dans le moment même où ils vont détruire la constitution, tous ces députés sur la motion de M. Grandmaison, l'un d'eux, jurent fidélité à la constitution. AN 8.

Néanmoins Bonaparte est appelé aux deux conseils; à celui des anciens, il est assez bien reçu; seulement le député Colombel s'écrie, par opposition à ce qu'il voit faire : *La constitution de l'an 3 !*

« La constitution, reprend Bonaparte, com-
« ment pouvez-vous l'invoquer? qu'est-elle
« autre chose, à présent, qu'une ruine? ne l'avez-
« vous pas foulée aux pieds le 18 fructidor,
« le 22 floréal, le 28 prairial. La constitution!
« n'est-ce pas en son nom qu'on a organisé
« toutes les tyrannies, à qui peut-elle désor-
« mais offrir une garantie réelle? son insuffi-
« sance n'est-elle pas attestée par les nom-
« breux outrages qui lui ont été prodigués,
« par ceux-mêmes qui lui jurent, en ce mo-
« ment, une fidélité dérisoire »? . . . .

Lorsque Bonaparte se présenta au conseil

AN 8. des cinq-cents, il se manifesta un désordre épouvantable; on demanda qu'il fût mis hors de la loi, quelques députés voulurent l'assassiner, on parla d'un grenadier qui reçut dans ses habits un coup de poignard qui lui était destiné. Il fut contraint de sortir sans pouvoir se faire entendre; on voulut forcer son frère de mettre aux voix le décret qui devait le faire égorger; mais il déposa sur le bureau son costume de député, et déclara qu'il donnait sa démission. Le général, inquiet de son sort, envoya des grenadiers qui le protégèrent et l'entraînèrent hors de la salle; mais bientôt un roulement de tambours se fait entendre. Le général Murat entre au pas de charge, à la tête d'une colonne de grenadiers; il invite les députés à se retirer; tous se précipitent par toutes les issues, sans en excepter les fenêtres, et s'enfuient à toutes jambes, en jetant leur costume de députés qui désormais peut être pour eux un signe de reconnaissance funeste. Ainsi finit le règne du corps législatif de l'an 3, et l'on peut dire par des chansons, car ce fut en chansons que cette catastrophe fut célébrée; on lui prodigua tous les sarcasmes de la malignité.

Quant aux trois directeurs, lorsqu'ils voulurent donner des ordres à M. Jubé, com-

Digitized by Google

mandant de leur garde, il leur répondit qu'il n'y a plus de garde. Après une pareille réponse ils virent bien qu'il n'y avait plus de directoire. L'anéantissement de ce pouvoir terrible, d'une manière aussi ridicule, est une des choses les plus remarquables de la révolution. AN 8.

MM. Gohier et Barras donnèrent leur démission d'un pouvoir qui avait cessé d'être, et M. Moulin s'esquiva par la porte de son jardin ; on ne sait pas ce qu'il est devenu. On pourrait comparer la réalité de son aventure, à la fable du *Dormeur éveillé*.

Après l'expulsion des députés jacobins, les autres reprirent leur séance ; et M. Villetard proposa d'exclure de l'assemblée soixante de ses collègues, pour les excès auxquels ils s'étaient constamment livrés. Cette mesure fut sur-le-champ réglée. Au nombre des exclus, on remarque ceux qui s'étaient élevés avec le plus de violence contre les *fructidorisés*, tels que MM. Poulain-Grandpré, Dumoor, Moreau de l'Yonne, et autres.

Le corps législatif fut suspendu jusqu'au mois de ventôse ; deux commissions tenant la place des deux conseils, furent chargées de la rédaction des réglemens d'urgence. Le gouvernement directorial fut aboli, et remplacé par un consulat de trois membres, Bonaparte,

Digitized by Google

AN. 8. MM. Sieyes et Roger Ducos. M. Maret fut nommé secrétaire d'état. Toutes ces mesures prises, l'on s'occupa d'une constitution nouvelle. Il fut reconnu enfin, et cet aveu fut fait par les principaux auteurs de la révolution du 18 fructidor, que tout ce qu'on avait fait depuis 1789 était absurde, et qu'il fallait se replacer sur le terrain qu'on avait abandonné à cette époque, pour donner la liberté aux Français; on ne fit plus de sermens, mais on promit fidélité au régime représentatif. L'atroce démagogie vit cesser son empire, et le peuple français rentra insensiblement dans les principes de la sociabilité. Les proscrits furent rappelés. Les Français commencèrent à retrouver leur patrie; il fut permis aux émigrés de jeter les yeux sur la France, avec l'espoir de pouvoir y rentrer dans un terme prochain; enfin les fidèles purent respirer, et chercher dans le libre exercice de la religion, une consolation de leurs longues infortunes. La révolution du 18 brumaire ne coûta pas une goute de sang; elle fut promulguée à Paris et dans toute la France, au bruit des acclamations universelles.

FIN DU SIXIÈME ET DERNIER VOLUME.

Digitized by Google

TABLE SOMMAIRE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

PREMIER VOLUME.

Pages

INTRODUCTION. . . . . j

LIVRE PREMIER, contenant l'historique des événemens pendant les années 1787, 1788 et les premiers mois de 1789, jusqu'à l'ouverture des états-généraux. 1

LIVRE DEUXIÈME. Tableau des opérations des états-généraux, de l'assemblée nationale et de leurs effets en France, jusqu'à l'entrée du roi à Paris, après la journée du 14 juillet 1789. 93

DEUXIÈME VOLUME.

LIVRE PREMIER. Analyse des délibérations de l'assemblée nationale; rapports des divers événemens depuis le 14 juillet 1789, jusqu'à l'arrivée du roi à Paris, après les événemens des 5 et 6 octobre 1789. 1

LIVRE DEUXIÈME. Tableau des opérations de l'assemblée nationale; événemens divers depuis la fixation de la résidence du roi à Paris jusqu'à l'établissement de la constitution dite de 1791. . . 202

Digitized by Google

TROISIEME VOLUME.

Pages

LIVRE PREMIER, comprenant le temps qui s'est écoulé depuis la formation de l'assemblée législative, jusqu'à l'acte d'accusation porté contre le ministre Delessart..... 1

LIVRE DEUXIÈME, comprenant le temps qui s'est écoulé depuis l'acte d'accusation porté contre M. Delessart, jusqu'à la journée du 10 août, inclusivement..... 235

QUATRIÈME VOLUME.

LIVRE PREMIER, contenant le rapport des événemens qui ont eu lieu depuis la révolution du 10 août, jusqu'à la mise du roi en jugement..... 1

LIVRE DEUXIÈME. Procès et jugement de Louis XVI. 207.

CINQUIÈME VOLUME.

LIVRE PREMIER, où l'on retrace les événemens qui ont eu lieu depuis la mort du roi, jusqu'à l'établissement du gouvernement appelé *révolutionnaire*..... 1

LIVRE DEUXIÈME, contenant le récit des événemens qui ont eu lieu depuis la mise en activité du gouvernement appelé *révolutionnaire*, jusques et compris la révolution du 9 thermidor... 229

SIXIÈME VOLUME.

LIVRE PREMIER, contenant l'historique de la réaction; le procès de Carrier; un précis de la

Digitized by Google

Pages

guerre de la Vendée, et quelques détails relatifs à la journée du 13 vendémiaire..... 1

LIVRE DEUXIÈME. Derniers momens de la convention; établissement du régime constitutionnel, dit *de l'an III;* événemens qui ont eu lieu pendant ce temps, jusques et compris ceux du 18 fructidor, cinquième année de la république.. 229

LIVRE TROISIÈME, contenant le rapport des événemens qui ont eu lieu depuis le 18 fructidor an V, jusqu'au 18 brumaire an VIII..... 375

Fin de la Table.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

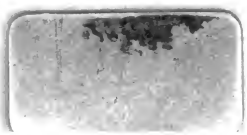

Digitized by Google